This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

HARVARD UNIVERSITY

LIBRARY

OF THE

PEABODY MUSEUM OF AMERICAN
ARCHAEOLOGY AND ETHNOLOGY

GIFT OF

Mrs. Charles Peabody

Received April 21, 1937

MUSÉE

DU PÉRIGORD

COLLECTIONS PRÉHISTORIQUES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE PÉRIGUEUX

MUSÉE DU PÉRIGORD

CATALOGUE

DE LA SÉRIE A :

COLLECTIONS PRÉHISTORIQUES

par

MAURICE FÉAUX

Officier de l'Instruction Publique

Conservateur adjoint du Musée

PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE D. JOUCLA, RUE LAFAYETTE, 19

1905

35857

Mss. 42.110.45.7
Gift of Mrs. Chas. Peabody
Rec'd Apr. 21, 1937

Monsieur le Conservateur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le Catalogue de la série A, *« Archéologie préhistorique » des collections du Musée du Périgord, dont je viens de terminer l'installation dans le local qui lui est affecté.*

Cette série comprend les âges de la pierre et du bronze, ce dernier se continuant jusqu'à l'époque dite de Hallstatt, avec laquelle apparaissent les premiers objets de fer et qui marque le début des temps dont la légende et l'histoire nous ont conservé quelques souvenirs.

J'ai cru devoir placer en tête de mon travail une Introduction ; je l'ai faite aussi courte que possible, mais l'utilité en est, je crois, justifiée.

Dans la rédaction des notices du catalogue, je me suis efforcé de donner toutes les indications qui m'ont paru de nature à instruire et intéresser les visiteurs ; mais à part quelques cas où j'ai cru nécessaire d'entrer dans certains développements, j'ai été aussi bref que je l'ai pu, évitant de m'étendre plus qu'il n'était indispensable de le faire, sans toutefois me renfermer dans une sèche et aride nomenclature.

On ne manquera pas de remarquer que ces notices ne sont pas accompagnées d'indications bibliographiques ; celles-ci ne m'ont pas paru indispensables, la nature même de l'ouvrage ne se prêtant guère à leur utilisation.

En archéologie préhistorique, les recherches les plus persévérantes n'ont pu encore porter partout la lumière et bien des points de détail sont loin d'être définitivement fixés ; je n'en ai pas abordé la discussion, elle m'eût entraîné trop loin et n'eut d'ailleurs pas été là à sa place.

La nature vraie, le mode d'emploi de beaucoup d'objets préhistoriques ne sont point exactement connus, leur forme seule ne permettant pas de détermination certaine et aucun terme de comparaison n'étant fourni par l'ethnographie moderne ; j'ai dû, pour les désigner, admettre les dénominations qui leur sont le plus communément appliquées, tout en n'accordant parfois à ces dénominations qu'une valeur relative.

Quant au rangement des collections, j'ai cherché à y procéder de la façon la plus rationnelle, la plus satisfaisante, tant au point de vue de la facilité des études qu'à celui du simple coup d'œil qui, s'il est secondaire en ces matières, ne doit cependant pas être négligé.

Chaque fois que je l'ai pu, j'ai groupé tous les objets de même époque venant d'une même station. C'est, en effet, le seul moyen qui permette de faire, entre industries similaires, d'intéressantes et instructives comparaisons, et, si certaines séries d'objets, notamment dans le Magdalénien, paraissent nombreuses et peu variées, je ferai remarquer qu'il est impossible de donner le faciès caractéristique d'une industrie et même d'une station avec un petit nombre de spécimens, quel que soit le soin que l'on puisse apporter à leur choix ; si la vue d'ensemble des collections y gagne moins qu'à l'introduction de quelque beaux échantillons, leur valeur comme matériaux d'étude en est considérablement augmentée.

J'ai supprimé un certain nombre de pièces, autrefois exposées, qui avaient été, de la part de leurs précédents possesseurs, l'objet de restaurations malencontreuses ne donnant aucun intérêt à des débris déjà sans valeur et aussi, d'autres, qui, n'offrant rien de remarquable et dont la provenance est absolument inconnue, ne pouvaient ni embellir nos collections, ni être utilisées comme documents.

Enfin, je n'ai pas manqué de rappeler, autant que cela m'a été possible, les noms des donateurs dont la générosité a si souvent enrichi nos collections ; je ne puis les citer tous ici ; qu'il me soit permis, cependant, de nommer Mme veuve René Ussel qui, après la mort de son père, le regretté Michel Hardy, a offert au Musée sa remarquable collection, dont les 2,500 pièces sont venues compléter heureusement nos séries.

Tels sont, Monsieur le Conservateur, les principes qui m'ont guidé dans l'exécution de mon double travail. Je ne pense pas que mon œuvre soit à l'abri de justes critiques ; je ne saurais avoir la prétention d'avoir fait plus ni mieux que quiconque, mais si j'ai réussi à mettre en lumière nos richesses, à en faire apprécier la valeur scientifique et à en rendre l'étude facile, j'aurai pleinement atteint le but que je m'étais proposé.

Veuillez agréer, Monsieur le Conservateur, l'assurance de mon entier dévouement.

M. FÉAUX.

PÉRIGUEUX, le 1er Février 1903.

INTRODUCTION

Je n'ai pas l'intention d'entrer dans de longs développements et d'écrire un traité d'Archéologie préhistorique ; mais cette science, quoique admise aujourd'hui sans conteste, tout au moins dans ses grandes lignes, est encore trop en dehors de l'enseignement classique pour qu'il ne soit pas indispensable de donner certains éclaircissements préalables à la plupart de ceux qui voudront utiliser ce Catalogue et en retirer quelque fruit.

Pour cela, j'exposerai tout d'abord le mode de classification appliqué à nos collections et je résumerai ensuite très succinctement ce que l'on sait des conditions de l'existence de l'homme et du milieu dans lequel il se trouvait placé pendant les époques successives des temps préhistoriques.

Ayant à choisir entre plusieurs modes de classification, je me suis arrêté, *en principe*, à celui de feu G. de Mortillet, professeur à l'école d'anthropologie, sous-directeur du Musée National de Saint-Germain, qui a divisé les temps préhistoriques en une suite d'époques, dont la distinction est basée sur les caractères principaux des objets travaillés par l'homme, et a donné à chacune d'elles le nom d'une station type où ces caractères se sont montrés avec le plus de netteté (1).

---

(1) *Chelléen*, de la ballastière de *Chelles*, Seine-et-Marne.
Moustérien, de la grotte du *Moustier*, commune de Payzac (Dordogne).
Solutréen, de *Solutré*, Saône-et-Loire.
Magdalénien, de l'abri sous roche de la *Madeleine*, commune de Tursac (Dordogne).
Campignien, du camp de *Campigny*, Seine-Inférieure.
Robenhausien, de la station lacustre de *Robenhausen*, au bord du lac de Zurich (Suisse).

Je dois faire remarquer que ce système ne paraît, *quant à présent*, applicable qu'à la France et à quelques contrées voisines, et je crois que ce ne serait pas sans danger que l'on essaierait de l'étendre trop au delà de ces limites, par exemple à l'Afrique ou à l'Amérique, où cependant on trouve des silex taillés de types variés comme les nôtres.

Quelles que soient les objections que l'on ait pu faire à ce système, j'estime qu'il est plus aisé, aujourd'hui surtout que la chronologie préhistorique est à peu près fixée, de reconnaître l'âge relatif d'un gisement par l'examen des produits industriels qu'il renferme, que de toute autre manière, par exemple au moyen de la faune, souvent difficile à déterminer, dont certains éléments sont communs à des temps divers et dont les plus typiques peuvent quelquefois faire défaut ; à plus forte raison se trouve-t-on forcé d'employer ce mode de détermination, lorsqu'il s'agit d'objets trouvés isolés à la surface du sol, indépendamment de toute condition de gisement, et le cas est fréquent en Dordogne.

Nos collections ne comprenant aucun objet se rapportant à l'existence de l'homme tertiaire, je n'ai pas à m'en occuper, je ne parlerai donc que des temps quaternaires et des temps actuels, âges de la pierre et du bronze, que je divise ainsi :

I. — Temps Quaternaires.

1° QUATERNAIRE ANCIEN OU PÉRIODE PALÉOLITHIQUE.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

Industries : *Chelléenne*..... } Emploi de la pierre seule.
Moustérienne... }

DEUXIÈME ÉPOQUE.

Industries : *Solutréenne*..... } Emploi de la pierre, des os et
Magdalénienne.. } des bois de cervidés.

2° QUATERNAIRE RÉCENT OU PÉRIODE NÉOLITHIQUE.

UNE SEULE ÉPOQUE.

Industries : *Campignienne.*
Robenhausienne.

II. — Temps actuels.

ÉPOQUE DU BRONZE.

PREMIÈRE ÉPOQUE DU FER.

Comme on le voit, j'ai accentué la division en deux parties du quaternaire ancien, l'absence complète ou la présence plus ou moins développée d'instruments en os et en bois de renne ayant, à mon avis, une importance capitale ; d'autre part, j'ai retranché plusieurs des divisions créées nouvellement dans la classification de M. de Mortillet, pour les temps quaternaires anciens ou récents, car je crois qu'en multipliant les coupures on risque de donner trop de valeur à certaines variations d'industrie dues peut-être à des causes secondaires et souvent locales, bien moins importantes que celles par lesquelles sont justifiées les divisions principales.

Ces divisions elles-mêmes n'ont d'ailleurs rien d'absolu, il ne faut pas perdre de vue qu'elles ne correspondent nullement à des changements brusques et complets dans les produits industriels de l'homme, ni dans les conditions de son existence, car ces changements se sont opérés quelquefois très lentement et probablement dans des proportions fort différentes suivant les régions. Par exemple, il est certain qu'entre le Chelléen et le Moustérien, purs de tout mélange, la différence est bien tranchée, mais ces deux extrêmes sont reliés par une transition largement développée et dont les traces sont très abondantes ; il en est de même pour le passage du Solutréen au Magdalénien qui lui fait suite (1).

En ce qui concerne la période néolithique, je n'ai pas appliqué la division en trois époques : Campignienne, Robenhausienne et Carnacéenne, proposée par quelques archéologues, pas plus d'ailleurs que l'époque Tardenoisienne qui les aurait précédées. Ces trop nombreuses distinctions ne me paraissent pas entièrement applicables aux stations néolithiques de la Dordogne, que j'ai cru cependant pouvoir diviser en deux parties : Campignienne et Robenhausienne, rapportant à la

(1) D'après M. Piette, Solutréen et Magdalénien varient comme superposition, et il les confond sous la désignation de *période glyptique*. Jusqu'ici, dans la Dordogne, le Magdalénien s'est toujours montré superposé au Solutréen, mais il faut reconnaître que la distinction est parfois difficile à établir.

première certains objets provenant principalement des stations du Bergeracois, auxquelles ils donnent un cachet particulier qui ne se retrouve pas dans les milieux Robenhausiens bien caractérisés.

Quant à la division en deux époques : Morgienne et Larnaudienne, de l'âge de bronze, proposée par M. G. de Mortillet, il ne m'a pas paru possible de l'appliquer aux objets malheureusement trop peu nombreux et la plupart de provenances trop incertaines que nous possédons ; j'ai dû me contenter de distinguer, autant que possible, entre le véritable âge du bronze et le premier âge du fer, pendant lequel, du reste, le premier de ces métaux était encore plus largement utilisé que le second.

J'ajouterai enfin, que dans la chronologie relative qui précède, il n'est et ne saurait être question de dates. Il était cependant naturel que l'on cherchât à la rattacher à l'histoire.

Les récits Homériques montrent les guerriers grecs portant des armes de bronze ; des fouilles faites en Grèce et en Asie sur l'emplacement de l'ancienne Troie, ont donné de nombreux objets de bronze comparables aux nôtres. D'autre part, des calculs répétés et établis sur des bases diverses : attérissements de fleuves ou de lacs, formation de dépôts tourbeux, superposition d'alluvions, etc. (1), ont fourni des chiffres dont la moyenne reporte à 1000 ou 1200 ans environ avant notre ère le plein développement de l'âge du bronze et à 4000 ans au moins l'époque néolithique. C'est, je crois, tout ce que l'on peut dire actuellement. Vouloir remonter au-delà serait se lancer dans l'incertitude et les fantaisies de l'imagination. Toutefois, si l'on considère que pendant la durée entière des temps historiques et malgré l'intervention de l'homme, la faune européenne s'est à peine modifiée ; que les changements apportés à la configuration du sol par les phénomènes géologiques, pendant ces mêmes temps, sont à peu près inappréciables, alors que depuis le début du quaternaire jusqu'à la fin

(1) De Quatrefages, *L'Espèce Humaine*, p. 99 et suivantes ; de Mortillet, *Le Préhistorique*, p. 614 et suivantes ; Evans, *L'Age du Bronze*, p. 515.

du bronze, trois fois l'ensemble des animaux s'est presque entièrement renouvelé ; qu'à l'époque chelléenne la rivière d'Isle, par exemple, coulait, à Périgueux, au niveau du cours Tourny, sur une largeur de 1,500 mètres (1), on comprendra que d'aussi profondes transformations ont dû exiger un temps extrêmement long ; mais les éléments nous manquent pour en évaluer la durée ; nous ne pouvons que constater l'action des phénomènes qui se sont produits et en reconnaître la haute et indiscutable antiquité.

« Ces âges lointains, la mémoire de l'humanité n'en avait même pas gardé le vague souvenir. Les voici qui s'ouvrent et se creusent sous ce rayon qui en perce les ténèbres. Cette nuit de notre enfance, au seuil de laquelle s'arrêtait jadis la curiosité scientifique, la voici qui s'éclaire par places jusque dans ses profondeurs les plus reculées, qui s'anime, qui se remplit, qui se peuple de multitudes innommées. Il ne peut être ici question de chronologie ; mais lorsqu'on sonde le sable des couches diluviennes d'Abbeville ou le terreau qui forme le sol des cavernes du Périgord, lorsqu'on en retire les premiers silex taillés ou ces fragments de bois de renne, d'os et d'ivoire qui nous ont conservé les premiers essais peut-être que l'homme ait tentés pour copier la silhouette des êtres vivants, combien l'on se sent encore loin des temps les plus anciens dont quelque trace ait été gardée par la tradition et surtout des siècles où commence à blanchir la première aube de l'histoire (2) ».

Au commencement des temps quaternaires, à l'époque dite : Chelléenne, le régime des eaux différait beaucoup de celui que nous avons sous les yeux ; les rivières n'avaient pas encore creusé leur lit actuel et de nombreux cours d'eau, coulant dans

(1) Contribution à l'étude des terrains quaternaires. — Sablière de Rodas, Ballastières du Mounard et des Jalots. *Bulletin Soc. Arch.*, tome XXVI, p. 545 et suivantes.

(2) Perrot, *Histoire de l'Art*, tome I, introduction p. XLVII.

*

les vallées secondaires, formaient un vaste réseau aujourd'hui en grande partie disparu, mais entretenu alors par des pluies fréquentes.

Le grand ours, l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, appartenant à des races actuellement éteintes, constituaient les principaux éléments d'une faune caractéristique d'un climat chaud, en raison duquel l'homme vivait, en tribus ou familles probablement peu nombreuses, sur les plateaux et au bord des rivières, sans avoir encore besoin de chercher un abri permanent dans les cavernes.

C'est surtout dans les dépôts de gravier, formés pendant la durée des temps quaternaires, que nous retrouvons le plus fréquemment le premier outil de l'homme, le rognon de silex, de quartz, de quartzite, etc., suivant les régions, à peine dégrossi d'abord (1), mais bientôt mieux taillé et prenant une forme dont les nombreuses variantes se rattachent à un type général dit en amande (2).

Cette hache chelléenne, arme et outil tout à la fois, est presque le seul instrument de pierre dont l'homme ait fait usage alors ; à peine rencontre-t-on avec lui quelques rares éclats qui ont pu servir de couteau.

Ce modeste outillage était sans doute complété par des objets en bois, dont il ne reste naturellement aucune trace ; mais l'homme chelléen ne travaillait pas les os ou les cornes des animaux qu'il chassait et ne savait pas faire la poterie.

De cet homme primitif, nous ne connaissons ni les mœurs ni les coutumes, nous ne le connaissons d'ailleurs pas beaucoup lui-même. Des ossements, des crânes ont bien été recueillis dans des couches de terrains quaternaires : Moulin-Quignon, la Naulette, Néanderthal, Canstadt, etc., etc., mais ils sont en petit nombre et quelques-unes de ces trouvailles ne sont pas peut-être d'une antiquité aussi haute. Cependant, il semble résulter des données fournies par ces découvertes que l'homme de la première partie du quaternaire était de taille moyenne,

(1) Nos 52 à 60. — 3325 à 3338 du Catalogue.

(2) Nos 74 à 89 et autres du Catalogue.

fort et robuste avec des os gros et épais, qu'il avait le crâne ovale, les arcades sourcilières très proéminentes, le front étroit et fuyant, la mâchoire inférieure lourde, le menton peu ou point accusé, ensemble de caractères bien faits pour lui donner un aspect dur et sauvage (1).

J'ai fait remarquer que le Chelléen et le Moustérien étaient reliés par une longue période de transition ; j'ai dû naturellement en tenir compte et je l'ai nommée Chelléo-Moustérienne, pour rappeler à la fois son origine et ses tendances. Elle est caractérisée par la modification progressive de la hache en amande qui, peu à peu, diminue considérablement de dimensions, devient plus légère, plus aplatie et est d'ordinaire taillée avec plus de soin (2), et par l'apparition de deux types nouveaux, dérivés du précédent : la pointe, simple éclat retaillé sur une seule face et à une extrémité, et le racloir, éclat généralement gros et épais retaillé sur une seule arête, de manière à présenter un bord tranchant plus ou moins courbe.

C'est la prédominance de ces deux types d'outils auxquels se joignent des éclats assez nombreux qui est le trait distinctif des stations moustériennes (3).

Pendant cette période de transition, le climat devient plus humide encore, d'où de grandes inondations et le creusement des vallées ; de plus, il se refroidit considérablement ; aussi est-ce dès le Moustérien que nous voyons l'homme rechercher les cavernes et les surplombs de rochers à l'abri desquels il continuera à vivre pendant toute la suite des temps quaternaires.

En même temps que le climat, la faune se modifie également, l'hippopotame disparaît, l'éléphant antique est remplacé par le mammouth, une autre espèce de rhinocéros s'est substituée à la première et c'est à ce moment qu'apparaissent l'hyène des cavernes, plusieurs cerfs, de nouvelles espèces d'ours, le bœuf

(1) De Quatrefages, l'*Espèce humaine*, page 226 et suivantes.

(2) Nos 96 à 146, 188 à 271 et autres, du Catalogue.

(3) Nos 275 à 484, 3703 à 3779 et autres, du Catalogue.

musqué, le cheval et enfin le renne, dont l'extension apportera plus tard à l'industrie humaine un élément nouveau et de la plus haute importance.

L'habitat dans les cavernes a eu pour résultat de nous conserver de plus nombreuses traces du passage de l'homme ; nous reconnaissons plus aisément ses points de réunion, ses *stations* ; nous y retrouvons, mêlés aux cendres des foyers qu'il allumait pour préparer ses aliments, les produits de son industrie, les déchets de sa cuisine, les os et les crânes des animaux tués à la chasse, os qu'il a fendus pour en extraire la moelle, crânes qu'il a brisés pour en retirer la cervelle, soit pour les manger, soit pour les utiliser dans la préparation des peaux dont il se revêtait vraisemblablement.

L'on n'a pas rencontré dans ces dépôts de restes humains ; nous ne connaîtrions donc pas l'homme moustérien si une partie des ossements trouvés dans les alluvions ne pouvaient lui être attribués tout aussi bien qu'à son prédécesseur, ce qui autorise à admettre que c'est la même race d'hommes qui a occupé nos contrées pendant les deux époques.

Le passage progressif d'une industrie à une autre, très visible entre le Chelléen et le Moustérien, l'est beaucoup moins entre ce dernier et l'industrie solutréenne, qui sont, au contraire, bien tranchés à ce point de vue ; tout au plus trouve-t-on quelques rares objets qui font pressentir les formes nouvelles ou rappellent les anciennes.

Dans l'industrie solutréenne, les types d'instruments se multiplient et se développent ; c'est alors qu'on voit pour la première fois ces belles pointes de lances ou lames de poignards au profil de feuille de laurier, retaillées sur chaque face (1) ; ces bouts de flèches en feuille de saule avec retrécissement ou cran pour l'emmanchure (2). A ces types nouveaux, armes de chasse ou de guerre, faites avec une délicatesse et une précision

(1) Nos 521 à 581 et autres du Catalogue.

(2) Nos 582 à 600 et autres du Catalogue.

qui sont l'apogée de la taille du silex, s'ajoutent des couteaux, des poinçons, des burins, des grattoirs (1), instruments de travail dont le dernier surtout persistera, avec quelques variations de forme, pendant toute la suite de l'âge de la pierre.

Différentes par l'industrie, la première et la deuxième époque des temps quaternaires se relient par le climat et par la faune, qui se maintiennent sensiblement les mêmes à la fin de l'une et au commencement de l'autre, mais ne tardent pas à changer; pendant la seconde, les grandes inondations de l'époque précédente prennent fin ; de froid et humide qu'il était, le climat devient peu à peu sec et très froid ; par suite, le creusement des vallées est arrêté, les cours d'eau secondaires perdent leur importance et tendent à disparaître ; la faune s'enrichit de nouvelles espèces, parmi lesquelles dominent celles des pays froids (2). Faune et climat ainsi modifiés resteront à peu près les mêmes jusqu'à la fin du Magdalénien.

Ainsi que je l'ai dit, la présence du renne devait apporter un nouvel et important élément à l'industrie humaine. Dès qu'il commença à devenir abondant, l'homme comprit tout le parti qu'il pouvait tirer des bois de cet animal. Moins difficile à travailler et moins cassante que le silex, la corne remplaça bien vite ce dernier, du moins en grande partie; les pointes en feuille de laurier, les flèches à cran, fragiles merveilles de travail et d'habileté, ne tardèrent pas à disparaître, la corne, puis l'os, d'abord façonnés à l'image des armes en pierre (3) prirent bientôt des formes nouvelles et se transformèrent en de nombreux instruments dont la variété témoigne d'un état de civilisation supérieur à celui de l'époque précédente.

Les aiguilles, les poinçons, les ciseaux, les lissoirs, les harpons suffiraient à distinguer des autres, l'industrie magda-

(1) Nos 640 à 729 et autres du Catalogue.

(2) Albert Gaudry. — Sur une mâchoire de phoque du Groenland, trouvée dans la grotte de Raymonden, commune de Chancelade (Dordogne). — Comptes-rendus de l'Académie des Sciences, t. CXI, séance du 25 août 1890.

(3) No 743, 1714 et 1756 du Catalogue.

lénienne (1) en lui donnant un aspect particulier ; mais elle présente, en outre, un caractère d'une portée capitale, qu'elle tire des manifestations artistiques qui, timides et rares à leur apparition, prennent ensuite un développement qui a lieu de surprendre.

Tout le monde connaît aujourd'hui ces gravures et sculptures sur les bois de renne, les os (2), les galets, auxquelles il faut ajouter les représentations animales, gravées ou peintes sur les parois des cavernes (3) ; ces œuvres parlent assez d'elles-mêmes. Mais, si bon nombre d'entre elles méritent d'être appréciées pour leur valeur artistique indéniable, elles sont surtout précieuses dans leur ensemble, car elles dénotent des goûts, des sentiments, des préoccupations d'un ordre élevé, qui impriment à l'homme magdalénien un cachet spécial et le placent bien au-dessus de ceux qui l'ont précédé et même de ceux qui l'ont suivi.

Bien plus, il n'est pas impossible que certains de ces dessins ne fussent pas de simples manifestations d'art ne relevant que du caprice de l'imagination, mais qu'ils aient eu une destination définie et s'ils ne constituaient pas, à proprement parler, une véritable écriture pictographique, ils en approchaient peut-être beaucoup (4). Rien ne s'oppose, je crois, à l'admission de cette hypothèse (5).

(1) N° 1423 à 2105.

(2) N^{os} 1566 à 1572, 1901 à 1905, 2102 à 2105 et autres du Catalogue.

(3) Grotte de la Mouthe, commune de Tayac (Dordogne), Emile Rivière, communications à l'Académie des sciences de juin et juillet 1895, août 1896, etc.

Grotte de Pair-non-Pair, commune de Marcamps (Gironde). F. Daleau, Bulletin de la Soc. arch. de Bordeaux 1896, p. 235 et suivantes.

Grottes de Combarelles et de Font-de-Gaume, commune de Tayac (Dordogne). Capitan et Breuil, Communication à l'Académie des sciences de septembre 1901 et suivantes.

Grotte de Marsoulas, Haute-Garonne.

Grotte d'Altamira, commune de Santanilla del Mar, province de Santander (Espagne), etc., etc.

(4) Philippe Berger, l'*Ecriture dans l'antiquité*, page 3.

(5) Les moyens employés par l'homme pour transmettre sa pensée ou conserver le souvenir de faits qui l'intéressaient ont parfois revêtu des formes très singulières et, sans aller jusqu'aux écritures idéographiques ou figuratives,

Tout porte à croire que l'homme chelléen ou moustérien n'enterrait pas ses morts ; au contraire, des sépultures solutréennes et magdaléniennes ont été découvertes et ont révélé des indices de rites funéraires (1). Les restes humains de ces époques se rapportent à plusieurs races ; ils présentent sans doute des caractères d'infériorité, mais ils démontrent aussi une organisation cérébrale parfois remarquable (2).

Vivant exclusivement du produit de sa chasse et de sa pêche, car étant nomade, il ne pouvait être agriculteur, et jusqu'à présent il n'est pas absolument certain qu'il ait réussi à domestiquer le cheval, le bœuf ou le renne ; habitant les cavernes et les abris sous roche, se couvrant uniquement de peaux et ne connaissant pas la poterie, l'homme magdalénien était presque un sauvage, mais le goût des arts et, plus encore, le respect des morts, en faisaient un demi-civilisé (3).

En quittant le quaternaire ancien pour le quaternaire récent ou période néolithique, nous entrons dans une phase toute

comme, par exemple, les « bois parlants » de l'Ile de Pâques, je rappellerai entre autres :

Les Quipus des anciens Péruviens, cordes avec combinaison de grosseur, de couleur et de nœuds, ayant chacun une signification différente ;

Les Wampums des Indiens de l'Amérique du Nord, colliers ou ceintures avec agencements de coquilles de couleurs variées ;

Les Bambous gravés des Canaques de la Nouvelle-Calédonie ;

Les Stick-message des Australiens et les lames de bambous à encoches des Khas de l'Indo-Chine ;

Les Récades du Dahomey, morceaux de calebasses découpés et chargés de signes formés de points triangulaires.

(1) Emile Cartailhac. *La France préhistorique,* pages 91 à 121.

(2) L. Testut. Recherches anthropologiques sur le squelette quaternaire de Chancelade (Dordogne). *Conclusions*, page 114.

(3) Ce qui n'empêche pas qu'on l'a accusé d'anthropophagie, peut-être non sans raison ; mais on sait qu'une culture morale et intellectuelle, même très élevée, n'exclut pas toujours des pratiques barbares et cruelles. Il suffit de citer les Indous et leurs « Sutty » sacrifices de femmes que la mort de leur mari condamnait purement et simplement à être brûlées vives sur un bûcher, coutume que les Anglais ont eu beaucoup de peine à faire disparaître.

nouvelle de l'âge de la pierre, phase qui eut une longue durée ; l'usage d'armes et d'outils de pierre s'est même continué sur quelques points jusque pendant les temps historiques, soit par nécessité, soit par tradition religieuse (1).

La fin du quaternaire fut marquée par un relèvement de la température, dû probablement au dessèchement de la mer saharienne, et qui amena la fonte des glaces magdaléniennes ; le S. O. de l'Europe se couvrit de riches végétations ; ce fut l'époque de la formation des tourbières.

Remplacée par un ensemble d'animaux dont quelques-uns se sont maintenus jusqu'à nos jours, la faune froide disparut ; des espèces qui la composaient, les unes s'éteignirent, quelques-unes se déplacèrent simplement en altitude, d'autres, enfin, émigrèrent. Parmi ces dernières, le renne, fuyant devant des étés trop chauds, remonta vers le Nord, à la recherche du climat froid qui lui convient, suivi dans son exode par l'homme, auquel il était devenu indispensable.

C'est à ce moment que de nouvelles races d'hommes, vraisemblablement originaires de l'Asie, commencèrent à visiter nos contrées et se trouvèrent en contact avec les derniers Magdaléniens non encore émigrés.

C'est l'industrie de ce début de l'époque néolithique qui a été appelée : Campignienne. Elle est caractérisée par la prédominance d'instruments en silex simplement taillés, non plus seulement en lames minces et suivant des formes rappelant les types archaïques, mais en prismes grossiers, pics, ciseaux, etc., très différents des magdaléniens et parmi lesquels se rencontrent quelques commencements de polissage ; son importance est bien moindre que celle de l'industrie robenhausienne qui en est la continuation et le développement, correspondant à l'occupation du pays tout entier par les hommes néolithiques.

(1) Bien entendu que je ne parle pas des peuplades sauvages d'Océanie ou d'Amérique, qui sont ou étaient récemment encore à l'âge de la pierre, car dans ce cas la remarque pourrait s'étendre jusqu'à nous, puisque les cordonniers se servent encore de lissoirs en os, les tanneurs emploient encore, dans certains pays, des « querces » en pierre, etc.

Ces nouveaux venus apportèrent avec eux un outillage spécial dont les éléments les plus caractéristiques étaient la hache polie et la flèche à pédoncule ou à ailerons. Comme les Magdaléniens, ils employèrent les os et les bois de cervidés, mais ils ne connurent, en fait d'ornementation, que les arrangements géométriques les plus simples ; tout au plus trouve-t-on sur les parois de quelques-unes de leurs sépultures, dolmens ou cavernes, des gravures en lignes ondulées, en forme d'U, de crosses, de haches, ou des figures humaines si grossières qu'elles sont à peine reconnaissables ; mais le sentiment, le goût du dessin et de la sculpture n'existaient guère chez eux et l'on a pu dire que l'époque néolithique et celle du bronze tout entières n'offrent pas un seul exemple de représentation d'un animal ou d'une plante.

Leur état de civilisation était cependant relativement élevé. Ils fabriquaient très bien la poterie (1), cultivaient plusieurs espèces de céréales, possédaient de nombreux troupeaux, tissaient des étoffes, pratiquaient la division du travail et avaient un commerce d'échanges très étendu.

C'est sur les plateaux et les pentes dont le sol leur parut bon à être cultivé que nous retrouvons leurs traces, les restes de leurs vases de terre, les haches ébauchées ou polies, les couteaux, grattoirs, bouts de flèches (2), etc., les polissoirs sur lesquels ils aiguisaient les haches (3), les meules et les molettes qui leur servaient à broyer les grains (4) ; quant aux ciseaux, lissoirs, aiguilles, harpons, en os ou en bois de cerf, les emmanchures de haches, les arcs, étoffes, filets, qui ne pouvaient se conserver à l'air libre, ils nous seraient restés inconnus si dans quelques contrées les hommes néolithiques n'avaient eu l'idée de creuser la roche tendre pour y établir des habitations dans lesquelles est restée une partie de leur mobilier et, dans d'autres,

(1) Grotte sépulcrale de Campniac, près Périgueux. Nos 3273 et suivants du Catalogue.

(2) Nos 2476 à 2586 et autres, nos 2687 à 2723, 2724 et suivants, 3166 à 3239.

(3) Nos 2684 85-86 du Catalogue.

(4) Nos 3558-59-60 du Catalogue.

de placer leurs cabanes sur des pilotis enfoncés dans le fond des lacs, dont la tourbe nous a conservé des documents aussi précieux que variés.

Ce sont eux qui ont élevé les monuments dits : mégalithiques « en grosses pierres » ; les dolmens, les allées couvertes, ces tombeaux de famille, ces ossuaires riches en mobilier funéraire et dont l'étude nous a révélé l'existence de plusieurs races différentes, des usages nouveaux, entre autres l'incinération des cadavres (1) et des pratiques singulières, telles que la trépanation chirurgicale sur le vivant et la trépanation probablement religieuse sur le mort.

Pendant la période néolithique apparaissent les premiers objets de métal. Importés de l'Orient, ils furent d'abord rares et précieux ; c'étaient surtout des objets de parure, perles de collier, bagues, anneaux, épingles de bronze, avec quelques bijoux d'or et des perles en calaïs, pierre précieuse dont l'origine est encore inconnue ; les dolmens et les stations lacustres nous montrent l'envahissement de la matière nouvelle, qui employée d'abord concurremment avec la pierre, finit par la supplanter à peu près complètement.

Les haches polies, pointes de flèches, couteaux de pierre disparurent devant des haches de bronze : haches à rebords, à talon, à ailerons et, plus tard, à douille (2), des flèches, des lances, des poignards, des épées ; les modestes ornements faits de coquilles et dents percées, les rondelles de pierre et d'os furent abandonnées pour des plaques, des épingles à tête ornée, des bracelets ; en même temps, furent employés des poinçons, des gouges, ciseaux, marteaux, burins, rasoirs, faucilles, etc., des poteries variées, des vases et chaudrons, des mors de chevaux, des boucles et pièces de harnais, garnitures

(1) Grotte de Campniac, près Périgueux.

(2) De Mortillet, Classification et chronologie des haches de bronze. Extrait des *Matériaux*, année 1880.

Evans, l'*Age du bronze*, pages 496 et suivantes.

Nos 6221 et suivants du Catalogue.

de chars, que nous ont livrés les trésors ou cachettes, les approvisionnements des fondeurs ambulants ou enfin les sépultures, ces dernières le plus souvent à incinération et placées sous des tumulus.

C'est toute l'importante civilisation celtique appelée à se transformer à son tour devant le fer, apporté par les multiples invasions de la période gauloise, à l'aurore des temps historiques.

3000 ans nous séparent du Celte qui, fondeur, pasteur ou guerrier, parcourait nos campagnes dont il se croyait sans doute le premier maître, ignorant, comme nous-mêmes l'ignorions il y a moins de cent ans, que bien des milliers d'années (1) avant lui, sur les bords de ces ruisseaux qui, autrefois, étaient des rivières, de ces rivières qui, jadis, furent des fleuves, passait, chargé des dépouilles d'un mammouth ou d'un rhinocéros, un sauvage demi-nu, n'ayant pour attaquer ou se défendre qu'un bâton et une pierre, mais portant au front cette auréole d'intelligence et de raison qui devaient en faire le maître du monde.

(3) 220 à 240,000 ans suivant de Mortillet. *Le Préhistorique*, 3e édition, pages 663-664.

CATALOGUE [1]

Pour n'être pas d'ordinaire des objets dignes d'une fastueuse galerie de l'art ancien, nos pierres n'en sont pas moins précieuses ; elles nous donneront une lumière de plus en plus vive sur ces humbles origines qui sont l'honneur de l'humanité.

E. CARTAILHAC,

Rapport sur la Palèoethnologie au Congrès International des Sciences anthropologiques. — 1878.

J'ai cru devoir placer en tête de nos collections, en raison de leur provenance, une série de silex taillés recueillis dans le département de la Somme et acquis, en 1887, par M. Michel Hardy, alors Conservateur du Musée, à la vente de la collection d'un antiquaire d'Abbeville : M. Oswald Dimpre.

Ces 47 pièces, dont quelques-unes proviennent de Moulin-Quignon, gisement devenu célèbre, présentent à peu près toutes les variétés de l'instrument qui semble avoir constitué presque seul l'outillage en pierre de l'homme quaternaire ancien.

Cependant, l'on ne peut s'empêcher d'être frappé de la perfection des formes, du fini du travail, de la plupart de ces outils, et l'on sent qu'ils ne peuvent représenter le début de l'industrie humaine. Nous verrons plus loin que des gisements de même nature ont donné des silex taillés beaucoup plus barbares, quelques-uns *à peine reconnaissables* et répondant mieux à l'idée que l'on se fait du premier outil de l'homme : la pierre tranchante, naturelle ou bien peu améliorée par un travail rudimentaire.

(1) Chaque fois que, pour la provenance, il ne sera pas donné d'indication contraire, la localité sera un chef-lieu de commune ou un lieu dit du département de la Dordogne.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
1 à 6	Moulin-Quignon *près Abbeville* (*Somme*).	Chelléo-Moustérien.	6 instruments en silex, dits haches ou coups-de-poing. Les numéros 2 et 3, les seuls qui aient conservé une partie de la croûte du bloc primitif sont moins bien taillés et ont un caractère plus barbare que les autres. Le numéro 4 est d'une forme toute exceptionnelle.
7 à 16	Champ-de-Mars *Abbeville* (*Somme*).	Id.	10 instruments du même genre que les précédents. Les formes, quoique variées, ne s'écartent guère cependant du type dit : en amande, sauf le numéro 8 qui est terminé à la base par un talon très épais et dont l'extrémité opposée est nettement arrondie ; le numéro 12 est aussi plus étroit et plus allongé. Les numéros 7, 8, 10 et 16 diffèrent des autres par leur couleur et leur vernis ; ils proviennent d'une couche différente.
17	Porte-du-Bois *Abbeville* (*Somme*).	Id.	Instrument de forme ovale, presque pointu à chaque extrémité, forme assez rare.
18	Id.	Id.	Autre instrument du type en amande, mais court. Celui-ci est tors, c'est-à-dire que les deux arêtes latérales ne sont pas dans le même plan. Cette disposition assez fréquente, paraît être intentionnelle.
19 et 20	Saint-Gilles *Abbeville* (*Somme*).	Id.	2 instruments amygdaloïdes dont les dimensions s'écartent un peu de la moyenne, l'un en moins, l'autre en plus. L'extrémité étroite du grand était primitivement plus aiguë, elle a été ébréchée anciennement.
21	Côte de la Justice *Abbeville* (*Somme*).	Id.	Gros éclat, ayant d'un côté la face d'éclatement avec son conchoïde de percussion et, de l'autre, des retailles à grande surface. Les arêtes ont des traces d'usure. — Ces éclats sont plus rares dans les alluvions

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			quaternaires que les coups-de-poing. Quelques-uns étroits et allongés ont servi de couteaux. D'après M. de Mortillet, ces outils manqueraient complètement dans les couches les plus anciennes.
22	Saint-Roch-les-Amiens (*Somme*).	Chelléo-Moustérien.	Très beau spécimen amygdaloïde aplati, taillé très régulièrement sur les deux faces et finement retouché sur presque tout le pourtour. La pointe, quoique n'étant pas aiguë n'a cependant pas été cassée, elle a été taillée intentionnellement en tranchet ou ciseau, disposition assez fréquente.
23	Ballastière de Mautort, *près Abbeville* (*Somme*).	Id.	Instrument d'une forme peu commune, remarquablement taillé sur les deux faces et sur les bords. La base, épaisse, a conservé une partie de la croûte naturelle, ce qui devait faciliter beaucoup la préhension. La pointe est particulièrement soignée.
24	Sablière de Menchecourt *près Abbeville* (*Somme*).	Id.	Petit instrument en silex, à pointe fine, base épaisse avec croûte, faces gauches quoique bien retouchées. Dans son ensemble, il se rapproche un peu du spécimen numéro 3.
25	Id.	Id.	Fragment d'un instrument qui devait être des plus beaux. Cassé anciennement.
26	Id.	Id.	Coup-de-poing à côtés rectilignes, à pointe aiguë, à faces également bombées, terminées par une base forte et encore munie de sa croûte. Spécimen exceptionnellement beau, d'une forme rare et parfaitement conservé.
27 et 28	Champs des environs d'Abbeville (*Somme*).	Id.	2 instruments semblables à quelques-uns des précédents, recueillis dans les champs et par conséquent un peu roulés.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			Ce n'est que par comparaison avec des types dont l'âge est nettement fixé par le gisement qu'il est possible de classer les silex taillés trouvés à la surface du sol, toutes les industries pouvant, dans ce dernier cas, être mélangées.
29 à 47	Alluvions quaternaires de la Somme.	Chelléo-Moustérien.	19 instruments en silex de formes variées mais s'éloignant peu de l'amande. Les numéros 31, 32 et 47 sont les seuls dont la base forme talon ; le dernier présente même sur un côté une surface plate assez grande qui semble avoir été ménagée pour appuyer solidement la main. Le numéro 39 est d'une taille réduite au-dessous de l'ordinaire. Il s'en trouve cependant de plus petits encore.
48	»	»	48 à 51b. — 5 pièces destinées à donner la théorie de la taille du silex.
49	Combe-Capelle *commune de St-Avit-Sénieur* (1)	»	Quand on frappe un coup vigoureux, perpendiculairement à une facette d'un rognon de silex, le coup se répercute dans la masse en suivant les génératrices d'un cône à peu près régulier, toute la matière intermédiaire entre la surface de ce cône et l'extérieur du rognon éclate en menus morceaux et la partie inférieure du rognon reste seule surmontée du cône de percussion. C'est ce que montre le numéro 48.
50	Grand-Mons *commune de St-Germain* (1).	»	
51 a	Laugerie-Haute, *commune des Eyzies* (1).	»	L'instrument qui servait de marteau pour détacher les éclats était tout simplement un petit bloc de silex ou d'autre roche dure, ou un caillou roulé, numéro 49. Ce percuteur porte la trace des nombreux chocs qui ont étoilé une partie de sa surface.
51 b	Id.	»	Quand le coup est porté sur un rognon de silex à un point voisin de la surface

(1) Chaque fois que, pour la provenance, il ne sera pas donné d'indication contraire, la localité sera un chef-lieu de commune ou un lieu dit du département de la Dordogne.

N^os d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			extérieure, il se détache un éclat plus ou moins large et long, suivant la disposition et la forme du rognon. Cet éclat emporte avec lui une partie du cône ou conchoïde de percussion, dont le sommet est exactement au point de frappe. Le numéro 50 est un racloir fait d'un bel éclat retaillé à la surface opposée de l'arête qui a gardé sa courbure règulière. Le numéro 51 *a* est un rognon de silex, un nucleus duquel ont été détachées, dans le sens de la longueur, une série de lames du même genre que la voisine, numéro 51 *b*. Cette dernière porte, à la base, le conchoïde de percussion, faible en raison du peu d'épaisseur de la lame, le nucleus montre ce même conchoïde en creux, au point de départ des lames qui en ont été détachées.
52 à 60	Sablière de Rodas *près Trélissac.*	Chelléen.	9 instruments en silex, recueillis dans la couche inférieure de la sablière de Rodas. Ils ont été entraînés du haut de la vallée et sont, par conséquent, roulés et usés ; il est cependant aisé de voir qu'ils n'ont jamais été taillés avec le même soin que ceux de la Somme et, à part le numéro 54, c'est à peine si l'on peut retrouver ici la forme dominante de ces derniers. Le numéro 57, entre autres, s'en écarte complètement et la série, dans son ensemble, donne bien l'impression de l'outil primitif : le caillou utilisé presque à l'état naturel. J'ai relevé en 1887 une coupe de la sablière de Rodas ; elle avait alors 10^m de puissance en y comprenant la couche de cailloux roulés du fond. Dans une partie, se trouvait un lit qui a donné des restes de l'Eléphas primigénius. (Détermination de M. Edouard Harlé.)

N^os d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
61 à 64	Ballastière de la Croix-du-Duc, *à Périgueux.*	Chelléo-Moustérien.	4 instruments en silex, à base épaisse, avec croûte ; le numéro 62 est particulièrement remarquable, il est aussi soigné que le numéro 16, auquel il ressemble, du reste, beaucoup. C'est le plus parfait qui ait été trouvé dans ce gisement.
65 à 71	Id.	Id.	7 lames de silex, dont 4 sont sans aucune retouche, et sont des éclats de taille qui ne paraissent pas avoir été utilisés ; les numéros 68, 69 et 70, portent, au contraire, des traces d'usage et présentent assez bien le caractère des outils moustériens : pointes et racloirs.
72	Id.	Id.	Petit bloc de silex retaillé en dessus seulement, la face inférieure conservant le conchoïde de percussion ; c'est presque un racloir moustérien. La présence de ces éclats et racloirs permet de considérer ce gisement comme moins ancien que celui de Rodas ; le mode de formation de ces dépôts diffère également et justifie les conclusions tirées de la différence d'industrie.
73	Les Commeymies, *commune de Périgueux.*	Id.	Coup-de-poing presque rond, épais et avec croûte à la base ; celle-ci porte sur un côté l'échancrure naturelle qui se rencontre assez communément ; don de M. Dieudé, ancien concierge du Musée.
74	Branle, *commune de Cours-de-Pile.*	Chelléen.	Enorme instrument en silex roux, de forme amydaloïde allongée, taillé à grands éclats et retouché ensuite ; il a 0^m 30 de long et pèse 1,750 grammes. Evidemment une pierre de cette dimension ne pouvait être employée comme coup-de-poing. On remarque dans la partie la plus large, et sur une certaine longueur, que les arêtes

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			latérales portent des traces de chocs nombreux et peu violents, puisqu'ils n'ont enlevé que de tous petits éclats ; dans cette partie, les arêtes ont complètement perdu leur tranchant. Faut-il en conclure que l'instrument était emmanché par le milieu ou cette usure provient-elle de l'emploi de l'instrument à la manière d'un couperet ?
75	Lalinde.	Chelléen.	Instrument ovale, allongé, taillé à grands coups et retouché ensuite sur les bords, très épais vers le milieu ; d'ordinaire la plus grande épaisseur se trouve à la base, lorsque celle-ci forme talon, ou vers le tiers inférieur lorsque le pourtour de la pièce est aminci.
76 et 77	Issigeac.	Id.	2 instruments en silex, dont le premier a une pointe nettement accusée et assez bien retouchée ; le second est plus ovalaire. Comme le numéro 75, ces deux outils sont plus épais vers le milieu qu'à la base.
78	St-Aubin-de-Lanquais.	Id.	78 à 80. — 3 coups de poing de formes très irrégulières, une des arêtes latérales étant presque droite, l'autre fortement courbe ; le premier est assez bien retouché partout, les deux autres sont plus grossiers, sauf vers la pointe, mais l'autre extrémité est très mal faite.
79	Troche, *commune de Creysse.*	Id.	
80	Tourondel, *commune de St-Sauveur-de-Bergerac.*	Id.	
81 à 83	Les Bertranoux, *commune de Creysse.*	Id.	81 à 89. — 9 instruments chelléens en silex de formes et de dimensions variées. Les numéros 81 et 84 sont à base très épaisse avec méplat ménagé sur un côté. Le numéro 86, remarquable par sa dimension, la finesse de sa pointe et sa conservation, porte de chaque côté de la poignée une face naturelle du bloc primitif et dessus un reste de croûte ; il est relativement mince et
84	Le Désert, *commune de Lamonzie-Montastruc.*	Id.	
85 et 86	Mouleydier.	Id.	

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
87	Corbiac, *commune de Lembras.*	Chelléen.	effilé. Le numéro 87, également bien conservé et aussi très soigné, est à extrémité mince et arrondie, à base épaisse et presque droite. Le silex est de couleurs variées, ce qui ajoute à la beauté de la pièce.
88	Refresne, *commune de St-Sauveur-de-Bergerac.*	Id.	
89	Pécharmant, *commune de Bergerac.*	Id.	
90	Id.	Id.	90 à 95. — 6 objets en silex, sortes de *disques* épais et taillés à grands éclats sur les deux faces avec quelques retouches sur les bords. Ces *disques* se rencontrent surtout dans les stations de l'époque moustérienne, où ils ne sont pas rares, au contraire on ne les trouve pas dans les alluvions anciennes. Bien qu'ils soient taillés intentionnellement on ne sait trop quel usage leur attribuer; on en a fait des *pierres de jet;* mais cela est très contestable, du moins pour les grandes.
91	La Renaudie, *commune de Lembras.*	Id.	
92	Id.	Id.	
93	Rivelle, *commune de Bergerac.*	Id.	
94	Refresne, *commune de St-Sauveur-de-Bergerac.*	Id.	
95	Id.	Id.	
96	St-Aubin-de-Lanquais.	Id.	96 à 146. — 51 instruments recueillis à la surface du sol dans diverses localités de la Dordogne. La plupart sont en silex ordinaire de la craie, de couleurs variées. Le numro 120 est en silex calcédonieux, assez commun dans le Midi du département; les numéros 123, 125, 127, 128 sont en silex meulier ou d'eau douce.
97 à 100	Bertranoux, *commune de Creysse.*	Id.	
101 à 103	Pécharmant, *commune de Bergerac.*	Id.	
104 à 107	Nojals.	Id.	Quoique rappelant les types de la Somme, ces instruments sont, dans leur ensemble, plus petits, plus légers de forme, et souvent plus finement retaillés, c'est ce qui les éloigne du chelléen pour les rapprocher du moustérien; les numéros 99, 100, 104, 124, 136 à 140, 145 et 146, de dimensions très réduites, sont semblables à ceux qu'a donnés la station même du Moustier. Quant
108	Troche, *commune de Creysse.*	Id.	
109	St-Germain-du-Salembre.	Id.	

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
110	Mussidan.	Chelléen.	aux numéros 141 à 144, de forme triangulaire, ils appartiennent à un type qui ne se rencontre jamais dans les alluvions et qui est rare partout ailleurs.
111	Tiregan, *commune de Creysse.*	Id.	
112	Refresne, *commune de St-Sauveur de Bergerac.*	Chelléo-moustérien.	S'il est aisé de distinguer assez nettement les produits extrêmes des deux industries chelléenne et chelléo-moustérienne, les séries précédentes montrent que la transition de l'une à l'autre s'est opérée graduellement par l'amélioration des formes premières, c'est l'acheminement vers le dédoublement de l'outil unique primitif.
113	Id.	Id.	
114	Saint-Cyprien.	Id.	
115	Le Bignac, *commune de St-Aubin-de-L.*	Id.	
116	Sigoulès.	Id.	L'instrument portant le numéro 109 a été donné par M. le docteur Ladevi-Roche.
117	Grand-Mons, *commune de St Germain-et-M.*	Id.	
118	Monferrand.	Id.	
119	La Combe de Faux, *commune de Lalinde.*	Id.	
120	Born-de-Champs	Id.	
121	Grandjean, *commune de Creysse.*	Id.	
122	Bos-du-Pic, *commune de Saint-Apre.*	Id.	
123 à 126	Eymet.	Id.	
127	Saint-Sulpice-de-Lalinde.	Id.	
128 à 132	Sainte-Eulalie-d'Eymet.	Id.	
133	Grotte de Bayac.	Id.	
134	Saint-Amand-d'Eymet, *commune de Ste-Eulalie.*	Id.	

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
135	Pelète, *commune de Creysse.*	Chelléo-moustérien.	»
136	Couze.	Id.	
137	Les Vignes, *commune de Mensignac.*	Id.	
138	Beaulieu, *commune d'Annesse-et-Beaulieu*	Id.	
139	Grand-Mons, *commune de St-Germain-et-Mons.*	Id.	
140	Mauzac.	Id.	
141	St-Cernin-de-l'Herm.	Id.	
142	Cours-de-Pile.	Id.	
143	La Borde, *commune de Creysse.*	Id.	
144	Rouffignac-de-Montignac.	Id.	
145	Jarripigier, *commune de Thenon.*	Id.	
146	Rouffignac-de-Montignac.	Id.	
147	Auzolles (*Lot-et-Garonne*).	Chelléen.	Grand coup-de-poing amygdaloïde, en silex brun, de forme très régulière, quoique taillé à grands éclats et peu retouché. Pour le côté de dessous on a utilisé une grande surface du bloc primitif.
148	Bournel (*Lot-et-Garonne*).	Id.	Instrument ovale en silex rouge assez grossier.
149	Cardenal (*Lot-et-Garonne*),	Chelléo-moustérien.	Très beau coup-de-poing triangulaire en silex meulier, blanc rosé.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
150	Envals (*Lot-et-Garonne*).	Chelléo-moustérien.	Coup-de-poing taillé dans un rognon de silex dont une partie a été conservée pour faire la poignée.
151	Saint-Étienne (*Lot-et-Garonne*).	Id.	Coup-de-poing en forme de dent de squale, pointe effilée et base épaisse avec croûte. Le gisement dans lequel a été trouvé cet instrument n'est pas connu. Il se rapproche beaucoup de ceux portant les numéros 26 (Somme) et 62 (Dordogne).
152 à 155	Dévillac (*Lot-et-Garonne*).	Id.	4 instruments, dont l'un (numéro 153) s'éloigne un peu de l'ordinaire par sa base droite et aplatie ; il a conservé une forte portion de la croûte primitive. Le numéro 152 est en silex meulier, marbré et assez curieux.
156	*Lot-et-Garonne.* (Sans autre indication de provenance.)	Id.	Petit instrument presque ovale, assez fortement bombé, en silex mi-partie roux clair et brun.
157	Id.	Id.	Même type que le précédent, mais plus grand et un peu plus aplati. La face inférieure est taillée à grands éclats et peu retouchée. Le silex blanc veiné est à peu près de la même nature que celui du numéro 159. Peut-être la provenance est-elle la même.
158 à 175	Provenance inconnue, mais probablement des environs de Périgueux. (Ancienne collection de Mourcin.)	Id.	18 instruments en silex, dont les deux premiers se rapprochent du type chelléen. Quelques-uns sont assez bons, en particulier le numéro 171 et les deux derniers, 174 et 175, du type triangulaire. On ne peut trop regretter que M. de Mourcin n'ait pas indiqué la provenance des nombreux silex taillés recueillis par lui, à une époque où personne ne songeait à s'en occuper, ce qui leur enlève à peu près tout intérêt.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
176	Algérie.	»	Moulage d'un instrument du type chelléen, en calcaire ferrugineux et argileux, trouvé le 5 octobre 1889 à 2 kilomètres au N. E. de Batna, en faisant un abri pour les marqueurs, au pied de la colonne qui sert de butte pour le tir à la cible. Cette pièce reposait sur le sol ancien et était recouverte par 1m 50 de terre végétale et de débris de roche, provenant de la dénudation de la colline. Ce moulage a été donné par le général de division Savin de Larclause, auquel appartenait l'original. Le fait de la découverte, dans diverses parties du globe, d'instruments en pierre dont les formes correspondent souvent d'une manière exacte aux divers types de silex taillés et polis du N. O. de l'Europe, est très curieux à constater, mais si ces découvertes prouvent que, placé dans des milieux identiques, ayant les mêmes besoins, l'homme a été partout amené à y satisfaire de la même manière, on ne saurait en conclure que les phases de son développement ont été partout les mêmes et se sont succédé dans le même temps et dans le même ordre que chez l'homme de nos contrées.
177	Inconnue. (Environs de Bergerac?)	Chelléo-moustérien.	177 à 183. — 7 instruments en silex de la fin de l'époque de transition; quoique rappelant la forme chelléenne, ils ne sont retaillés à peu près que sur une seule face, l'autre étant à peine ou même pas retouchée; ce dernier caractère les rapproche du moustérien.
178	Monferrand.	Id.	
179	Eymet.	Id.	
180	Bertranoux, *commune de Creysse.*	Id.	
181	Rivelle, *commune de Bergerac.*	Id.	
182	Monferrand.	Id.	
183	Troche, *commune de Creysse.*	Id.	

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
184	Jarripigier, *commune de Thenon.*	Moustérien.	184 à 186. — 3 pointes; éclats retaillés sur une face seulement et sur les bords, l'un des deux types caractéristiques de l'époque moustérienne pure. Le numéro 185 a été brisé à l'extrémité, qui devait être aiguë quoique dans son ensemble la pièce soit plus épaisse que d'ordinaire.
185	Grateloup, *commune de St-Sauveur-de-Bergerac.*	Id.	
186	Rouffignac-de-Montignac.	Id.	
187	Malbernat, *commune de Creysse.*	Id.	Instrument à deux fins, tout à la fois *pointe* et *racloir,* la face inférieure est sans retouches.
188 à 210	Combe-Capelle, *commune de St-Avit-Sénieur.*	Id.	23 instruments en silex, hachettes ou coups-de-poing, recueillis en place, dans une *station* de l'époque de transition du Chelléen au Moustérien. C'est vers la fin de cette période que l'homme commença à rechercher les grottes ou les abris lui permettant de se garantir du froid, qui devenait plus sensible que précédemment, et de l'humidité croissante. A partir de ce moment l'habitation en plein air et sur les plateaux, qui jusqu'ici avait été la règle, devient l'exception. Dès lors, au lieu de pièces éparses recueillies dans les alluvions ou à la surface du sol, sans relation entre elles, et le plus souvent déplacées et transportées par les eaux, on retrouve des agglomérations de silex taillés : instruments ou rejets de taille, d'ossements d'animaux, plus ou moins brisés et brûlés : déchets de cuisine, le tout mélangé de cendres de charbon et de débris de matières animales. Ce sont ces agglomérations que l'on a désignées sous le nom de *foyers,* la réunion de plusieurs foyers constitue une *station.*

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
211 à 224	Combe-Capelle, *commune de St-Avit-Sénieur.*	Chelléo-moustérien.	14 instruments du même type que les précédents, mais plus petits. La grotte du Moustier a donné un certain nombre de pièces semblables, quoique proportionnellement en moins grand nombre.
225 à 235	Id.	Id.	11 instruments retaillés sur les deux faces, mais dont la forme s'éloigne des précédents pour se rapprocher du racloir. Ce n'est pas encore le véritable racloir moustérien, mais ce n'est plus la hachette tranchante et pointue.
236 à 252	Id.	Id.	17 silex taillés dont la plupart sont de véritables *pointes* : un éclat sans retouches sur sa face d'éclatement et retaillé sur les deux arêtes et aussi sur l'autre face, de façon à être rendu aigu. Le numéro 238 a l'aspect d'une hachette retouchée sur tout le pourtour, mais la face inférieure est à peu près naturelle; forme de passage.
253 à 271	Id.	Id.	19 silex taillés dérivant, comme les précédents, de l'instrument chelléen, mais dans un sens différent. C'est le passage au racloir, dont quelques-uns, numéros 254, 263, 267, sont conformes au type : un éclat sans retouches à la face inférieure et présentant une arête plus ou moins courbe qui seule est retouchée; on voit aussi apparaître le *grattoir*, éclat un peu allongé, retouché en rond à une extrémité, numéros 259 et 269, et aussi, mais très exceptionnellement, le grattoir court et épais, numéro 271, très commun dans le solutréen.
272	Id.	Id.	Fragment d'une lame bien retaillée sur ses deux arêtes. Ces lames nombreuses aux époques suivantes se rencontrent quelquefois dans le moustérien, mais elles n'y sont jamais communes.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
273	Combe-Capelle, *commune de St-Avit-Sénieur.*	Chelléo-moustérien.	2 boules, l'une, numéro 273, en schiste micacé et l'autre en calcaire. Ces pierres, dont la station de Combe-Capelle a donné un certain nombre, ont été certainement arrondies intentionnellement ; quelques-unes, en pierre dure, ont pu servir de marteau ou percuteur, mais celles en pierre tendre devaient avoir une destination toute différente. On les considère, soit comme des pierres de fronde, soit comme des armes analogues aux bolas des Patagons : trois boules de pierre enveloppées de cuir et attachées à l'extrémité de trois lanières d'environ 1 mètre à 1m50, réunies ensemble et qu'on lance dans les jambes des chevaux ou des bœufs sauvages pour les immobiliser et les saisir.
274	Id.	Id.	
275 à 279	Le Moustier, *commune de Peyzac-de-Montignac.*	Moustérien.	5 instruments en silex, dernière réminiscence du type chelléen, modifié comme finesse de taille et dimension. L'un de ces instruments, le numéro 279, est presque une véritable pointe, car si la face supérieure est retouchée partout, l'autre ne présente que la surface d'éclatement.
280 et 281	Id.	Id.	2 pointes choisies parmi les plus typiques de ce genre d'outils. La première présente sa face retouchée (peut-être un peu plus que d'ordinaire), l'autre montre la face d'éclatement avec le conchoïde de percussion.
282 à 295	Id.	Id.	14 pointes de formes variées, les unes allongées, les autres courtes et larges, etc., mais se rapportant toutes au type donné par les deux numéros précédents. L'une, le numéro 293, est arrondie en grattoir à son extrémité ; deux autres, numéros 294 et

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			295, se rapprochent du racloir, n'étant retaillées que sur une seule de leurs arêtes latérales. Il est aisé de comprendre que si, dans l'ensemble, la pointe, le racloir, la hachette sont parfaitement caractérisés, il doit cependant se rencontrer d'assez nombreuses formes de passages et des instruments qu'il est difficile de ranger dans l'une de ces catégories plutôt que dans une autre.
296 et 297	Le Moustier, *commune de Payzac-de-Montignac.*	Moustérien.	2 racloirs présentés l'un par sa face retouchée, l'autre par celle d'éclatement. Ces deux pièces suffisent à bien montrer ce qu'est le racloir moustérien. L'outil était empoigné à pleines mains par la partie dorsale, l'arête retaillée en dehors.
298 à 324	Id.	Id.	27 racloirs de formes différentes, mais dans lesquelles on retrouve le type que montrent les deux numéros précédents. Quelques-uns : 305, 318, 324, s'en éloignent un peu, mais sont néanmoins bien reconnaissables. Le numéro 311 ressemble assez à une pointe ; c'est encore une forme de passage.
325 et 326	Id.	Id.	2 instruments retouchés sur les deux faces ; intermédiaires entre la hachette et le racloir.
327 à 334	Id.	Id.	8 lames ou éclats, dont quelques-uns sont assez fortement retaillés sur leurs arêtes latérales ; quoiqu'ils aient pu servir de racloir, ce sont en réalité de véritables couteaux. Ces lames ne sont pas nombreuses dans le Moustérien, ce n'est que plus tard qu'elles deviennent très abondantes. Cette série d'objets de la grotte du Moustier a été donnée presque toute entière par M. Reverdit, ancien garde magasin des tabacs.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
335 à 337	Roquepine *commune de Ste-Radegonde*	Moustérien.	1 pointe et 2 racloirs, dont l'un, numéro 337, est en silex calcédonieux, roche très commune sur certains points du Bergeracois.
338 à 341	Environs d'Eymet.	Id.	3 petites hachettes assez grossières et une pointe assez bonne, mais brisée à son extrémité aiguë. Les numéros 338 et 339 sont en silex calcédonieux.
342 et 343	Montaut, *commune d'Issigeac.*	Id.	2 pointes bien retouchées. La première est exceptionnellement épaisse et la seconde plus allongée qu'à l'ordinaire.
344 à 346	Monferrand.	Id.	2 petites hachettes retaillées sur les deux faces et un instrument exactement du même genre que le numéro 279, forme ovale, face supérieure retouchée, face inférieure lisse.
347	Sainte-Eulalie-d'Eymet.	Id.	Très belle pointe en silex meulier blanc.
348	Malbernat, *commune de Creysse.*	Id.	Petit instrument fait d'un éclat assez mince, retouché sur les deux faces.
349 et 350	Id.	Id.	2 éclats — couteaux — sans aucune retouche. C'est parce que l'ensemble des silex taillés provenant de Malbernat est moustérien, que ces deux éclats ont été rattachés à cette époque ; rien ne les caractérise et ils pourraient tout aussi bien être néolithiques.
351 à 353	Bertranoux, *commune de Creysse.*	Id.	Pointe en silex meulier jaune, bien retaillée, mais peu aiguë. Instrument semblable aux numéros 279 et 346. Pointe retouchée sur toute la surface dorsale. Eclat sans retouches — couteau.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
354 à 356	Environs d'Eymet.	Moustérien.	3 pointes, sans caractère particulier.
357	Mérigaude, *commune de Verdon.*	Id.	Instrument ovale, très grossier, retaillé sur les deux faces, serait plutôt chelléo-moustérien.
358	Id.	Id.	Sorte de grand racloir épais, mal taillé, mais retouché en dessous à grands coups.
359	Id.	Id.	Simple éclat — couteau.
360	Rouquette.	Id.	Forte pointe en silex roux, qui a pu également être utilisée comme racloir.
361	Les Gilets, *près Bergerac.*	Id.	Très beau racloir, en silex veiné ; le dos a conservé la croûte du rognon primitif.
362	Villamblard.	Id.	Lame retouchée sur les deux arêtes et terminée par un biseau tranchant — sorte de racloir.
363	La Renaudie, *commune de Lembras.*	Id.	Pointe en silex ou jaspe ferrugineux couleur lie de vin.
364	Gantou, *commune de Saint-Julien-de-Crempse.*	Id.	Pointe.
365	Réclussou, *commune de Cours-de-Pile.*	Id.	Racloir.
366	Tiregan, *commune de Creysse.*	Id.	Lame en forme de pointe, non retouchée.
367 à 373	La Nauve, *commune de Creysse.*	Id.	7 instruments moustériens, pointes et racloirs. La seule pièce douteuse serait le numéro 373 qui se rapproche de certaines formes néolithiques. La station de La Nauve a d'ailleurs donné des silex taillés des deux époques.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
374 et 375	Monferrand.	Moustérien.	Petite hachette et grand éclat en forme de pointe mais sans retouches.
376 à 379	Rivelle, *commune de Bergerac.*	Id.	376 à 384. — 9 instruments moustériens, pointes, éclats et racloirs. Plusieurs éclats n'ont pas été retaillés, et ne portent presque pas de traces d'usage. (Nos 381-382-383.)
380 à 384	Refresne, *commune de St-Sauveur-de-Bergerac.*	Id.	
385	Pécharmant, *commune de Bergerac.*	Id.	Très grand éclat sans retouches; pourrait tout aussi bien être néolithique.
386 et 387	Id.	Id.	2 éclats avec retailles sur les côtés. Pointes ou racloirs.
388	Id.	Id.	Très belle lame de silex calcédonieux blanc-bleuté, finement retouchée en racloir sur ses deux arêtes latérales.
389 à 396	Id.	Id. ?	8 instruments en silex brun, d'un type tout spécial, trouvés dans un champ nouvellement mis en culture (janvier 1891), où d'autres outils semblables ont été recueillis plus tard. La grotte de Raymonden a donné plusieurs racloirs de type voisin associés à des pointes et à d'autres racloirs de forme ordinaire.
397	Colombier, *commune d'Issigeac ?*	Id.	397 à 409. — 13 instruments moustériens, éclats, pointes ou racloirs. Le numéro 398, resté longtemps dans l'eau, est en partie recouvert d'un dépôt calcaire. Il est probablement moustérien, mais pourrait être d'autre époque.
398	Ruisseau des Fontaines, à Piles *commune de Cours-de-Piles.*	Id.	
399	La Micalie, *commune de Faux.*	Id.	
400	Tourondel, *commune de St-Sauveur de Bergerac.*	Id.	

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
401	Monsaguel.	Moustérien.	»
402	Saint-Aubin-de-Lanquais.	Id.	
403	Saint-Capraise-de-Lalinde.	Id.	
404 à 407	Environs de Bergerac.	Id.	
408	La Balutie, *commune de Montignac.*	Id.	
409	Le Moustier. *commune de Peyzac.*	Id.	
410 à 438	Grotte du Placard, *commune de Rochebertier (Charente).*	Id.	29 instruments, 10 pointes et 19 racloirs dont presque aucun ne s'éloigne du type classique et dont la plupart sont très finement retaillés. La roche est le silex, avec quelques calcédoines décomposées (nos 419-420).
439 à 445	La Quina, *commune de Gardes (Charente).*	Id.	7 instruments moustériens bien caractérisés. Les numéros 439 et 442, racloirs, et numéro 444, pointe, sont surtout à remarquer. — Don de M. Chauvet.
446 à 457	Baillard *(Lot-et-Garonne)*	Id.	446 à 476. — 31 instruments moustériens en silex, ne présentant aucune particularité importante à signaler. Cependant les racloirs numéros 468 et 470 sont assez curieux, ce dernier surtout, à cause de son épaisseur ; les pointes numéros 452, 453, 455, 457 sont exceptionnellement petites ; celle qui porte le numéro 476 et dont la provenance exacte est inconnue, est au contraire remarquablement grande et intéressante par sa forme allongée peu ordinaire.
458 à 465	Devillac *(Lot-et-Garonne)*	Id.	
466 à 469	Grotte Ratis *(Lot-et-Garonne)*	Id.	
470 et 471	Cardenal *(Lot-et-Garonne)*	Id.	
472	Estrade *(Lot-et-Garonne)*	Id.	
473	Pech-Pointu *(Lot-et-Garonne)*	Id.	

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
474	Envals *(Lot-et-Garonne)*	Moustérien.	»
475	St-Étienne *(Lot-et-Garonne)*	Id.	
476	*Lot-et-Garonne ?*	Id.	
477 à 484	Inconnue.	Id.	8 instruments, dont 7 en silex et un (479) en jaspe jaune provenant de la collection de Mourcin. Le numéro 480 est une magnifique pointe recueillie à la surface du sol, ainsi que le prouvent quelques traces de rouille. Elle ressemble beaucoup à certaines pièces du Moustier et pourrait provenir des environs de cette caverne.
485 à 488	La Massonnie, *commune de Condat sur-Vézère*	Solutréen.	4 grattoirs en silex. — Le grattoir est un instrument fait le plus ordinairement d'une lame arrondie à une de ses extrémités, par une série de retouches disposées en arc de cercle, l'autre bout de la lame restant brut ou étant retaillé en perçoir, burin, etc. Quelquefois les deux extrémités de la lame sont arrondies pareillement ; on a alors un grattoir double. Le grattoir apparaît dans le moustérien, mais il y est rare (nos 259 et 269). Il se développe dans le solutréen et y devient très abondant, ainsi que dans le magdalénien. Avec cette station, nous entrons dans une époque nouvelle et il suffit d'un coup-d'œil pour saisir la différence qui existe entre les outillages moustérien et solutréen. Les types caractéristiques de cette dernière industrie : la pointe de lance en feuille de laurier et la flèche à cran manquent cependant ici, mais on y trouve le grattoir, le burin, les lames ayant servi de couteau, la rape ou lime, etc.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			La transition entre le moustérien et le solutréen est jusqu'ici à peu près inconnue; on rencontre bien dans le premier quelques grattoirs et de rares pointes retouchées sur les deux faces, de même que dans le second on trouve des réminiscences du premier, notamment des petites pointes de lance, ayant conservé leur face d'éclatement presque sans retouches; mais ces formes sont plutôt accidentelles et le passage progressif du moustérien au solutréen n'a pas été constaté comme l'a été celui du chelléen au moustérien ou celui de solutréen au magdalénien. L'absence complète d'os travaillés dans l'une et leur apparition dans l'autre différencient encore les deux industries. Les objets venant de la Massonnie ont été presque tous donnés par M. Reverdit.
489 à 492	La Massonnie, *commune de Condat-sur-Vézère*	Solutréen.	4 lames, dont une très petite, retaillées à une extrémité d'une façon spéciale. On a enlevé *en épaisseur* deux éclats, l'un à droite, l'autre à gauche, de telle façon que la lame se trouve terminée par une arête verticale, quelquefois retouchée pour achever de lui donner sa forme. Cet instrument est ce que l'on a désigné sous le nom de « burin »; les plus gros ont pu servir à faire éclater les os longs dont on voulait extraire la moëlle, les plus délicats ont dû être employés au travail des os ou des bois de renne. Le numéro 491 est à deux fins : burin-grattoir.
493 à 512	Id.	Id.	20 lames sans caractère particulier. Les unes avec des retouches, les autres sans. Le numéro 493 est un fort burin; le numéro 497 un grattoir gros et court qui

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			rappelle le racloir moustérien ; le numéro 501 est terminé à une extrémité en un grattoir minuscule, etc. La plupart de ces éclats tranchants ont surtout servi de couteau.
513	La Massonnie, *commune de Condat-sur-Vézère*	Solutréen.	Nucléus. — Petit bloc de silex sur lequel on a enlevé trois ou quatre lames dans le genre de celles qui portent les numéros 510, 511, 512. Lorsque le nucléus ne présentait plus d'arête saillante, il ne pouvait plus guère être utilisé. (Voir nº 51 *a.)*
514	Id.	Id.	Petite lame de silex dont une des arêtes primitives a été rabattue par une série de retailles, de manière à obtenir un dos rugueux. Ces petits instruments, qu'il ne faut pas confondre avec d'autres plus grands que nous trouverons dans la période solutréo-magdalénienne, ont été certainement taillés en vue d'une destination spéciale. Ils apparaissent dans le solutréen et se continuent dans le magdalénien où ils deviennent très nombreux. Leur dimension généralement petite, leur dos qui ressemble à une râpe, le fait qu'ils se montrent, dans l'industrie, en même temps que les os et bois de renne travaillés, les a fait considérer comme de véritables petites limes destinées au travail de polissage et de fini des os et bois de renne ouvrés. Il est à noter qu'on les rencontre aussi à l'époque néolithique pendant laquelle le travail des os et des bois de cervidés était encore en faveur. Il faut remarquer, enfin, que leur forme varie beaucoup, que l'on ne s'est pas préoccupé, la plupart du temps, de l'irré-

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			gularité de la lame première, que leurs extrémités sont presque toujours négligées et que leur seul caractère commun est le *dos en râpe.* C'est évidemment en vue d'obtenir et d'utiliser ce dos qu'ils ont été façonnés, et la meilleure manière de l'utiliser semble bien être d'en faire une lime ou polissoir.
515	La Massonnie, *commune de Condat-sur-Vézère*	Solutréen.	Fragment de bois de renne scié dans le sens de l'épaisseur. Il est brisé aux deux extrémités, ce qui empêche toute supposition sur l'usage auquel il pouvait être destiné.
516 à 520	Jean-Blanc, *commune de Bourniquel.*	Id.	5 ébauches de pointes de lance en silex calcédonieux, à divers degrés de préparation.
521	Id.	Id.	Pointe de lance ou de javelot, en calcédoine légèrement cacholonnée. Cette pièce remarquable donne exactement comme forme et dimensions le vrai type solutréen dit : en feuille de laurier, dont beaucoup d'autres s'éloignent plus ou moins. Les plus petites de ces armes sont certainement des bouts de flèches, mais il en est de grandes, fortes, épaisses, qui ont pu être emp'oyées comme lames de poignard. Dans son *Album préhistorique,* M. de Mortillet donne (pl. XVI, fig. 93) le dessin d'un poignard de ce genre, originaire du Mexique, pourvu de son manche ; la lame est en obsidienne noire, le manche, sculpté, en bois.
522 à 532	Id.	Id.	11 pointes de lance ou lames de poignard de différentes grandeurs. La première, quoique irrégulière comme profil, est remarquable, tant à cause de sa longueur exceptionnelle (219mm) que de son peu d'épaisseur;

N°s d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			la deuxième, numéro 523, est aussi très belle et d'une roche peu commune : silex calcédonieux veiné de rose ; celle portant le numéro 529 est plus élargie que les autres, c'est un type que MM. Arcelin et de Ferry ont rencontré à Solutré et qu'ils ont appelé : feuille de châtaignier. Il est à remarquer que dans la plupart de ces grandes pièces, les deux extrémités sont rarement aiguës et que, soit pour cette raison, soit à cause de la forme générale de l'objet, la pointe, la partie vulnérante ne se distingue pas de la crosse. On ne peut s'empêcher de considérer cette disposition comme intentionnelle quand on considère la finesse de taille merveilleuse et l'acuité de certaines de ces pointes généralement plus petites. Peut-être ces grandes lames, un peu grossières, n'étaient-elles pas destinées à servir telles quelles, mais plutôt à être exportées et achevées seulement au moment de l'emploi, et cela afin de leur éviter des avaries.
533 à 539	Jean-Blanc, *commune de Bourniquel.*	Solutréen.	6 pointes, dont les quatre dernières sont restées à l'état d'ébauche. La première, numéro 533, a été brisée anciennement, les deux fragments, séparés et placés dans des conditions différentes de gisement, n'ont plus la même couleur ; ce fait n'est pas rare, mais ce qui l'est davantage, c'est de retrouver les morceaux d'une même pièce. Le numéro 534 est à remarquer en raison du rétrécissement de la base, qui est incomplète ; il y a tendance à la forme pédonculée, très rare dans les pointes en feuille de laurier.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
540 à 557	Jean-Blanc, *commune de Bourniquel.*	Solutréen.	18 pointes en calcédoine ou en silex calcédonieux.
558 à 581	Id.	Id.	24 pointes en silex. Ces deux séries suffisent à montrer les variations diverses du type dit « en feuille de laurier », tantôt étroit et allongé (nos 540, 558, 559, 560), tantôt large et en losange (nos 552, 553, 554), avec retailles plus ou moins fines. Quelques-unes de ces pièces sont remarquablement taillées et très minces ; ce sont les plus rares. Il en est qui sont probablement restées à l'état d'ébauche.
582	Id.	Id.	Pointe de flèche à cran ; le second type caractéristique du solutréen. La flèche à cran n'a pas été trouvée dans la station de Solutré même, mais elle se rencontre dans les couches les moins anciennes de presque toutes les stations de cette époque. Généralement, la flèche à cran n'est retaillée que sur une seule face ; le présent spécimen fait exception à cette règle, les deux faces étant également retouchées : celle de dessus assez fortement bombée, celle de dessous restant au contraire très plate, malgré la retaille. La station de Jean-Blanc a donné un assez grand nombre de ces pièces, mais presque toutes brisées.
583 à 600	Id.	Id.	18 pointes à cran de formes variées. Beaucoup sont de simples éclats retaillés seulement pour rendre la pointe suffisamment aiguë et pour former le cran d'arrêt de la base. Celui-ci est quelquefois très peu accusé ; la série suivante montre qu'il manque même complètement sur un certain nombre de pièces.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
601 à 621	Jean-Blanc, *commune de Bourniquel.*	Solutréen.	21 pointes sans cran accusé, mais qui se rapprochent assez des précédentes pour être confondues avec elles. Quelques-uns des spécimens de ces deux dernières séries ont la pointe obtuse, par suite de cassurres anciennes ; mais la plupart sont très finement retaillées et bien plus aiguës que les pointes en feuille de laurier. Le numéro 621 est particulièrement à remarquer. On peut le rattacher, par des transitions insensibles, aux véritables pointes à cran ; mais il représente exactement un type de flèches que nous retrouverons dans la période de transition solutréo-magdalénienne.
622	Id.	Id.	Ébauche de pointe à cran montrant le travail préparatoire d'une de ces armes.
623	Id.	Id.	Petite pointe se rapprochant de la feuille de laurier, mais pourvue d'un véritable pédoncule, disposition assez rare. Quelque cassure survenue pendant la taille a probablement donné naissance à cette forme exceptionnelle. A remarquer la façon dont le pédoncule est retaillé, en dessus, sur une arête, en dessous sur l'autre, mode de taille commun dans le solutréen.
624	Id.	Id.	Autre pièce du même genre que la précédente, mais dans laquelle le pédoncule est moins accentué.
625 à 631	Id.	Id.	7 petites lames retouchées plus ou moins, celles portant les numéros 629 et 630 sont seules retouchées en dessous. Ce sont probablement de petites pointes de flèches, bien que leur forme ne permette guère de les classer dans l'un ou l'autre des types

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			que l'on vient de voir. Elles sont assez communes dans toutes les stations solutréennes.
632 à 639	Jean-Blanc, *commune de Bourniquel.*	Solutréen.	8 pointes à cran de grande dimension et toutes retouchées sur les deux faces, mais malheureusement brisées à la partie inférieure. La première était d'une dimension et d'une perfection de taille absolument exceptionnelle. La dernière, cassée au-dessus de la naissance du talon, devait être également très grande ; elle est placée de façon à montrer la retaille de la face inférieure.
640 à 651	Id.	Id.	12 grattoirs, lames détachées du nucléus, d'un seul coup, et retaillées à une extrémité en une courbe plus ou moins régulière. Ces instruments, ainsi que ceux qui composent les séries suivantes, se trouvent en grand nombre dans le Solutréen et dans le Magdalénien. Les grattoirs solutréens se distinguent difficilement des magdaléniens; le seul caractère qui, à défaut du gisement, permette quelquefois de les reconnaître consiste dans les retailles qu'ils portent, soit sur leurs arêtes latérales (n° 649), soit du côté de l'emmanchement (nos 650 et 651), retailles qui s'étendent parfois sur la surface entière de l'instrument (nos 698 à 703).
652 à 678	Id.	Id.	27 grattoirs, un peu plus courts et plus larges que les précédents, mais n'offrant aucune particularité à signaler.
679 à 692	Id.	Id.	14 grattoirs doubles, lames plus courtes et généralement plus épaisses, retaillées à chaque extrémité. Les numéros 690 à 692 font exception. Un peu moins commun que le grattoir simple, le double se montre assez fréquemment dans le magdalénien.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
693 à 697	Jean-Blanc, *commune de Bourniquel.*	Solutréen.	5 lames de dimensions plus grandes que l'ordinaire, retaillées en grattoir à l'une des extrémités ou même aux deux. Les numéros 695 et 697, présentent seuls sur les arêtes latérales les retailles spéciales au solutréen.
698 à 704	Id.	Id.	7 grattoirs retouchés sur presque toute leur surface; le numéro 700 est remarquable surtout pour la finesse et la régularité de ce travail secondaire qui, rare dans le solutréen, est absolument inconnu à l'époque suivante.
705	Id.	Id.	Lame retouchée en courbe allongée comme un racloir moustérien et en grattoir à une extrémité ; cette forme tient plutôt à la disposition de l'éclat primitif qu'à une réminiscence de la forme moustérienne.
706 à 713	Id.	Id.	8 lames ou éclats retaillés à une extrémité de façon à fournir une pointe plus ou moins aiguë. C'est le poinçon, instrument destiné probablement à perforer les peaux d'animaux servant à faire des vêtements.
714 à 716	Id.	Id.	3 poinçons, dont le premier est fait d'une lame entièrement retaillée et terminée en grattoir à la base, et les deux derniers de fragments de pointes de flèches à cran, que l'on a voulu utiliser.
717 à 719	Id.	Id.	3 éclats retaillés de manière à produire à une extrémité une encoche profonde ou grattoir concave destiné à racler et polir le bois : la hampe des flèches ou javelots. Cette encoche donnant naissance à une pointe, celle-ci a été retaillée sur l'autre côté de manière à former un fort poinçon ou taraud, permettant de faire des trous dans le bois ou l'os.

N°s d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
720	Jean-Blanc, *commune de Bourniquel.*	Solutréen.	Grande lame à vives arêtes ; éclat destiné probablement à être retaillé et non à être utilisé tel quel ; il ne porte, en effet, aucune trace d'usage.
721 et 722	Id.	Id.	2 lames ou éclats portant quelques retailles et paraissant avoir servi : le premier de couteau ; le deuxième de poinçon.
723 à 725	Id.	Id.	3 lames retouchées sur les deux arêtes latérales et, à l'extrémité pointue, sur toute la surface dorsale, genre de travail fréquent dans le Solutréen. L'une de ces lames (724) est terminée en grattoir, le numéro 723 a le talon brut, ainsi que le numéro 725, mais cette dernière a été cassée anciennement. Il est assez difficile de dire à quel usage pouvaient être destinés de pareils instruments, le dernier, fort et assez droit, aurait fait une bonne lame de poignard.
726	Id.	Id.	Très belle lame de silex gris, bien retaillée sur toute la surface dorsale ; elle est terminée à un bout par le plan de frappe avec son conchoïde et à l'autre par un rétrécissement et une pointe ressemblant à un pédoncule destiné à être emmanché. Cependant, c'est plutôt un poinçon, car autrement on ne s'expliquerait pas l'utilité d'une retaille aussi soignée pour emmancher une lame sans pointe qui ne pouvait être employée que comme couteau.
727	Id.	Id.	Lame assez bien retouchée et terminée par une pointe très obtuse, presque arrondie, et à l'autre bout, par une sorte de pédoncule portant le plan de frappe et le conchoïde. Usage indéterminé.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
728	Jean-Blanc, *commune de Bourniquel.*	Solutréen.	Fragment d'une petite lame, ayant une arête découpée en dents de scie, mais qui n'a pu servir comme telle, les dents se seraient cassées du premier coup. Dans les foyers magdaléniens, on trouve quelquefois des petites lames portant des séries d'encoches destinées à servir de racloir pour arrondir les esquilles d'os, mais ce n'est pas ici le cas, les encoches étant beaucoup trop étroites ; c'est probablement le résultat d'une fantaisie.
729	Id.	Id.	Autre petite lame, finement retaillée et cassée à une extrémité. C'est peut-être tout simplement le pédoncule d'une flèche à cran.
730	Id.	Id.	Grande pointe en feuille de laurier, très finement retaillée et exceptionnellement longue (263mm). Comme pour les numéros 522 et suivants, on peut se demander si de pareilles lames étaient des lames de poignard ou des pointes de lance ; mais il est à remarquer que si les pièces de ce genre, entières, sont extrêmement rares, les foyers solutréens donnent un certain nombre de fragments de pièces semblables et quoique des intermédiaires, comme dimension et surtout finesse de taille, puissent les rattacher les unes aux autres, il semble qu'il y ait là deux types distincts répondant à des adaptations différentes.
731 à 736	Id.	Id.	6 poinçons ou perçoirs faits d'os styliens ou métatarsiens de cheval ; les uns ont la pointe obtuse par suite d'usure ou de cassure ancienne ; d'autres sont demeurés aigus. Le numéro 736 semble avoir été cassé et réappointé.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
737 à 741	Jean-Blanc, *commune de Bourniquel.*	Solutréen.	5 morceaux de bois de renne polis et arrondis ou amincis à une extrémité. Ce sont probablement des outils pour la préparation des peaux ou des vêtements ; ils ressemblent du reste un peu aux lissoirs en os employés de nos jours par les cordonniers. L'ethnographie montre, chez les habitants de la presqu'île d'Urville, Nouvelle-Guinée, des lissoirs absolument semblables, faits de morceaux de tibias humains. Le numéro 739 présente sur le côté des traces de sciage ; le numéro 740 est, de tous ces outils, le seul qui ait été un peu orné de quelques lignes transversales ou obliques disposées par séries espacées.
742	Id.	Id.	Fragment d'une pointe de flèche ou de sagaie en bois de renne rappelant la pointe de silex en feuille de laurier. Cette reproduction de la forme d'un objet, fait jusqu'alors en silex, indique bien que l'on se trouve en présence d'une industrie toute nouvelle et encore à ses débuts ; la même remarque s'applique à la pièce suivante, qui est encore mieux caractérisée.
743	Id.	Id.	Pointe de flèche dont la base, amincie et taillée en biseau, présente, vue de profil, la forme d'une flèche à cran, en silex.
744	Id.	Id.	Pointe de lance en silex, très mince et parfaitement taillée ; malheureusement, il manque environ deux centimètres de la pointe.
745 et 746	Id.	Id.	2 poinçons ou perçoirs faits, le premier d'un éclat d'os long, le second d'un fragment de bois de renne simplement appointé et poli à une extrémité.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
747	Jean-Blanc, *commune de Bourniquel.*	Solutréen.	Fragment d'une pointe de sagaie, à base taillée en biseau pour faciliter l'emmanchement. Ces pointes, rares dans le solutréen, sont au contraire assez communes dans le magdalénien, les armes en silex ayant à peu près disparu à cette dernière époque.
748	Id.	Id.	Fragment de bâtonnet ou corps de sagaie, comme la précédente.
749	Id.	Id.	Fragment de côte d'animal paraissant avoir été coupée à un bout et polie.
750	Id.	Id.	Poinçon en os, cassé ; il porte, disséminées sur la partie polie, de petites encoches disposées irrégulièrement.
751	Id.	Id.	Morceau d'os indéterminable, également appointé et poli.
752	Id.	Id.	Éclat d'os long, poli sur les deux faces, brisé. L'une des arêtes portait des encoches dont deux seulement sont encore visibles ; l'autre côté avait également, dans une partie élargie, des découpures en dents de scie. — Usage indéterminé. On se sert aujourd'hui, pour le modelage, d'outils en bois faits dans ce genre, mais les populations quaternaires ne façonnaient pas la terre, puisqu'elles ne connaissaient pas la poterie.
753	Id.	Id.	Portion de bois de renne taillé et poli ; trop incomplet pour qu'on en puisse soupçonner la destination.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
754	Jean-Blanc, *commune de Bourniquel.*	Solutréen.	Morceau d'ivoire, de forme conique très allongée, à section ovale, portant, sur une face et seulement dans une partie de sa longueur, des nodosités disposées régulièrement vis-à-vis, sur deux rangées parallèles. L'autre face est taillée en bec de flûte à son extrémité large ; les deux bouts sont cassés. Était-ce un poignard? Les objets en ivoire ne se rencontrent qu'exceptionnellement dans les stations de l'homme quaternaire en Périgord, soit parce que la dureté de la matière en rendait la préparation trop difficile, soit parce que l'éléphant, qui dès le solutréen commençait à disparaître, était rare et peu facile à tuer.
755 et 756	Id.	Id.	2 phalanges de renne dans le corps desquelles a été pratiqué intentionnellement? un trou. Ce sont des sifflets.
757 à 766	Id.	Id.	10 dents, 8 incisives de bœuf et 2 canines de renard (les trois dernières incomplètes), percées d'un trou de suspension pour être portées en collier ou comme amulette. Les dents et coquilles faisaient fréquemment partie de la toilette des hommes ou des femmes de l'âge de la pierre. Ce genre d'ornement est encore largement employé chez nombre de peuples sauvages actuels, et chez nous il est encore d'usage d'offrir à la dame à laquelle, dans une chasse au cerf, on fait les honneurs du pied, les deux canines de l'animal, dents courtes et arrondies que l'on monte ordinairement en broche. Ce trophée de chasse est très recherché.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
767	Jean-Blanc, *commune de Bourniquel.*	Solutréen.	Dent canine de cheval, ornée sur la partie extérieure de sa courbure de stries transversales profondément gravées. Du côté de la racine, la dent avait été découpée et percée de manière à présenter une sorte de bélière pour la suspendre. Cette bélière est cassée.
768	Id.	Id.	Dent incisive de cheval, percée.
769 et 770	Id.	Id.	2 pointes de flèche ou de sagaie en bois de renne, la première cylindrique, la seconde aplatie. Pointues à chaque bout, elles devaient s'insérer directement à l'extrémité de la hampe.
771 et 772	Laugerie-Haute, *commune des Eyzies.*	Moustérien.	2 pointes rentrant bien dans le type moustérien. Ce ne sont pas des exceptions; les abris de Laugerie-Haute ont donné sur certains points, dans les couches profondes, du moustérien pur et à la partie supérieure du magdalénien et même du néolithique.
773 à 778	Id.	Solutréen.	6 lames ou éclats retaillés seulement sur la face dorsale, soit sur le pourtour, soit à une extrémité. La première aurait pu servir de pointe de flèche ou de javelot. Quant aux autres, ce sont plutôt des outils, couteaux avec perçoir? — Le numéro 774 est en calcédoine ; le numéro 777 est en jaspe.
779 à 790	Id.	Id.	12 petites lames retaillées sur la face supérieure, mais à peu près sans retouches sur la face d'éclatement. Ces lames sont terminées en pointe à une extrémité et, sauf leur dimension, répondent ainsi au type moustérien; mais elles se trouvent dans le solutréen et sont bien de cette dernière industrie. Il est à remarquer que, sauf de très rares exceptions, la moitié droite de la largeur

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			de ces pointes est faite d'un seul éclat, alors que la moitié gauche est finement retouchée partout. Il y a là évidemment une intention dont la raison échappe, mais qui doit se rapporter à l'usage auquel étaient destinés ces objets. — Ces lames sont en silex, sauf le numéro 785, qui est en jaspe.
791 à 794	Laugerie-Haute, *commune des Eyzies.*	Solutréen.	4 lames ayant en dessous la face d'éclatement à peu près sans retouches et le dos entièrement retaillé. La dernière (n° 794) est arrondie aux deux bouts, c'était une espèce de petit grattoir; les autres trois sont cassées. Le numéro 791 est en jaspe, le suivant, en silex rose, a subi l'action du feu.
795 et 796	Id.	Id.	2 pointes retouchées sur les deux faces; l'une des extrémités taillée en demi-cercle les fait ressembler à des bouts de flèches néolithiques. Cette forme est peu commune dans le solutréen.
797 à 800	Id.	Id.	4 pointes en feuille de laurier, du type large; elles sont encore à l'état d'ébauche.
801 à 808	Id.	Id.	8 pointes, dont quelques-unes (801, 805, 806, 807) sont assez finement taillées. La première est en jaspe jaune. Celle portant le numéro 808, quoique incomplète, est très remarquable, elle est en cristal de roche, matière qui se rencontre de temps en temps dans les foyers quaternaires, mais rarement travaillée, surtout aussi bien que dans le présent spécimen.
809	Id.	Id.	Fragment d'une autre pointe également en cristal de roche.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
810 à 815	Laugerie-Haute, *commune des Eyzies.*	Solutréen.	6 pointes, dont les 5 premières ont le cran très accentué ; la dernière, faite d'un éclat à peine retaillé, était terminée par un pédoncule, comme dans nombre de pièces de la station de Jean Blanc. De ces 6 pièces, celle qui porte le numéro 814 est seule bien complète.
816 à 826	Id.	Id.	11 lames plus ou moins retouchées sur les arêtes, terminées en grattoir à une extrémité et quelquefois en burin à l'autre (nos 820, 823, 825.
827 à 841	Id.	Id.	15 grattoirs simples ou doubles, parmi lesquels trois seulement, les numéros 836, 837 et 838, sont retaillés sur toute la surface dorsale. L'un deux, numéro 834, ayant cette face entièrement recouverte de la croûte primitive de l'éclat, est présenté par sa face d'éclatement.
842 à 844	Id.	Id.	3 éclats ou couteaux, dont un seul, 844 est retaillé sur une arête ; celui-ci est plutôt un burin.
845 à 847	Id.	Id.	3 poinçons, dont les deux premiers sont faits de fragments de lances et le dernier d'un simple éclat.
848 et 849	Id.	Id.	2 pointes en feuilles de laurier, régulières de forme et assez bien retaillées. La première surtout, est très mince.
850	Id.	Id.	Morceau de bois de renne poli et arrondi à l'extrémité conservée. C'est un lissoir. Voir numéros 737 à 741.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
851	Laugerie-Haute, *commune des Eyzies.*	Solutréen.	Fragment d'un bois de renne pris à la naissance du merrain et ayant conservé une petite portion de l'andouiller basilaire. Au point d'intersection de la perche et de l'andouiller, un large trou a été pratiqué ; l'extrémité opposée est cassée anciennement ; ces bois percés portent d'ordinaire plusieurs trous. Ces objets apparaissent vers la fin du solutréen, mais ils sont très rares ; ils ne deviennent un peu plus nombreux que dans le développement du magdalénien, et ce sont presque exclusivement ceux de cette dernière époque qui portent des ornements, gravures ou sculptures représentant le plus souvent des animaux. L'ornementation est donc indépendante de la destination. On a beaucoup discuté sur l'usage probable de ces objets, sans trouver de solution satisfaisante. Edouard Lartet, qui les a fait connaître le premier, les a pris pour des insignes de chefs et leur a donné le nom de bâton de commandement, désignation aussi plausible que toute autre.
852 à 861	Grotte du Pey-de-l'Aze, *commune de Bourdeilles.*	Id.	9 pointes en feuille et une pointe à cran recueillies par M. le docteur E. Galy, ancien Conservateur du Musée de Périgueux, au cours d'une fouille faite par lui vers 1872. Les 2 premières de ces pointes sont remarquablement belles, la troisième, numéro 854, devait être semblable à celle de Jean-Blanc, numéro 730. Celles portant les numéros 859 et 860 ; ont-elles bien été trouvées dans la couche solutréenne ? Elles semblent être plutôt néolithiques. La flèche à cran est faite d'un éclat retaillé seulement pour dégager l'emmanchure et un peu vers la pointe.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
862	Grotte de l'Église à Saint-Martin-d'Excideuil.	Solutréen.	Petite pointe en feuille, plate sur une face, quoique retaillée et fortement bombée sur l'autre, complète, mais assez grossière. La grotte de l'Eglise, fouillée par MM. Parrot, qui en étaient propriétaires, a donné de nombreux objets solutréens, dont la plupart sont aujourd'hui au Musée National de Saint-Germain-en-Laye.
863 et 864	Id.	Id.	2 pointes à cran, cassées ; la première est en silex ordinaire ; la deuxième en jaspe.
865	Cendrieux.	Id.	Petite pointe en feuille de laurier très régulière de forme et finement retaillée.
866	Sigoulès.	Id.	Belle pointe en feuille de laurier, un peu épaisse, mais bien retouchée et très élégante de forme. La pièce précédente et celle-ci ont été recueillies isolées à la surface du sol. Sont-elles bien solutréennes ? Elles pourraient tout aussi bien être néolithiques.
867 à 898	Badegoule, *commune de Beauregard-de-Terrasson.*	Id.	32 grattoirs de formes diverses : simples, doubles, avec burin, etc., etc. La station de Badegoule, l'une des plus importantes de la Dordogne, est aussi l'une des plus anciennement connues. Elle fut signalée en 1834, dans ses essais de statistique communale, par Jouannet qui, dès 1812, pratiquait des fouilles à Écornebœuf près Périgueux et y recueillait des silex taillés et polis, et quoique à ce moment la véritable nature des stations préhistoriques fut absolument inconnue, on ne peut s'empêcher d'être frappé de quelques-unes des réflexions dont ce savant complète ses descriptions des *armes et instruments gaulois* de Badegoule et des environs.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
899	Badegoule, *commune de Beauregard-de-Terrasson.*	Solutréen.	Grande lame à peu près sans retouches sur les bords, premier éclat enlevé sur un nucléus. Sa forme aiguë à une extrémité a pu permettre de l'utiliser comme poinçon.
900 à 906	Id	Id.	7 pointes en feuille de laurier, retaillées sur les deux faces. Les dernières sont remarquablement petites. La station de Badegoule a donné beaucoup de ces petites pointes.
907 à 912	Id.	Id.	6 pointes à cran presque toutes un peu cassées soit au sommet, soit au talon. Ce dernier est nettement détaché et le cran bien dessiné dans la plupart des pièces de ce genre recueillies dans cette station.
913 à 924	Jean-Blanc, *commune de Bourniquel.*	Id.	Série de 12 lames ou éclats sans aucune retouche. Ils n'ont pas servi, car ils ne portent pas de traces d'usage, mais étaient sans doute destinés à être retaillés.
925 à 933	Id.	Id.	9 lames portant sur leurs arêtes des retouches ou des traces d'usage. Le numéro 929 est une sorte de poinçon, le numéro 931 en est un autre d'un genre différent.
934 à 957	Id.	Id.	24 lames, terminées en grattoir à une extrémité, sans caractère particulier à signaler.
958 à 979	Id.	Id.	22 grattoirs simples ou doubles, plus ou moins retouchés, sur les arêtes et les extrémités ou sur la surface presque entière, comme les numéros 971 et 979.
980	Id.	Id.	Lame de silex retaillée sur presque toute la surface, terminée d'un côté en un grattoir très étroit, et de l'autre par des retailles qui en font une sorte de racloir transversal, forme très rare, mais qui se retrouve de temps en temps dans le magdalénien.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
981 et 982	Jean-Blanc, *commune de Bourniquel.*	Solutréen.	2 lames assez fortement retouchées vers une extrémité et portant un grattoir à l'autre bout. La première a pu servir de poinçon.
983	Id.	Id.	Éclat à moitié recouvert de la croûte du rognon dont il a été détaché; l'autre moitié est entièrement retaillée; le dessous est lisse. Il ressemble beaucoup à un racloir moustérien.
984 à 987	Id.	Id.	4 fragments de cristal de roche, dont les trois premiers portent quelques traces de retouches, et le dernier (n° 987) est bien retaillé en forme de burin.
988	Id.	Id.	Petit nucléus de silex dont on a enlevé sur tout le pourtour un certain nombre de lames. Il est à remarquer que ce petit bloc a servi de percuteur ou marteau pour détacher des éclats d'un autre nucléus. Cela ressort bien nettement des étoilures ou traces de nombreux chocs qui se voient aux deux extrémités.
989 à 1014	Petit-Puy-Rousseau, *commune de Périgueux.*	Solutréo-magdalénien.	26 lames plus ou moins retouchées sur les bords ou aux extrémités : grattoirs, burins, etc. La station de Petit-Puy-Rousseau appartient à une période de transition qui a laissé d'assez nombreuses traces dans notre contrée. On retrouve dans ces stations l'outillage solutréen avec quelques os ou bois de renne travaillés; mais plus de pointes en feuille de laurier, ni à cran; les silex taillés, lames ou grattoirs, se rapprochent généralement du type magdalénien et ne présentent plus sur leurs arêtes ou leurs dos, ces fines retouches caractéristiques de l'industrie solutréenne. D'autre part, si les

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			os travaillés continuent à se montrer et sont même un peu plus abondants que dans le solutréen, ils sont loin d'être aussi nombreux et surtout aussi variés de formes et de destination que dans le magdalénien pur. Enfin on rencontre dans ces stations un instrument qui leur est presque spécial et qui est décrit ci-après.
1015	Petit-Puy-Rousseau, *commune de Périgueux.*	Solutréo-magdalénien.	Lame de silex dont le dos a été rabattu de façon à donner à la pièce une section à peu près triangulaire. La pointe est retouchée sur tout le pourtour, ce qui la rend très aiguë ; la base est retaillée de manière à pouvoir pénétrer dans un manche. Cet instrument ressemble, quant à la retaille du dos, à celui décrit sous le numéro 515, mais il en diffère en ce que la pointe est très soignée, ce qui en fait une bonne armature de flèche. Dans une série un peu nombreuse de ces deux types d'objets, on remarque aisément que les râpes n'ont pas de pointe, sont presque toujours taillées dans des éclats très irréguliers de forme et souvent très petits, tandis que les flèches ont toujours une pointe très aiguë, la base généralement retaillée, sont faites dans un éclat droit et régulier et que leur dimension est habituellement assez grande. Enfin, comme il a été dit au numéro 515, les râpes sont surtout en nombre dans le magdalénien, alors que les flèches y sont très rares. Malgré la ressemblance fortuite que peuvent présenter quelques spécimens séparés, ce sont bien deux types distincts et de destination très différente.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
1016 à 1027	Petit-Puy-Rousseau, *commune de Périgueux.*	Solutréo-magdalénien.	12 pointes de flèches du même genre, dont plusieurs ont été brisées à un bout ou à l'autre. Les numéros 1016-17-21-23-27 sont très caractérisés.
1028	Id.	Id.	Lame courbe retouchée sur une arête ; ressemble à un véritable racloir du type moustérien.
1029	Id.	Id.	Lame plate et large retouchée sur une arête et terminée d'un côté en biseau très grossier.
1030	Id.	Id.	Éclat de jaspe jaune moucheté, retaillé à une extrémité en une sorte de racloir légèrement concave.
1031	Id.	Id.	Lame à double usage : grattoir et poinçon.
1032	Id.	Id.	Très bon spécimen de râpe, exceptionnellement grande, mais qui montre bien la différence existant entre ces instruments et les bouts de flèche.
1033 à 1035	Id.	Id.	3 petites lames à dos retouché ; les extrémités manquent et il est difficile d'en préciser la destination.
1036	Id.	Id.	Lame de silex retaillée sur les arêtes latérales et aux extrémités. Elle rappelle les pointes solutréennes en feuille de laurier, dont elle est une réminiscence.
1037	Id.	Id.	Grande lame ou couteau sans retouches.
1038	Id.	Id.	Poignard ? fait d'un bois de renne refendu et orné sur un côté d'un sillon profondément gravé. La pointe porte quelques entailles transversales.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
1039	Petit-Puy-Rousseau, *commune de Périgueux.*	Solutréo-magdalénien.	Fragment d'un poignard du même genre que le précédent, mais plus bombé ; il porte aussi vers la pointe des lignes transversales gravées au nombre de 11, divisées en deux groupes ; le dessous de la pointe est également strié de nombreuses lignes obliques.
1040	Id.	Id.	Fragment de lissoir en bois de renne.
1041	Id.	Id.	Morceau de bâtonnet ou corps de sagaie en bois de renne, avec lignes transversales placées irrégulièrement.
1042	Id.	Id.	Dent canine de carnassier, incomplète. Elle porte sur un côté des traces d'ornementation et près de l'extrémité de la racine un sillon circulaire pour la suspendre.
1043	Id.	Id.	Morceau d'ivoire arrondi à chaque extrémité. Est-ce une sorte de perle de collier ? On ne voit pas comment elle aurait pu être suspendue.
1044 à 1047	Tourtoirac.	Id.	4 pointes de flèches semblables à celles de Petit-Puy-Rousseau. — Comme à cette dernière station, on a trouvé à Tourtoirac quelques bois de renne travaillés. Il y avait aussi des foyers franchement solutréens. — Don de M. Champagne.
1048 et 1049	Id.	Id.	2 petites râpes très fines et bien entières. — Don de M. Champagne.
1050 à 1079	Les Roches, *commune de Sergeac.*	Id.	30 pièces, lames, burins, grattoirs, etc., provenant de la station des Roches, aujourd'hui épuisée. — Fouilles et don de M. Reverdit. — Les silex taillés qui composent la présente série n'ont rien de caractéristique, mais l'ensemble de l'industrie de cette station a permis de la considérer comme de transition.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
1080 à 1085	La Gravette, *commune de Bayac.*	Solutréo-magdalénien.	6 lames, éclats ou couteaux, dont 2 seulement (nos 1082-1085) ont sur leurs bords des retailles ou des traces d'usage. La grande lame (no 1081) est un premier éclat enlevé sur l'arête d'un nucléus ; les nombreuses traces de retailles que présente une de ses faces montrent le travail préparatoire qu'a subi le nucléus pour être amené à avoir une arête vive, point de départ de l'enlèvement d'éclats successifs.
1086 à 1107	Id.	Id.	22 lames, dont quelques-unes longues et fortes, toutes terminées en grattoir à une extrémité. Ce type est peu commun, la plupart des stations donnant plutôt de petites pièces. Ces grattoirs diffèrent un peu de la forme ordinaire par la disposition souvent oblique et amincie de leur courbe (nos 1086, 1096 et 1097) qui, dans quelques-uns, est peu accentuée et s'éloigne beaucoup du demi-cercle (nos 1095, 1100 et 1104).
1108 à 1129	Id.	Id.	22 grattoirs, dont les premiers sont faits d'une lame large et forte et les autres d'éclats irréguliers de forme, retaillés soit sur une extrémité, soit sur le pourtour. Ces derniers sont presque particuliers à la station de la Gravette qui, dans son ensemble, présente du reste comme taille et dimension des pièces, un caractère spécial. La plupart de ces grattoirs sont très finement retouchés ; ils sont tous en silex, quelques-uns de variétés assez curieuses, tels que les numéros 1121, 1122, 1125, 1128.
1130 à 1183	Id.	Id.	54 grattoirs se rapprochant plus que les précédents des types solutréen et magdalénien. Quelques-uns ont les arêtes sans retouches ; mais la plupart sont retaillés dans le genre des lames solutréennes,

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			quoique dans aucun spécimen les retailles ne s'étendent jusque sur le dos, comme dans certains grattoirs solutréens.
1184 à 1194	La Gravette, *commune de Bayac.*	Solutréo-magdalénien.	11 grattoirs doubles, presque tous plus grands et plus forts que d'ordinaire. Les 2 derniers (nos 1193-1194) sont à remarquer en raison de la forme toute particulière des extrémités.
1195 à 1234	Id.	Id.	40 lames retouchées de la même manière que celles portant les numéros 1015 à 1027 et qui sont comme celles-ci des pointes de flèches, les unes entières et achevées, les autres à l'état d'ébauche ou cassées.
1235	Id.	Id.	Fragment de lame de molaire d'éléphant.
1236 à 1240	Id.	Id.	5 poinçons en os, métacarpiens de ruminants.
1241	Id.	Id.	Petit morceau d'os poli sur chaque face et affectant la forme d'une navette. Usage indéterminé.
1242 à 1244	Id.	Id.	3 dents incisives de bœuf percées à l'extrémité de la racine pour être suspendues en collier, la dernière est cassée.
1245 à 1266	Le Souci, *commune de Lalinde.*	Magdalénien.	22 lames ou éclats de grandeurs diverses, dont quelques-unes seulement sont un peu retaillées ; ces lames étaient destinées à servir de couteaux. La première est remarquable par sa longueur exceptionnelle et sa régularité. Celle portant le numéro 1247 est un premier éclat enlevé sur l'arête d'un nucléus. Sa forme courbe tient à la nature du silex ; il en est de même pour la suivante,

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			numéro 1248. La dernière, numéro 1266, est un éclat dont une arête retouchée a servi de racloir. Les éclats sont très nombreux dans les stations magdaléniennes, mais ils sont généralement très irréguliers de forme, beaucoup ne paraissent pas avoir été utilisés ; les éclats, un peu longs et réguliers, sont toujours en moins grand nombre que les autres.
1267 à 1331	Le Souci, *commune de Lalinde.*	Magdalénien.	65 grattoirs simples des divers types du magdalénien. Ce genre d'instrument est celui que l'on rencontre en plus grand nombre dans les foyers de cette époque pendant laquelle il a pris tout son développement.
1332 à 1342	Id.	Id.	11 grattoirs doubles, ceux-ci sont toujours un peu moins communs que les grattoirs simples.
1343 à 1366	Id.	Id.	24 lames terminées d'un côté en grattoir et de l'autre en burin, ce sont des outils à deux usages, assez communs dans le magdalénien.
1367 à 1389	Id.	Id.	23 lames taillées à une extrémité ou aux deux, de façon à présenter une arête dans le sens de l'épaisseur de la pièce. Ce sont des burins (voir numéros 489 à 492). Ils apparaissent dès le solutréen, où ils sont rares, et deviennent assez nombreux dans le magdalénien.
1390 à 1419	Id.	Id.	30 instruments d'un genre spécial et dont le type général est : Une lame assez plate, retaillée sur le pourtour de façon à affecter une forme presque ovale, sauf vers l'extrémité opposée au conchoïde, extrémité

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			retaillée en creux ou présentant une cassure destinée à produire un tranchant comme celui des burins, mais beaucoup plus mince ; cette cassure oblique donne à l'instrument l'aspect d'un bec, ce qui l'a fait désigner sous le nom de burin en bec de perroquet. Les numéros **1395**, **1396**, **1413**, **1417** sont de très bons spécimens de ce type qui, de même que tous les autres, comporte des variations, numéros **1390**, **1408**. La destination de ces outils est assez problématique ; cependant, si l'on considère qu'ils se trouvent surtout dans les stations magdaléniennes où les os et bois gravés sont assez nombreux, si d'autre part, on remarque combien le tranchant du burin paraît propre à faire ces traits larges et profonds qui se retrouvent dans la plupart des gravures magdaléliennes, on est amené à supposer que l'instrument en question ne serait autre chose que l'outil dont se servait l'homme magdalénien pour exécuter ses œuvres d'art. Il est à remarquer qu'en plaçant le conchoïde de percussion en-dessous, un certain nombre de ces outils, numéros **1390** à **1402**, ont le bec dirigé à droite et les autres, **1403** à **1419**, le bec tourné à gauche et, comme pour pouvoir utiliser le burin, il est nécessaire de tenir l'outil, la face d'éclatement en-dessous, il est bien évident que les premiers ont été faits pour servir avec la main gauche et les autres pour être tenus de la main droite.
1420 à **1422**	Le Souci, *commune de Lalinde.*	Magdalénien.	3 nucléus dont on a enlevé des lames et de petits éclats.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
1423	Le Souci, *commune de Lalinde.*	Magdalénien.	Pointe de sagaie en bois de renne, genre d'arme assez fréquent dans les stations magdaléniennes. La base est taillée en biseau, tantôt sur les deux faces, tantôt sur une seule ; dans le premier cas, ce biseau devait pénétrer dans une fente du bois de la hampe ; dans le second cas, il s'appliquait contre le bout de cette hampe également biseauté. La base des sagaies et des bouts de flèches est très souvent sillonnée d'entailles plus ou moins profondes, gravées en divers sens et destinées probablement à rendre plus complète l'adhérence avec le bois, obtenue au moyen d'une gomme ou d'une résine ; une ligature venait ensuite consolider le tout.
1424 à 1443	Id.	Id.	20 sagaies ou fragments, bases, corps ou pointes.
1444	Id.	Id.	Pointe de flèche ou de harpon barbelée, en bois de renne, destinée soit à la chasse, soit à la pêche. Ces harpons sont de deux sortes, les uns ayant des barbelures en plus ou moins grand nombre sur les deux côtés, d'autres n'en ayant que d'un seul. Ces crochets portent à peu près tous des encoches profondes que l'on suppose avoir été destinées à contenir du poison. Le bas de ces instruments est terminé par une partie conique, généralement courte, qui pénétrait dans la hampe en bois ; cette partie conique est surmontée d'un léger renflement formant saillie à droite et à gauche, destiné, d'une part à empêcher la pointe de pénétrer dans le manche et de le faire éclater, d'autre part à s'opposer au glissement d'une cordelette attachée entre cette saillie et les barbelures. Cette corde-

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			lette, d'une certaine longueur, s'enroulait autour de la hampe de l'arme. Contrairement à ce qui existait pour les pointes de sagaie dont l'emmanchement était très solide, celui des harpons ne devait pas l'être ; la pointe en os ayant pénétré dans le corps d'un animal, quadrupède ou poisson, et s'y étant fixée par ses barbelures, se détachait, à la première secousse, de sa hampe qui, traînant à l'extrémité de la cordelette déroulée, opposait un sérieux obstacle à la fuite de l'animal harponné. Des armes de ce genre sont encore en usage dans nombre de peuplades sauvages, notamment du nord de l'Amérique ; les nègres du Gabon harponnent l'hippopotame avec des instruments semblables, mais à pointe de fer.
1445 à 1448	Le Souci, *commune de Lalinde.*	Magdalénien.	4 harpons à peu près complets, et de formes un peu différentes ; le numéro 1446 a sa surface sillonnée de traits profondément gravés ; les numéros 1447-1448 en ont également quelques-uns, seul le numéro 1445 n'en porte que sur ses barbelures.
1449 à 1451	Id.	Id.	3 morceaux de harpons remarquables : le premier par les gravures dont il était couvert, épis et chevrons ; le second par la forte dimension de ses barbelures, et le troisième par sa forme très aplatie et les fins quadrillages de la partie centrale.
1452	Id.	Id.	Tout petit harpon en os ou en ivoire extrêmement fin et à longue pointe ; il paraît avoir eu 5 barbelures d'un côté et 6 de l'autre ; quelques-unes sont cassées. On a trouvé dans plusieurs stations magdaléniennes des harpons aussi petits et

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			même plus petits que celui-ci ; étaient-ce réellement des instruments de chasse, ou seulement des reproductions, des modèles ?
1453	Le Souci, *commune de Lalinde.*	Magdalénien.	Fragment d'un harpon plus petit que d'ordinaire, le sillon médian gravé sur les barbelures, a, sur l'une d'elles, été si profondément accentué qu'elle s'est trouvée divisée en deux.
1454	Id.	Id.	Pointe d'un harpon à barbelures unilatérales. Cette variété était rare au Souci, tandis qu'elle se rencontre assez fréquemment et domine quelquefois dans d'autres stations. Cela tient peut-être à une destination un peu différente de chaque type ou aux habitudes de tribus différentes.
1455	Id.	Id.	Pointe de flèche faite de la base d'un harpon qui a dû être cassé et que l'on a voulu utiliser de cette façon.
1456 à 1462	Id.	Id.	7 poinçons faits, les uns de morceaux de bois de renne, les autres d'os longs aiguisés à une extrémité. Le numéro 1458, seul complet, est aussi le seul qui porte quelques ornements : des lignes courbes gravées en creux et disposées sur deux rangées.
1463 à 1465	Id.	Id.	3 poinçons, dont un (n° 1464) en os et les autres en bois de renne, de forme toute particulière, est assez curieux.
1466	Id.	Id.	Petit poinçon, comme il s'en trouve fréquemment dans les foyers magdaléniens : une simple esquille d'os appointée à un bout.
1467 à 1470	Id.	Id.	4 lissoirs en bois de renne.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
1471 à 1477	Le Souci, *commune de Lalinde.*	Magdalénien.	7 fragments de bois de renne taillés, polis, arrondis, sciés, etc. Aucun de ces objets n'étant complet, il est difficile d'en supposer la destination. Le numéro 1476 paraît cependant avoir été une pointe de sagaie.
1478 à 1486	Id.	Id.	9 fragments d'os longs portant des traces nombreuses de sciage. Ce sont des morceaux sur lesquels on a enlevé des esquilles pour en faire des aiguilles. Les numéros 1482-83-84 et 1485 montrent bien comment on faisait ce travail préparatoire ; ils présentent plusieurs baguettes en partie détachées par voie de sciage et qui une fois entièrement séparées de la masse devaient être arrondies au moyen d'éclats de silex, dont quelques-uns portent sur une arête des encoches qui les font, à tort, prendre pour des scies. L'esquille arrondie et polie sur toute sa longueur était aiguisée à un bout et séparée de son talon (n° 1486). L'emplacement du chas était alors aminci et ce dernier percé au moyen d'un poinçon en silex bien effilé.
1487 à 1507	Id.	Id.	21 aiguilles en os, dont la plupart sont remarquables par leur finesse. Quelques-unes paraissent avoir beaucoup servi, le chas porte des traces d'usure, la pointe un peu obtuse a dû être aiguisée plusieurs fois. La première semble être une pièce inachevée, le chas n'a peut-être pas été percé. Le fragment numéro 1506 est curieux par sa forme courbe ; la dernière (n° 1507) a été cassée au chas et on avait commencé à la repercer : le trou est ébauché sur les deux faces. Ces aiguilles étaient trop délicates pour pouvoir être utilisées directement à la couture des peaux et des cuirs ; on suppose qu'elles devaient seulement servir à con-

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			duire le fil à travers les trous ouverts par un poinçon, absolument comme le font aujourd'hui les cordonniers. Le fil était fait de tendons de renne. Les Esquimaux se servent, encore de nos jours, d'aiguilles semblables. Les femmes, après avoir coupé des tendons de renne, les mâchent jusqu'à ce qu'ils arrivent à se diviser facilement ; elles détachent alors deux ou trois filaments très fins et aussi longs que possible, qu'elles roulent ensemble sur leur genou en les humectant de salive ; quand ces filaments sont suffisamment tordus et liés ensemble, le fil est fait ; elles portent constamment à la ceinture un paquet de ces fils, afin d'être toujours en mesure de faire une réparation aux vêtements ou à la chaussure. On sait que les coutures faites par les Esquimaux sont tellement parfaites, que leurs bottes sont absolument imperméables.
1508	Le Souci, *commune de Lalinde.*	Magdalénien.	Espèce d'aiguille à crochet. Le fil, attaché dans une dépression, passait aisément à travers le trou fait par la pointe et élargi par les renflements de l'aiguille. C'était peut-être aussi un instrument à faire le filet.
1509 à 1542	Id.	Id.	33 pointes en bois de renne, aiguës à une extrémité et retaillées à l'autre, de façon à pouvoir pénétrer dans un manche. Ce sont très probablement des armatures de flèches, cependant les plus petites ont pu être employées à former des barbelures ou crochets à des flèches dont la pointe était en bois.
1543	Id.	Id.	Bout de flèche à base à double biseau, avec gravure en épi sur une face, la pointe manque.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
1544 à 1557	Le Souci, *commune de Lalinde.*	Magdalénien.	14 hameçons en os, petites baguettes pointues à chaque bout, que l'on attachait par le milieu comme on le fait encore dans beaucoup de pays pour la pêche à l'anguille. Les nombreux débris de poissons de toutes tailles que l'on trouve dans les foyers magdaléniens prouvent que la pêche était une grande ressource pour l'homme de cette époque.
1558	Id.	Id.	Fragment d'un bois de renne percé; il paraît avoir été très orné, mais pas de représentation d'animaux; les trous étaient entourés d'un cercle en creux; un sillon profond semble avoir existé sur toute la longueur d'un des côtés; de l'autre, il y avait un sillon semblable, mais limité à certaines parties saillantes. (Voir ce qui est dit aux numéros 851 et 1664 au sujet de ces objets.)
1559	Id.	Id.	Fragment d'un bois de renne avec un seul trou, portant, sur les deux faces, près de la meule et du premier andouiller, des sillons profonds; sur le merrain, se voient deux gravures, semblant représenter deux animaux se suivant, mais le plus éloigné du trou est seul à peu près bien dessiné, encore n'est-il pas complet. Une autre gravure existe sur la face opposée; elle est trop confuse pour pouvoir être déterminée.
1560	Id.	Id.	Bois de renne qui paraît n'avoir été percé que d'un seul trou; il a dû rester exposé assez longtemps à l'air et à l'humidité, car la surface en est altérée. Malgré cela, on distingue assez bien une gravure représentant une main tendue dans le sens de la longueur du bois et qui semble caresser le

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			mufle d'un animal ; celui-ci, hors de proportion avec la main, est grossièrement dessiné, ses jambes s'étendent sur l'autre face du bâton, laquelle présente également quelques traces de gravures et notamment une deuxième main ; mais ces gravures sont presque effacées.
1561	Le Souci, *commune de Lalinde.*	Magdalénien.	Morceau de bois de renne, pris à la naissance d'un andouiller et percé d'un large trou dont le pourtour est incomplet. Les deux bouts de ce bois portent des traces qui peuvent faire croire qu'ils ont été coupés intentionnellement.
1562 à 1565	Id.	Id.	4 fragments de bois percés, très brisés et n'ayant aucune sculpture. Le dernier seul porte la trace de deux trous.
1566	Id.	Id.	Bâtonnet en bois de renne, peut être une pointe de sagaie ou un poignard et, en tous cas, probablement, une arme de parade. Sur la face présentée, on voit deux chevaux se suivant, de droite à gauche ; ils sont sculptés en relief, mais mal dessinés ; la tête est énorme par rapport au corps et les jambes sont mal placées. La face opposée, moins bien conservée, porte également deux chevaux marchant dans le même sens que les premiers ; l'un d'eux est dessiné les jambes en l'air.
1567	Id.	Id.	Autre bâtonnet, du même type que le précédent, mais un peu plus courbe, ce qui pourrait le faire considérer plutôt comme un poignard. Il est, lui aussi, orné de chevaux sculptés au nombre de trois sur une face et de deux seulement sur l'autre. La disproportion signalée plus haut entre les dimensions de la tête et du reste du corps est ici plus accentuée encore, mais à

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			part cela, la sculpture est bien mieux faite, les têtes surtout sont traitées d'une façon réellement remarquable. Ces deux bâtonnets sont de très bons spécimens de la sculpture magdalénienne ; ils en donnent bien le caractère, artistique souvent dans les détails, mais naïf dans l'ensemble.
1568	Le Souci, *commune de Lalinde.*	Magdalénien.	Troisième bâtonnet, ayant à une extrémité un biseau double avec encoches transversales ; c'est bien une armature de sagaie, dont la pointe manque. Sur chacune des faces sont sculptées en relief trois figures dont le profil rappelle un poisson ; mais des points ronds, au nombre de trois, gravés en creux sur la partie la plus large de chacune de ces figures les font ressembler à des bâtons de commandement. Il serait très curieux qu'il en fut ainsi et que l'artiste ait voulu graver sur l'arme de parade d'un chef, l'insigne qui devait distinguer celui-ci.
1569	Id.	Id.	Instrument en os, sorte de poinçon auquel manque la pointe. Sur une face sont gravées : à gauche la silhouette de l'avant-train d'un cheval, et à droite celle de quatre autres chevaux plus petits, tournés en sens inverse.
1570	Id.	Id.	Petit fragment d'os sur lequel est finement gravée la patte d'un oiseau, très probablement d'un échassier. Il est regrettable que cette pièce ait été brisée et qu'il ne reste qu'une aussi faible partie d'une gravure qui devait être remarquable.
1571	Id.	Id.	Morceau de bois de renne sur lequel est gravé l'arrière-train d'un animal à queue longue et effilée ; peut être un carnassier.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
1572	Le Souci, *commune de Lalinde.*	Magdalénien.	Tronçon de baguette en bois de renne sur lequel sont gravées deux têtes d'animaux. Leur mufle carré, la saillie exagérée de la ganache rappellent la tête de renne avec le bouquet de poils longs qu'il porte sous la mâchoire inférieure. Sur l'autre face, sont gravés : un animal entier et la tête d'un second, mais ils sont peu nets.
1573	Id.	Id.	Morceau de bois de renne cassé aux deux extrémités. A l'une d'elles et sur chaque face est une sculpture en relief qui ressemble à une queue de poisson.
1574	Id.	Id.	Bois de renne, coupé en biseau à un bout, cassé à l'autre. Il a été sculpté de façon à représenter une anguille nageant. La tête du poisson, ses nageoires, les ondulations de l'eau sont très bien représentées. Le même sujet est reproduit sur l'autre face, mais il est moins visible.
1575 à 1584	Id.	Id.	10 morceaux de bois de renne ou d'os (les trois derniers), sur lesquels sont quelques traces d'ornementation ou de dessins trop peu importants pour mériter chacun une description spéciale. Ces débris sont, on le comprend, toujours assez nombreux dans les foyers magdaléniens.
1585	Id.	Id.	Morceau d'une côte d'animal de grande taille (probablement un bœuf) qui a été dédoublée, rétrécie et légèrement polie. C'est peut-être un lissoir incomplet.
1586	Id.	Id.	Bâtonnet en bois de renne, morceau de sagaie ou de grande aiguille ?

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
1587	Le Souci, *commune de Lalinde.*	Magdalénien.	Fragment de bois de renne grossièrement arrondi et fortement recoupé en creux vers une extrémité ; on ne peut guère supposer à quel usage il a bien pu être destiné.
1588	Id.	Id.	Morceau de bois de renne qui a été arrondi et un peu appointé à une extrémité, tandis que l'autre, plus large et plus épaisse, porte sur deux faces une incision profonde qui la partage en deux. Ce pourrait être un outil qui, emmanché par le bout le plus mince dans un os creux, aurait été destiné à fendre des baguettes de bois du genre de l'osier, pour faire des ustensiles de vannerie. On sait que cette industrie est très répandue dans nombre de peuplades sauvages modernes.
1589	Id.	Id.	Fragment d'un autre objet d'usage indéterminé, mais qui semble se rapporter plutôt à la série des objets d'ornementation.
1590	Id.	Id.	Petite lame d'ivoire légèrement bombée sur chaque face et portant sur ses deux arêtes une série d'encoches à peu près régulières comme espacement et profondeur. Les deux bouts de cette lame sont cassés ; l'un d'eux, plus étroit, forme une sorte de manche ; peut-être est-il rétréci simplement parce qu'on a fait disparaître les encoches qui s'y trouvaient. Est-ce une marque de chasse ou autre? Est-ce un fragment d'une écriture ressemblant à celle des Khas de l'Indo-Chine?
1591	Id.	Id.	Reste d'une côte d'un petit animal, qui a été amincie et polie, peut-être pour recevoir un dessin.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
1592	Le Souci, *commune de Lalinde.*	Magdalénien.	Sorte de pointe de flèche à double barbelure qui devait être ajustée au bout d'une hampe dont une extrémité, très mince, était fixée dans la rainure qui existe sur le corps de l'objet, tandis que l'autre était emmanchée dans un roseau, comme sont faites encore aujourd'hui les flèches de certaines tribus indiennes de l'Amérique du Sud.
1593	Id.	Id.	Lame de silex à laquelle adhère un morceau de bois de renne travaillé, qui est maintenu par des incrustations de carbonate de chaux.
1594	Id.	Id.	Morceau de pierre calcaire (?) très dure, à facettes plates, à pointe arrondie et polie, mais un peu cassée. C'est une sorte de petit polissoir.
1595	Id.	Id.	Petit fragment d'os dont un côté, qui est couvert de lignes irrégulières croisées, est plat, et dont le côté bombé est orné de lignes disposées en losanges.
1596	Id.	Id.	Fragment de schiste ardoisier sur lequel sont gravés des traits confus dans lesquels il est impossible de démêler un dessin quelconque. Les lignes enchevêtrées se rapportent probablement à plusieurs figures dont il manque une grande partie. Ce morceau de schiste a dû être apporté des bords de la Vézère, environs de Terrasson.
1597	Id.	Id.	Galet d'amphibole ou diorite roulée sur lequel sont gravés en divers sens des traits informes et qui porte deux fortes entailles sur l'arête la plus étroite. Les cailloux polis, provenant du lit des rivières, ont partout attiré l'attention des hommes préhistoriques et on les retrouve souvent en

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			grand nombre dans les foyers de leurs stations. Quelques-uns sont gravés, ils portent des représentations d'animaux ou, quelquefois, de simples traits sans signification ; quelques-uns ont servi de polissoirs, soit pour l'os, soit pour le bois ; enfin M. Piette a le premier signalé, dans la grotte du Mas-d'Azil (Ariège), des galets *peints,* sur lesquels on voit des bandes, des chevrons, des points, faits avec de l'ocre rouge.
1598	Le Souci, *commune de Lalinde.*	Magdalénien.	Autre galet plus petit, présentant à chaque extrémité, mais pas sur la même face, des traces d'usure ; il a certainement servi de polissoir, peut-être pour aiguiser des pointes d'aiguilles.
1599 à 1601	Laugerie-Basse, *commune des Eyzies.*	Id.	3 fragments de grandes pointes de sagaies en bois de renne à biseau double. Les deux premières ont ces biseaux pourvus des entailles habituelles, plus apparentes sur la seconde ; la troisième en est dépourvue.
1602	Id.	Id.	Pointe de sagaie très aplatie ; la base manque.
1603	Id.	Id.	Armature de sagaie à peu près entière, la pointe seule manque ; le côté de l'emmanchement est conique, ce qui est une forme peu commune. Elle était ornée, à droite et à gauche, de sillons peu profonds et droits, gravés dans le sens de la longueur.
1604	Id.	Id.	Morceau d'une autre pointe de sagaie du même genre que la précédente, mais plus courbe et moins complète. Elle a aussi des sillons latéraux dont l'intervalle est orné de petites encoches obliques disposées parallèlement.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
1605 à 1614	Laugerie-Basse, *commune des Eyzies.*	Magdalénien.	10 morceaux de sagaies brisées, dont 2 ou 3 seulement portent encore quelques traces d'ornementation ; entailles allongées et espacées sur les numéros 1605 et 1609 ; entailles transversales et irrégulières sur le numéro 1607.
1615 à 1620	Id.	Id.	6 pointes de flèches en bois de renne à biseau allongé, l'une d'elles (n° 1619) a été cassée et réappointée, assez mal, du reste, ce qui explique la longueur relativement exagérée du biseau. Plusieurs de ceux-ci sont dépourvus de rainures transversales, c'est assez ordinaire dans les pointes de flèches et la raison en est que leur légèreté rendait inutile l'application d'un enduit quelconque, la ligature suffisant à les maintenir à l'extrémité de leur hampe en bois. Celle qui porte le numéro 1617 présente sur chaque face une dépression longitudinale assez commune sur les flèches et les sagaies et qui était peut-être destinée à contenir un poison quelconque. Peut-être aussi étaient-ce des marques de propriétaires.
1621	Id.	Id.	Armature de flèche ou de sagaie, autrefois pointue à chaque extrémité ; elle présente sur un côté une surface plane qui devait s'appliquer à l'extrémité de la hampe en bois, de façon que l'une des pointes se trouvait en avant, tandis que l'autre formait barbelure en arrière.
1622 et 1623	Id.	Id.	2 pointes à peu près du même type que la précédente et probablement destinées au même usage, quoique la plus petite (n° 1623) ait peut-être servi d'hameçon.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
1624	Laugerie-Basse, *commune des Eyzies.*	Magdalénien.	Aiguille en os, remarquable par sa dimension peu ordinaire, ces grandes aiguilles sont en effet très rares. Celle-ci porte à la partie la plus large et sur chaque côté une série d'encoches légères, dont le but est difficile à définir.
1625 et 1626	Id.	Id.	2 longues aiguilles, la première peut être en ivoire, la seconde en os ; cette dernière, excessivement fine, est cassée au chas.
1627 et 1628	Id.	Id.	2 aiguilles, grosses et courtes, elles étaient probablement aussi longues que les autres, mais ont dû être cassées et aiguisées à nouveau plusieurs fois, ce qui les a ainsi raccourcies. La preuve que les aiguilles étaient utilisées le plus longtemps possible, c'est que l'une de ces deux (n° 1627), a été cassée au chas et repercée. Voir aussi numéro 1507.
1629 à 1635	Id.	Id.	7 fragments de bois de renne portant tous des traces de sciage en divers sens et faits, soit pour les séparer du merrain, soit pour en enlever des morceaux.
1636	Id.	Id.	Fragment d'un gros lissoir en bois de renne ; vers la partie cassée est gravée légèrement et en travers du lissoir, une tête de cheval rendue peu apparente par l'altération de la surface de l'objet.
1637	Id.	Id.	Morceau de sagaie courbe ou de grande épingle.
1638 à 1643	Id.	Id.	6 morceaux d'instruments divers, lissoirs, sagaies, etc., très incomplets, dont un seul (n° 1641) porte quelques traces d'ornementation.

N°s d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
1644 et 1645	Laugerie-Basse, *commune des Eyzies.*	Magdalénien.	2 bouts de flèche ou de sagaie, primitivement pointus à chaque extrémité.
1646	Id.	Id.	Morceau de bâtonnet appointé, sorte de petit poinçon.
1647 et 1648	Id.	Id.	Extrémités de deux instruments assez forts, poinçons ou poignards ?
1649	Id.	Id.	Morceau d'os long de la surface duquel on a détaché de nombreuses esquilles, probablement pour en faire des aiguilles.
1650	Id.	Id.	Autre morceau d'os long découpé pour en détacher des aiguilles. Une de celles-ci a été séparée du talon resté adhérent à la tête de l'os, ce qui montre comment on procédait quelquefois pour façonner une aiguille.
1651 à 1654	Id.	Id.	4 esquilles d'os retaillées et polies pour servir de poinçons.
1655	Id.	Id.	Morceau de harpon très effilé avec barbelures unilatérales courtes et peu saillantes.
1656	Id.	Id.	Autre fragment de harpon dont les barbelures, d'un seul côté, sont, au contraire du précédent, exceptionnellement longues et fines ; il est très rare d'en voir de semblables.
1657	Id.	Id.	3me fragment de harpon, celui-ci inachevé, les barbelures n'ayant pas été entièrement détachées, la tige en avait cependant été déjà ornée de quadrillages.
1658	Id.	Id.	Petit andouiller portant sur presque tout le pourtour, comme motif d'ornementation, de profondes incisions longitudinales.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
1659 et 1660.	Laugerie-Basse, *commune des Eyzies.*	Magdalénien.	2 fragments d'instruments indéterminables, sculptés.
1661	Id.	Id.	Petit morceau de bois de renne très brisé sur un côté duquel était une gravure en épi.
1662	Id.	Id.	Phalange de pied de renne, percée, sifflet ? (Voir nos 755 et 756.)
1663	Id.	Id.	Petite pointe de flèche en bois de renne.
1664	Id.	Id.	Bois de renne percé d'un seul trou et ayant conservé ses deux extrémités, ce qui est très rare. La partie dans laquelle le trou est placé est terminée carrément, l'extrémité opposée ressemble à une queue de poisson ; les deux faces étaient couvertes d'une gravure aujourd'hui en grande partie effacée et devenue informe. L'une des arêtes est ornée de deux sillons profonds, l'autre d'une succession de chevrons profondément gravés. L'ensemble pourrait faire supposer que l'artiste a voulu imiter un poisson, si la disposition de la partie percée, ne s'opposait pas à cette conjecture. Il est à remarquer que, comme dans tous les objets similaires, le trou porte des traces d'usure, il est évasé obliquement de dedans en dehors. J'ai dit plus haut (no 851), que ces objets avaient été désignés tout d'abord, par Lartet, sous le nom de bâtons de commandement ; on a voulu aussi y voir des chevêtres pour les chevaux, des tendeurs pour les cordes de tentes, etc. ; bon nombre de ces bois percés sont trop minces pour avoir pu être employés à un travail de force

Nos. d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			quelconque ; ce sont bien plutôt des objets de parure. Le Docteur Schoetensak y voit des sortes de fibules pour maintenir le vêtement, en passant un bout de celui-ci dans un des trous ; tout en admettant la possibilité de cette adaptation je serais porté à leur donner un autre usage et à en faire une sorte de suspension pour attacher des fétiches, amulettes, etc. On sait combien d'objets bizarres : cornes et sabots d'animaux, touffes de poils, graines, etc., etc., portent suspendus à leurs vêtements nombre de sauvages modernes, notamment les nègres.
1665	Laugerie-Basse, *commune des Eyzies.*	Magdalénien.	Tête de fémur ou d'humérus d'un animal de taille supérieure à celle du bœuf, une partie seulement du périoste est conservée. L'os est trop incomplet pour pouvoir être sûrement déterminé.
1666	Id.	Id.	Morceau de sanguine. On trouve assez fréquemment dans les foyers préhistoriques des fragments de cette matière colorante dont les hommes devaient se servir pour se peindre comme on le fait encore dans nombre de tribus sauvages modernes.
1667	Id.	Id.	Valve de pétoncle fossile, percée d'un trou de suspension.
1668	Id.	Id.	Pointe de flèche en bois de renne, cassée.
1669	Id.	Id.	Petite baguette de pierre qui a été raclée et polie. Une extrémité est coupée en biseau, l'autre manque, ce qui empêche toute supposition sur la destination ou l'usage d'un pareil objet.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
1670	Laugerie-Haute, *commune des Eyzies.*	Magdalénien.	La station de Laugerie-Haute est solutréenne dans son ensemble, mais elle a donné à la base du moustérien, et au sommet du magdalénien et même du néolithique (voir nos 771 et 772) ; c'est de la couche magdalénienne que provient ce harpon, véritable merveille, ses 20 barbelures sont absolument intactes et l'ensemble est d'une finesse remarquable. Les harpons ont rarement un aussi grand nombre de barbelures, ce qui du reste n'était pas nécessaire, et l'on peut se demander si une arme pareille était bien destinée à servir pour la chasse ou la pêche et si elle n'était pas plutôt un objet de luxe et de parade.
1671	Laugerie-Basse, *commune des Eyzies.*	Id.	Morceau d'ardoise avec traits gravés sur chaque face et petites encoches sur les arêtes.
1672	Id.	Id.	14 dents percées pour être portées comme ornement ; quoiqu'elles soient maintenant réunies en collier, ces dents n'ont pas été trouvées ensemble. Au milieu se voient 2 fortes canines, l'une de loup, l'autre indéterminable, car elle est entièrement polie. 3 autres dents sont ornées de stries ou encoches, très légères sur deux, profondes et disposées par rangées sur l'autre.
1673	Id.	Id.	13 coquilles percées, disposées en collier. Les 3 grosses sont des *cassis,* les 2 à droite du milieu deux *cerithium,* les 2 à gauche un *cerithium* et une *turitelle*, les autres des *nassa.*
1674	Cros-Magnon, *commune des Eyzies.*	Id. ?	Collier composé de 30 coquilles de *Littorina littorea.* Elles ont été recueillies, avec un grand nombre d'autres, auprès des squelettes célèbres de Cros-Magnon, qui datent probablement de la fin du paléolithique. — Don de M. Lartet.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
1675	Laugerie-Basse, *commune des Eyzies.*	Magdalénien.	Rondelle découpée dans une omoplate et percée d'un trou de suspension. Elle ne porte aucune gravure, aucun dessin, alors que, d'ordinaire, ces rondelles sont plus ou moins gravées. Était-ce un ornement, une amulette ou simplement une sorte de bouton pour retenir les vêtements ?
1676	Id.	Id.	Fragment de coquille percée.
1677	Id.	Id.	Pierre roulée ou polie, percée.
1678	Id.	Id.	Morceau d'os percé d'un trou de suspension.
1679	Id.	Id.	Humérus d'oiseau (corbeau ?) percé. Les 5 objets ci-dessus étaient destinés très probablement à être portés comme amulettes, plutôt que comme ornement. On pourrait s'en étonner si l'on ne connaissait les habitudes à cet égard de beaucoup de peuplades sauvages, notamment des nègres. Ces derniers portent suspendus à leur cou, à leur ceinture, à leurs vêtements, les objets les plus disparates et les plus extraordinaires : cornes, dents, os, plumes, morceaux de bois, de fer, poils et peaux d'animaux, becs d'oiseaux, etc., etc., auxquels ils attribuent la plupart du temps des vertus surnaturelles.
1680 à 1684	Grotte de Corgnac.	Solutréen ?	5 fragments de sagaies ou poinçons en bois de renne. — La grotte de Corgnac a donné un certain nombre d'objets solutréens et des foyers néolithiques. Ces 5 objets, ainsi que tous ceux qui suivent, jusqu'au numéro 1907 inclus, proviennent de la collection Hardy, ancien Conservateur du Musée, donnée après sa mort par Mme Ve R. Ussel, sa fille.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
1685	Grotte de Corgnac.	Solutréen.	Fragment d'os poli à la surface et aux extrémités, a dû faire partie d'un collier.
1686	Id.	Id.	Fragment de grande moule percée de deux trous, amulette, pièce de collier ou d'applique ; pourrait être de l'époque néolithique.
1687 à 1690	Grotte de l'Église à St-Martin-d'Excideuil.	Id.	4 bouts de sagaies ou de flèches en bois de renne. La dernière seule est complète.
1691	Gorge-d'Enfer, *commune des Eyzies.*	Id.	Coquille de *Cerithium* percée ; le trou est peut-être accidentel ; mais la présence de cette coquille dans la caverne est bien du fait de l'homme.
1692	Badegoule, *commune de Beauregard-de-Terrasson.*	Id.	Coquille de *Nassa,* percée d'un trou de suspension.
1693	Id.	Id.	4 *Dentales,* coquilles qui se rencontrent fréquemment dans les foyers ; elles ont dû être utilisées comme ornement.
1694	Id.	Id.	Fragment de coquille de *Cassis.*
1695 et 1696	Id.	Id.	2 morceaux de grand *Pecten.*
1697	Id.	Id.	Coquille de *Murex* fossile, percée d'un large trou de suspension.
1698	Id.	Id.	Poinçon fait d'un métatarsien de cheval.
1699	Id.	Id.	Extrémité d'un instrument en bois de renne, difficile à déterminer. C'était peut-être un poignard ou un simple lissoir.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
1700 et 1701	Badegoule, *commune de Beauregard-de-Terrasson.*	Solutréen.	2 pointes de flèches ou de sagaies en bois de renne.
1702	Id.	Id.	Extrémité d'une pointe de sagaie qui a dû être assez forte ; elle est plate et polie en dessous.
1703	Id.	Id.	Éclat d'os long portant des entailles transversales.
1704	Id.	Id.	Morceau d'un outil indéterminable, en bois de renne ; trace de sciage.
1705	Id.	Id.	Grande baguette de bois de renne poli ; une extrémité manque, l'autre est terminée en pointe aiguë, taillée à pans. C'est bien probablement un poignard : il était orné de lignes parallèles gravées et disposées deux par deux, dans le sens de la longueur.
1706	Id.	Id.	Petit morceau de bois de renne, poli, ayant sur chaque côté une série d'encoches transversales à peu près régulières. Marque de chasse ?
1707	Id.	Id.	Rondelle d'os percée et ornée, sur les deux faces, d'entailles et de traits en divers sens, notamment suivant les rayons.
1708	Id.	Id.	Petite pointe d'os ou de bois de renne, bout de flèche ? Le côté opposé à la pointe est un peu aminci comme pour un emmanchement.
1709	Id.	Id.	Morceau de merrain de bois de renne percé, malheureusement brisé. Le premier andouiller a été scié.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
1710	Badegoule, *commune de Beauregard-de-Terrasson.*	Solutréen.	Dent canine de loup, percée d'un trou de suspension.
1711	Id.	Id.	Dent incisive de bœuf, percée.
1712 et 1713	Id.	Id.	2 dents incisives de petit ruminant (chevreuil ?), percées.
1714	Jean-Blanc, *commune de Bourniquel.*	Solutréo-magdalénien.	Pointe de flèche ou de sagaie, cassée, rappelant presque exactement par sa forme les feuilles de laurier en silex, solutréennes. Comme il est dit plus haut (voir n° 742) il est très intéressant de constater cette imitation des formes anciennes, dans une industrie nouvelle, imitation qui caractérise la transition de l'un à l'autre. La station de Jean-Blanc était principalement solutréenne, mais sur un côté, un foyer moins ancien et séparé des autres par un gros bloc de rocher ne contenait que des restes de l'industrie solutréo-magdalénienne.
1715	La Gravette, *commune de Bayac.*	Id.	Sorte de lissoir, fait d'un tronçon de gros bois de renne scié.
1716	Id.	Id.	Autre lissoir en bois de renne, étroit et allongé, d'un type plus ordinaire que le précédent.
1717 et 1718	Id.	Id.	2 poinçons faits d'éclats d'os creux, polis et appointés.
1719	Id.	Id.	Dent incisive de bœuf, percée.
1720 et 1721	Id.	Id.	2 amulettes ou pendeloques faites de petits morceaux d'os polis ; la seconde rappelle par sa forme les dents canines de cerf.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
1722	La Gravette, *commune de Bayac.*	Solutréo-magdalénien.	Bout de flèche en bois de renne, à base amincie pour l'emmanchement.
1723	Id.	Id.	Autre pointe de flèche très fine, à biseau exceptionnellement long.
1724	Id.	Id.	Pointe de flèche dont la forme rappelle un losange très allongé ; la base est fendue pour l'emmanchement. C'est le type d'Aurignac, beaucoup moins commun que les autres.
1725	Id.	Id.	Longue baguette de bois de renne polie. L'une des extrémités est légèrement aplatie, l'autre est terminée en pointe. C'était très probablement un poignard.
1726	Id.	Id.	Fragment d'une grosse pointe de sagaie ou plutôt de poignard *en ivoire.* (Voir n° 754.)
1727 à 1731	Jean-Blanc, *commune de Bourniquel.*	Id.	5 fragments de bois de renne, taillés, sciés ou polis en divers sens et destinés probablement à être plus tard transformés en instruments quelconques.
1732	Id.	Id.	Tronçon de bois de renne entièrement évidé et portant à chaque extrémité des traces de sciage. C'était un manche d'outil.
1733	Id.	Id.	Andouiller d'œil d'un vieux renne, cassé un peu au-dessous de la naissance de la palmure et percé à l'autre extrémité d'un large trou.
1734 à 1736	Id.	Id.	3 poinçons ; les deux premiers faits d'éclats d'os long, le troisième taillé dans un andouiller de renne.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
1737 à 1739	Jean-Blanc, *commune de Bourniquel.*	Solutréo-magdalénien.	3 baguettes de bois de renne, polies et appointées. Ces objets, assez nombreux, devaient très probablement servir d'épingles, soit pour tenir la chevelure, soit pour attacher les vêtements.
1740	Id.	Id.	Morceau de bois de renne poli et primitivement pointu à chaque extrémité, espèce de gros hameçon.
1741	Id.	Id.	Grande aiguille en os, plate et large, d'un type à peu près inconnu dans le magdalénien.
1742	Id.	Id.	Autre aiguille qui paraît être en bois de renne, très grosse, très épaisse et percée d'un large trou. Cette aiguille, pas plus, du reste, que la précédente, ne pouvait servir à faire de coutures, l'une et l'autre étaient plutôt destinées à tisser ou à faire le filet.
1743	Id.	Id.	Fragment d'une aiguille un peu forte, mais du même genre que les aiguilles magdaléniennes, qui sont parfois aussi grosses que celle-ci. Le chas a été usé obliquement, ce qui semble indiquer un usage prolongé et le passage d'un fil très gros.
1744	Id.	Id.	Espèce de lissoir ou de ciseau en bois de renne, entièrement recouvert d'incrustations calcaires.
1745	Id.	Id.	Autre instrument aplati et taillé en spatule à sa partie la plus large ; l'autre bout semble avoir reçu des chocs nombreux ; ce pourrait être une sorte de ciseau.
1746	Id.	Id.	Pointe de sagaie en bois de renne, à biseau simple, type fréquent dans le magdalénien.

N°s d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
1747 à 1751	Jean-Blanc, *commune de Bourniquel.*	Solutréo-magdalénien.	5 fragments de sagaies du même genre que la précédente.
1752 à 1754	Id.	Id.	3 bouts de flèches ou de sagaies, terminés en pointe à chaque extrémité, l'une de celles-ci pénétrant dans la hampe ; c'est le mode d'emmanchement le plus simple, mais le plus défectueux. Cette forme se retrouve assez rarement dans le magdalénien.
1755	Id.	Id.	Autre bout de flèche différent du premier par le côté destiné à l'emmanchement qui, au lieu d'être effilé presque autant que la pointe, est raccourci brusquement et très obtus.
1756	Id.	Id.	Pointe de flèche ou de sagaie en forme de feuille de laurier, à peu près du même type que le numéro 1714, qui est de même provenance.
1757	Id.	Id.	Autre pointe ressemblant un peu à la précédente, mais pourvue d'une sorte de pédoncule large et aplati ayant pu servir à la fixer à une hampe. Elle ressemble à un poignard, mais ses dimensions sont trop faibles pour qu'il soit possible de la considérer comme telle. C'est donc bien une pointe de flèche ou de lance.
1758 à 1761	Id.	Id.	4 bouts de flèches, les deux premiers à biseau ; ce sont des formes très courantes dans le magdalénien.
1762 et 1763	Id.	Id.	2 fragments de bâtonnets d'usage indéterminé, portant des essais de gravures, les seuls peut-être qu'ait donné cette station.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
1764	Jean-Blanc, *commune de Bourniquel.*	Solutréo-magdalénien.	Petit objet en bois de renne incomplet ; l'incision profonde qui en fait le tour était probablement destinée à l'attacher et le suspendre comme amulette ou ornement.
1765	Id.	Id.	Fragment d'os d'oiseau poli dessus et à chaque extrémité ; trop petit pour être un manche d'outil, il a dû faire partie d'un collier.
1766	Id.	Id.	Osselet de pied de renne percé, pièce de collier.
1767	Id.	Id.	Dent canine de loup cassée au trou de suspension ; le côté dorsal était orné d'une série d'encoches profondes.
1768	Id.	Id.	Canine de renard percée, fendue accidentellement dans sa longueur.
1769 et 1770	Id.	Id.	2 incisives de bœuf, percées, la racine de la première est cassée.
1771	Id.	Id.	Incisive de renne, la racine, cassée, a été amincie de chaque côté pour être percée.
1772	Id.	Id.	Dent canine de renne, percée.
1773 à 1778	Id.	Id.	6 fragments de baguettes ou bâtonnets de bois de renne. Sauf les deux premiers, qui sont trop gros, les autres étaient probablement des épingles, comme les numéros 1737 à 1739.
1779	Laugerie-Haute, *commune des Eyzies.*	Magdalénien.	Tronçon de bois de renne dont on avait commencé à détacher des esquilles au moyen de profonds traits de scie.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
1780 à 1782	Laugerie-Haute, *commune des Eyzies.*	Magdalénien.	3 pointes de flèches à biseau, en bois de renne ; elles sont toutes plus ou moins endommagées.
1783 et 1784	Id.	Id.	Fragment de côte et morceau de bois de renne polis ; lissoirs incomplets ?
1785	Id.	Id.	Coquille de *Bulime* percée pour être suspendue ; pièce de collier.
1786	Id.	Id.	Petite baguette de bois de renne polie, fragment d'épingle ?
1787 et 1788	Id.	Id.	Éclat d'os long et fragment de bois de renne avec traces de sciage et de polissage.
1789	Id.	Id.	Fragment de défense d'éléphant, couvert de traits fins gravés ; aucun dessin n'est reconnaissable.
1790 à 1792	La Balutie, *commune de Montignac.*	Id.	3 fragments de bois de renne taillés, corps de sagaies. La station de la Balutie a donné du moustérien, du solutréen et du magdalénien ; mais les foyers, au lieu d'être superposés comme d'ordinaire, étaient juxtaposés le long des abris.
1793	Id.	Id.	Dent incisive de bœuf percée, incomplète.
1794	Les Roches, *commune de Sergeac.*	Solutréo-magdalénien.	Morceau de bois de renne scié.
1795	Les Combarelles, *commune des Eyzies.*	Magdalénien.	Extrémité polie d'un lissoir en bois de renne.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
1796 à 1798	Les Combarelles, *commune des Eyzies.*	Magdalénien.	3 fragments de sagaies en bois de renne.
1799	Couze.	Id.	Petit harpon à barbelures exceptionnellement développées. Ces instruments sont très rarement d'une taille aussi réduite.
1800	Roquebécude, *commune de Trémolat.*	Solutréen.	Coquille de *Fusus* percée d'un trou obtenu par un trait de scie, procédé employé aussi fréquemment que la perforation directe.
1801	Le Souci, *commune de Lalinde.*	Magdalénien.	Bois de renne percé de huit trous au moins ; sept sont dans la partie conservée à l'extrémité de laquelle apparaît le commencement du huitième. Pièce unique et extrêmement curieuse, quoique moins ornée que ne le sont souvent les objets similaires.
1802	Id.	Id.	Longue esquille d'un canon de renne ou de cheval, finement appointée et polie. Cette pièce est trop belle et trop soignée pour avoir été un simple poinçon ; elle paraît un peu petite et surtout trop mince pour avoir servi de poignard, ce serait plutôt une épingle à cheveux.
1803	Id.	Id.	Harpon à doubles barbelures, longues et effilées, quoique un peu incomplet, ce harpon est cependant très beau.
1804	Id.	Id.	Petite pointe de flèche à biseau double, avec un léger sillon creusé sur la face dorsale.
1805	Id.	Id.	Hameçon en os.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
1806 à 1810	Raymonden, *commune de Chancelade.*	Magdalénien.	5 pointes de sagaies en bois de renne, se rapportant toutes au même type. La dernière, exceptionnellement grande, est seule cassée à la pointe.
1811	Id.	Id.	Bas d'une sagaie à double biseau avec les entailles que l'on y trouve d'ordinaire. Ce morceau a cela de particulier qu'il a été intentionnellement aminci, scié dessus et dessous et cassé ensuite dans un but assez difficile à expliquer. La station de Raymonden a donné un certain nombre d'emmanchement de sagaie et quelques pointes traitées de cette même façon.
1812 à 1816	Id.	Id.	5 pointes de flèches des différents types communs à cette époque.
1817	Id.	Id.	Fort harpon à barbelures unilatérales bien détachées et très rapprochées l'une de l'autre. La pointe manque.
1818 et 1819	Id.	Id.	2 harpons du même genre que le précédent, mais beaucoup plus petits et plus fins.
1820	Id.	Id.	Fragment d'un harpon pareil au numéro 1817.
1821 et 1822	Id.	Id.	2 morceaux de bois de renne terminés d'un côté par un biseau un peu différent de celui des sagaies et de l'autre par une surface qui paraît avoir reçu de nombreux chocs. Ce sont très probablement des ciseaux. (Voir n° 1745.) Le biseau du second de ces instruments a été légèrement rongé par un carnassier dont les dents ont laissé des traces visibles ; une face latérale porte deux incisions profondément gravées.

N°s d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
1823 et 1824	Raymonden, *commune de Chancelade.*	Magdalénien.	2 aiguilles en os.
1825	Id.	Id.	Extrémité d'un os long duquel on a détaché de nombreuses esquilles pour en faire des aiguilles.
1826 à 1829	Laugerie-Basse, *commune des Eyzies.*	Id.	4 morceaux de bois de renne sciés au départ d'un andouiller ; ainsi disposé, l'objet se tenait aisément en main et pouvait être employé comme outil ou arme suivant sa forme ou ses dimensions.
1830 et 1831	Id.	Id.	2 andouillers de renne qui ont dû être utilisés comme perçoirs ; ils ne portent cependant aucune trace de travail.
1832 à 1834	Id.	Id.	3 morceaux de bois de renne évidés intérieurement ; manches d'outils.
1835 à 1840	Id.	Id.	6 lissoirs de formes variées ; le premier seul est bien complet. Ils sont en bois de renne, sauf le numéro 1838 qui est pris dans une côte de quadrupède.
1841 à 1844	Id.	Id.	4 poinçons, les deux premiers faits d'éclats d'os longs ; les autres de bois de renne.
1845 et 1846	Id.	Id.	2 pointes de sagaies à biseaux doubles, communes dans le magdalénien.
1847 à 1853	Id.	Id.	7 fragments de sagaies.
1854 à 1860	Id.	Id.	7 bouts de flèches des divers types que l'on rencontre dans le magdalénien.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
1861 à 1863	Laugerie-Basse, *commune des Eyzies.*	Magdalénien.	3 fragments de harpons à doubles barbelures; l'un d'eux, numéro 1861, n'en a plus qu'une, mais le double renflement de l'emmanchure correspond à deux rangées de crochets; les harpons qui n'en avaient qu'une rangée n'ont à la base qu'une seule saillie, du côté barbelé.
1864	Id.	Id.	Reste d'un os long utilisé pour faire des aiguilles.
1865 et 1866	Id.	Id.	2 esquilles détachées d'un os et destinées à être transformées en aiguilles.
1867 à 1878	Id.	Id.	12 aiguilles en os, dont plusieurs absolument complètes.
1879 à 1881	Id.	Id.	3 morceaux d'os plats, très finement polis et destinés probablement à recevoir des gravures; le dernier est peut-être un fragment de disque.
1882 à 1893	Id.	Id.	12 morceaux de bois de renne de diverses dimensions, dont aucun ne paraît avoir été un outil ou une arme, mais qui étaient vraisemblablement destinés à être appropriés à l'un ou l'autre de ces usages; tous portent des traces de sciage et même des traits ou incisions gravées en divers sens; le plus intéressant de tous est le numéro 1890 qui avait sur chaque bord une rangée d'encoches en chevrons laissant entre elles des saillies ressemblant aux barbelures des harpons.
1894 et 1895	Id.	Id.	2 éclats d'os longs portant des traces de gravures trop incomplètes pour être déterminées; on voit cependant sur le second

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			une succession de chevrons, mais il y avait une autre gravure dont il ne reste que quelques traits à peine visibles.
1896	Laugerie-Basse, *commune des Eyzies.*	Magdalénien.	Fragment d'un bâton de commandement.
1897 à 1900	Id.	Id.	3 canines de renard et une incisive de ruminant qui ont été percées ; aucune n'est complète.
1901	Id.	Id.	Morceau d'os long sur lequel était gravé en traits fortement accusés un renne bien reconnaissable à ses bois et au bouquet de longs poils qui pendent sous le cou ; cette gravure a été malheureusement cassée anciennement vers le milieu du corps de l'animal et à la tête.
1902	Id.	Id.	Pendeloque faite d'un os plat sur lequel était gravé un quadrupède dont il ne reste que l'arrière-train, l'animal avait des cornes ; on en voit encore l'extrémité et elles paraissent avoir été appuyées sur les épaules comme dans la gravure précédente. Ce serait donc encore un renne.
1903	Id.	Id.	Fragment d'une plaquette d'os sur laquelle sont gravés une plume et deux poissons (?)
1904	Id.	Id.	Petit morceau d'un os d'oiseau sur lequel était gravée une tête de cheval, le chanfrein a été enlevé par une cassure ancienne.
1905	Id.	Id.	Rondelle d'os percée avec une gravure sur chaque face. D'un côté est représenté debout un animal à cornes recourbées en avant, c'est une chèvre ou une antilope ; sur

N^os d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			l'autre face est gravé un animal semblable à celui-ci, mais sans cornes, ce dernier est représenté couché ; en outre, cette seconde face a sur une partie du pourtour des gravures en dents de loup.
1906	Jean-Blanc, *commune de Bourniquel.*	Solutréo-magdalénien.	*Cypræa*, percée, pièce de collier.
1907	Bourdeilles.	Id.	Pointe d'andouiller de renne, creusé pour servir de manche d'outil.
1908	Raymonden, *commune de Chancelade.*	Magdalénien.	Grand merrain de bois de renne portant, sur presque toute sa longueur, une entaille profonde ; on avait commencé à le débiter pour en tirer la matière de divers instruments. Ces grandes pièces se rencontrent rarement dans les foyers en raison des mille causes de destruction qu'elles ont eu à subir.
1909 et 1910	Id.	Id.	2 portions de bois de renne sciées et découpées.
1911 à 1921	Id.	Id.	11 lissoirs de diverses formes, en bois de renne. Les trois premiers sont complets ; d'autres ont pu être utilisés tels que, mais les derniers sont évidemment cassés.
1922 à 1925	Id.	Id.	4 poinçons ou perçoirs, le premier en bois de renne, les autres en os.
1926 et 1927	Id.	Id.	2 longues baguettes de bois de renne, dont l'une seule (1926), complète, est terminée en biseau, comme pour être emmanchée ; c'étaient peut-être des poignards ou des pointes de lances ?

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
1928	Raymonden, *commune de Chancelade.*	Magdalénien.	Grosse aiguille à chas, en bois de renne.
1929	Id.	Id.	Autre aiguille plus fine que la précédente, mais, comme elle, certainement destinée à un tout autre usage que les suivantes, — cassée au chas.
1930 à 1948	Id.	Id.	19 aiguilles en os, quelques-unes sont remarquables par leur grande dimension. L'une d'elles (n° 1933) a une courbure très accentuée et assez rare ; une autre (n° 1935) est d'une finesse peu ordinaire.
1949	Id.	Id.	Aiguille préparée, polie et presque terminée, mais dont le chas n'avait pas encore été percé.
1950 à 1954	Id.	Id.	5 esquilles d'os effilées, en partie polies, ce sont des aiguilles égarées en cours de fabrication.
1955 à 1966	Id.	Id.	12 ciseaux en bois de renne, plusieurs, nos 1955, 1958, 1960, ont quelques traces d'ornementation ; le dernier, 1966, avait des chevaux gravés sur les faces latérales.
1967 à 1980	Id.	Id.	6 harpons entiers à barbelures unilatérales et 8 fragments. Quelques-uns sont ornés de stries et rayures disposées dans divers sens, seul le numéro 1973 avait une face sculptée ; presque tous ont des barbelures très fines et bien détachées, celles du numéro 1976, d'une forme peu commune, sont particulièrement curieuses ; il est à remarquer qu'en plaçant ces harpons la partie médullaire du bois de renne en dessous, les crochets sont presque invariablement dirigés à gauche. La station de Raymonden a donné un

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			certain nombre de harpons plus ou moins complets, dont quatre ou cinq seulement à doubles barbelures. C'est le contraire de ce que l'on observe d'habitude dans nos stations magdaléniennes, où les harpons à un seul rang de crochets sont plutôt rares. Ne doit-on pas voir dans ce fait la présence à Raymonden d'une tribu distincte et n'y a-t-il pas un rapprochement à faire entre les harpons de Raymonden et ceux des grottes de Bruniquel et de Gourdan (Haute-Garonne), qui offrent avec ceux-ci la plus grande analogie ?
1981	Raymonden, *commune de Chancelade.*	Magdalénien.	Fragment de harpon en bois de renne dont il ne reste qu'une portion de la tige et une barbelure. L'extrémité, côté de la pointe, malheureusement cassée, porte des traces d'un trou. Placé à la partie inférieure, ce trou s'expliquerait, les harpons néolithiques qui sont, à vrai dire, plus larges et plus gros que celui-ci, sont quelquefois percés pour recevoir l'attache de la ficelle qui les retenait au flotteur ; mais ici la présence d'un trou près de la pointe de l'arme ne s'explique guère. Ce harpon devait-il être suspendu ? Porté au cou comme amulette ou comme insigne ?
1982 à 1985	Id.	Id.	4 harpons incomplets en bois de renne, à barbelures doubles, type beaucoup plus rare à Raymonden que le précédent. Le dernier de ces instruments, réduit à un simple fragment, était remarquable par sa petite dimension ; il rappelle celui en ivoire de la station de Souci (n° 1452), dont il se rapproche encore par la longueur inusitée de sa pointe.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
1986 à 2020	Raymonden, *commune de Chancelade.*	Magdalénien.	35 sagaies ou fragments en bois de renne (voir nº 1423), quelques-unes très belles et bien complètes ; plusieurs ont sur les plats ou sur les côtés des rayures et des entailles plus ou moins profondes, aucune n'est sculptée. Celle portant le numéro 1992 est remarquable par sa forme courbe qui devait la rendre peu pratique ; cette courbure anormale se retrouve un peu atténuée dans les numéros 2006-2007. Le fragment numéro 2000 paraît être en ivoire ; le numéro 2009 semble avoir été mordu par un carnassier dont les dents ont laissé leur empreinte, enfin le numéro 2003 a, vers la pointe qui est cassée, des traces d'un trou, comme celui du fragment de harpon numéro 1981 et qui n'est pas mieux explicable.
2021	Id.	Id.	Pointe de flèche ou de sagaie pointue à chaque bout ; l'une des pointes porte deux rudiments de crochets.
2022 et 2023	Id.	Id.	2 pointes de flèche d'un type particulier trouvées ensemble dans le foyer inférieur de Raymonden et à peu de distance du squelette humain.
2024 à 2034	Id.	Id.	11 pointes de flèches entières ou brisées, des diverses formes communes dans le magdalénien ; plusieurs ont, dessus ou dessous, ces dépressions que l'on considère comme destinées à recevoir du poison ; dans la pointe numéro 2024 cette dépression est exceptionnellement accusée.
2035 à 2041	Id.	Id.	7 hameçons. (Voir nº 1544).

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
2042	Raymonden, *commune de Chancelade.*	Magdalénien.	Instrument qui a pu servir de pointe de flèche, la hampe en roseau ou en bois pénétrant entre les barbelures.
2043	Id.	Id.	Instrument qui devait être semblable au précédent ou à peu près, mais dont la pointe a été rongée ou cassée.
2044 et 2045	Id.	Id.	2 instruments dont l'un est presque entier et l'autre très incomplet; sortes d'armatures de flèche qui devaient être appliquées contre la pointe en bois, de façon à ce que les barbelures inférieures fissent saillie.
2046	Id.	Id.	Petite pointe de flèche à tige centrale et à double barbelure.
2047	Id.	Id.	Autre pointe de flèche semblable à celle de la station du Souci (n° 1592).
2048 à 2050	Id.	Id.	3 fragments d'instruments semblables, mais un peu plus grands.
2051 et 2052	Id.	Id.	2 incisives de ruminant, percées; pièce de collier.
2053	Id.	Id.	Canine de renne, percée.
2054	Id.	Id.	Incisive de carnassier, percée.
2055	Id.	Id.	Canine de loup, percée, mais cassée au trou de suspension.
2056	Id.	Id.	Canine de renard, percée.
2057	Id.	Id.	Coquille percée de *Pectunculus glycimeris* (Linné), espèce qui vit encore sur le littoral océanique de la France et qui est fossile dans les dépôts pliocènes.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
2058 à 2061	Raymonden, *commune de Chancelade.*	Magdalénien.	4 coquilles ou fragments, percés, de *Pectunculus insubricus* (Brocchi), se rapportant à des individus d'âge différent. Elles ont dû être recueillies à l'état fossile dans des couches pliocènes du Midi de la France ou du Nord de l'Italie. L'espèce est éteinte depuis le pliocène.
2062	Id.	Id.	Coquille percée, même que le numéro 2057.
2063	Id.	Id.	Coquille de *Cardium edule* (Linné) vivante actuellement sur tout le littoral français, fossile de pliocène.
2064	Id.	Id.	Fragment de coquille de *Pecten maximus* (Linné), ramassé sur le littoral océanique de la France. La détermination de ces 8 coquilles est due à M. le Docteur Fischer, du Muséum d'histoire naturelle de Paris.
2065 et 2066	Id.	Id.	Bases de sagaies en bois de renne sciées intentionnellement. (Voir n° 1811.)
2067 à 2073	Id.	Id.	7 morceaux de fines baguettes en bois de renne, ayant pu servir de bouts de flèches ou de poinçons. L'un d'eux (n° 2072) porte quelques lignes gravées.
2074 et 2075	Id.	Id.	2 esquilles d'os préparées pour faire des aiguilles.
2076 à 2079	Id.	Id.	4 fragments de bois de renne avec traces de sciage ; le numéro 2078, profondément entaillé sur chaque face, était destiné sans doute à être divisé en deux baguettes.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
2080 et 2081	Raymonden, *commune de Chancelade.*	Magdalénien.	2 tronçons de bois de renne avec quelques traits gravés.
2082	Id.	Id.	Autre morceau également avec traits gravés, formant chevrons, scié à un bout, ouvert en fente à l'autre ; c'est un reste d'outil ou d'instrument indéterminable.
2083	Id.	Id.	Portion d'une grosse aiguille de même genre que celle portant le numéro 1928.
2084	Id.	Id.	Morceau de baguette de bois de renne, fragment de sagaie, faite d'un harpon dont les barbelures ont été cassées et presque enlevées.
2085 et 2086	Id.	Id.	2 fragments d'os d'oiseau avec encoches transversales, dont quelques-unes à peine visibles, d'autres, au contraire, fortement gravées.
2087	Id.	Id.	Métacarpien de cervidé percé pour être suspendu ; pièce de collier.
2088	Id.	Id.	Petite lamelle d'os polie sur les deux faces et ornée, d'un côté, de lignes longitudinales largement gravées ; trop mince pour être un outil, cet objet, d'ailleurs incomplet, devait être percé et faire partie d'un collier.
2089 et 2090	Id.	Id.	2 morceaux de plaquettes d'os polies et vraisemblablement destinées à recevoir une gravure qui n'a pas été faite.
2091	Id.	Id.	Fragment d'une large rondelle en os, polie et percée. Sur l'une des faces, celle qui est présentée, est gravée une tête d'éléphant ; sur l'autre, il y avait un éléphant entier dont les jambes et la trompe

N°s d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			manquent. C'est une pièce remarquable en raison de la représentation du mammouth qui n'a été rencontrée que rarement. Cette rondelle, de même que celle numéro 1905, avait, sur une partie du pourtour, des lignes en chevrons ou dents de loup.
2092 et 2093	Raymonden, *commune de Chancelade.*	Magdalénien.	2 morceaux de sagaies, malheureusement très endommagées, sur lesquelles étaient gravés en relief des chevaux se suivant, encore visibles malgré le mauvais état du bois de renne.
2094	Id.	Id.	Andouiller de renne, qui était destiné à servir de pendeloque, car on voit la trace d'un trou du côté le plus gros et l'ébauche d'un autre sur chaque face de l'extrémité pointue ; il porte des traits et des lignes gravés et creusés en divers sens. Etaient-ce l'ébauche de quelque dessin ?
2095 et 2096	Id.	Id.	2 fragments de bâton de commandement, dont le plus grand a seul conservé quelques traces d'ornementation ; il a été fortement rongé par un carnassier.
2097	Id.	Id.	Os long d'oiseau, portant deux rangées d'encoches irrégulières comme distribution et comme importance. Etait-ce une marque ? ou un manche d'outil comme le pense des os creux à encoches, M. de Mortillet. Je ne crois pas que cette dernière détermination soit applicable à cet os, pas plus du reste que celle donnée par Michel Hardy, qui croyait voir dans ces objets des espèces de râpes ou de limes.
2098	Id.	Id.	Tronçon de bois de renne avec traits gravés sur les deux faces et disposés en lignes transversales et en lignes obliques formant quadrillage.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
2099	Raymonden, *commune de Chancelade.*	Magdalénien.	Morceau d'os sculpté, incomplet. Etait-ce un poinçon très orné ou a-t-on cherché à donner à un instrument quelconque, l'aspect d'une tête d'oiseau ?
2100	Id.	Id.	Petit fragment d'os sur lequel étaient gravés très sommairement des quadrupèdes, probablement des chevaux : l'un d'eux est encore assez visible.
2101	Id.	Id.	Morceau de bois de renne (bois de mue) avec traces de sciage du côté opposé à la meule et à la naissance du premier andouiller ; il porte une gravure, assez mal exécutée d'ailleurs, et représentant un quadrupède, un cheval, à en juger par la croupe et la queue, qui sont un peu mieux dessinées que le reste du corps.
2102	Id.	Id.	Lissoir en bois de renne, auquel il ne manque qu'une faible partie de l'extrémité polie. Cet instrument est orné d'une gravure hardiment exécutée, mais dont la signification paraît indéterminable. L'artiste a-t-il voulu représenter un animal : écrevisse scolopendre ? N'est-ce pas plus tôt une fantaisie de son imagination ?
2103	Id.	Id.	Baguette découpée dans la portion la plus courbe d'un bois de renne. La face dorsale a conservé son bombement naturel ; l'autre face est plate et couverte de stries obliques qui pouvaient faire supposer que cette baguette devait être appliquée contre un autre objet. La face bombée présente, en partant de la gauche, deux têtes d'ours au mufle puissant, aux oreilles velues ; en avant de ces deux têtes s'en voit une troisième qui rappelle plutôt celle d'un cervidé ; enfin à la

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			suite de celle-ci sont gravées des incisions profondes disposées en forme d' X ou d'étoiles à quatre branches.
2104	Raymonden, *commune de Chancelade.*	Magdalénien.	Plaque d'os malheureusement incomplète, dont l'extrémité restante porte la trace d'un trou ; c'était sans doute une pendeloque, un objet précieux et curieusement orné. La partie la plus intéressante de cette ornementation est la tête du ruminant, bison ou, suivant Michel Hardy, d'ovibos ou bœuf musqué, caractérisé par son front bombé, sa corne et les longs poils pendants sous sa gorge ; ce serait la seule représentation connue de cet animal dont quelques os seulement ont été, jusqu'à ce jour, recueillis dans les gisements quaternaires. En avant de la tête sont dessinées, dans le sens de la longueur de l'os, deux jambes d'un équidé ? en arrière et séparées par un épi à courtes barbelures, sont deux rangées de petits personnages ? opposés par la tête, et chose très remarquable, absolument semblable à d'autres, au nombre de 10, gravés sur une spatule en os recueillie par M. Edouard Harlé, dans la grotte de Gourdan (Haute-Garonne). On peut se demander, en présence de cette similitude de gravures d'un caractère tout spécial, si elles n'ont pas été exécutées *par la même main ?* Rappelons qu'il a été signalé plus haut (voir n° 1980) la ressemblance des harpons de Raymonden avec ceux de la grotte de Gourdan.
2105	Id.	Id.	Bâton de commandement en bois de renne, à un seul trou. En outre de l'intérêt qui s'attache à ces curieux objets, celui-ci est particulièrement remarquable en raison de la sculpture en relief dont il est orné.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			Cette sculpture représente un oiseau que son bec fort et recourbé, ses ailes réduites à de simples moignons, ses pattes cachées par les plumes et sa queue verticale sur laquelle il semble s'appuyer, permettent de reconnaître pour un pingouin, non celui qui se trouve communément dans les mers du Nord, mais le *grand pingouin* ou *pingouin brachyptère, l'Alca impennis* de Linné, caractérisé par la forme de son bec et l'allongement de son cou, espèce reléguée, dans les temps modernes, sur les confins de la mer du Nord et considérée comme éteinte depuis le milieu du siècle dernier environ. C'est la seule représentation connue de cet oiseau dont les restes n'ont été retrouvés que dans les amas de coquilles danois, et dont la présence sur notre littoral, de même que celle du *phoca groenlandica*, est une nouvelle confirmation de la rigueur du climat de nos contrées à l'époque magdalénienne. Au moment de la découverte de l'abri de Raymonden, et avant mes fouilles personnelles, une petite partie des foyers fut détruite et enlevée pour faire la plate-forme de la voie du tramway ; c'est dans ces déblais que fut ramassée quelques jours après par le carrier Bretou qui me la remit, cette remarquable sculpture. En raison de son importance scientifique, j'en ai fait, plus tard, don au Musée.
2106 à 2158	Raymonden, *commune de Chancelade.*	Magdalénien.	53 lames ou couteaux sans aucune retaille, quelques-unes, assez grandes et régulières, sont très belles ; presque toutes sont en silex de teintes variées, les numéros 2142 et 2154 sont en jaspe.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
2159 a 2169	Raymonden, *commune de Chancelade.*	Magdalénien.	11 lames de silex dont les sept premières ont, vers la pointe, quelques retouches assez faibles ; les quatre dernières sont retaillées sur tout le pourtour.
2170 à 2180	Id.	Id.	11 lames de silex retaillées en burin à une extrémité, sauf une seule, numéro 2176, qui est ainsi taillée à chaque bout ; quelques-unes ont de légères retouches sur les arêtes.
2181 à 2193	Id.	Id.	13 lames terminées, d'un bout, par une retaille oblique formant poinçon ou burin, avec racloir de côté, quelques-unes sont retouchées à l'autre extrémité, soit à peu près de la même façon, soit en grattoir.
2194 à 2197	Id.	Id.	4 lames terminées par une retaille transversale ou légèrement oblique ; c'est un genre de grattoir qui se rencontre assez rarement.
2198 à 2271	Id.	Id.	74 lames ou éclats, les premiers très grands, les autres moyens et petits, retaillés en grattoirs à une extrémité, l'autre, sauf quelques exceptions, n'étant pas retouchée ; la plupart sont curieux comme coloration. Les numéros 2209 et 2234 sont en jaspe et proviennent du même nucléus. Les numéros 2232, 2239, 2241 sont usés et polis du côté opposé au grattoir, ce sont des retouchoirs, outils destinés à enlever de menus éclats par pression ; d'autres, numéros 2233, 2236, 2246, 2263, etc., sont des grattoirs-burins. Les numéros 2254 et 2271 sont seuls des grattoirs doubles.
2272 à 2278	Id.	Id.	7 burins en bec de perroquet, les 5 premiers faits pour la main droite, les 2 autres pour la main gauche. (Voir n° 1390.)

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
2279 et 2280	Raymonden, *commune de Chancelade.*	Magdalénien.	2 petites lames ayant à une extrémité de fines retailles destinées à en faire des poinçons, le second surtout est particulièrement effilé. C'est avec ces petits outils que devait être percé le chas des aiguilles.
2281	Id.	Id.	Autre perçoir d'un type différent, en jaspe.
2282 à 2285	Id.	Id.	4 râpes, la dernière de forme assez bizarre.
2286 à 2289	Id.	Id.	4 nucléus pour petites lames, le premier en silex, les autres en jaspe. Le dernier ressemble beaucoup aux *disques* du moustérien. Peut-être n'est-ce pas un nucléus.
2290 et 2291	Id.	Id.	2 polissoirs, le premier en calcaire dur, le second en diorite à grains très fins. Ces instruments servaient à polir la pointe ou la hampe des flèches et des sagaies.
2292	Id.	Id.	Caillou roulé, aplati et poli dessus et dessous, c'était vraisemblablement un broyeur, non pour les grains, comme ceux de l'époque néolithique, mais pour les matières colorantes employées au tatouage et à la peinture.
2293 à 2324	Laugerie-Basse, *commune des Eyzies.*	Id.	32 lames ou couteaux en silex, peu ou point retouchés, sauf le numéro 2299 qui a sur le pourtour une retaille rappelant le solutréen.
2325 à 2390	Id.	Id.	66 lames avec grattoir, grattoirs-burins, grattoirs simples ou doubles, des divers types ordinaires du magdalénien.
2391 à 2395	Id.	Id.	5 burins avec ou sans retouches latérales.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
2396	Laugerie-Basse, *commune des Eyzies.*	Magdalénien.	Burin en bec de perroquet, côté droit.
2397	Id.	Id.	Morceau d'une petite lame dentelée, pour la préparation des aiguilles en os.
2398	Id.	Id.	Petit galet de diorite roulé, ayant servi de polissoir. (Voir nos **2290-2291.**)
2399 à 2401	Id.	Id.	3 pierres creusées, la première, naturellement, dessus et dessous, les autres deux de main d'homme. Ces pierres ont pu être des lampes dans le genre de celles des Esquimaux et de celle trouvée à La Mouthe par M. E. Rivière ; elles peuvent également avoir servi de mortier pour triturer les couleurs ; l'une d'elles contient des morceaux de sanguine venant du même foyer.
2402	Le Souci, *commune de Lalinde.*	Id.	Fragment d'un harpon qui semble n'avoir eu qu'un seul rang de barbelures. Cependant l'emmanchure porte un double renflement, ce qui d'ordinaire ne se retrouve que sur les harpons à deux rangs.
2403	Saint-Sulpice-de-Couze.	Id.	Morceau de bois de renne ayant eu sur un des côtés une rangée de sculptures en haut relief, dont une seule reste presque complète et présente une face humaine, le bas, taillé dans la partie médullaire du bois de renne, a disparu. On sait combien sont rares les représentations humaines parmi les sculptures ou gravures quaternaires.
2404	Le Souci, *commune de Lalinde.*	Id.	Pointe de sagaie en bois de renne, cassée à la naissance du biseau d'emmanchement.
2405 et 2406	Id.	Id.	2 harpons à double rang de barbelures, le premier presque complet, le second cassé vers le milieu.
2407	Jean-Blanc, *commune de Bourniquel.*	Solutréo-magdalénien.	Fragment de bâton de commandement.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
2408 et 2409	Jean-Blanc, *commune de Bourniquel.*	Solutréo-magdalénien.	2 morceaux de sagaies en bois de renne.
2410	La Roque, *commune de Trémolat.*	Magdalénien.	Harpon incomplet avec traces de dessin ; deux cabochons en saillie, de forme elliptique, ornent la face supérieure, genre de décor peu commun.
2411	Id.	Id.	Fragment d'un harpon à barbelures exceptionnellement fines et aiguëes.
2412 et 2413	Id.	Id.	2 fragments de sagaies.
2414	Id.	Id.	Grattoir simple en silex.
2415 à 2417	Roc de Caudon, *commune de Savignac-du-Bugue.*	Solutréo-magdalénien.	3 lames dont 2 terminées en grattoir. La seconde et la troisième sont retouchées sur les bords, un peu à la manière solutréenne.
2418 à 2424	La Vilazette, *commune de Creysse.*	Magdalénien.	7 grandes lames, dont les 5 premières sans aucune retouche, la sixième taillée en grattoir à un bout et la dernière retouchée finement sur les bords et aux extrémités. Quelques-unes de ces lames pourraient être néolithiques.
2425	Bigou, *commune de Creysse.*	Id.	Éclat long, grattoir.
2426	Auberoche, *commune du Change.*	Id.	Petit galet d'amphibole ou de diorite présentant sur une face deux rainures longitudinales assez profondes, qui reparaissent en partie sur le côté cassé, c'est probablement un polissoir à aiguilles en os. La station d'Auberoche a été complètement détruite lors de la construction du chemin

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			qui passe au bas des rochers, et c'est dans le talus de ce chemin qu'a été trouvé ce polissoir avec quelques éclats sans intérêt. — Don de M. F. Pouyadou, ancien chef de division à la préfecture de la Dordogne.
2427 et 2428	Jean-Blanc, *commune de Bourniquel.*	Solutréo-magdalénien.	2427 à 2430. — 4 petites lames ou fragments, à encoches, pour la préparation des aiguilles en os.
2429	Laugerie-Basse, *commune des Eyzies.*	Magdalénien.	
2430	Le Souci, *commune de Lalinde.*	Id.	
2431 à 2435	Badegoule, *commune de Beauregard-de-Terrasson.*	Solutréen.	2431 à 2439. — 9 fragments de quartz hyalin, taités et détachés par percussion, exactement comme le silex. Ces morceaux de quartz se rencontrent dans beaucoup de stations, mais ils n'y sont jamais nombreux et les objets bien travaillés sont très rares. Pour trouver des cristaux de cette dimension, il a fallu aller les chercher tout au moins dans les Pyrénées, nouvelle preuve de l'existence nomade de l'homme de cette époque. — Celui-ci provient de la collection Hardy.
2436 et 2437	Laugerie-Haute, *commune des Eyzies.*	Id.	
2438 et 2439	Laugerie-Basse, *commune des Eyzies.*	Magdalénien.	
2440 à 2457	La Madeleine, *commune de Tursac.*	Id.	2440 à 2472. — 33 moulages de pièces diverses dont les originaux, en bois de renne ou en os, proviennent des fouilles de Lartet et Chrysti et Massénat. Les numéros 2441-2442 et 2445-2446 présentent les deux faces du même objet.
2458 à 2469	Laugerie-Basse, *commune des Eyzies.*	Id.	
2470 à 2472	Gorge-d'Enfer, *commune des Eyzies.*	Id.	Toutes ces pièces sont remarquables par les ornements, gravures et sculptures dont elles sont couvertes. Quelques-unes cependant méritent une mention spéciale : numéros 2440, 2441, 2442, bâton de commandement avec suite de chevaux et de cerfs ;

N^os d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			numéros **2445-46** avec, sur une face, une représentation humaine ; numéro **2447**, auquel il est impossible de ne pas attribuer une réelle valeur au point de vue artistique ; **2451-52**, bras et mains d'homme ; **2458**, mortier à couleurs, l'original en pierre ; **2459**, la chasse à l'aurochs, si souvent reproduite ; **2460**, bâton à crochet, qui rappelle les propulseurs dont les Esquimaux, les Australiens et autres se servent pour lancer le harpon ; **2461**, poignard dont le manche représente un renne ; **2470**, os à encoches ; **2471**, sagaie fendue, du type solutréo-magdalénien, etc.
2473	Raymonden, *commune de Chancelade.*	Magdalénien.	Restes d'un squelette humain, trouvé le 1^er^ octobre **1888** sous les foyers inférieurs de la station de Raymonden. Il reposait sur le côté gauche, et était replié sur lui-même ; les bras étaient relevés, la main gauche appliquée au-dessous de la tête, la droite sous le côté gauche du maxillaire inférieur, les membres inférieurs avaient été fléchis de telle sorte que le niveau des pieds correspondait à celui de la partie inférieure du bassin et que les genoux arrivaient à la hauteur de la face. Cette position étant une position forcée, il y avait donc eu, non *ensevelissement accidentel* d'un homme vivant ou d'un cadavre, mais *sépulture intentionnelle*, soit avant, soit peut-être après décharnement du squelette. Comme dans les grottes de Menton et de Spy, le cadavre avait été saupoudré de fer oligiste qui avait coloré en rouge, non seulement les os, mais aussi les terres voisines du même niveau, preuve d'infiltration d'eaux d'inondations dans ces terres, postérieurement à la sépulture. M. le docteur L. Testut, professeur

N°s d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			d'anatomie à l'Université de Lyon a fait de ce squelette une étude dont voici les conclusions résumées : Il appartenait à un sujet du sexe masculin âgé de 55 à 65 ans et d'une toute petite taille, 1 m. 50 environ. Cet homme avait une tête volumineuse, fortement ovale, remarquablement haute, une face à la fois très haute et très large, des orbites également très hautes, un nez étroit et allongé, un maxillaire inférieur puissant, des membres supérieurs relativement longs, les jambes inclinées en arrière, de grandes mains et surtout de grands pieds reportés fortement en dedans et dont le gros orteil était doué d'une mobilité qui lui permettait de saisir un corps quelconque entre lui et le deuxième. Ses os particulièrement robustes, massifs, trapus, ses muscles puissants aux empreintes fortement accusées, dénotent un individu d'une vigueur peu commune. Comme race, l'homme de Raymonden s'éloigne du type quaternaire des époques plus anciennes que lui ; quelques-uns de ses caractères se retrouvent disséminés dans plusieurs races actuelles, parmi lesquelles celle qui s'en rapproche le plus serait celle des Esquimaux.
2474	Raymonden, *commune de Chancelade.*	Magdalénien.	2 fragments de crânes humains trouvés dans l'épaisseur du foyer supérieur de Raymonden. Ces débris présentent des cassures nettes ; ils ont été brisés, non par des carnassiers, qui les auraient rongés, mais probablement par d'autres hommes, et le fait qu'ils ont été traités et abandonnés dans les rejets de cuisine de même façon que les os d'animaux, semble pouvoir être invoqué comme une nouvelle preuve des

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			habitudes d'anthropophagie attribuées à l'homme quaternaire.
2475	Raymonden, *commune de Chancelade.*	Magdalénien.	Raymonden est une des rares stations de la Dordogne dont la faune a été entièrement recueillie et, grâce à l'obligeance de MM. A. Gaudry et Fischer, du Muséum d'histoire naturelle de Paris, exactement déterminée ; la plupart du temps les fouilleurs se contentent de ramasser quelques os, mâchoires ou dents choisis au hasard et abandonnent les autres, parmi lesquels il peut y en avoir dont la détermination serait des plus utiles. Je donne ci-dessous la liste des animaux trouvés à Raymonden : VERTÉBRÉS. A. — MAMMIFÈRES. *Ursus priscus,* — Ours gris ; *Meles taxus,* — Blaireau ; *Canis vulpes,* — Renard commun ; *Canis lagopus,* — Renard bleu ; *Arctomys marmotta,* — Marmotte ; *Lepus timidus,* — Lièvre commun ; *Biso priscus,* — Bison ; *Equus caballus,* — Cheval ; *Tarandus rangifer,* — Renne ; *Cervus,* de grande taille, — Cerf d'espèce indéterminée ; *Rupicapra europœa,* — Chamois ; *Saïga tartarica,* — Antilope Saïga ; *Phoca groenlandica,* — Phoque du Groenland ; B. — OISEAUX. Oiseau de proie (*Aquila ?*) — Aigle indéterminé ; *Nictea nivea,* — Chouette harfang ; *Tetrao albus,* — Tétras des saules ; C. — POISSONS. Carpes et salmonides.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			MOLLUSQUES.
			Cardium edule ; *Pectunculus glycimeris ;* *Pectunculus insubricus ;* *Pecten maximus ;* *Neritina picta ;* *Dentalium novemcostatum.*
			Il convient d'ajouter à cette liste plusieurs animaux dont les os n'ont pu être retrouvés, mais dont l'existence est constatée par les dessins que nous en ont laissés les hommes de Raymonden ; ce sont parmi les mammifères : *l'Elephas primegenius,* mammouth, (fragment de rondelle percée n° **2091**), *l'Ovibos moschatus,* bœuf musqué (pendeloque n° **2104**) et peut-être le porc-épic. Parmi les oiseaux : *l'Alca impennis* ou pingouin brachyptère (bâton de commandement n° **2105**).
			Tel est le tableau de la faune de Raymonden auquel il faudrait ajouter, d'après M. Edouard Harlé, le *spermophile ;* il comprend une grande partie des espèces vivant pendant la deuxième époque du quaternaire ancien, espèces dont les unes ont disparu et les autres habitent exclusivement des contrées froides ou le sommet des montagnes ; les coquilles, percées pour être portées comme ornement (nos **2057** à **2064**) sont particulièrement intéressantes, leur provenance indique que les magdaléniens étaient nomades ou avaient entre eux des relations commerciales.
			Il ne m'a pas été possible de dresser, pour d'autres stations, un semblable tableau de la faune ; je me bornerai à appeler l'attention des visiteurs, d'abord sur la remarquable défense du mammouth de Pont-bone ; sur celle beaucoup plus petite d'Eymet, les restes de mammouth venant

N°s d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			de la sablière de Rodas, les bois de renne des sables de Gravelle, etc.. et les quelques ossements venant de Laugerie basse et haute, Corgnac, Badegoule, Jean-Blanc, Le Souci, etc.
2476	Lanquais.	Robenhausien.	Ébauche d'une hache qui après avoir reçu sa forme par la taille devait ensuite être polie. La région de Lanquais, très riche en gros rognons de silex, a donné un grand nombre d'ébauches dont beaucoup plus grossières encore que celle-ci. Ces ébauches n'étaient certainement pas destinées à être achevées dans la région, car dans ce cas il n'en serait pas resté une aussi grande quantité; elles étaient très probablement préparées ainsi pour l'exportation.
2477 et 2478	Id.	Id.	2 autres ébauches un peu mieux taillées que la précédente et destinées à donner de petites haches.
2479 et 2480	Lanquais.	Id.	2479 à 2503. — 25 haches de toutes dimensions, préparées pour le polissage, dont quelques-unes (n°s 2481-83-85) sont remarquables, soit par leur dimension, soit par le fini de leurs retouches.
2481	Saint-Astier.	Id.	
2482	Issigeac.	Id.	Quoique la plupart de ces instruments aient été destinés à être polis, ils ont parfaitement pu être utilisés sans avoir subi cette dernière préparation. Toutefois, il est assez rare de trouver sur leur tranchant ou leurs arêtes des traces évidentes d'usage, ce qui est naturel, car le tranchant aiguisé par le polissage devait donner de bien meilleurs résultats que celui qui était simplement éclaté.
2483	Chalagnac.	Id.	
2484	Montagrier.	Id.	
2485	Coursac.	Id.	
2486	La Rolphie, *commune de Coulounieix.*	Id.	On trouve également des haches taillées dont le polissage a été commencé, presque

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
2487 et 2488	Bos-du-Pic, *commune de Tocane-St-Apre.*	Robenhausien.	toujours par le tranchant (nos 2523 à 2526); elles ne sont pas communes et il semble que ce n'est que très exceptionnellement qu'un outil a été employé dans cet état. Ce fait peut s'ajouter aux autres preuves de la division du travail à l'époque néolithique. L'ouvrier polisseur commençait et achevait son ouvrage, il pouvait y consacrer tout le temps nécessaire ; si, au contraire, l'outil avait été taillé et poli par celui qui devait s'en servir, il est probable que celui-ci eut, la plupart du temps, limité son travail à la partie essentielle : le tranchant, et eut laissé le reste brut, pour s'épargner un travail assurément long et pénible dont il ne pouvait tirer aucun fruit immédiat.
2489 à 2491	Cours-de-Pile.	Id.	
2492 et 2493	La Nauve, *commune de Creysse.*	Id.	
2494 à 2497	Nojals.	Id.	
2498	Bayac.	Id.	
2499 à 2501	Les Magnats, *commune de Lalinde.*	Id.	On remarquera qu'il n'y a d'ébauches de haches qu'en silex ou roche de nature voisine, les instruments en diorite, amphibole, serpentine, roches relativement tendres, n'avaient pas besoin de ce travail préparatoire, on prenait un galet roulé ayant déjà un peu la forme voulue et on achevait de la lui donner sur le polissoir. (Voir nos 2540-41.)
2502	Lalinde.	Id.	
2503	Chancelade.	Id.	Dans les haches taillées, la rencontre des deux faces donne naissance à une arête ondulée, point de départ de nombreux éclats, que le polissage des faces ne pouvait faire disparaître ; c'est le travail d'enlèvement de cette arête qui a produit les côtés plats plus ou moins accentués que l'on retrouve sur toutes les haches en roche dure et bien plus rarement sur les autres, où ils n'ont été faits que par imitation et nullement par nécessité.
			La hache numéro 2481 a été donnée par M. Nogué ; numéro 2486 par M. de Froidefond ; numéros 2487-88 par M. l'abbé Petit.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
2504	Devillac *(Lot-et-Garonne)*	Robenhausien.	2504 à 2522. — 19 haches ou hachettes préparées pour le polissage, dont quelques-unes, notamment le numéro 2505, sont très belles et très finement retouchées.
2505 à 2522	Inconnue (ancienne collection de Mourcin).	Id.	
2523 et 2524	Les Magnats, *commune de Lalinde.*	Id.	2523 à 2526. — 4 hachettes taillées dont le polissage a été commencé et inachevé.
2525 et 2526	Inconnue.	Id.	
2527	Fouilles du canal à Campniac, Périgueux.	Id.	Hache polie en silex, de dimension moyenne, dont le tranchant est un peu oblique et les côtés plats très accentués ; la crosse est effilée et presque entièrement polie. Après avoir ébauché l'instrument et l'avoir amené, par la retaille, à peu près à sa forme définitive, le travail était achevé sur un polissoir en silex ou en grès, à l'aide de sable mouillé. Cette opération devait être assez longue, aussi est-il aisé de s'expliquer qu'elle n'ait pas toujours été poussée jusqu'à sa dernière limite et que bon nombre de haches polies portent encore, soit sur les faces, soit surtout à la crosse, quelques éclats que l'on prendrait pour des cassures et qui ne sont que des restes des retailles primitives. Je rappellerai en passant les idées superstitieuses qui, de tous temps et dans tous les pays, se sont attachées à la hache polie et lui ont fait attribuer une origine ou des propriétés surnaturelles : pierre tombée du ciel, pierre lancée par le tonnerre, préservatif contre la foudre, contre les maladies, etc., etc. Les haches polies étaient emmanchées

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			soit directement dans un bâton fendu ou creusé, soit dans une douille en bois de cerf qui était elle-même fixée à un manche en bois.
2528	Les Maureloux, *commune de Saint-Apre.*	Robenhausien.	Autre type de hache polie en silex, plus épaisse, plus massive et à crosse large. — Don de M. le marquis de Fayolle.
2529	Daille, *commune de Château-l'Évêque*	Id.	Hache polie en diorite à grain très fin, a crosse pointue et à côtés arrondis. C'est un très bon specimen des haches en roche tendre. Quelquefois ces dernières ne sont bien polies que dans la moitié inférieure, le côté de la crosse étant resté rugueux et présentant une sorte de piquage ; il est probable que cette disposition avait pour but de faciliter l'adhérence avec le manche. On conçoit qu'un travail de ce genre ne pouvait être exécuté sur les haches en silex.
2530	Environs de Bergerac.	Id.	Autre hachette en diorite ou en amphibole à crosse large et à côtés un peu aplatis, mais sans arêtes. Les haches en amphibole, amphibolite, diorite, serpentines diverses, etc., sont très communes, plus peut-être que celles en silex ; elles ne valaient pourtant pas ces dernières, leur tranchant devant s'émousser très vite et demandant à être fréquemment réaiguisé, mais elles étaient bien plus faciles à faire.
2531 à 2535	Biras.	Id.	5 hachettes polies, les 2 premières en silex, les autres en diorite, la plus grande a des côtés plats ; la première, quoique en silex, n'en a pas ; la seconde (n° 2532), en silex rubané, est incomplètement polie.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
2536 et 2537	Pile, *commune de Cours-de-Pile.*	Robenhausien.	2 hachettes polies en amphibole à grain très fin ou en diorite ; la première n'est polie qu'au tranchant, le reste étant piqué pour faciliter l'emmanchement. (Voir nº 2529.)
2538 à 2541	Nojals.	Id.	4 hachettes polies, en amphibole ou en diorite, sauf la dernière qui paraît être un schiste serpentineux. Les numéros 2540 et 2541 sont de simples galets à peine polis.
2542	Prats-de-Carlux.	Id.	Hache polie en silex altéré par le cacholong et dont la couleur primitive a, par suite, complètement changé.
2543	Id.	Id.	Petite hachette en fibrolithe grise, peu veinée, roche siliceuse très dure. Parmi les petites hachettes, les unes sont, comme les grandes, de véritables outils ; elles ont été emmanchées fréquemment dans des andouillers de cerf et étaient employées comme ciseaux. On en a trouvé assez communément dans les stations lacustres de la Suisse et aucun doute ne saurait subsister à ce sujet ; mais il en est d'autres qui ont été des objets votifs et que l'on rencontre dans les sépultures ; ces dernières sont généralement en roches de choix, autres que le silex, et ont souvent le tranchant mousse, oblitéré intentionnellement. Ce dernier caractère permet seul de les distinguer des outils, dans le cas très fréquent où on les retrouve hors de leur gisement primitif et dans des conditions qui ne permettent pas de leur attribuer sûrement une destination soit usuelle, soit religieuse.
2544	Environs de Bourdeilles.	Id.	Hachette en fibrolithe grise marbrée, à tranchant mousse, probablement votive. Doit provenir d'un dolmen.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
2545	Environs de Bourdeilles.	Robenhausien.	Toute petite hachette en serpentine verte, percée d'un trou de suspension ; elle a vraisemblablement été portée comme amulette, mais, bien que le trou, commencé sur les deux faces et creusé en entonnoir, paraisse très ancien, on ne peut affirmer qu'il ait été fait à l'époque préhistorique ; il faudrait pour cela que l'objet eut été recueilli dans un gisement non remanié. J'ai rappelé plus haut (n° 2527) les superstitions auxquelles ont donné lieu les haches polies, il n'est pas rare dans certaines contrées d'en trouver de suspendues au cou des taureaux ou des béliers conducteurs du troupeau, et au moyen-âge les hommes en ont porté quelquefois ; rien ne prouve que celle-ci n'ait pas servi à un pareil usage, à une époque plus ou moins éloignée de nous.
2546	Lachapelle-Gonaguet.	Id.	Hachette à tranchant émoussé, en serpentine verte. Le côté de la crosse semble cassé ; cette disposition se rencontre très souvent sur les toutes petites pièces ; c'est donc intentionnellement qu'on a laissé brute cette partie de l'objet.
2547	Thiviers.	Id.	Hachette en silex à tranchant très vif.
2548	Brantôme.	Id.	Hachette à tranchant aiguisé en jadéite, roche étrangère et probablement d'importation orientale. On s'est appuyé sur la présence d'objets en jade ou jadéite pour étayer la théorie d'après laquelle l'homme néolithique serait venu d'Asie, ces roches n'ayant pas de gisement connu en Europe.
2549	Périgueux, dragage de l'Isle près le Pont-Vieux.	Id.	Hachette polie en quartz, tranchant très fin presque droit.

N°s d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
2550	Périgueux, démolition d'un mur, boulevard Michel-Montaigne.	Robenhausien.	Hache en diorite, galet dont la forme première n'a subi qu'une bien légère transformation.
2551	Écornebœuf, près Périgueux.	Id.	Petite hachette à tranchant vif, en fibrolithe jaune et brune ; le changement brusque de plan entre les faces et le tranchant permet de supposer que cette hachette était primitivement plus longue et a subi des repolissages.
2552 à 2554	Goudaud, *commune de Bassillac.*	Id.	2552 à 2575. — 24 haches ou hachettes, de types divers, les huit premières en silex, les autres en roches feldspathiques : amphiboles, diorites, leptinites, serpentines (n°s 2561-2573), sauf le numéro 2571 qui est en schiste micacé et le numéro 2572 qui est en fibrolithe marbrée de gris, brun et rouge. La plupart de ces instruments ne présentent aucune particularité remarquable, mais les deux derniers sont, au contraire, très curieux. Le numéro 2574 sort de la forme ordinaire, sa crosse allongée, cylindrique et arrondie à l'extrémité le rapprochent beaucoup des haches dites à bouton, de la Loire inférieure et il est très probable qu'elle n'a pas été fabriquée en Dordogne. Les exemples d'importations bien autrement lointaines sont trop fréquents à l'époque néolithique pour que ce fait particulier présente rien d'extraordinaire. Le numéro 2575, dont le tranchant est malheureusement brisé, est intéressant par le piquage très apparent et le rétrécissement peu ordinaire de la portion qui pénétrait dans le manche. Les haches numéros 2552 et 2553 ont
2555	Fossemagne.	Id.	
2556	Lacaud, *commune des Graulges.*	Id.	
2557	Montagrier.	Id.	
2558	Le Colombier, *commune de St-Avit-Sénieur.*	Id.	
2559	Les Gilets (Bergerac).	Id.	
2560	Villetoureix.	Id.	
2561	Saint-Victor.	Id.	
2562	Ste-Eulalie-d'Ans	Id.	
2563	Coursac.	Id.	
2564	Vernodes *commune de Saint-Apre.*	Id.	
2565	Montanceix.	Id.	
2566	Bourniquel.	Id.	
2567 et 2568	Sigoulès.	Id.	

N°s d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
2569 et 2570	La Nauve, *commune de Creysse.*	Robenhausien.	été données par M. Alexis Lapeyre ; le numéro 2564 par M. le docteur Moreau.
2571	Les Gilets (Bergerac).	Id.	
2572	Environs de Bergerac.	Id.	
2573 et 2574	Augignac.	Id.	
2575	Environs des Eyzies.	Id.	
2576	Tayac.	Id.	Hache en serpentine siliceuse, très aplatie et à côtés plats bien accentués.
2577	Agonac.	Id.	2 haches en roche trachytique (?)
2578	Mussidan.	Id.	
2579	Celles.	Id.	Grande hache en serpentine dont le tranchant est entièrement brisé.
2580	Annesse.	Id.	2580 à 2583. — 4 haches en silex de dimension au-dessus de la moyenne. Les deux premières sont exceptionnellement bombées ; leur forme obtuse montre qu'elles étaient d'abord plus grandes et qu'elles ont été usées. — La dernière est très plate.
2581	Le Moustier.	Id.	
2582	Monpazier.	Id.	
2583	Coursac.	Id.	
2584	Calviac (tranchée aval du tunnel du Gard).	Id.	Hache en silex de dimension et de conservation absolument exceptionnelles ; quoique les faces et la crosse portent encore quelques traces des éclats de taille, le polissage en a été très soigné et a gardé un brillant qui se voit rarement ailleurs que sur les objets qui ont peu servi. Ces fortes pièces que leur poids et leur grandeur même rendent très embarrassantes, ne seraient-elles pas des objets de luxe plutôt

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			que des instruments usuels. (Longueur 276mm, poids, 1 k. 258). Don de M. Fargaudie, ingénieur chef à Périgueux.
2585	Segonzac.	Robenhausien.	Grande hache en roche granitique, dont le tranchant très étroit est endommagé et ne paraît pas, d'ailleurs, avoir été jamais aiguisé ; c'était peut-être une massue ou un objet religieux, elle provient de l'ancien cabinet de Mourcin et l'on ignore dans quelles conditions elle a été recueillie. (Longueur, 317mm, poids, 2 k. 165.)
2586	Montignac, lit de la Vézère.	Id.	Belle hache en leptinite ou peut-être en serpentine.
2587	Périgueux ?	Id.	Hache en serpentine siliceuse verte, marbrée de brun ; sa longueur est de 0m 31, sa largeur de 0.09, son épaisseur de 0.033 et son poids de 1620 grammes. Elle est d'un profil très pur et très régulier ; cependant une des faces est plus bombée que l'autre. La provenance de cette hache n'est pas exactement connue, mais sa dimension exceptionnelle, son état de conservation et la légère oblitération du tranchant permettent de la considérer comme un objet votif de l'époque dolménique, du même genre que ceux dont les sépultures préhistoriques de la Bretagne ont donné de si merveilleux spécimens.
2588 et 2589	Inconnue.	Id.	2 haches, la première bien entière en pierre lydienne, la seconde cassée au tranchant en serpentine, très siliceuse ; cette dernière exceptionnellement plate et mince. Ces deux haches qui faisaient partie du cabinet de Mourcin, doivent provenir de la Bretagne.
2590	Cardenal *(Lot-et-Garonne)*	Id.	Reste d'une grande hache qui a été retaillée et réaiguisée après avoir été usée.

N°s d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
2591	Chancel (*Lot-et-Garonne*)	Robenhausien.	2591 à 2593.— 3 hachettes en silex, dont l'une, numéro 2592, paraît avoir été cassée à la crosse et retaillée.
2592	Dévillac (*Lot-et-Garonne*)	Id.	
2593	Majourès (*Lot-et-Garonne*)	Id.	
2594	Estrade (*Lot-et-Garonne*)	Id.	Hache en diorite.
2595	Roquefère (*Lot-et-Garonne*)	Id.	Hache en pierre lydienne ou pierre de touche. A été remaniée, ce qui lui enlève presque tout intérêt.
2596	Cardenal (*Lot-et-Garonne*)	Id.	2 toutes petites hachettes ou ciseaux.
2597	Dévillac (*Lot-et-Garonne*)	Id.	
2598	Fumel (*Lot-et-Garonne*)	Id.	2598 à 2600. — 3 hachettes, dont l'une, 2599 est en fibrolithe; les autres deux en roche dure, serpentine très siliceuse ?
2599	Olonzac (*Hérault*).	Id.	
2600	Châteaudun.	Id.	
2601 à 2612	Inconnue.	Id.	12 haches, dont trois grandes, toutes en silex ou en roches voisines. Plusieurs fragments n'ont été conservés qu'en raison de la beauté de la pierre. Le spécimen numéro 2604 est particulièrement intéressant, les cassures relativement récentes de la surface montrent la couleur intérieure du silex et l'altération de la surface par le cacholong.
2613	Goudaud. *commune de Bassillac.*	Id.	Hachette polie en diorite ; les côtés sont presque parallèles ; elle a dû être plus longue et cassée du côté de la crosse.
2614 à 2633	Inconnue.	Id.	20 hachettes de divers types : tranchant presque droit, oblique, courbe, face et côtés bombés, arrondis, plats, etc. La première

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			est en serpentine brune veinée de gris, les autres en roches feldspathiques. Plusieurs ont des traces de polissages successifs, notamment le numéro 2619 qui est le reste d'une pièce de grande dimension.
2634	Panazol, près Limoges.	Robenhausien.	Hache en silex dont le polissage n'a pas été entièrement terminé ; aussi reste-t-il des facettes longitudinales dont les arêtes auraient dû être enlevées.
2635	Léguilhac.	Id.	Hachette en leptinite bien complète. Don de M. l'abbé Vizy.
2636	Inconnue.	Id.	Hachette en diorite ou en amphibole, de forme assez gracieuse ; on avait commencé à la percer et le trou, amorcé sur les deux faces et avec un instrument obtus, probablement un poinçon en silex, paraît bien ancien, le tranchant très mousse qui ne semble pas avoir jamais été aiguisé peut faire supposer que cet objet était une amulette.
2637 à 2640	Id.	Id.	4 petites hachettes en silex de diverses couleurs.
2641 à 2646	Id.	Id.	6 hachettes en fibrolithes variées. Il est à remarquer que la plupart des objets faits de cette matière sont de forme assez irrégulière, c'est que la roche était très dure, rare, partant précieuse, et devait être ménagée. On avait essayé de percer celle portant le numéro 2645, mais la dureté de la pierre a dû faire abandonner ce travail aussitôt commencé, car c'est à peine si on en voit la trace.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
2647 à 2651	Inconnue.	Robenhausien.	5 petites hachettes en serpentine. Comme les précédentes, la plupart étaient de véritables bijoux et ne devaient pas avoir une destination usuelle ; elles proviennent toutes de la collection de Mourcin et il est regrettable que l'on ne sache ni où ni comment elles ont été trouvées. Quelques-unes viennent peut-être de Bretagne.
2652	Peyrignac.	Id.	Hache en silex, cassée accidentellement, qui a été retaillée de façon à pouvoir être réemmanchée pour utiliser le tranchant. Ces haches ainsi retaillées ne sont pas rares, ce qui prouve que lorsque l'outil était bon on l'usait jusqu'au bout. Celle-ci a été donnée par M. Denis, instituteur.
2653	Lanquais.	Id.	2653 à 2673. — 21 haches retaillées comme les précédentes, après avoir été cassées.
2654	Les Gilets, *commune de Bergerac.*	Id.	
2655	Saint-Astier.	Id.	
2656 et 2657	Nojals.	Id.	
2658 et 2659	Devillac (*Lot-et-Garonne*)	Id.	
2660 et 2661	Cardenal (*Lot-et-Garonne*)	Id.	
2662 à 2673	Inconnue.	Id.	

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
2674	Montaut.	Robenhausien.	2674 à 2681. — 8 haches polies diverses.
2675	Saint-Cyprien.	Id.	Les quatre premières en silex, les autres en diorite ou roches voisines.
2676	Roquepine, *commune de Bosset.*	Id.	
2677	Inconnue.	Id.	
2678	Langle, *commune des Eyzies.*	Id.	
2679	Saint-Cernin-de-Labarde.	Id.	
2680 et 2681	Inconnue.	Id.	
2682 et 2683	Id.	Id.	2 crosses de haches polies, en silex, cassées et que l'on avait commencé à retailler avant de les repolir pour les utiliser.
2684	Pont-St-Mamet, *commune de Douville.*	Id.	Polissoir en silex à 7 rainures divergentes ; il a été découvert en 1845 par M. de Lentilhac, et donné à la collection de Mourcin. C'est sur des tables de silex que s'effectuait le polissage de hache, par frottement, avec, comme je l'ai dit plus haut (n° 2527) interposition de sable et d'eau. Un certain nombre de ces polissoirs, dont plusieurs très volumineux et encore en place existent dans le département de la Dordogne.
2685	Moulin Deschamps, près Monsac.	Id.	Autre polissoir en silex, également à 7 rainures. — Don de M. l'abbé Cheyssac.
2686	Inconnue.	Id.	Fragment d'un polissoir en silex à plusieurs rainures. C'était une table assez mince ayant, sur la face opposée, une rainure plus large que les autres.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
2687	Goudaud, *commune de Bassillac.*	Robenhausien.	Grattoir en silex, instrument très commun dans les stations néolithiques ; il diffère du grattoir quaternaire en ce qu'il est plus fort, plus épais, qu'il est retaillé généralement sur toute la face dorsale et quelquefois, quoique rarement, sur la face d'éclatement. Son usage était le même : préparation des peaux, raclage des bois, etc. Les Esquimaux avaient encore récemment des grattoirs en pierre absolument semblables à celui-ci. Ils s'en servaient en les emmanchant dans un os ou un morceau d'ivoire de morse.
2688 à 2711	Id.	Id.	24 grattoirs de types divers. 2690-2692, grattoirs de côte. 2694, éclat peu retouché. 2706, grattoir discoïde.
2712 à 2716	Id.	Id.	5 poinçons ou perçoirs ; le dernier est présenté sur sa face d'éclatement ; l'autre face est entièrement couverte de croûte.
2717 à 2719	Id.	Id.	3 scies en silex. Ces instruments étaient emmanchés, non par une extrémité, mais par un des côtés qui était engagé dans un morceau de bois fendu. Quelques-uns ont à chaque bout une encoche plus ou moins profonde, faite pour faciliter l'attache. (Voir n° 2789.)
2720	Id.	Id.	Instrument intermédiaire entre le grattoir et la scie. C'est peut-être une ébauche d'un de ces derniers instruments.
2721 et 2722	Id.	Id.	2 éclats avec retouches latérales, sorte de couteaux.
2723	Id.	Id.	Petit instrument cassé à l'extrémité la plus étroite, qui devait être un peu arrondie et usée. C'est un outil destiné à retou-

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			cher les pointes de flèches; celles-ci, en effet, n'étaient pas taillées entièrement par percussion, mais bien par pression ; les Esquimaux se servent pour cet usage d'un outil semblable, en pierre ou en corne de renne très dure, emmanché dans une poignée en ivoire. L'éclat destiné à faire une flèche était enlevé du nucléus, on pressait avec le retouchoir alternativement sur chaque face et sur chaque arête; ce travail amenait l'enlèvement de petits éclats et la pointe de flèche prenait peu à peu la forme voulue.
2724	Goudaud, *commune de Bassillac.*	Robenhausien.	Très belle pointe de flèche en forme de feuille ovale, ressemblant un peu aux pointes solutréennes, dont la retaille est cependant obtenue par l'enlèvement d'éclats plus réguliers. Cette pointe n'a pas souffert du choc des instruments aratoires, ce qui est assez rare dans les stations néolithiques situées en plein air, sur des plateaux généralement cultivés depuis de longues années. — Don de M. Raymond Courtey.
2725 et 2726	Id.	Id.	2 ébauches destinées à être transformées soit en pointes de flèches en forme de feuille, à base arrondie, ou en pointes à ailerons.
2727	Id.	Id.	Pointe de flèche du même type que le numéro 2724, mais plus épaisse, moins bien taillée et un peu endommagée.
2728 à 2737	Id.	Id.	10 ébauches ou pointes de flèches en forme de feuille, dont certaines devaient probablement être transformées en flèche à ailerons.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
2738 à 2746	Goudaud, *commune de Bassillac.*	Robenhausien.	9 pointes de flèches à ailerons et à pédoncule, dont plusieurs sont très endommagées. Ces pointes ont quelquefois, mais rarement, les barbelures et la soie très développées. Elles ne sont pas communes et manquent même presque complètement dans certaines stations. Dans les pays peu pierreux, comme la vallée de la Dordogne, on trouve de ces pointes admirablement conservées, elles sont alors très belles.
2747 à 2754	Id.	Id.	8 pointes de flèches à tranchant transversal. Certains archéologues se refusent à admettre que ces petits objets soient des flèches et les considèrent comme des ciseaux ou tranchets. Les véritables ciseaux sont plus grands et si la forme de ces flèches paraît singulière, il faut se rappeler que des peintures égyptiennes représentent des guerriers armés de flèches, à pointe en métal de même forme, que certains carreaux d'arbalète du moyen âge étaient garnis de bouts en fer à tranchant transversal et même convexe, et que, actuellement les nègres des possessions portugaises d'Angola et ceux du Congo en ont également dont le tranchant est rectiligne ou convexe.
2755	La Nauve, *commune de Creysse.*	Campignien.	Grande lame retaillée sur les arêtes, — couteau.
2756 à 2758	Id.	Id.	3 petites lames sans retouches, rares dans les stations néolithiques.
2759 et 2760	Id.	Id.	2 éclats plus épais que les précédents, retouchés sur les bords et terminés chacun par une pointe légèrement oblique. — Ce sont des poinçons.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
2761	La Nauve, *commune de Creysse.*	Robenhausien.	Fragment d'une pièce très curieuse, retaillée sur les bords et polie sur les deux faces, ce qui est rare. C'était probablement une grande pointe de lance.
2762 à 2765	Id.	Id.	4 ciseaux entièrement taillés, mais qui étaient destinés à être polis, tout au moins au tranchant; ils ne paraissent, du reste, pas avoir servi.
2766	Id.	Id.	Très belle scie en silex ou peut-être en jaspe ; elle est très bien retaillée sur toute la face dorsale et sur les bords de la face inférieure.
2767	Id.	Id.	Petite lame qui a pu également servir de scie.
2768 à 2773	Id.	Id.	6 grattoirs en silex. Les deux derniers seuls s'éloignent un peu de la forme ordinaire.
2774	Id.	Id.	Ébauche de grande pointe de flèche en feuille allongée.
2775 et 2776	Id.	Id.	2 pointes de flèches en feuille; la seconde, quoique de profil irrégulier, est très finement retaillée et bien conservée.
2777	Id.	Id.	Bout de flèche à tranchant transversal.
2778 et 2779	Id.	Id.	2 retouchoirs pour la fabrication des bouts de flèches. Le premier est fait d'un éclat enlevé à une hache polie, il est très usé. Le second a sa pointe encore visible quoique mousse, c'est qu'il a peu servi.
2780	Id.	Id.	Nucléus portant la trace de l'enlèvement d'une dizaine de petites lames.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
2781 à 2784	Écornebœuf, près Périgueux.	Robenhausien.	4 grattoirs. — La station d'Écornebœuf, très riche autrefois et signalée dès 1814 par Jouanet, a été longuement explorée par M. de Mourcin, et un grand nombre d'objets néolithiques de sa collection devaient provenir d'Écornebœuf.
2785 à 2788	Id.	Id.	4 pointes de flèches à ailerons. La première a été trouvée par M. le Docteur Galy et donnée par lui.
2789 à 2797	Cours-de-Pile.	Id.	9 scies de types divers. La première a deux encoches bien caractérisées destinées à permettre de mieux la fixer au manche ; celle (n° 2792) ressemble presque à une ébauche de lance.
2798	Id.	Campignien.	Ciseau, ressemblant à une hachette préparée pour le polissage ; mais le tranchant, fait à grands éclats, l'éloigne des haches.
2799 à 2801	Id.	Robenhausien.	3 grattoirs ; 2 exceptionnellement plats, l'autre pointu, allongé et retaillé aux deux bouts.
2802	Id.	Id.	Retouchoir fait d'un morceau de hache polie ; l'extrémité, qui a servi, est complètement usée.
2803	Id.	Id.	Grande pointe de flèche ou de javelot, en forme de feuille allongée et à base arrondie.
2804 à 2806	Id.	Id.	3 flèches en feuille, à base arrondie.
2807 à 2812	Id.	Id.	6 pointes de flèches à ailerons, dont plusieurs sont parfaitement conservées ; celle (n° 2809) est en jaspe, les autres en silex de pâte très fine.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
2813 à 2815	Cours-de-Pile.	Robenhausien.	3 bouts de flèches à tranchant transversal.
2816	Migay, *commune de Cours-de-Pile.*	Id.	Petit instrument en silex ressemblant un peu à une pierre à pistolet. — Cette station de Migay et plusieurs autres du midi du département et de Lot-et-Garonne, ont donné de ces outils en assez grand nombre et de toutes dimensions. Leur présence dans des stations néolithiques, en pleins champs, et dans des endroits où on n'a conservé aucun souvenir d'un atelier de taille de pierre à fusil, permet de croire que ces petits instruments sont bien néolithiques ; mais quel était leur usage ?
2817 et 2818	Sigou'ès.	Id.	2 pointes de flèche ou de javelot en jaspe, forme de feuille très allongée. La seconde est restée à l'état d'ébauche incomplète.
2819	Nojals	Campignien.	Hachette ou ciseau en silex cireux, entièrement taillé et sans aucune trace de polissage.
2820	Id.	Id.	Bloc de silex allongé, retaillé partout, mais sans tranchant ni pointe aux extrémités. L'emploi de ces objets, assez communs et qui sont parfois plus grands que celui-ci, est absolument inconnu. Ils ne portent aucune trace d'un usage quelconque. On a voulu y voir des instruments destinés à travailler la terre : cette explication ne paraît guère admissible pour des objets aussi petits et qui ne sont pas appointés, même grossièrement.
2821	Id.	Robenhausien.	Retouchoir qui paraît cassé à une extrémité.
2822	Id.	Id.	Scie en silex ou jaspe rose, cassée.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
2823	Nojals.	Robenhausien.	Petit perçoir ou poinçon.
2824 à 2830	Les Gilets, *commune de Bergerac.*	Id.	7 grattoirs divers. Le premier est terminé d'un côté par un perçoir, c'était un instrument à deux fins. Les numéros 2828 et 2829 sont de formes peu ordinaires ; de même le petit grattoir circulaire (n° 2830), dont la retaille est du côté de la face d'éclatement.
2831	Id.	Id.	Éclat à arêtes vives, sans retouches.
2832	Id.	Id.	Grande lame épaisse retaillée grossièrement sur une arête et plus finement sur l'autre ; elle a pu servir de scie, mais tenue à la main, sans être emmanchée.
2833	Id.	Id.	Scie mince, ébréchée du côté opposé à celui de la poignée.
2834 et 2835	Id.	Id.	2 bouts de flèches en silex, forme de feuille. Le second est fait d'un éclat mince à peine retaillé sur les bords.
2836	Id.	Id.	Retouchoir très usé. — Quelques-uns de ces instruments des Gilets peuvent être campigniens, la distinction est assez difficile à établir.
2837 à 2840	Taboury, *commune de Sainte-Marie-de-Chignac.*	Id.	4 grattoirs.
2841	Id.	Id.	Éclat entier retouché sur les bords, espèce de grattoir ou de scie.
2842 et 2843	Id.	Id.	2 scies, dont l'une ressemble à une pointe moustérienne, mais est retaillée en dessous.
2844	Id.	Id.	Espèce de perçoir très épais, plat en dessous.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
2845 à 2848	Taboury, *commune de Sainte-Marie-de-Chignac.*	Robenhausien.	4 pointes de flèches en feuille, dont une seule est bien taillée et bien conservée.
2849 à 2851	Id.	Id.	3 bouts de flèches à ailerons, qui, malgré quelques cassures, sont très belles ; elles ont été trouvées dans des foyers encore en place, ce qui explique la finesse et la conservation de leurs arêtes.
2852	Id.	Id.	Petite pointe de flèche à tranchant transversal.
2853	Saint-Agne.	Id.	2853 à 2858. — 6 grattoirs en silex.
2854 et 2855	Mouleydier.	Id.	
2856 et 2857	Réclussou, *commune de Cours-de-Pile.*	Id.	
2858	Puypinson, *commune de Saint-Astier.*	Id.	
2859 et 2860	Monferrand.	Id.	2859 et 2860. — 2 scies, l'une allongée et pointue, l'autre parfaitement elliptique.
	Saint-Apre.	Id.	
2861	Refresne, *commune de St-Sauveur-de-Bergerac.*	Id.	Poinçon fait d'un éclat retaillé à droite et à gauche. Ressemble à un perçoir magdalénien ou solutréen.
2862	Boisse.	Campignien.	Instrument en silex calcédonieux, épais et large à un bout, étroit et très aminci à l'autre ; ce dernier ayant une face presque entièrement polie. C'est une espèce de ciseau ou peut-être bien un lissoir.
2863 et 2864	Tiregand, *commune de Creysse.*	Robenhausien.	2863 et 2864. — 2 retouchoirs, le second fait d'un morceau de hache polie.
	Inconnue.	Id.	

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
2865	Bertranoux, *commune de Creysse.*	Campignien.	Grand et beau grattoir, bien entier.
2866	La Renaudie, *commune de Lembras.*	Id.	Instrument en silex, retaillé comme les haches, mais évidemment d'un autre genre ; il ne répond à aucun type courant. Était-ce un outil à travailler la terre, ou bien une mauvaise ébauche ?
2867	Inconnue.	Id.	Autre instrument de type indéterminé, comme le précédent, mais beaucoup plus petit.
2868	Id.	Robenhausien.	Espèce de ciseau ou de coin poli sur les deux faces, venant de l'ancienne collection de Mourcin. C'est encore un instrument s'éloignant de ceux de nos stations ; les ciseaux et gouges se retrouvent en Danemark, mais la matière de celui-ci ressemble plutôt au silex de nos terrains qu'au silex danois.
2869	Id.	Id.	2869 et 2870. — 2 ciseaux plats en dessous, bombés en dessus, le premier presque entièrement poli sur chaque face, le second poli seulement en dessus et sur un côté.
2870	Plaine de Razac-sur-l'Isle.	Id.	
2871	Breuilh.	Id.	Bout de flèche en feuille, épointée, trouvée dans un endroit où aucune station n'a été signalée jusqu'à présent.
2872	Jean-Blanc, *commune de Bourniquel.*	Id. ?	Très belle pointe de lance. Quoique recueillie à Jean-Blanc, station solutréenne des plus riches, cette pièce, qui était à la surface du foyer, ne paraît pas être solutréenne, elle se rapproche bien plus des lances néolithiques et il n'est pas impossible qu'à Jean-Blanc, comme dans beaucoup

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			d'autres endroits, les hommes néolithiques aient occupé l'emplacement où de longs siècles auparavant avait habité l'homme quaternaire.
2873 à 2912	Inconnue.	Robenhausien.	40 grattoirs divers, les uns entièrement retaillés sur la face dorsale (nos 2873-2882-2883, etc.), d'autres retouchés seulement à la partie arrondie (2881-2891-2897, etc.). Tous sortent de la collection de Mourcin ; ils ont dû être recueillis dans les stations voisines de Périgueux : Écornebœuf, Goudaud, Taboury.
2913 à 2931	Id.	Id.	19 scies dont quelques-unes finement retouchées. Celle portant le numéro 2915 est remarquable par ses deux profondes encoches. Elle vient également de la collection de Mourcin et probablement des mêmes stations que les grattoirs ci-dessus.
2932 à 2949	Id.	Id.	18 retouchoirs dont les 9 premiers sont de simples billettes de silex taillées et les 9 autres sont faits de fragments de haches polies. Parmi ces retouchoirs, il en est qui n'ont que peu ou point servi (nos 2938-2944-2948), tandis que d'autres (nos 2935-2937-2942, etc.), ont une extrémité, quelquefois les deux, entièrement usées.
2950 à 2958	Id.	Id.	9 perçoirs dont un très grand ; ces instruments ne sont jamais bien communs dans les stations. Les numéros 2951 et 2956 sont cassés. Même remarque, quant à la provenance, que pour les grattoirs, scies, retouchoirs précédents.
2959 à 2969	Id.	Id.	11 pointes de flèches forme de feuille ou ébauche.

N°s d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
2970 à 2986	Inconnue.	Robenhausien.	17 pointes de flèches à ailerons ; la première est inachevée ; celle numéro 2983 paraît avoir été abandonnée en cours de taille à la suite de retailles malencontreuses ; d'autres (n°s 2975-2978-2982) sont des éclats à peine retouchés. Ces flèches viennent de la collection de Mourcin, sauf le numéro 2973, donné au Musée par M. de Braquemont.
2987 à 3076	Id.	Id.	90 pointes de flèches à tranchant transversal, venant de la collection de Mourcin. La première et la dernière donnent à peu près les dimensions extrêmes de ces flèches. La réunion d'un aussi grand nombre de spécimen permet de distinguer, dans ce genre d'objets, deux types distincts, reliés, bien entendu, par de nombreux intermédiaires : L'un (n°s 2987-2990-2991-2998-3002, etc.), trapèze plus ou moins allongé, retaillé sur les bords, communément sur presque toute la face dorsale et souvent sur la face d'éclatement. L'autre (3039-3040-3044-3057-3066-3067, etc.), triangle terminé souvent par une pointe aiguë, quelquefois bien retaillé mais d'ordinaire soigné.
3077 et 3078	Devillac *(Lot-et-Garonne)*	Campignien.	2 lames avec retouches sur les bords, — couteaux.
3079	Id.	Id.	Petit retouchoir, paraît avoir peu servi.
3080	Id.	Id.	Perçoir qui devait être très beau, mais dont la pointe est cassée.
3081 à 3143	Stations des confins de la Dordogne et de Lot-et-Garonne.	Robenhausien.	63 grattoirs divers, presque tous en silex calcédonieux ou cornalin. A remarquer les numéros 3133 à 3142 qui, par leur forme peu ordinaire, se rapprochent de ceux de la station de Migay, à Cours-de-Pile (n° 2816).

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
3144 à 3162	Stations des confins de la Dordogne et de Lot-et-Garonne.	Robenhausien.	19 éclats enlevés sur des tronçons de haches polies et dont quelques-uns retouchés sur les bords ou à une extrémité ont été utilisés comme couteaux, scies ou grattoirs.
3163 à 3165	Id.	Id.	3 scies du type ordinaire.
3166 à 3172	Id.	Id.	7 bouts de flèches en feuille, à base arrondie ou elliptique.
3173 à 3195	Id.	Id.	23 pointes de flèches à tranchant transversal en silex calcédonieux, quelques-unes même en calcédoine presque pure.
3196 à 3217	Id.	Id.	Une grande pointe de flèche à pédoncule, sans ailerons, et 21 à barbelures plus ou moins accentuées; presque toutes sont en silex calcédonieux.
3218	Couze.	Id.	Grande flèche à tranchant transversal bien retaillé sur les deux faces, mais cassée du côté de l'emmanchement.
3219	Lathus *(Vienne)*.	Id.	Très belle pointe de flèche à pédoncule dont les bords sont dentelés régulièrement. Ce genre de travail, qui dénote une grande habileté, se trouve fréquemment sur les pointes de flèches des dolmens de l'Aveyron et de la Lozère. — Don de M. de Tramont.
3220 à 3227	Dolmens de l'Aveyron.	Id.	8 pointes de flèches dont une en forme de feuille de laurier, ressemble beaucoup aux pointes solutréennes, les autres à soie et à ailerons, quelques-unes assez développées ; les 2 dernières sont finement dentelées sur les arêtes. Ces pointes de flèches, placées dans les sépultures, avaient

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			été faites à cette intention : ce sont des objets votifs dénotant très probablement un sentiment religieux, tel que la croyance à une autre vie.
3228 à 3239	Dolmens de la Lozère.	Robenhausien.	12 pointes de flèches dont les premières sont en forme de feuille de laurier ; 3 (nos 3230-3231-3232), ont un commencement de pédoncule qui se développe de diverses façons dans les suivantes. Plusieurs de celles-ci ont les arêtes dentelées, comme celles des dolmens de l'Aveyron, auxquels elles se rattachent d'ailleurs de toute façon.
3240	Dolmen de Teillots.	Id.	Petite pendeloque ou peut-être pierre à aiguiser, en serpentine ou en leptinite, recueillie dans le voisinage du dolmen.
3241	Inconnue.	Id.	Autre pendeloque de même nature et de même matière que la précédente. Cassée une première fois au trou de suspension, celui-ci a été refait.
3242	Id.	Id.	Collier composé d'os percés et de rondelles de grosseur variable en os et en pierre dure. Ces colliers se rencontrent dans les sépultures ; celui-ci, qui appartenait à la collection Landesque, comme la plupart des objets venant de Lot-et-Garonne, a dû être recueilli dans un dolmen de cette région.
3243	Id.	Id.	Grosse perle de collier en pierre calcaire dure.
3244	Id.	Id.	Coquille tertiaire du groupe *Arca*, percée, amulette ; sa provenance n'étant pas connue, rien ne prouve qu'elle soit néolithique plutôt que quaternaire.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
3245	Inconnue.	Robenhausien.	Amulette faite d'un petit bloc de terre cuite en partie dentelé.
3246	Id.	Id.	Pendeloque en sanguine compacte et très dure.
3247	Laugerie-Basse, *commune des Eyzies.*	Id.	Petit vase en terre cuite trouvé à la surface des foyers, dans la mince couche robenhausienne qui recouvrait les objets magdaléniens. On sait que la poterie n'était pas connue avant l'époque néolithique.
3248	Id.	Id.	Fragment d'un vase semblable au précédent, mais encore plus petit. Il a été percé d'un trou de suspension qui pourrait bien être récent.
3249	Id.	Id.	Très beau harpon en bois de cerf, d'un type absolument différent des harpons magdaléniens et bien caractérisé par le trou d'attache de l'emmanchure.
3250	Le Moustier ?	?	Cubitus de bœuf appointé pour servir de poignard ou de poinçon. Cet objet a été donné comme trouvé au Moustier ; mais à cette station il n'y avait pas, comme à Laugerie et ailleurs, de foyer néolithique recouvrant les autres, et comme on n'a jamais trouvé ni au Moustier ni dans les stations synchroniques aucun os ou fragment d'os travaillé, il est permis de considérer la provenance de celui-ci comme incertaine.
3251 à 3267	Grotte sépulcrale de Campniac, près Périgueux.	Id.	17 pointes de flèches à tranchant transversal dont quelques-unes portent des traces de feu ; elles ont été brûlées avec quelques-uns des cadavres placés dans la grotte, qui contenait des sépultures simples et d'autres avec incinération. C'était le cimetière des habitants d'Écornebœuf à la fin de l'époque néolithique et au commen-

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			cement de l'âge de bronze : on a trouvé, en effet, sur quelques os humains, des traces d'oxide de cuivre et, dans la grotte, une perle de collier en bronze et un petit anneau brisé. Très rare encore le métal n'était employé que comme ornement : bagues ou colliers. Il est à remarquer que les flèches recueillies dans cette caverne étaient toutes à tranchant transversal.
3268	Grotte sépulcrale de Campniac, près Périgueux.	Robenhausien.	Galet de diorite roulé et arrondi par les eaux, évidemment apporté dans la caverne avec intention.
3269 à 3272	Id.	Id.	4 éclats de silex dont 2 avec quelques retailles ou traces d'usage.
3273	Id.	Id.	Vase bien complet en terre brune, façonné à la main ; la pâte assez grossière est semée de grains de quartz et de paillettes de mica, sa forme est celle d'une sphère avec un large goulot, haut de quelques centimètres seulement ; il n'a pas d'anses, mais deux dépressions pratiquées de chaque côté de la panse permettaient de le suspendre par une ficelle qu'empêchaient de glisser de légères saillies placées au-dessus et au-dessous de ces dépressions.
3274	Id.	Id.	Autre vase de même type que le précédent, mais brisé et incomplet ; celui-ci a deux petites anses, simples mamelons percés pour le passage d'une cordelette.
3275	Id.	Id.	Vase en terre de forme hémisphérique, il a été brisé et est un peu incomplet ; comme les précédents, il a été fait à la main et la pâte en est grossière ; il n'a pas d'anses ni rien pour y suppléer.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
3276	Grotte sépulcrale de Campniac, près Périgueux.	Robenhausien.	Vase en terre rouge ; comme les précédents il a été fait à la main et sa fabrication n'est pas meilleure ; il est très incomplet. Sa forme est celle d'un pot à fleurs avec rebord rentrant ; ce rebord porte quelques saillies destinées à retenir une cordelette de suspension. Ces quatre vases ont été trouvés lors des fouilles exécutées en 1880 dans la grotte de Campniac par la Société Historique et Archéologique du Périgord.
3277	Roquefort *(Aveyron)*.	Id.	Gaine de hache en bois de cerf, donnée par M. le Dr Ladevi-Roche. La hachette pénétrait dans le morceau de bois de cerf creusé à cet effet, et dont le tenon opposé pénétrait lui-même dans le trou d'un manche en bois ; il y a plusieurs types de ces gaines : les unes toutes droites, les autres, comme celle-ci, avec un talon destiné à empêcher la pièce de basculer dans le manche de bois, etc.
3278	Bords de la Vistule.	Id.	Marteau en serpentine, percé, apporté en France par M. Grotkoski, Polonais. Don de M. de Larmaudie. Les haches et marteaux percés ne sont pas très rares dans certaines contrées : Suisse, Angleterre, Danemark, ils le sont davantage en France. Quoique presque contemporains, pour la plupart, du commencement du bronze, ce sont cependant bien des instruments de l'âge de pierre. On s'est préoccupé longuement du procédé qui avait pu être employé pour percer de pareils trous dans des pierres parfois assez dures. On y arrive sans trop de peine avec un foret mu par un archet et fait, non comme on pourrait le croire tout d'abord d'une matière très résistante, mais au contraire

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			d'un simple morceau de bois, avec l'emploi de sable fin mouillé. Le sable de rivière contient une quantité de grains de quartz, de corindon et autres matières analogues qui se fixent sur le bois, forment râpe et entament assez rapidement la serpentine, les diorites, etc., etc.
3279	Inconnue.	Robenhausien.	Hache-marteau percée, en roche trachytique ?
3280 à 3282	Id.	Id.	3 fragments de haches-marteaux, percés, en serpentine ou en diorite.
3283	Tocane-St-Apre.	Id.	Autre fragment de hache-marteau. Don de M. le Dr Moreau.
3284	Inconnue.	Id.	Disque percé, sommet de casse-tête ou massue, en serpentine.
3285 et 3286	Id.	Id.	2 fragments de disques semblables.
3287	Danemark.	Id.	Grande hache polie de forme un peu différente des nôtres et caractéristique des haches danoises.
3288	Id.	Id.	Hache plus petite et polie seulement au tranchant.
3289	Id.	Id.	Ciseau à section quadrangulaire, presque entièrement poli ; le tranchant, aiguisé sans doute fréquemment, est devenu oblique par suite de l'usure.
3290	Id.	Id.	Petit poignard qui donne une idée assez exacte du genre de travail des silex danois dont beaucoup sont pourtant bien plus parfaits. L'âge de la pierre s'est maintenu

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			longtemps en Danemark ; grâce à l'habileté des tailleurs de silex et aussi à la pâte particulière de celui-ci, certains objets danois sont façonnés avec une perfection presque extraordinaire. Ces 4 objets viennent de la collection Massénat, qui les tenait lui-même du Musée national de St-Germain-en-Laye.
3291	Égypte.	Néolithique ?	Petite lame de silex taillée, trouvée aux bains sulfureux d'Hélouan, village situé sur la rive droite du Nil, en face Memphis. Les silex taillés ne sont pas rares en Égypte et il en est d'aussi parfaits que les instruments danois. — Cet éclat, trouvé avec un certain nombre d'autres, avait été donné à la collection Hardy par M. Mariette-Bey.
3292	Ste-Gertrude, près Maëstricht (Hollande).	Id.	Ciseau ou pic en silex très grossier. Don de M. Champagne.
3293 et 3294	Vallée de la Ceillonne, *commune de Balma (Haute-Garonne)*	Robenhausien.	2 instruments, sortes de scies à encoches en quartzite. Le silex manque dans la Haute-Garonne ; aussi l'homme a-t-il, à son défaut, employé la quartzite, matière qui se taille très mal et est bien inférieure au silex comme dureté. Don de M. Reverdit.
3295 et 3296	Pressigny-le-Grand (*Indre-et-Loire*).	Id.	2 gros nucléus, le premier préparé pour l'enlèvement de longs éclats, dont aucun n'a été détaché ; le second avec trace d'enlèvement d'une petite lame. Le silex de Pressigny se prêtait bien au clivage et la contrée fournissait de très gros rognons. On a trouvé dans cet atelier, outre des pièces façonnées, de grands éclats et de nombreux nucléus dont quelques-uns de bien plus grande taille que ceux-ci ; les silex de Pressigny s'exportaient au loin, on en a trouvé et reconnu dans diverses stations de la France et jusqu'en Belgique.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
3297 à 3300	Inconnue.	Robenhausien.	4 percuteurs sphériques, le premier est complètement usé ; en effet, quand un marteau ne présentait plus aucune arête ou aspérité saillante, il n'avait plus de prise sur la surface de frappe du nucléus et ne pouvait plus par suite détacher d'éclats, il était alors abandonné.
3301 à 3303	Devillac *(Lot-et-Garonne)*	Id.	3 percuteurs discoïdes ayant beaucoup servi ; le dernier est exceptionnellement petit.
3304 à 3311	Inconnue.	Id.	8 percuteurs en silex faits de tronçons de haches polies qu'on a voulu ainsi utiliser.
3312 et 3313	Id.	Id.	2 billettes de silex, nucléus dont on a détaché des lames tant qu'il y a eu sur le pourtour des arêtes suffisamment saillantes et qu'on a ensuite transformés en percuteurs.
3314	Id.	Id.	Petite meule dormante en grès sur laquelle on broyait les grains pour en faire de la farine grossière. On sait que des céréales diverses : blé, orge, etc., étaient connues de l'homme néolithique.
3315	Id.	Id.	Fragment d'une meule plus grande en silex. Peut-être aussi est-ce un reste de polissoir.
3316 à 3320	Id.	Id.	5 molettes ou meules à main pour écraser les grains sur les meules dormantes. Les trois premières sont en silex, les autres en diorite, celle numéro 3319 est faite d'un tronçon de hache polie. Certaines de ces molettes sont presque sphériques ; elles se distinguent des percuteurs de même forme (nos 3297 à 3300) par les surfaces polies qu'elles présentent et qui sont le résultat du travail auquel elles ont été soumises.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
3321	Vallée de la Sausse, *commune de Montrabé* (*Haute-Garonne*).	Robenhausien.	Molette en quartzite. Don de M. Reverdit.
3322 à 3324	Tourbières de la Charente.	Id.	Moulage de 3 couteaux dont 2 très beaux pouvaient bien être des pointes de lances. — Don de M. Chauvet.
3325 à 3338	Sablière de Rodas près Trélissac.	Chelléen.	14 instruments, tous excessivement barbares, formant avec les premiers inscrits (nos 52 à 60), une très intéressante série.
3339	Id.	Id.	Grand et fort instrument, d'une forme plus régulière et plus parfaite que les précédents. Il est fortement roulé et a été entraîné d'un gisement différent de celui d'où proviennent les autres.
3340 à 3352	Ballastière de la Croix-du-Duc, à Périgueux.	Chelléo-moustérien.	13 instruments dont quelques-uns sont très forts et assez barbares, mais s'éloignent un peu dans l'ensemble de ceux de la sablière de Rodas. Le premier est plutôt un nucléus, le dernier (no 3352) a subi l'action du feu.
3353 à 3356	Id.	Id.	4 instruments plus parfaits de forme et mieux taillés que les précédents, les deux derniers, de petite dimension et finement retouchés, sont presque moustériens ; d'ailleurs, les graviers de la Croix-du-Duc ont donné quelques pointes et des racloirs.
3357	Id.	Moustérien.	Pointe très bien taillée ; incomplète.
3358 à 3364	Id.	Id.	7 racloirs de formes diverses, mais bien caractérisés. Le dernier surtout est remarquable comme forme typique et comme conservation.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
3365	Environs de Bergerac.	Chelléo-moustérien.	3365 à 3367. — 3 instruments du type ordinaire retaillés sur les deux faces. Le dernier a un talon plat.
3366	Montignac.	Id.	
3367	Id.	Id.	
3368	Le Moustier.	Moustérien.	3368 à 3370. — 3 pointes en silex ; la dernière, obtuse et épaisse, s'éloigne un peu du type courant.
3369	Taboury, *commune de Sainte-Marie-de-Chignac.*	Id.	
3370	La Quina, *commune de Gardes (Charente).*	Id.	
3371 à 3381	Badegoule.	Solutréen.	11 lames retaillées diversement. Grattoirs, dont un seul est double.
3382 et 3383	Id.	Id.	2 pointes à cran dont l'une, incomplète, est faite d'un éclat peu retaillé.
3384 à 3388	Id.	Id.	5 petites pointes en feuille de laurier. Celle portant le numéro 3387 n'est pas retaillée en dessous, elle est d'ailleurs assez grossière ; c'est probablement une ébauche mal venue et abandonnée.
3389 à 3391	Id.	Id.	3 lames plus ou moins retouchées, poinçons ou bouts de flèches? Le numéro 3389 est à rapprocher des pointes que l'on rencontre dans le solutréo-magdalénien (La Gravette, Petit-Puy-Rousseau, etc.).
3392 à 3394	Tourtoirac.	Id.	1 nucléus et 2 lames presque sans retouches, des abris sous roche de Tourtoirac.
3395	Recourby, près Brantôme.	Magdalénien.	Grattoir dont la retaille a été faite complètement à une extrémité et non à l'autre.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
3396	Raymonden, *commune de Chancelade.*	Magdalénien.	Nucléus.
3397	Id.	Id.	Lame ou éclat sans aucune retaille.
3398 à 3412	Id.	Id.	15 lames taillées en grattoir à une extrémité, l'autre restant brute ou terminée en burin ; l'une d'elles (n° 3401), est retouchée sur les bords dans le genre des lames solutréennes. Le retour vers les formes anciennes se rencontre quelquefois, quoique assez rarement dans le magdalénien.
3413	Id.	Id.	Petit grattoir double.
3414 à 3424	Id.	Id.	11 burins ou grattoirs de côté, quelques-uns ne sont retaillés que d'un bout, d'autres sont doubles ou terminés en grattoirs.
3425 à 3427	Id.	Id.	3 éclats irréguliers dans lesquels on a taillé une pointe pour en faire des poinçons ; le dernier est exceptionnellement petit.
3428 à 3432	Id.	Id.	5 petites lames étroites et allongées, avec ou sans retouches ; ces dernières sont des râpes. (Voir n° 514.)
3433 à 3435	Id.	Id.	3 pointes de sagaies en bois de renne, incomplètes, dont les 2 dernières portent encore quelques traces de gravure.
3436 à 3439	Id.	Id.	4 fragments de lissoirs en bois de renne.
3440	Id.	Id.	Fragment d'un harpon à double rang de barbelures.
3441 à 3446	Id.	Id.	6 morceaux d'instruments divers en bois de renne, très incomplets.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
3447 et 3448	Raymonden, *commune de Chancelade.*	Magdalénien.	2 bouts de flèches en bois de renne.
3449	Id.	Id.	Andouiller de renne scié à la base.
3450	Id.	Id.	Fragment de bois de renne avec nombreuses traces de sciage.
3451 et 3452	Id.	Id.	1 morceau d'os long et 1 tronçon de bois de renne portant l'un et l'autre des restes de sculpture.
3453	Id.	Id.	Morceau d'une grande et forte aiguille en os, cassée vers le milieu de sa longueur.
3454	Id.	Id.	Épingle ou aiguille à tête, incomplète, type rare dont aucun autre exemplaire n'a été trouvé à Raymonden.
3455	Id.	Id.	Dent de renard qui a été percée et ornée de deux entailles circulaires et parallèles. La racine est cassée au trou de suspension.
3456 et 3457	Id.	Id.	2 dentales, pièces de collier ; fragment de sanguine.
3458	Les Eyzies.	Id.	Grand fragment de la brèche calcaire formant le sol de la caverne des Eyzies. La formation de cette brèche est due à l'infiltration, à travers la voûte de la caverne, d'eau chargée de carbonate de chaux qui, en tombant sur les foyers, les a durcis et conservés dans leur état primitif, enserrant les os, les bois de renne, silex, charbons, cendres, etc. Ce morceau de brèche a été donné au Musée de Périgueux par MM. Lartet et Christy, lors des premières fouilles faites par eux dans les cavernes de la vallée de la Vézère (1865-1866).

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
3459 à 3465	Goudaud, *commune de Bassillac.*	Robenhausien.	7 grattoirs de formes et de dimensions variées.
3466 à 3468	Id.	Id.	3 scies ou couteaux en silex.
3469	Id.	Id.	Éclat irrégulier avec retailles sur une seule arête. C'était un de ces racloirs de côté que l'usage finissait par rendre concave, celui-ci n'aurait que peu ou point servi.
3470 à 3474	Id.	Id.	5 poinçons ou tarauds de formes diverses.
3475 à 3491	Id.	Id.	17 pointes de flèches ou ébauches, en forme de feuille. Recueillies à la surface du sol, elles ont beaucoup souffert du heurt des instruments aratoires et peu sont restées entières. Parmi celles qui sont le plus cassées, la dernière (n° 3491) est à remarquer par la finesse exceptionnelle de sa retaille.
3492 à 3516	Id.	Id.	25 bouts de flèches à tranchant transversal.
3517 à 3524	Id.	Id.	8 pointes de flèches à pédoncules ou à ailerons plus ou moins accentués. La première (n° 3517) n'en a qu'un ; l'autre, par suite sans doute d'un accident survenu pendant la taille, n'a jamais existé. La seconde est peut-être dans le même cas. Celle portant le numéro 3520 semble être inachevée.

N°s d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
3525	Goudaud, *commune de Bassillac.*	Robenhausien.	Espèce d'instrument dont la station de Goudaud a donné un certain nombre et qui paraissent être des ciseaux. Le tranchant, émoussé par les chocs, dans ce spécimen est au contraire, sur d'autres, resté assez vif pour justifier cette détermination.
3526	Id.	Id.	Autre outil qui malgré sa ressemblance avec certains bouts de flèches, est plutôt un ciseau comme le précédent.
3527 à 3531	Taboury, *commune de Sainte-Marie-de-Chignac.*	Id.	5 grattoirs, dont les 4 premiers sont ordinaires et le dernier est retaillé principalement sur les arêtes latérales, le dos, très bombé, n'ayant pas été retouché.
3532	Id.	Id.	Espèce de grattoir de côté, racloir ou burin ? Même type que le numéro 3469, de Goudaud.
3533 et 3534	Id.	Id.	2 scies. La première est présentée par sa face d'éclatement, l'autre face est entièrement recouverte de croûte, sauf sur le pourtour dont un côté est assez finement retaillé.
3535	Id.	Id.	Grande pointe de javelot ou de lance, restée longtemps à la surface du sol. Elle porte de nombreuses traces de chocs d'instruments en fer. Ces pointes de forte taille sont rares dans le néolithique.
3536 à 3540	Id.	Id.	5 pointes de flèches en feuille dont les deux premières sont remarquablement taillées ; deux autres (n°s 3538-3539), sont restées inachevées.
3541 à 3547	Id.	Id.	7 pointes de flèches à pédoncule et à ailerons : la première les a perdus tous les trois ; la seconde, quoique incomplète, est très curieuse par sa barbelure, rejetée sur le côté.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
3548 à 3552	Taboury, *commune de Sainte-Marie-de-Chignac.*	Robenhausien.	5 pointes de flèches à tranchant transversal. Ce type était assez rare à la station de Taboury.
3553	Id.	Id.	Poinçon.
3554	Id.	Id.	Petit disque retaillé dessus et dessous, semblable à ceux, de toutes dimensions, que l'on rencontre dans le moustérien et le solutréen et dont l'usage est resté indéterminé. Le coteau de Taboury ayant donné quelques rares objets moustériens, il se peut que ce disque ne soit réellement pas néolithique.
3555	Id.	Id.	Marteau ou percuteur fait de la crosse d'une hache polie cassée.
3556	Id.	Id.	Fragment d'un ciseau en os, poli par l'usage, provenant du fond des foyers encore en place à Taboury. Les outils en os, nombreux à l'époque néolithique, sont extrêmement rares dans nos stations, ce qui est naturel, celles-ci étant en plein air et leurs foyers ayant, presque partout, été bouleversés de tous temps par les cultures.
3557	Id.	Id.	Hache préparée pour le polissage ; celui-ci a été commencé mais est resté inachevé.
3558	Id.	Id.	3558 à 3560. — 3 fragments de meules à broyer les grains, en grès ferrugineux, la seconde avec sa molette en quartz.
3559 et 3560	Goudaud, *commune de Bassillac.*	Id.	

N^os d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
3561	Agonac.	Robenhausien.	3561 à 3564. — 4 hachettes polies, en diorite.
3562 et 3563	Bretagne.	Id.	
3564	Font-Bouillant, *commune de Labachellerie.*	Id.	
3565	Les Vignes, *commune de Mensignac.*	Id.	3565 et 3566. — 2 haches préparées pour le polissage.
3566	Issigeac.	Id.	
3567	Chante-Poule, *commune de Mensignac.*	Id.	Hachette incomplètement polie, très irrégulière de forme, probablement inachevée.
3568	Brantôme.	Id.	Hachette polie recueillie non loin du dolmen.
3569	Écornebœuf, près Périgueux.	Id.	Pointe de flèche en feuille.
3570	Id.	Id.	Pointe de flèche à ailerons, incomplète.
3571 et 3572	Id.	Id.	2 pointes de flèches à tranchant transversal.
3573 à 3586	Grotte sépulcrale de Campniac, près Périgueux.	Id.	14 pointes de flèches à tranchant transversal. (Voir n° 3251 et suivants.)
3587	Id.	Id.	Minuscule hachette en serpentine verte. C'est bien probablement un objet votif, quoique le tranchant en soit très aiguisé.
3588 et 3589	Id.	Id.	2 retouchoirs en silex. — Il est à remarquer qu'à part plusieurs retouchoirs et quelques rares éclats à bords tranchants, les sépultures de Campniac n'ont donné aucun autre outil, grattoir, poinçon, scie, etc.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
3590	Grotte sépulcrale de Campniac, près Périgueux.	Robenhausien.	Petite lame ou couteau, à vives arêtes.
3591 et 3592	Id.	Id.	2 fragments de boutons en coquille. Ces boutons entiers avaient deux trous placés près l'un de l'autre.
3593	Id.	Id.	Morceau d'os long primitivement aiguisé comme un poinçon et percé, à la tête, d'un trou de suspension. Peut-être était-ce une pièce de collier.
3594 à 3596	Id.	Id.	3 tronçons de côtes humaines qui, les unes et les autres, ont été, à une extrémité tout au moins, coupés avec un instrument tranchant ; ils portent d'ailleurs sur leur surface de légères coupures. — Don de M. G. Avoustin.
3597	Id.	Id.	2 petits morceaux de sanguine qui prouvent que l'homme néolithique, de même que le paléolithique, faisait usage de matières colorantes.
3598	Id.	Néolithique.	Petit annelet de bronze brisé, bague ou anneau de collier. L'un des deux seuls objets de bronze qu'ait donnés la grotte de Campniac. (Voir nº 3251.)
3599	Cours-de-Pile.	Campignien.	Lame de silex avec, à une extrémité, un grattoir concave dont un des côtés a servi de perçoir.
3600	Le Toulon, près Périgueux.	Magdalénien?	Grattoir avec poinçon. — Le voisinage de la grotte du Toulon, d'où sortait autrefois la source, a donné quelques silex épars, presque tous du type magdalénien. Il y a eu probablement dans la pente du coteau quelque petit foyer entraîné par des éboulis jusqu'au pied de la pente, où ils étaient disséminés.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
3601 et 3602	Petit-Puy-Rousseau, *commune de Périgueux.*	Solutréo-magdalénien.	2 éclats à dos retaillé ; le plus étroit se rapproche assez des pointes de flèche.
3603	Rodas, *commune de Trélissac.* (Foyer voisin de la sablière.)	Magdalénien.	Lame assez grande et régulière, mais sans aucune retaille.
3604 et 3605	Raymonden, *commune de Chancelade.*	Id.	2 arêtes de poisson de faible taille.
3606	Grotte sépulcrale de la Marne (Vallée du Petit-Morin).	Néolithique.	1 dent canine de petit carnassier perforée et 3 grains de collier, dont un cassé.
3607	Villichitel (*Aube*).	Id.	Coquille de *Cardium* percée venant probablement d'une sépulture.
3608	Inconnue.	Id.	Ébauche de hache.
3609 à 3618	Saint-Acheul, *Abbeville* (*Somme*).	Chelléo-moustérien.	10 instruments présentant diverses variétés de la forme amygdaloïde. Le numéro 3609 est un des plus grands spécimens donnés par St-Acheul ; complet, il devait avoir plus de 0.26 ; tel qu'il est, il a encore 0.232. Le numéro 3618 est, au contraire, l'un des plus petits ; il n'a que 0.058. Ces objets ainsi que les suivants, jusqu'au numéro 5732, viennent de la collection Hardy.
3619	Id.	Id.	Espèce de disque retouché en partie, presque comme un grattoir.
3620	Id.	Id.	Petit éclat de taille sans retouches.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
3621	Abbeville (*Somme*).	Chelléen.	Instrument très barbare, rognon de silex à peine dégrossi à une extrémité, l'autre restant brute, se rapproche beaucoup de certains instruments de la sablière de Rodas (nos 52 à 60 et 3325 à 3338.)
3622 et 3623	Id.	Chelléo-moustérien.	2 instruments de forme allongée peu commune. Le premier est roulé, mais le second est extrêmement remarquable comme finesse de taille, élégance de forme et aussi couleur de silex: bien que légèrement épointé, il a encore 0.223 de longueur.
3624	Moulin-Quignon, *Abbeville* (*Somme*).	Id.	Instrument amygdaloïde, en silex, roulé. C'est dans ce gisement que fut trouvée, en 1863, et signalée par Boucher-de-Perthes ; une mâchoire humaine devenue célèbre et dont la découverte fit tomber les dernières hésitations des quelques savants qui, jusque-là, se refusaient encore à admettre la haute antiquité de l'homme. Cependant l'antiquité réelle de cette mâchoire a été fort contestée.
3625	Id.	Id.	Pointe moustérienne.
3626	Id.	Id.	Eclat avec retailles à une extrémité.
3627 à 3629	Coqueréaumont, *commune d'Aucourt* (*Seine-Inférieure*).	Id.	3 éclats, dont un exceptionnellement grand ; le dernier est retouché en-dessous, sur un côté, ce qui le rapproche du racloir.
3630	Id.	Id.	Petit disque.
3631 à 3635	Ballastière de la Porte-de-Bois, *Abbeville* (*Somme*).	Id.	5 instruments, dont les trois derniers, surtout, sont très voisins du moustérien. Le numéro 3635 est tors, c'est-à-dire que ses arêtes ne sont pas dans le même plan, disposition peu commune et considérée comme intentionnelle.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
3636	Menchecourt, *Abbeville* (*Somme*).	Chelléo-moustérien.	3636 à 3640. — 5 instruments en silex de formes diverses, dont l'un, n° 3638, est très fortement roulé. Le dernier (n° 3640) est remarquablement taillé. Sans sa pointe aiguë on le prendrait pour une sorte de couperet en raison de l'irrégularité de sa forme.
3637	Ballastière de Morival, *Abbeville* (*Somme*).	Id.	
3638	Ballastière de Mautort, *Abbeville* (*Somme*).	Id.	
3639	Arques (*Seine-Inférieure*).	Id.	
3640	Caudecote, *près Dieppe* (*Seine-Inférieure*).	Id.	
3641	Val-de-Gland, *près Eu* (*Seine-Inférieure*).	Chelléen.	2 instruments en silex très grossiers.
3642	Braquemont (*Seine-Inférieure*).	Id.	
3643 à 3646	Gémil, *près Toulouse*.	Id.	3643 à 3648. — 6 instruments en quartz ou en quartzite, recueillis en 1884 et 1885, dans les alluvions des environs de Toulouse. Les outils chelléens étaient toujours faits en roche locale; cette contrée ne possédant pas de silex, on a utilisé le quartz de filon et la quartzite bleue, quoique leurs arêtes, bien moins vives que celles du silex, s'émoussent plus vite et ne donnent pas d'aussi bons résultats.
3647	Montrabé, *près Toulouse*.	Id.	
3648	Issus, *près Toulouse*.	Id.	
3649 à 3651	Atelier du Bois-du-Rocher, à Saint-Hellen (*Côtes-du-Nord*).	Chelléo-moustérien.	3 petites hachettes en quartzite.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
3652 à 3655	Atelier du Bois-du-Rocher, à Saint-Hellen (*Côtes-du-Nord*).	Chelléo-moustérien.	2 racloirs, 1 disque et 1 éclat sans retouches. L'atelier du Bois-du-Rocher, très connu, est presque chelléen, la présence d'outils comme ceux-ci peut seule le faire supposer un peu moins ancien.
3656	Lammerville, (*Seine-Inférieure*).	Id.	3656 et 3657. — 2 éclats, dont un seul, 3657, avec retouches sur une arête. Ce dernier n'est peut-être pas aussi ancien que l'autre.
3657	Les Chaufours, près Eu (*Seine-Inférieure*).	Id.	
3658 et 3659	Rivelle, *commune de Creysse.*	Chelléen.	2 coups de poing amygdaloïdes en silex, taillés à grands éclats.
3660	Terrains quaternaires du côté nord de la place Tourny, à Périgueux.	Chelléo-moustérien.	Fort coup de poing assez bien taillé, à grands éclats ; l'échancrure de la base, quoique rappelant, en l'exagérant, le talon aplati que portent beaucoup de ces instruments est probablement dû à une cassure ancienne ou à une gélivure.
3661	Id.	Id.	Fragment d'un instrument remarquablement taillé et à pointe très aigue. La cassure, à vives arêtes, paraît due à une gélivure plutôt qu'à un choc ; dans ce cas, l'autre morceau devait être très voisin et adhérait peut-être à celui-ci dont il s'est séparé au moment de l'extraction du ballast, dans la fouille.
3662	Id.	Id.	Autre hachette plus petite et moins soignée, également cassée, mais près de la pointe.
3663 à 3671	Id.	Id.	9 éclats, presque tous minces et à vives arêtes. Les trois derniers seuls ont quelques retailles. La présence de ces éclats, dont les bords sont restés absolument intacts, est

N^os^ d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			une preuve qu'il y avait à cet endroit un atelier de taille et que, outils et éclats, n'ont pas été entraînés d'un autre endroit.
3672 à 3676	Terrains quaternaires du côté nord de la place Tourny, à Périgueux.	Chelléo-moustérien.	5 éclats plus étroits et allongés que les précédents et qui se rapprochent du couteau.
3677 et 3678	Montrodier, près Belvès.	Moustérien.	1 hachette et un racloir.
3679 et 3680	Plateau de Brouste, près Belvès.	Id.	1 hachette avec talon plat sur un côté de la base, et 1 racloir de forte taille.
3681 et 3682	La Borie, *commune de Saint-Amand-de-Belvès.*	Id.	2 petites hachettes, très grossièrement taillées.
3683	Id.	Id.	Pointe, un peu cassée à l'extrémité, mais bien caractéristique.
3684 et 3685	Id.	Id.	2 racloirs, le premier, retaillé sur ses deux arêtes, ressemble presque à une pointe.
3686	Id.	Id.	Disque, plus aplati que d'ordinaire.
3687 et 3688	Id.	Id.	2 éclats, dont l'un très grand, ayant l'un et l'autre quelques retouches ; ce sont des variétés de racloir.
3689 et 3690	Losse, *commune de Thonac.*	Id.	2 gros éclats assez barbares et sans caractères particuliers.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
3691 et 3692	Lachapelle-Aubareil.	Moustérien.	2 disques dont l'un a, d'un côté, une retaille qui a enlevé la patine ancienne et qui a peut-être été faite à une époque ultérieure pour utiliser comme grattoir ce gros éclat que l'on avait trouvé tout préparé. Ces exemples de retailles successives, quoique peu communs, sont cependant bien connus.
3693	Saint-Aubin-de-Lanquais.	Id.	3693 à 3699. — 7 hachettes en silex de dimensions différentes, recueillies à la surface du sol et se rapprochant beaucoup plus du moustérien que du chelléen.
3694	Lalinde.	Id.	
3695	Saint-Cyprien.	Id.	
3696	Cognole, *commune de Saint-Amand-de-Belvès.*	Id.	
3697	Pech-Arnil, *commune de Sagelat.*	Id.	
3698	Lapouyade, *commune de Sagelat.*	Id.	
3699	Goudaud, *commune de Bassillac.*	Id.	
3700	Plateau à l'est de Vergt.	Id.	Éclat allongé retaillé vers l'extrémité opposée au conchoïde. C'est presque une pointe.
3701	Lavignole, *commune de Saint-Amand-de-Coly.*	Id.	Pointe, obtuse, mais bien retouchée.
3702	Le Mailhol, *commune de Thonac.*	Id.	Éclat presque sans retouches, peut tout aussi bien être néolithique.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
3703 à 3708	Le Moustier.	Moustérien.	6 hachettes de différentes grandeurs. Ce sont les dernières réminiscences du coup-de-poing chelléen dont l'usage se perd et qui est remplacé par le racloir et la pointe.
3709 à 3712	Id.	Id.	4 instruments qui montrent bien la transition entre la hachette ou coup-de-poing et la pointe. Le premier (n° 3709) est retaillé sur les deux faces, comme une hachette ; l'une de ses arêtes a une courbure régulière et le tranchant finement retaillé, mais l'autre est irrégulière, ce qui donne à l'ensemble de la pièce une ressemblance avec le racloir. Les deux suivantes (nos 3710-3711) tiennent autant, par la forme générale, de la hachette que de la pointe, mais ont de commun avec cette dernière l'absence complète de retailles sur la face d'éclatement ; enfin la dernière (n° 3712) est une véritable pointe, mais plus forte que le type courant.
3713 à 3730	Id.	Id.	18 pointes plus ou moins bien faites et bien retaillées. Quelques-unes, entre autres les numéros 3716-3717-3723-3724-3725, sont plus pures de forme que les autres, mais toutes sont cependant parfaitement caractérisées.
3731 à 3754	Id.	Id.	24 racloirs ayant bien tous le caractère distinctif de cet outil : une arête plus ou moins courbe retaillée, alors que l'autre, souvent épaisse et irrégulière, est à peu près sans retouches (nos 3731-3732-3733-3734). L'un d'eux (n° 3748) est présenté par sa face d'éclatement, la face dorsale est entièrement recouverte de croûte, sauf sur l'extrême bord de l'arête qui est finement retouché. Le numéro 3753 est, par exception, très plat et retaillé des deux côtés.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
3755 à 3758	Le Moustier.	Moustérien.	4 éclats retaillés, non en longueur comme les racloirs, mais surtout à une extrémité. Ce sont des véritables grattoirs.
3759 à 3775	Id.	Id.	17 éclats à peu près sans retailles, sauf cependant le numéro 3760. Les 4 premiers rappellent les grands éclats chelléens ; les 7 autres (3763 à 3768) sont des pointes auxquelles il ne manque que la retaille pour être complètes ; enfin, les derniers (nos 3770 à 3775), plus étroits et plus allongés, sont des couteaux, du genre des couteaux solutréens et magdaléniens.
3776 à 3778	Id.	Id.	3 disques dont un (3778) est plat et sans retouches en-dessous.
3779	Id.	Id.	Galet de quartz roulé qui a été utilisé comme percuteur.
3780 à 3794	Combe-Capelle, *commune de St-Avit-Sénieur*.	Chelléo-moustérien.	15 instruments semblables à ceux portant les numéros 188 à 224 et provenant du même gisement. La plupart de ces instruments sont retaillés sur les deux faces et les plus grands se rapprochent assez du vrai coup-de-poing chelléen, mais beaucoup sont petits et quelques-uns de ces derniers ne sont que peu ou même pas retouchés sur la face d'éclatement.
3795 et 3796	Id.	Id.	2 racloirs, l'un discoïde, l'autre allongé.
3797 et 3798	Id.	Id.	2 pointes, l'une courte et large, l'autre étroite et longue, forme exceptionnelle.
3799	Id.	Id.	1 éclat sans aucune retaille. Le plus grand nombre de ces pièces

Nos d 'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			étaient couvertes d'incrustations calcaires qui n'ont été enlevées que d'un côté.
3800	Grotte de Raymonden, voisine de la station magdalénienne du même nom.	Moustérien.	Petite hachette ressemblant beaucoup à celles de la grotte du Moustier.
3801 à 3803	Id.	Id.	3 pointes dont l'une (n° 3801) est par exception retaillée un peu en-dessous vers l'extrémité.
3804	Id.	Id.	Petit disque.
3805 à 3808	Id.	Id.	4 éclats sans retouches. De ces 4 lames, les trois dernières, plus minces et plus étroites que la première, pourraient bien être magdaléniennes. La grotte de Raymonden, située à quelque distance de l'abri sous roche du même nom et au-dessus de la fontaine, contenait du magdalénien et du moustérien ; elle a été vidée anciennement et les quelques objets qui y ont été recueillis depuis appartenaient aux deux époques.
3809 à 3825	La Balutie, *commune de Montignac.*	Id.	17 pointes de formes diverses et plus ou moins bien retouchées. Celle qui porte le numéro 3815 est retaillée également sur les deux faces, c'est presque une hachette.
3826 à 3829	Id.	Id.	4 racloirs, les 2 derniers différents des autres, sont de véritables grattoirs.
3830 a 3833	Id.	Id.	4 instruments de forme irrégulière et ne répondant guère à aucun type particulier, retouchés dans divers sens ils ont dû être employés comme racloirs.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
3834 à 3842	La Balutie, *commune de Montignac.*	Moustérien.	9 lames ou éclats. Ce sont des couteaux dont plusieurs, sans retouches, ne paraissent pas avoir servi.
3843 à 3847	Pécharmant, *commune de Bergerac.*	Chelléo-moustérien.	5 hachettes retaillées sur les deux faces, sauf celle numéro 3845, qui a gardé en dessous sa face d'éclatement intacte. C'est presque une pointe.
3848	Id.	Moustérien.	Éclat avec retouches latérales, sorte de racloir.
3849	Id.	Id.	Grand éclat bien retaillé sur une arête. C'est un beau racloir de dimensions tout à fait exceptionnelles, la face supérieure est patinée, mais l'autre a conservé la couleur naturelle du silex : roux-brun.
3850	Id.	Id.	Espèce de racloir grossier, très épais et mal fait.
3851	Malbernat, *commune de Creysse.*	Id.	Petite hachette très finement retaillée sur les deux faces et sur tout le pourtour, remarquable par son peu d'épaisseur et dont les deux côtés sont régulièrement bombés.
3852	Rivelle, *commune de Creysse.*	Id.	Autre hachette un peu plus grande et également bien faite ; comme la précédente elle est assez mince, mais cela tient à ce qu'une face quoique bien retaillée est absolument plane, ce qui est rare.
3853	Refresne, *commune de St-Sauveur-de-Bergerac.*	Id.	Toute petite hachette très régulière et bien taillée.
3854	Id.	Id.	Pointe, du type étroit et allongé.

N° d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
3855	Refresne, *commune de St-Sauveur-de-Bergerac.*	Moustérien.	Éclat mince avec quelques retouches sur une arête, c'est un racloir.
3856	Nojals.	Id.	Racloir épais et lourd en jaspe jaune.
3857 et 3858	Le Mailhol, *commune de Thonac.*	Id.	2 éclats à vives arêtes, sans retouches et n'ayant guère de caractère particulier. Ils pourraient tout aussi bien être considérés comme néolithiques.
3859	Le Poujoulou, *commune de Beauregard-de-Terrasson.*	Id.	Grand et bel éclat presque sans retaille. Pour l'obtenir, on avait préalablement enlevé un certain nombre d'autres éclats plus petits.
3860	La Vignole, *commune de Saint-Amand-de-Coly.*	Id.	Petit éclat avec retailles au-dessus du conchoïde de percussion. (Voir n° 3701.)
3861	Combe-Granal, *commune de Domme.*	Id.	Petit racloir bien caractérisé.
3862	Id.	Id.	Lame retouchée sur ses deux arêtes, est plutôt d'aspect solutréen.
3863	Prats-de-Belvès.	Id.	Éclat en forme de pointe, sans retailles à l'extrémité aiguë.
3864	Id.	Id.	Forte lame retouchée sur ses deux arêtes, et qui paraissait terminée comme un grattoir. Ce pourrait être un grattoir néolithique.
3865 à 3871	Coste-Perrier, *commune de Valojoux.*	Id.	7 éclats la plupart sans aucune retouche, mais qui ont bien le cachet des éclats quaternaires anciens.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
3872	Castel-Merle, *commune de Sergeac.*	Moustérien.	Hachette large et plate avec talon très accentué.
3873	Id.	Id.	Espèce de pointe assez barbare, retaillée en dessous sur un côté pour l'amincir ; c'est presque une hachette trop allongée.
3874 à 3876	Id.	Id.	3 éclats. Le premier, étroit et long, porte des fines retailles sur son tranchant ; les autres deux sont des pointes inachevées.
3877 à 3879	Id.	Id.	3 racloirs, dont 2 taillés dans des rognons encore recouverts de croûte ; le dernier ressemble à une espèce de couperet, c'est un grand éclat ayant son conchoïde à la partie formant talon et qui se tient admirablement en main.
3880	Grotte du Placard vallée de la Tardoire *(Charente).*	Id.	Racloir. La grotte du Placard est devenue classique à la suite des fouilles faites par MM. Fermont et de Maret qui y ont trouvé, séparées par des éboulis, des couches de toute époque, depuis le moustérien jusqu'au néolithique.
3881	Ballastière près de la gare de Gisors (*Eure*).	Id.	Éclat avec retouches sur tout le pourtour, espèce de pointe.
3882	Marnière de Pouillon *(Landes).*	Id.	Éclat à vives arêtes, ébréché, mais devait être très aigu.
3883	Bernouville, *commune de Haulot-sur-Mer* (*Seine-Inférieure*).	Id.	Bel éclat à vives arêtes, pourrait très bien être chelléen.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
3884	Cave-à-Margot, *commune de Thorigné-en-Charnie (Mayenne).*	Moustérien.	Éclat avec quelques retouches sur un côté, près du conchoïde, sorte de racloir.
3885 et 3886	Id.	Id.	2 racloirs bien caractérisés.
3887	Id.	Id.	Pointe, un peu barbare, mais reconnaissable.
3888 et 3889	Le Breuil *(Eure).*	Id.	2 éclats presque sans retouches, dont un avec fort talon retaillé, au-dessus du conchoïde.
3890 à 3895	Chez-Pouré, *commune de Brive (Corrèze).*	Id.	6 pointes de formes variées; celle portant le numéro 3892 est un outil qui tient également du racloir; celle numéro 3893 est retouchée dans le genre de certaines lames solutréennes auxquelles elle ressemble beaucoup.
3896 à 3899	Id.	Id.	4 racloirs divers, dont 1 exceptionnellement petit; dans bien des stations les instruments sont généralement de faible dimension, cela tient à la pénurie de silex qui n'est pas commun dans la contrée.
3900 à 3910	Chez-Faurie, *commune de Brive (Corrèze).*	Id.	11 racloirs dont plusieurs sont bien faits et typiques, mais d'autres sont des éclats à peine retouchés.
3911 à 3913	Id.	Id.	3 petites pointes dont une en quartz de filon. La station de Chez-Faurie et celle de Chez-Pouré ont donné un assez grand nombre de pièces en cette matière, commune dans la région qui est, au contraire, pauvre en silex.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
3914 à 3920	Chez-Faurie, *commune de Brive (Corrèze).*	Moustérien.	7 éclats sans retouches, ou à peu près.
3921 et 3922	Badegoule, *commune de Beauregard-de-Terrasson.*	Solutréen.	2 nucléus réduits à une très petite taille et dont on a enlevé des éclats tant que ceux-ci n'ont pas été trop petits pour être utilisés.
3923 et 3924	Id.	Id.	2 percuteurs de dimension exceptionnellement réduite qui, malgré cela, ont beaucoup servi, ce que prouvent les nombreuses étoilures du pourtour.
3925 à 3932	Id.	Id.	8 disques; ils sont semblables à ceux que l'on rencontre si fréquemment dans le moustérien et qui sont aussi assez communs dans le solutréen, mais, d'une manière générale, avec des dimensions moindres.
3933 à 3947	Id.	Id.	15 lames ou couteaux, sans aucune retouche. Ces couteaux sont assez nombreux dans les foyers solutréens, mais moins cependant que ceux de l'époque magdalénienne auxquels ils ressemblent d'ailleurs beaucoup. Les numéros 3943-45-46-47 sont en diverses variétés de jaspe, les autres sont en silex.
3948 à 3953	Id.	Id.	6 lames ou couteaux avec quelques retouches ou traces d'usage sur les bords.
3954 à 3976	Id.	Id.	23 lames terminées en grattoir à une extrémité, l'autre restant brute, sauf pour la première (n° 3954), qui est arrondie des deux bouts, et celle numéro 3960 qui est retaillée en grattoir concave, ce qui est rare. Quelques-unes de ces lames sont

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			retaillées sur le côté, moins toutefois qu'on ne le remarque d'ordinaire sur beaucoup de couteaux ou grattoirs solutréens.
3977 à 3982	Badegoule, *commune de Beauregard-de-Terrasson.*	Solutréen.	6 lames retaillées en courbe sur une arête, c'est une réminiscence des racloirs moustériens, parmi lesquels on trouve aussi quelques spécimens dont la retaille se prolonge en demi-cercle sur une extrémité de la lame comme aux numéros 3977 et 3981.
3983 à 4032	Id.	Id.	50 grattoirs de formes diverses. Les 11 premiers (nos 3983 à 3993) sont ou ont été terminés en pointe à l'extrémité opposée au côté arrondi, c'était pour l'emmanchement ; les autres, grattoirs tenus à la main, n'avaient pas besoin d'être ainsi retaillés. Les 12 derniers (4021 à 4032) sont plus courts et plus trapus que les autres ; c'est un type assez commun dans le solutréen, rare ensuite.
4033 à 4053	Id.	Id.	21 grattoirs doubles. Le premier est remarquable par la finesse de sa retaille, sa régularité et son peu d'épaisseur ; quelques-uns sont retouchés sur les côtés, un seul (le no 4037) l'est beaucoup plus que les autres et d'une manière toute spéciale au solutréen. Le numéro 4043 est remarquable par sa forme.
4054 à 4070	Id.	Id.	17 poinçons taillés dans des lames plus ou moins régulières (4054-55-56) et même cassées (4057 à 4061). Le numéro 4062 est fait d'un morceau de lance. Le numéro 4065, presque rond, se rapproche beaucoup de certains perçoirs néolithiques. Les deux derniers (4069-70), dont la pointe, courte, est ménagée dans un petit bloc de silex, sont très curieux.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
4071 à 4080	Badegoule, *commune de Beauregard-de-Terrasson.*	Solutréen.	10 lames retouchées soit sur les bords, soit sur la surface dorsale. L'usage de pareils objets est assez difficile à définir; cependant le numéro 4077 est peut-être un grattoir ; les numéros 4078-79, deux pointes de lances.
4081 et 4082	Id.	Id.	2 petites lames à dos retouché, râpes (Voir nº 514.)
4083	Id.	Id.	Lame de silex retaillée, à une extrémité, en grattoir de côté et sur l'arête opposée en grattoir concave très accentué. Ce curieux instrument était visiblement destiné à racler des baguettes de bois ou d'os et à les arrondir ensuite.
4084	Id.	Id.	Petite lame retaillée sur les bords en dents de scie, c'est encore une sorte de filière pour arrondir de toutes petites esquilles d'os.
4085	Id.	Id.	Galet de quartz roulé et poli par les eaux. De semblables galets ne sont pas rares dans les foyers quaternaires, soit qu'ils y aient été portés par les enfants, soit qu'on leur attribuât, comme plus tard les Romains, des vertus particulières, principalement contre les maladies des yeux.
4086 à 4092	Id.	Id.	7 ébauches de pointes de flèches en feuille de laurier.
4093	Id.	Id.	Grande pointe de lance ou lame de poignard, bien retaillée sur les deux faces, mais un peu irrégulière de forme. (Voir nos 521 et suivants.)

N°s d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
4094 à 4114	Badegoule, *commune de Beauregard-de-Terrasson.*	Solutréen.	21 pointes de lances ou de flèches en feuille de laurier, de dimensions diverses, jusqu'aux plus petites. Celle portant le numéro 4037 est faite d'un éclat retouché, d'un côté à la base et à la pointe, et sur l'autre un peu partout. Ces lames ainsi transformées en armatures de flèches ne sont pas rares ; celle-ci est malheureusement épointée. Celle numéro 4098 est également un éclat peu retaillé ; le numéro 4100 est complètement torse, type peu ordinaire.
4115 à 4122	Id.	Id.	8 fragments notables de pointes en feuille de laurier, dont plusieurs sont d'une finesse de taille très remarquable.
4123	Id.	Id.	Pointe courte et large, arrondie par le bas, presque comme un grattoir ; on pourrait la confondre avec un de ces instruments, si l'extrémité pointue n'était pas aussi soignée, c'est simplement un bout de flèche sortant de la forme ordinaire.
4124	Id.	Id.	Autre pointe de flèche faite d'un éclat droit et régulier, finement retouché sur une arête et à la pointe ; la face d'éclatement n'a pas été retaillée.
4125	Id.	Id.	Petite pointe faite encore d'un éclat assez peu retaillé, cette retaille a une tendance marquée à dessiner un pédoncule ; c'est une pièce intermédiaire entre les pointes en feuille de laurier et les pointes à cran.
4126 à 4145	Id.	Id.	20 pointes de flèches à cran de formes diverses, dont quelques-unes cassées à la base. Cette série présente toutes les variétés : les unes avec le cran bien accentué (n°s 4131-4132-4134), d'autres presque droites (n°s 4129-4137-4141-4142). Celle

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			portant le numéro 4140 a été cassée vers la pointe et retaillée, ce qui lui a donné une forme bizarre.
4146 à 4152	Badegoule, *commune de Beauregard-de-Terrasson.*	Solutréen.	7 pointes de flèches cassées, dont la plupart sont remarquables, la première par sa dimension, d'autres par la finesse de leurs retailles.
4153 à 4158	Id.	Id.	6 lames de silex retouchées et destinées à faire des bouts de flèches.
4159 à 4161	Jean-Blanc, *commune de Bourniquel.*	Id.	3 lames minces et étroites, sans retouches.
4162 à 4165	Id.	Id.	4 lames diversement retouchées. La première est en jaspe, les autres en silex. Le numéro 4163 est terminé, à la base, par un tout petit poinçon.
4166 et 4167	Id.	Id.	2 poinçons, l'un simple, l'autre double mais ayant une pointe cassée.
4168 à 4178	Id.	Id.	11 grattoirs simples. Le numéro 4169 est remarquable par la nature du silex, veiné de noir; le numéro 4174, par sa forme oblique peu commune. Plusieurs sont en calcédoine.
4179 à 4182	Id.	Id.	4 grattoirs doubles.
4183 et 4184	Id.	Id.	2 flèches à cran, la première bien complète mais à cran peu accentué, l'autre cassée.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
4185	Jean-Blanc, *commune de Bourniquel.*	Solutréen.	Pointe de javelot ou de lance en feuille de laurier, un peu épaisse ; silex calcédonieux.
4186	Laugerie-Haute, *commune des Eyzies.*	Id.	Grand éclat retaillé sur toute la surface dorsale. Il a le cachet moustérien et peut très bien être de cette époque, la station de Laugerie-Haute ayant dans ses bas niveaux des couches moustériennes pures.
4187 à 4189	Id.	Id.	3 petites lames sans retouches à la face inférieure mais retaillées en dessus, principalement sur un côté, de manière à se terminer en pointe aiguë, sauf la dernière, arrondie par suite d'une cassure ancienne. Ce sont presque des pointes moustériennes.
4190 à 4195	Id.	Id.	6 lames plus ou moins retouchées. Celle numéro 4191 est curieusement dentelée sur les bords. Les numéros 4193-94-95 sont des pointes de flèches du type solutréo-magdalénien.
4196 à 4211	Id.	Id.	16 grattoirs simples peu retaillés et, sauf le numéro 4202, ressemblant presque à des grattoirs magdaléniens.
4212	Id.	Id.	Pointe sans aucune retouche sur la face d'éclatement. C'est une vraie pointe moustérienne venant peut-être des couches inférieures.
4213 à 4216	Id.	Id.	4 ébauches de pointes de lance ou de flèche en feuille de laurier.
4217 à 4219	Id.	Id.	3 pointes de flèches en feuille de laurier, assez finement retaillées, la dernière est incomplète.

N[os] d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
4220 et 4221	Laugerie-Haute, *commune des Eyzies.*	Solutréen.	2 bouts de flèches à cran. La seconde, outre la longueur exagérée de l'emmanchure, présente cette particularité d'avoir le cran à gauche et non à droite comme les autres, ce qui est extrêmement rare. La pointe, un peu épaisse, est retaillée en dessous et non en dessus.
4222	Id.	Id.	Petit poinçon, légèrement cassé.
4223	Id.	Id.	Lame à dos retaillé en forme de croissant ; ces instruments, assez rares et toujours de petite dimension, pourraient bien être des hameçons que l'on aurait attachés par le milieu comme les hameçons en os pointus à chaque bout et les aiguilles qui servent aujourd'hui encore pour la pêche à l'anguille.
4224	Id.	Magdalénien.	Burin en bec de perroquet, doit provenir des couches supérieures de Laugerie-Haute qui ont donné du magdalénien. Cet instrument, destiné à graver sur les os et les bois de renne, ne se trouve pas dans le solutréen.
4225	Gour-de-l'Arche, près Périgueux.	Solutréen.	Grattoir simple.
4226 et 4227	Id.	Id.	2 lames ou éclats sans aucune retouche.
4228	Id.	Id.	Fragment d'une belle pointe de lance en feuille de laurier qui suffit à classer les pièces précédentes. La station du Gour-de-l'Arche a donné un certain nombre de silex taillés, lames, grattoirs, burins, etc., quelques morceaux de lances et même du néolithique. Ces divers objets ont été trouvés

N°s d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			dans les champs au-dessus des rochers, mais la véritable station devait être plus bas, sous les abris actuellement tombés dans la rivière.
4229	Grotte dite : Cave de Ventajou au Moustier.	Solutréen.	Grattoir. D'autres silex plus caractéristiques ont été recueillis dans cette grotte.
4230 à 4233	Gorge-d'Enfer, *commune des Eyzies* (petite grotte située en dessous du chemin, près de la source)	Id.	4 lames ou couteaux plus ou moins retouchées. L'une (n° 4231) ressemble à une pointe moustérienne très allongée.
4234 à 4237	Id.	Id.	4 grattoirs simples.
4238 et 4239	Id.	Id.	2 fragments de lances dont un, remarquable, devait appartenir à une grande pièce comme le numéro 730 de Jean-Blanc.
4240 à 4245	Cros-Magnon, *commune des Eyzies.*	Id.	2 lames avec grattoir et 4 autres silex divers n'ayant guère d'autre mérite que de provenir d'une station classique aujourd'hui épuisée.
4246	Roquebécude, *commune de Trémolat.*	Id.	Pointe de flèche à cran, exactement du même type que celle numéro 4221 de Laugerie-Haute.
4247	St-Cernin-de-Labarde.	Id.	Très belle pointe de lance qui, par sa base arrondie, s'éloigne de la forme en feuille de laurier. Est peut-être néolithique.
4248 à 4253	Belcaire-Bas, *commune de Saint-Léon-sur-Vézère.*	Moustérien.	6 éclats dont un (n° 4250) assez fortement retouché, les autres peu ou point. Comme tant d'autres, la station de Belcaire-Bas présentait deux niveaux différents : moustérien et solutréen.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
4254 à 4256	Belcaire-Bas, *commune de Saint-Léon-sur-Vézère.*	Solutréen.	3 lames sans retailles.
4257 à 4262	Id.	Id.	6 grattoirs simples, très ordinaires.
4263	Id.	Id.	1 poinçon, éclat retaillé en pointe aiguë, à une extrémité.
4264 et 4265	Id.	Id.	2 fragments de pointes de lances en feuille de laurier ; la seconde presque complète.
4266	Id.	Id.	Tronçon de flèche à cran.
4267 à 4270	Laugerie-Haute, *commune des Eyzies.*	Id.	4 lames diversement retaillées, sauf la dernière qui ne l'est d'aucune façon.
4271 à 4274	Id.	Id.	4 grattoirs dont un, le plus grand, est double.
4275 à 4277	Tourtoirac.	Id.	3 lames, une en jaspe moucheté et les autres en silex. Ces deux dernières seulement sont retouchées sur les bords.
4278 et 4279	Id.	Id.	2 grattoirs ordinaires.
4280	Id.	Id.	Fragment d'os long portant 5 encoches transversales parallèles assez fortement gravées ; trop incomplet pour qu'on en puisse supposer la destination ; peut être un manche d'outil ?

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
4281 à 4301	Grotte de l'Église à Saint-Martin-d'Excideuil.	Solutréen.	21 lames à peu près sans retouches, sauf la dernière qui a le dos retaillé comme une râpe.
4302 à 4309	Id.	Id.	8 grattoirs simples.
4310 à 4313	Id.	Id.	Une pointe de lance en feuille de laurier à peu près complète et 3 fragments. Celle numéro 4311 est lisse à la face inférieure.
4314 à 4319	Id.	Id.	4 pointes de flèches à cran presque complètes, et 2 fragments.
4320	Id.	Id.	Petit nucléus.
4321 à 4325	Le Pouzet, *commune de Terrasson.*	Id.	5 petites lames, simples éclats.
4326 et 4327	Id.	Id.	2 grattoirs.
4328	Id.	Id.	1 pointe de flèche à cran, cassée vers le bas.
4329	Jean-Blanc, *commune de Bourniquel.*	Id.	Nucléus.
4330 à 4400	La Balutie, *commune de Montignac.*	Id.	71 lames ou éclats à peu près sans aucune retaille : couteaux. Ils sont en silex, sauf les numéros 4358 et 4362 qui sont en jaspe jaune veiné.
4401 à 4426	Id.	Id.	26 lames diversement retaillées sur les arêtes et la face dorsale, mais beaucoup moins dans l'ensemble que ne le sont

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			souvent les lames solutréennes. Les numéros 4404-4415-4421 sont en jaspe, les autres en silex.
4427 à 4473	La Balutie, *commune de Montignac.*	Solutréen.	47 grattoirs de divers types, ne présentant aucune particularité qui mérite d'être signalée. Deux numéros (4465 et 4473) sont en jaspe, les autres sont en silex.
4474 à 4479	Id.	Id.	6 grattoirs doubles.
4480	Id.	Id.	Grattoir de côté, en jaspe, rappelant le racloir moustérien.
4481 à 4484	Id.	Id.	4 poinçons.
4485 à 4489	Id.	Id.	5 éclats avec encoches sur un côté ou sur deux ; espèces de grattoirs concaves.
4490	Id.	Id.	Lame sans retouches terminée par un petit grattoir concave, forme qui se retrouve dans le magdalénien, mais sans être commune.
4491 et 4492	Id.	Id.	2 petits nucléus, l'un en silex, l'autre en jaspe.
4493 à 4502	Id.	Id.	10 pointes exactement du même type que celles numéros 779 à 790, presque toutes sont cassées. 9 sont en silex, une (n° 4502) est en jaspe.
4503 et 4504	Id.	Id.	2 fragments de lames bien retaillées sur une partie de leur longueur. Ce sont probablement des ébauches incomplètes de flèches à cran.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
4505 à 4508	La Balutie, *commune de Montignac.*	Solutréen.	1 flèche à cran entière et 3 fragments.
4509 à 4513	Cros-Magnon, *commune des Eyzies.*	Id.	4 silex taillés, sans caractère particulier.
4514 et 4515	Grotte de Saint-Front, à Corgnac.	Id.	2 nucléus, 1 pour grandes lames, 1 pour petits éclats.
4516 à 4521	Id.	Id.	6 lames sans retouches.
4522 à 4529	Id.	Id.	8 lames diversement retaillées ; les 3 dernières sont peut-être des poinçons.
4530	Id.	Id.	Burin.
4531	Id.	Id.	Grattoir concave, de côté.
4532 et 4533	Id.	Id.	2 poinçons. L'un avait deux pointes, dont une est cassée ; l'autre n'en avait qu'une, cassée également.
4534 à 4541	Id.	Id.	8 grattoirs divers.
4542	Id.	Id.	Lame régulière, terminée d'un côté en grattoir, de l'autre en burin.
4543 et 4544	Id.	Id.	1 fragment de pointe à cran et un autre de pointe en feuille de laurier. Ces deux objets, quoique brisés, n'en sont pas moins très intéressants, car ils permettent de classer le gisement, ce qui, dans l'espèce,

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			est important, la grotte de Corgnac ayant eu deux niveaux archéologiques, l'un solutréen, l'autre néolithique.
4545	Grotte de Saint-Front, à Corgnac.	Solutréen.	Morceau de brèche peu dure, avec os et silex empâtés dans le dépôt calcaire.
4546 à 4562	La Gravette, *commune de Bayac.*	Solutréo-magdalénien.	17 lames dont plusieurs de grande taille, toutes à peu près sans retouches ; il est probable que la plupart ne devaient pas être employées comme couteaux, mais devaient être retaillées pour recevoir une autre destination. (Voir nos 1080 et suivants)
4563	Id.	Id.	Lame terminée en burin à une extrémité, l'un des côtés de ce burin, au lieu d'être enlevé d'un seul éclat comme d'ordinaire, a été obtenu par des retailles.
4564	Id.	Id.	Autre burin dont le côté retaillé est une espèce de grattoir de côté.
4565	Id.	Id.	Bel éclat retouché sur une arête, presque comme un racloir moustérien.
4566 à 4585	Id.	Id.	20 grattoirs dont plusieurs très grands, la plupart sont sans retouches sur les arêtes latérales ; le numéro 4574 est retaillé en burin ; le numéro 4578 porte sur un côté une sorte de grattoir concave. (Voir nos 1086 et suivants.)
4586 à 4590	Id.	Id.	5 grattoirs courts et larges d'un type assez commun à la Gravette.
4591 et 4392	Id.	Id.	2 lames étroites à dos retouché et pointues à chaque extrémité. (Voir nos 1015 et suivants.)

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
4593	La Gravette, *commune de Bayac.*	Solutréo-magdalénien.	Petit nucléus en jaspe.
4594 et 4595	Patary, *commune de St-Avit-Sénieur.*	Id.	2 lames bien retouchées sur les côtés, comme certaines lames solutréennes, et terminées en grattoirs.
4596	Id.	Id.	Lame plate avec grattoir convexe à une extrémité et grattoir concave sur un côté.
4597	Id.	Id.	Grattoir double ayant sur une de ses arêtes une cassure intentionnelle destinée à faire un grattoir concave, comme sur la pièce précédente.
4598	Id.	Id.	Grattoir double.
4599 et 4600	Id.	Id.	2 grattoirs simples, ayant l'un et l'autre sur une arête latérale une forte encoche qui a servi évidemment à racler et arrondir des baguettes d'os ou de bois. C'est le même instrument que celui numéro 4083 et il est à remarquer que dans ces trois spécimens, l'encoche est située du même côté.
4601 à 4610	Jean-Blanc, *commune de Bourniquel.*	Id.	10 lames ou couteaux dont quelques-unes sans retouches ni traces d'usage, et d'autres, au contraire, très finement retouchées.
4611 à 4614	Id.	Id.	4 burins. Le premier est en même temps un grattoir ; le numéro 4613 en est peut-être bien un également, mais d'une forme différente.
4615	Id.	Id.	Poinçon.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
4616	Jean-Blanc, *commune de Bourniquel.*	Solutréo-magdalénien.	Lame retaillée en racloir convexe et grattoir concave.
4617 à 4638	Id.	Id.	22 grattoirs de types divers, quelques-uns avec burin (nos 4620-4636). Le numéro 4623 est inachevé, la courbe n'est pas entièrement taillée.
4639 à 4644	Id.	Id.	6 grattoirs doubles, le dernier, exceptionnellement petit.
4645	Id.	Id.	Tout petit nucléus de silex blanc-rosé, ayant subi l'action du feu.
4646 à 4663	Les Roches, *commune de Sergeac.*	Id.	18 lames ou couteaux en silex, sauf le numéro 4660 qui est en jaspe.
4664 et 4665	Id.	Id.	2 lames dont l'une entière et l'autre épointée, retaillées toutes les deux sur le côté droit pour servir de racloir.
4666 et 4667	Id.	Id.	2 lames avec retouches ou traces d'usage sur les arêtes latérales. La première est complète, l'autre cassée.
4668 et 4669	Id.	Id.	2 grattoirs de côté, quoique de dimensions différentes c'est bien le même outil.
4670 et 4671	Id.	Id.	2 burins.
4672 à 4697	Id.	Id.	26 grattoirs divers. A remarquer : le numéro 4676 terminé en poinçon et exceptionnellement bien retaillé ; le numéro 4677 en jaspe ; le no 4690 avec grattoir concave à l'extrémité étroite.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
4698 et 4699	Les Roches, *commune de Sergeac.*	Solutréo-magdalénien.	2 grattoirs ou racloirs plats et larges.
4700 et 4701	Id.	Id.	2 grattoirs doubles.
4702	Id.	Id.	Petite lame courbe, ayant servi de scie par le côté convexe.
4703 à 4706	Id.	Id.	4 petites lames à dos retouché, toutes incomplètes, petites râpes ou pointes de flèches.
4707 et 4708	Id.	Id.	2 nucléus dont le dernier est à peine entamé.
4709	Id.	Id.	Disque semblable à ceux de l'époque moustérienne.
4710 à 4712	Id.	Id.	3 fragments de sanguine pour la peinture ou le tatouage.
4713 à 4724	Petit-Puy-Rousseau, *commune de Périgueux.*	Id.	12 lames ou éclats sans retouches.
4725 à 4727	Id.	Id.	3 lames retaillées sur les arêtes.
4728 à 4731	Id.	Id.	3 pointes de flèches et 1 fragment d'une autre très grande.
4732 à 4737	Id.	Id.	6 grattoirs simples.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
4738	Petit-Puy-Rousseau, *commune de Périgueux.*	Solutréo-magdalénien.	Forte lame, premier éclat enlevé sur une arête de nucléus ; retaillée à une extrémité pour servir de taraud.
4739 à 4746	Id.	Id.	8 petites râpes diversement retouchées ; les deux dernières, quoique très petites, sont complètes.
4747	Id.	Id.	Galet roulé présentant en quelques endroits des traces d'usure et de polissage ; c'était un broyeur pour écraser la sanguine destinée à la peinture.
4748 à 4754	Les Eyzies.	Id.	7 lames ou couteaux.
4755 à 4761	Id.	Id.	7 grattoirs dont un double (n° 4755).
4762	Id.	Id.	Curieux instrument retouché sur presque tout le pourtour et formant à une extrémité un minuscule racloir concave. C'est exactement la reproduction en petit des deux outils numéros 4668 et 4669.
4763	Id.	Id.	Petite pointe du type des flèches dont le cran n'est pas marqué. La grotte des Eyzies n'a pas donné de pointes en feuille de laurier, mais seulement quelques pointes à cran ; ce caractère la classe à la fin du solutréen, mais la rareté de ces pointes la rapproche encore davantage du magdalénien.
4764 et 4765	Id.	Id.	2 petites râpes.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
4766	Les Eyzies.	Solutréo-magdalénien.	Fragment d'une forte lame retouchée sur tout le pourtour, dans le genre de certaines lames solutréennes.
4767 à 4770	Id.	Id.	4 nucléus dont 2 en jaspe.
4771 à 4789	Grottes de Menton (Ligurie), près de la frontière Française.	Id.	19 lames ou éclats de silex ; les neuf premières sont sans retouches et les autres sont diversement retaillées ; quelques-unes (nos 4781 à 4786) rappellent exactement nos râpes du Petit-Puy-Rousseau et autres stations.
4790 à 4794	Id.	Id.	5 grattoirs dont un (no 4791) double ; il est en jaspe sanguin.
4795	Id.	Id.	Nucléus de très petite taille. Ainsi qu'il est facile de le voir, à Menton, les silex taillés étaient à peu près tous de très faible dimension, probablement à cause de la rareté de la matière. Ces 25 pièces proviennent des fouilles exécutées dans les grottes de Menton, dites Baoussé-Roussé, ou « les Trous rouges », par M. Émile Rivière.
4796 à 4808	Le Souci, *commune de Lalinde.*	Magdalénien.	13 lames, couteaux à peu près sans retailles ni traces d'usage.
4809 à 4818	Id.	Id.	10 burins de type ordinaire.
4819 a 4835	Id.	Id.	17 grattoirs dont plusieurs (nos 4828-4833-34) ont aussi servi de burin.

N°s d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
4836 à 4840	Le Souci, *commune de Lalinde.*	Magdalénien.	5 burins du type en bec de perroquet; deux sont cassés.
4841 à 4885	Laugerie-Basse, *commune des Eyzies.*	Id.	45 lames dont quelques-unes seulement (n°s 4847-4848-4861) présentent des retouches ou des traces d'usage. Le numéro 4853 est un exemple de cassure naturelle assez extraordinaire.
4886 à 4941	Id.	Id.	56 grattoirs, les uns avec burin, d'autres avec pointes.
4942 à 4950	Id.	Id.	9 grattoirs doubles, dont deux exceptionnellement allongés et le dernier tout petit presque discoïde.
4951 à 4959	Id.	Id.	9 burins.
4960 à 4973	Id.	Id.	14 lames retaillées plus ou moins sur une arête, mais surtout à la pointe; l'une d'elles (n° 4963) est même appointée des deux bouts. Ce sont des espèces de perçoirs. Le numéro 4971 est presque un burin.
4974 à 4978	Id.	Id.	5 pointes de flèches, du type commun dans les stations solutréo-magdaléniennes; elles sont toutes retaillées en dessous, du côté du talon. Le numéro 4976 est présenté par sa face d'éclatement pour montrer cette particularité.
4979 à 4981	Id.	Id.	3 poinçons.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
4982 à 4987	Laugerie-Basse, *commune des Eyzies.*	Magdalénien.	6 râpes ou petites lames retouchées en partie ; la première est très caractéristique ; la seconde a pu servir aussi de filière, une de ses arêtes présentant plusieurs encoches assez prononcées ; les autres (nos 4984-85-86-87) sont des instruments minuscules, communs dans tous les foyers magdaléniens.
4988	Id.	Id.	Lame de silex qui a servi longtemps comme râpe ou racloir, ce qui a usé une partie de son arête latérale droite et la fait ressembler à une flèche solutréenne à cran ; mais avec un peu d'attention on reconnaît que cette ressemblance est toute fortuite et due à l'usage prolongé de cet instrument.
4989	Id.	Id.	Burin en bec de perroquet ; il diffère cependant de la plupart de ces burins en ce que la pointe, au lieu d'être obtenue par une cassure nette est produite par une série de retouches.
4990	Id.	Id.	Espèce de racloir d'une forme tout-à-fait exceptionnelle.
4991	Id.	Id.	Petit galet de diorite roulé, portant des traces d'usure et quelques traits légèrement gravés ; c'est un petit polissoir.
4992	Id.	Id.	Autre galet roulé, diorite avec veinules de quartz. On avait commencé à le percer pour en faire une pendeloque, mais quoique assez avancé le travail a été abandonné.
4993	Id.	Id.	Galet de quartz roulé et poli, apporté par l'homme, peut-être pour servir de percuteur, comme peuvent le faire supposer quelques traces de chocs visibles sur le pourtour.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
4994 à 4997	Laugerie-Basse, *commune des Eyzies.*	Magdalénien.	4 nucléus. L'un d'eux (n° 4996) se rapproche de la forme des disques moustériens, c'est peut-être, comme certains de ceux-ci, une pierre de fronde.
4998 à 5000	Saint-Sulpice-de-Couze.	Id.	3 lames ou couteaux sans retouches.
5001 à 5003	Id.	Id.	3 grattoirs simples.
5004 et 5005	Id.	Id.	2 burins.
5006 à 5011	Combe-Guillère, *commune de Sergeac.*	Id.	6 lames sans retouches.
5012 et 5013	Id.	Id.	2 burins.
5014 à 5016	Id.	Id.	3 grattoirs, un simple et deux doubles.
5017	Id.	Id.	Burin ou racloir concave, même que le numéro 4989.
5018 à 5020	Id.	Id.	3 petites râpes.
5021 à 5026	Le Malpas, *commune de Bourniquel.*	Id.	6 lames dont plusieurs avec quelques retouches ou traces d'usage sur les arêtes ; le numéro 5026 rappelle les éclats moustériens.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
5027 à 5029	Le Malpas, *commune de Bourniquel.*	Magdalénien.	3 burins, le dernier d'une largeur peu commune a aussi pu servir de grattoir concave.
5030	Id.	Id.	Poinçon. Comme le burin nº 5029, ce poinçon n'est retaillé que d'un côté et en creux.
5031 à 5033	Id.	Id.	3 grattoirs ordinaires.
5034	Id.	Id.	Galet de quartz roulé porté dans les foyers pour être utilisé comme polissoir.
5035 à 5041	La Balutie, *commune de Montignac.*	Id.	7 couteaux avec ou sans traces d'usage.
5042 à 5046	Id.	Id.	5 grattoirs, le premier, fortement retouché sur les arêtes latérales, se rapproche des grattoirs solutréens.
5047 à 5049	Id.	Id.	3 nucléus de petite taille ressemblant aux disques moustériens.
5050 à 5063	Raymonden, *commune de Chancelade.*	Id.	14 couteaux, la plupart sans aucune retaille.
5064 à 5066	Id.	Id.	3 burins ordinaires.
5067	Id.	Id.	Burin en bec de perroquet.
5068 et 5069	Id.	Id.	2 espèces de perçoirs avec grattoir concave.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
5070	Raymonden, *commune de Chancelade.*	Magdalénien.	Poinçon très effilé.
5071 à 5074	Id.	Id.	4 râpes, la dernière est un peu dentelée et a pu servir de filière.
5075 à 5092	Id.	Id.	18 grattoirs simples ; l'un d'eux (n° 5091) est en beau jaspe jaune moucheté de noir.
5093 à 5096	Id.	Id.	4 grattoirs doubles.
5097 à 5109	La Tuilière, *commune de St-Léon-sur-Vézère.*	Id.	13 couteaux, lames à peu près sans retouches, sauf les numéros 5102 et 5104.
5110 à 5112	Id.	Id.	3 grattoirs, dont l'un (n° 5111) est à la fois convexe à une extrémité et concave à l'autre.
5113 à 5115	Id.	Id.	3 burins.
5116 à 5124	Rodas, près Trélissac.	Id.	8 éclats sans retailles et 1 lame à dos rabattu. Ce petit foyer de Rodas, situé près de la sablière de même nom, et au-dessus de la route, n'a donné que des couteaux et quelques pointes comme celle-ci. Don de M. Champagne.
5125 à 5129	Chanteloube, *commune de St-Vincent-les-Paluels.*	Id.	5 couteaux à vives arêtes.
5130 à 5144	La Madeleine, *commune de Tursac.*	Id.	15 couteaux, lames sans aucune retouche ni trace d'usage.

N°s d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
5145	La Madeleine, *commune de Tursac.*	Magdalénien.	Burin.
5146	Id.	Id.	Poinçon, retaillé seulement à l'extrême pointe.
5147 à 5154	Id.	Id.	8 râpes dont plusieurs fines et effilées, se retrouvent dans toutes les stations de cette époque.
5155 à 5157	Id.	Id.	3 grattoirs simples.
5158	Id.	Id.	Petite sphère de calcaire, creuse avec un noyau intérieur ; deux incisions profondes pratiquées sur deux côtés opposés devaient servir à l'attacher pour la suspendre et la porter, probablement comme amulette.
5159 à 5165	Goudaud, *commune de Bassillac.*	Robenhausien.	7 scies plus ou moins complètement retaillées. La première a une encoche profonde à chaque bout.
5166 à 5169	Id.	Id.	4 éclats dont deux à vives arêtes et sans aucune retouche ; les deux autres retaillés, le numéro 5168 en grattoir très mince.
5170 à 5173	Id.	Id.	4 ciseaux.
5174	Id.	Id.	Grand poinçon.
5175	Id.	Id.	Retouchoir pour les flèches ; paraît avoir peu servi.
5176 à 5178	Id.	Id.	3 instruments d'usage indéterminé ; le dernier ressemble à une espèce d'ébauche de pointe de lance.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
5179	Goudaud, *commune de Bassillac.*	Robenhausien.	Hachette polie brisée par le milieu.
5180	Id.	Id.	Autre hache cassée mais qu'on a retaillée pour pouvoir en utiliser le tranchant.
5181 à 5200	Id.	Id.	20 grattoirs de types divers.
5201	Id.	Id.	Ébauche de pointe de lance en feuille.
5202	Id.	Id.	Pointe de lance en feuille de laurier, forme peu commune dans le robenhausien. Elle a été fortement endommagée par des chocs multiples.
5203	Id.	Id.	Autre ébauche d'une flèche un peu plus petite et à base arrondie.
5204 à 5219	Id.	Id.	16 pointes de flèches en feuille, presque toutes arrondies à la base, sauf les trois dernières. La plupart ont souffert et sont plus ou moins ébréchées ; quelques-unes n'ont peut-être jamais été terminées.
5220 à 5233	Id.	Id.	14 pointes de flèches à tranchant transversal dont plusieurs sont remarquables par leur dimension exceptionnelle.
5234 à 5241	Id.	Id.	8 pointes de flèches à soie ou à ailerons ; les numéros 5234-5236 paraissent inachevés.
5242 à 5244	Taboury, *commune de Sainte-Marie-de-Chignac.*	Id.	3 grattoirs de types différents.
5245 et 5246	Id.	Id.	2 petits éclats dont l'un détaché d'une hache polie.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
5247	Tabourg, *commune de Sainte-Marie-de-Chignac.*	Robenhausien.	Tronçon de hache polie qui a servi de percuteur.
5248	Id	Id.	Ébauche d'une pointe de flèche en feuille.
5249 à 5251	Id.	Id.	3 pointes de flèches en feuille; la première seule est bien entière.
5252	Id.	Id.	Pointe de flèche à ailerons.
5253 à 5274	Grotte sépulcrale de Campniac, près Périgueux.	Id.	22 pointes de flèches à tranchant transversal.
5275	Id.	Id.	Hache polie en silex portant de nombreuses traces de brûlures. Les sépultures de la grotte de Campniac étaient de deux sortes : sépultures simples et sépultures à incinération, aussi bon nombre d'objets en silex sont-ils assez fortement brûlés.
5276	Id.	Id.	Galet de quartz roulé ayant servi de percuteur.
5277	Id.	Id.	Retouchoir fait d'un morceau de hache polie.
5278 à 5285	Id.	Id.	8 éclats de silex déposés intentionnellement dans les sépultures (avec d'autres non catalogués); les deux derniers seuls sont retouchés; le numéro 5284 est presque un grattoir et a dû même servir comme tel, car l'arête retouchée est polie par l'usage.
5286 à 5289	Id.	Id.	4 fragments d'outils en os, deux espèces de poinçons et deux ciseaux. Ces derniers ont été en partie brûlés.

N° d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
5290	Grotte sépulcrale de Campniac, près Périgueux.	Robenhausien.	14 grains de collier dont un en terre cuite, les autres en pierre ; un fragment de dent de renard percée ; une dentale et une coquille qui a dû également être percée. Tous ces objets faisaient partie d'un ou de plusieurs colliers. Deux des grains en pierre (les troisièmes en descendant de chaque rangée) avaient été trouvés et donnés au Musée par M. Raymond Courtey.
5291	Id.	Id.	Fragment d'une grosse perle sphérique en jade vert, qui a subi l'action du feu. On voit encore la trace du trou de suspension, qui a été commencé sur les deux faces et a la forme de deux troncs de cône se rejoignant par le sommet.
5292	Id.	Id.	Morceau de vase en terre cuite, noire, pris dans un dépôt calcaire, sorte de travertin qui s'était formé sur les parois de la grotte, depuis son utilisation.
5293	Diluvium des environs de Paris.	Id.	*Coscinopora globularis* (d'Orbigny). Spongiaire fossile de la craie, fortement roulé. Ces petites coquilles, qui se trouvent en assez grande quantité dans certains terrains quaternaires anciens, ont été prises souvent pour des grains de collier de l'homme chelléen ; un examen plus approfondi et portant sur un nombre assez grand d'exemplaires, a montré que ce n'était pas là une œuvre humaine.
5294	Cours-de-Pile.	Id.	5294 et 5295. — 2 haches en silex diversement patiné, taillées et préparées pour le polissage.
5295	Conne-de-Labarde	Id.	
5296	Saint-Cyprien.	Id.	Hache polie en silex, forme exceptionnellement plate et large.
5297	Id.	Id.	Hachette polie en diorite grossière.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
5298	Les Cadagnes, *commune d'Agonac.*	Néolithique.	Hachette polie en diorite fine ; la forme du tranchant n'est pas ordinaire.
5299	Saint-Apre.	Id.	Hachette polie en diorite à grain fin. Don de M. le Marquis de Fayolle.
5300	Lanquais.	Id.	5300 et 5301. — 2 hachettes polies en fibrolithe de couleurs variées.
5301	Bourdeilles.	Id.	
5302	La Beynerie, *commune de Bayac.*	Campignien.	Instrument rappelant la forme d'une hache ébauchée mais trop imparfaitement taillé pour qu'il soit possible de le considerer comme tel ; c'est un des nombreux types d'outils primatiques caractéristiques du campignien.
5303	Id.	Id.	Lame sans retouches. Couteau semblable à certains couteaux magdaléniens.
5304 et 5305	Tiregan, *commune de Creysse.*	Id.	2 lames retaillées en grattoir, genre d'outil à peu près inconnu dans le robenhausien.
5306	Les Gilets, *commune de Creysse.*	Id.	Fort poinçon découpé dans une large lame, type qui se rencontre dans le magdalénien et se retrouve dans le robenhausien.
5307 et 5308	La Nauve, *commune de Creysse.*	Id.	2 poinçons à pointe oblique formant d'un côté un grattoir concave.
5309	Pile, *commune de Cours-de-Pile.*	Id.	Autre instrument qui se rapproche un peu des deux précédents, mais qui semble avoir servi surtout de grattoir concave et convexe.
5310	Pécharmant, *commune de Bergerac.*	Id.	Espèce de scie très grossière, ce qui l'éloigne des scies robenhausiennes, dont quelques-unes sont de forme à peu près

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			semblable, mais d'un travail beaucoup plus soigné.
5311	La Nauve, *commune de Creysse.*	Robenhausien.	5311 et 5312. — 2 scies très soignées. La seconde ressemble un peu à une pointe de lance et est retaillée en-dessous à la pointe, plus que d'ordinaire.
5312	Les Gilets, *commune de Creysse.*	Id.	
5313 et 5314	Malbernat, *commune de Creysse.*	Id.	2 grattoirs du type commun dans le néolithique.
5315	Cours-de-Pile.	Id.	Pointe de flèche à ailerons.
5316 à 5320	Nojals.	Id.	5 lames peu ou point retouchées.
5321 et 5322	Id.	Id.	2 grattoirs.
5323 et 5324	Id.	Id.	Une ébauche et une pointe de flèche terminée quoique peu retaillée. Ces divers objets sont presque tous en silex calcédonieux, roche commune dans le midi du département. Le numéro 5317 est en jaspe.
5325 à 5328	Grotte de Saint-Front, à Corgnac.	Id.	Une ébauche et trois pointes de flèches à tranchant transversal.
5329 à 5342	Écornebœuf, près Périgueux.	Id.	14 grattoirs des types ordinaires du robenhausien ; l'un d'eux (n° 5334) est fait d'un éclat quaternaire, reconnaissable à sa patine blanche, retaillé à l'époque néolithique.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
5343 à 5353	Écornebœuf, près Périgueux.	Robenhausien.	11 éclats ou couteaux dont quelques-uns seulement portent des traces de retouches, les autres étant restés à vives arêtes et probablement inutilisés.
5354 à 5358	Id.	Id.	5 pointes de flèches en forme de feuille dont plusieurs paraissent inachevées.
5359 à 5361	Id.	Id.	3 pointes de flèches à tranchant transversal ; l'une (n° 5359) exceptionnellement grande ; la seconde (n° 5360) du type le plus ordinaire, et la dernière (n° 5361) d'une petitesse remarquable.
5362 à 5370	Id.	Id.	9 pointes de flèches à ailerons, dont la première, malheureusement incomplète, était remarquable par sa dimension ; les spécimens de cette taille sont extrêmement rares dans nos stations du Périgord.
5371	Id.	Id.	Petit galet d'amphibolite ayant servi de polissoir.
5372 à 5380	Id.	Id.	9 fusaïoles ou pesons de fuseaux en terre cuite, sauf le dernier qui est fait d'un oursin fossile. Les deux premiers sont simplement des fragments de vases percés, quelquefois ces pesons sont ornés, soit comme le numéro 5378, de cannelures circulaires, soit de denticulations sur le pourtour. Ces petits objets ayant été en usage également pendant l'âge du bronze, il n'est pas toujours aisé de les classer exactement.
5381 à 5385	Id.	Id.	5 objets ressemblant aux précédents, mais dont plusieurs, le dernier surtout, sont assurément trop petits pour avoir servi de pesons, et doivent être considérés plutôt comme des grains de colliers, mais la distinction est parfois difficile à établir.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
5386 et 5387	Tourneguil, *commune de Monplaisant.*	Robenhausien.	1 grattoir et un éclat sans retouches.
5388 à 5391	Belcayre-Haut, *commune de Thonac.*	Id.	4 lames ou couteaux, sans retouches.
5392 à 5394	Id.	Id.	2 grattoirs du type ordinaire et un troisième de côté.
5395	Id.	Id.	Nucléus de dimension extrêmement réduite.
5396	Les Galènes, *commune de Beauregard-de-Terrasson.*	Id.	Belle lame à vives arêtes, trouvée en 1875 à 1 mètre de profondeur, en plantant une vigne.
5397 à 5399	Sergeac.	Id.	3 lames dont l'une (n° 5397) est très retouchée en dessus et terminée en burin; elle n'est peut-être pas néolithique. Les deux autres sont sans retouches.
5400 à 5405	Id.	Id.	6 grattoirs ordinaires.
5406 à 5410	Siorac-de-Belvès	Id.	3 éclats sans retouches et deux grattoirs.
5411 et 5412	Le Carbon, *commune de St-Amand-de-Belvès*	Id.	2 grattoirs dont un incomplet.
5413 à 5419	La Rochette, *commune de Sergeac.*	Id.	6 grattoirs et un petit nucléus.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
5420 et 5421	Pech-Arny, *commune de Sagelat.*	Robenhausien.	2 grattoirs.
5422 à 5431	Bernouville, *commune de Hautot-sur-Mer* (*Seine-Inférieure*).	Id.	10 lames ou éclats sans retouches ni traces d'usage. L'un d'eux (n° 5426) semble avoir été destiné à faire un grattoir.
5432	Id.	Id.	Espèce de perçoir ou de double grattoir concave. Cette pièce se rapproche un peu de certains instruments des stations du Bergeracois qui appartiennent au campignien.
5433 et 5434	Id.	Id.	2 grattoirs.
5435	Dieppe (*Seine-Inférieure*).	Id.	Hachette ou ciseau en partie polie sur les deux faces, dont une seule est bombée et l'autre presque plane. Elle a été trouvée vers 1850, près du cimetière de Janval, avec une trentaine d'autres pièces de même époque.
5436	Id.	Id.	Grattoir de même provenance.
5437	Lammerville (*Seine-Inférieure*).	Campignien.	Nucléus conique dont on a tiré de nombreuses lames.
5438 et 5439	Id.	Id.	2 percuteurs ayant longuement servi.
5440	Id.	Id.	Hache polie en diorite.
5441	Id.	Id.	Hachette en silex incomplètement polie, espèce de ciseau.
5442	Id.	Id.	Fragment d'une hache cassée et retaillée.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
5443	Lammerville *(Seine-Inférieure).*	Robenhausien.	Hachette en silex très bien polie, mais assez fortement ébrêchée.
5444 et 5445	Id.	Id.	2 poinçons ou perçoirs.
5446 à 5451	Id.	Id.	6 lames retouchées fortement sur une seule arête latérale : cinq à gauche, une à droite ; c'est évidemment un outil, sorte de racloir de côté destiné à un usage spécial, mais qu'il est difficile de déterminer.
5452 à 5454	Id.	Campignien.	3 éclats ou lames retouchées sur les deux arêtes latérales.
5455 et 5456	Id.	Id.	2 éclats sans retouches.
5457 et 5458	Id.	Id.	2 éclats enlevés sur des haches polies, l'un (5457) est soigneusement retouché en forme de pointe, l'autre est à peu près sans retouches.
5459	Id.	Id.	Lame mince et régulière retaillée sur un côté, l'autre étant ébrêché accidentellement et terminé en grattoir à une extrémité ; elle a plutôt l'aspect solutréen que néolithique.
5460 à 5476	Id.	Id.	17 grattoirs des types néolithiques ordinaires ; quelques-uns sont cependant un peu plus larges.
5477	Id.	Id.	Ciseau, instrument retaillé sur les deux faces, l'un des outils caractéristiques du campignien, avec le pic, l'un et l'autre manquent en effet à peu près complètement dans le robenhausien.

N°s d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
5478 à 5481	Lammerville (*Seine-Inférieure*).	Campignien.	4 autres ciseaux de formes différentes mais se rapportant tous au même type ; le dernier seul s'en écarte parce qu'il est presque entièrement poli.
5482 à 5488	Id.	Id.	7 instruments prismatiques, retaillés, les uns sur les deux faces, d'autres en-dessus seulement ; le dernier est fait d'un fragment de hache polie. Ces outils, fréquents dans le campignien dont ils sont l'une des caractéristiques, sont désignés sous le nom de « pics », détermination qui peut être exacte pour certaines grandes pièces, mais qui ne semble guère admissible pour les petites, dont quelques-unes se confondent avec les retouchoirs.
5489	Id.	Id.	Grande ébauche de pointe de flèche en feuille ?
5490	Id.	Id.	Pointe de flèche à tranchant transversal différant du type ordinaire en ce que le tranchant est fait au moyen de retouches nombreuses en-dessus et en-dessous, au lieu d'avoir été enlevé d'un seul éclat.
5491	Id.	Id.	Fragment de poterie ornée de rangées de petits carrés imprimés en creux, très régulièrement. Est peut-être bien de l'époque de bronze.
5492	Camp Buhot, *commune de Saint-Saens* (*Seine-Inférieure*).	Id.	Ciseau, retaillé seulement en-dessus, la face d'éclatement restant sans retouches.
5493	Mesnil-Bernard, *commune de Saint-Saens* (*Seine-Inférieure*).	Robenhausien.	Nucléus allongé dont on a enlevé au moins neuf lames qui ont laissé autant de plans d'éclatement. Il ressemble beaucoup à ceux en obsidienne, type assez rare dans les nucléus en silex.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
5494	Mesnil-Bernard, *commune de Saint-Saens (Seine-Inférieure).*	Robenhausien.	Pointe de flèche à ailerons développés, à en juger par celui qui reste, elle est plus épaisse que la plupart de celles de nos stations du Périgord. Ces flèches à ailerons sont très rares dans la Seine-Inférieure et les régions avoisinantes.
5495	Camp de Bugny-les-Gamaches *(Somme).*	Id.	Scie retaillée seulement sur une arête.
5496	Grandecourt *(Seine-Inférieure).*	Id.	Grattoir.
5497	*(Seine-Inférieure).*	Campignien.	Long ciseau terminé par deux tranchants, l'un très fruste et simplement retaillé, l'autre légèrement poli. C'est un excellent spécimen de l'industrie campignienne.
5498	La Place, *commune d'Offranville (Seine-Inférieure).*	Robenhausien.	Ébauche de hache en silex veiné destinée au polissage. Est demeurée longtemps à la surface du sol, comme le prouvent les nombreuses traces de rouille qui la couvrent.
5499	Id.	Id.	Grattoir.
5500	Blangy-sur-Bresle *(Seine-Inférieure).*	Id.	5500 à 5510. — 11 haches ou hachettes polies en silex et deux fragments, de types divers. Les deux premières sont remarquables par leur dimension ; la troisième, incomplètement polie, par sa forme triangulaire et son tranchant rectiligne ; la quatrième (n° 5503) a été cassée et repolie ; particularité remarquable, la partie polie à nouveau l'a été avec beaucoup plus de soin que la première fois, contrairement à ce que l'on observe d'ordinaire. Le numéro 5504 est une hache cassée dont le tranchant a été retaillé et devait probable-
5501	Canchan *(Seine-Inférieure).*	Id.	
5502	Saint-Jacques-d'Aliermont *(Seine-Inférieure).*	Id.	
5503	Choisy-le-Roi.	Id.	
5504	Beauvais *(Oise).*	Id.	
5505	Longueville *(Seine-Inférieure).*	Id.	

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
5506	Greny, *commune d'Envermeu* (*Seine-Inférieure*).	Robenhausien.	ment être repoli ; cette pièce porte, de même que le numéro 5500, des facettes longitudinales, indices d'un travail exécuté rapidement et inachevé. Le numéro 5507
5507	Les Marettes-de-Londinières (*Seine-Inférieure*).	Id.	est encore une hache cassée dont on avait commencé à retailler le tranchant.
5508	Camp Théodorich, *commune de Foucarmont* (*Seine-Inférieure*).	Id.	
5509	Neuville, *près Dieppe* (*Seine-Inférieure*).	Id.	
5510	Les-Dix-Huit, *commune de Mers* (*Somme*).	Id.	
5511 à 5519	Le Campigny, *commune de Blangy-sur-Bresle* (*Seine-Inférieure*).	Campignien.	9 éclats sans retouches. D'après certains archéologues, les fonds de cabanes du camp de Campigny et non les couches superficielles auraient donné les types caractérisant cette industrie ; d'après d'autres, au contraire, il n'y aurait pas lieu de faire de distinctions entre les deux niveaux. La présente série offre assez de différences avec le pur Robenhausien pour pouvoir en être aisément distinguée.
5520 à 5526	Id.	Id.	7 grattoirs, types courants du néolithique, campignien ou robenhausien.
5527 à 5534	Id.	Id.	8 instruments prismatiques de même espèce, quoique de dimensions différentes ; il s'en trouve de beaucoup plus grands. C'est un des types caractéristiques du campignien. Ceux de grande taille peuvent être des pics ; les moins grands sont, pour la plupart, des retouchoirs pour la

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			taille des pointes de flèches ou autres ; ceux-là surtout se retrouvent dans le robenhausien.
5535	Le Campigny, *commune de Blangy-sur-Bresle* (*Seine-Inférieure*)	Campignien.	Instrument qui, à première vue, se rapproche des précédents, mais dont l'usage a dû être tout différent ; il paraît, en effet, avoir d'abord servi de racloir concave et ensuite de percuteur.
5536 à 5538	Id.	Id.	3 ciseaux, autre type commun au début du néolithique, plus rare dans la suite.
5539	Id.	Id.	Fragment d'une hache en silex incomplètement polie. La rareté des haches polies est un des caractères de l'époque campignienne.
5540 et 5541	Id.	Id.	2 percuteurs presque sphériques, en silex.
5542 à 5548	Camp de Mortagne, *commune d'Incheville* (*Seine-Inférieure*).	Id.	7 lames ou éclats, la plupart sans aucune retouche.
5549 à 5551	Id.	Id.	3 instruments du même type, formé d'un éclat ayant gardé un côté tranchant relativement droit, l'autre étant assez fortement retouché en une courbe très accentuée, donnait ainsi une espèce de pointe très obtuse, dirigée à droite dans le premier spécimen, à gauche dans les deux autres. Cet instrument rappelle, à première vue, le *bec de perroquet* magdalénien, mais il en diffère sensiblement en réalité.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
5552 à 5554	Camp de Mortagne, *commune d'Incheville* (*Seine-Inférieure*).	Campignien.	3 lames fortement retouchées sur les deux arêtes, sortes de retouchoirs ou de burins grossiers.
5555 à 5563	Id.	Id.	9 grattoirs ordinaires ; les numéros 5555 et 5560 paraissent inachevés.
5564 à 5567	Id.	Id.	4 ciseaux, instruments du même type que les numéros 5536-5538. Le dernier, n° 5567, qui est très petit, ressemble un peu à une flèche à tranchant transversal, mais il est moins bien taillé et surtout plus épais.
5568	Id.	Id.	Autre ciseau, retaillé entièrement comme une hachette destinée au polissage.
5569	Id.	Id.	Hache taillée, sans trace de polissage.
5570	Id.	Id.	Hachette taillée, dont le tranchant seul, aujourdhui fortement ébréché, avait été poli ; c'est une sorte de variété du ciseau.
5571	Id.	Id.	Hache, polie d'une façon très irrégulière et incomplète.
5572	Id.	Id.	Nucléus semblable à ceux de l'époque paléolithique.
5573 à 5591	Brunville, *près Eu* (*Seine-Inférieure*).	Néolithique.	Cette série, composée de 9 éclats, dont quelques-uns retouchés, et de 10 grattoirs, ne présente aucun caractère particulier permettant de l'attribuer au campignien ou au robenhausien.
5592 à 5594	Les Marettes-de-Londinières (*Seine-Inférieure*).	Campignien.	3 éclats sans retailles.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
5595 et 5596	Les Marettes-de-Londinières (*Seine-Inférieure*)	Campignien.	2 éclats, dont l'un surtout, fortement retouché sur les deux arêtes, a pu servir de racloir.
5597 à 5605	Id.	Id.	9 grattoirs sans caractère particulier.
5606	Id.	Id.	Petit perçoir.
5607	Id.	Id.	Outil prismatique particulier au campignien ; celui-ci, qui a une espèce de tranchant grossier, a pu servir de ciseau.
5608	Id.	Id.	Ciseau d'un type spécial, plat en dessous.
5609	Id.	Id.	Ciseau du type ordinaire.
5610	Id.	Id.	Petit ciseau presque entièrement poli, peu commun.
5611 et 5612	Lammerville (*Seine-Inférieure*).	Id.	2 éclats, le premier sans retouches, le second retaillé d'un côté, près de la pointe.
5613 et 5614	Id.	Id.	2 grattoirs.
5615	Id.	Id.	Petit instrument prismatique, face inférieure lisse ; genre retouchoir.
5616	Id.	Id.	Ciseau.
5617 et 5618	Manneville (*Seine-Inférieure*).	Id.	2 éclats avec retouches sur les bords.
5619 à 5622	Id.	Id.	4 grattoirs ordinaires.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
5623 et 5624	Manneville *(Seine-Inférieure).*	Campignien.	2 outils prismatiques à face inférieure lisse, le premier, genre retouchoir, le second plutôt genre ciseau.
5625	Id.	Id.	Ciseau plat et large ; type s'éloignant de l'ordinaire.
5626	Id.	Id.	Percuteur rendu sphérique par un long usage. (Voir plus loin, n° 5688.)
5627	Auquemesnil *(Seine-Inférieure).*	Robenhausien ?	Sorte de marteau ou casse-tête en losange, percé d'un trou naturel utilisé pour l'emmanchement. Pièce très probablement fausse.
5628 à 5630	Camp de Catenoy *(Oise).*	Id.	Moulages d'un petit marteau percé, d'un ciseau à deux tranchants entièrement poli et d'une pointe de flèche à ailerons.
5631 à 5645	Grotte de Sordes *(Landes).*	Magdalénien.	Série de 15 pièces, comprenant des lames avec ou sans retouches, deux burins, une petite rape ou poinçon à dos retaillé, cinq grattoirs et un nucléus.
5646	Locras, lac de Bienne *(Suisse).*	Robenhausien.	Hache en diorite ou serpentine, avec sa gaîne en bois de cerf, terminée par une partie à peu près cubique destinée à s'enfoncer dans le manche en bois. Les haches, en effet, n'étaient pas, la plupart du temps, emmanchées directement ; entre le véritable manche et la pierre était presque toujours interposée une gaine en bois de cerf, de forme variable. Les pierres étaient habituellement fixées à la gaine par une résine ou par du bitume. Cette gaîne, comme du reste la plupart des os ou bois de cerf venant des tourbières des lacs de la Suisse, a été enduite de gélatine pour en assurer la conservation, ce qui ne l'a pas empêchée de se fendre par suite de la dessiccation.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
5647 à 5649	Locras, lac de Bienne (*Suisse*).	Robenhausien.	3 hachettes, la première en jadéïte, pierre rare dont on ne connaît pas de gisements en Europe, la seconde en serpentine siliceuse et la troisième en diorite ? Toutes les trois sont enfoncées dans une gaîne en bois de cerf qui diffère de la précédente par le talon ou prolongement latéral, destiné à s'appliquer contre le manche en bois et à donner plus de solidité à l'emmanchure. Il y avait encore un troisième type de gaine, à emmanchure fourchue.
5650	Id.	Id.	Toute petite hachette ou ciseau, fixée dans un andouiller de cerf. Cet objet, très intéressant, montre comment pouvaient être utilisées les hachettes minuscules que l'on trouve assez fréquemment dans les stations néolithiques.
5651	Id.	Id.	Grande hache, polie surtout du côté du tranchant, porte sur un côté des traces de sciage, opération pratiquée fréquemment à cette époque sur des roches moins dures que le silex.
5652	Id.	Id.	Grande plaque de gneiss schistoïde, polie à une extrémité, sur ses deux faces, de façon à donner un tranchant semblable à celui d'une hache.
5653 à 5657	Id.	Id.	5 lames ou éclats avec quelques traces d'usage sur les arêtes.
5658	Id.	Id.	Fragment d'un instrument qui paraît avoir été soigneusement taillé, probablement une pointe de lance ; a subi l'action du feu.
5659	Id.	Id.	Eclat large et mince retaillé, dessus et dessous, sur l'arête convexe ; sorte de grattoir.

N° d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
5660	Locras, lac de Bienne (*Suisse*).	Robenhausien.	Marteau, fait d'une portion de merrain d'un bois de cerf, percé.
5661	Id.	Id.	Même instrument, mais plus petit.
5662 à 5666	Id.	Id.	5 poinçons faits d'éclats d'os longs de cerf.
5667 et 5668	Id.	Id.	2 poinçons faits, le premier d'un cubitus de bœuf, le second du même os d'un cerf.
5669 à 5673	Id.	Id.	5 ciseaux, le premier à tranchant large, les autres à tranchant étroit, faits d'éclats d'os longs, sauf le numéro 5672 qui est un cubitus de bouvillon.
5674	Id.	Id.	Lame découpée dans une côte, dent de peigne à carder le lin ; ces dents étaient attachées ensemble par des ligatures et maintenues à distances égales par du bitume.
5675	Id.	Id.	Os de l'aile d'un oiseau aquatique, albatros ? Cet os a été poli, notamment aux extrémités, pour être employé à un usage inconnu.
5676	Id.	Id.	Fusaïole ou peson de fuseau en terre cuite.
5677	Wangen, lac de Constance (*Suisse*).	Id.	Hache polie en gneiss schistoïde.
5678	Id.	Id.	Fragment d'une hache sciée à la scie de silex.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
5679	Wangen, lac de Constance (*Suisse*).	Robenhausien.	Hachette polie portant des traces de sciage.
5680	Id.	Id.	Poids de tisserand ou de pêcheur en terre cuite très grossière.
5681	Id.	Id.	Fragment de cloison de hutte en argile cuite. Les huttes établies sur les lacs étaient construites en clayonnages enduits d'argile, quelques-unes ayant été incendiées, l'argile fut cuite et se conserva au fond des lacs où elle a été retrouvée. C'est ainsi qu'on a pu connaître le mode de construction et même la forme et les dimensions des huttes des Lacustres.
5682	Id.	Id.	Fragment de fil recueilli dans la tourbe. Celle-ci a conservé des étoffes, des filets et avec eux des grains de blé, d'orge, d'avoine, des quartiers de pomme, etc., etc., servant à l'alimentation des hommes robenhausiens.
5683	Id.	Id.	Fragment d'une étoffe grossière faite de cordelettes tressées.
5684	Id.	Id.	Fusaïole en terre cuite.
5685	Le Tay, *commune de Lalinde.*	Id.	Ébauche de hache.
5686	Lammerville (*Seine-Inférieure*).	Id.	Meule dormante sur laquelle on écrasait le grain.
5687	Id.	Id.	Molette servant à écraser le grain sur la meule dormante.
5688 à 5690	Id.	Id.	3 boules de silex ayant pu servir de molettes ou de percuteurs ; cependant, les premières présentent presque toujours une

N°s d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			surface aplatie et les autres sont plus anguleux. On a pensé que ces pierres rondes avaient pu servir d'armes de jet. (Voir n° 273.)
5691	Écornebœuf, près Périgueux.	Robenhausien.	Fragment d'une petite meule ou d'une grande molette en granit micacé.
5692 à 5694	Camp de Mortagne, (*Seine-Inférieure*).	Id.	3 meules ou fragments, en silex.
5695 à 5699	Id.	Id.	5 molettes ou pierres de jet.
5700	Canchan, *canton d'Eu* (*Seine-Inférieure*).	Id.	Molette présentant des faces plates pour l'écrasement du grain.
5701	Offranville, près Dieppe (*Seine-Inférieure*).	Id.	Id.
5702 et 5703	Le Grand Pressigny (*Indre-et-Loire*).	Id.	2 nucléus que les paysans voisins du célèbre atelier nomment « livres de beurre ».
5704	Sablière de Rodas, *commune de Trélissac*.	Chelléen.	Disque.
5705	Ballastière d'Abbeville.	Id.	Enclume. Au lieu de se servir de percuteurs pour tailler les haches, quelquefois on frappait l'instrument à tailler, pour le dégrossir, sur un gros bloc de silex qui

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			servait ainsi d'enclume. Les étoilures et traces de chocs que porte celui-ci indiquent qu'il a été utilisé de cette façon.
5706	Canchan (*Seine-Inférieure*).	Robenhausien.	Hache en silex incomplètement polie, surtout du côté de la crosse.
5707 et 5708	Dolmens de la Lozère.	Id.	2 pointes de flèches à pédoncule dont l'une est remarquable en raison des dentelures de ses arêtes.
5709 et 5710	Bodio, lac de Varèze (*Italie*).	Id.	2 ébauches de pointes de flèches, assez grossières.
5711	Id.	Id.	Pointe de flèche à pédoncule, en tout semblable à celles de nos stations.
5712	Danemark.	Id.	Pointe de lance ou lame de poignard.
5713 à 5716	Ouargla (*Algérie*).	Id ?	4 éclats de silex sans retouches. Les stations préhistoriques sont nombreuses dans le Sahara ; mais bien que, d'une part, presque toutes donnent des objets et des instruments analogues à ceux de nos stations néolithiques et que, d'autre part, on recueille dans des gisements différents quelques instruments du type chelléen ou chelléo-moustérien, il serait imprudent d'appliquer au préhistorique africain les divisions admises pour la France.
5717 à 5719	Id.	Id.	3 lames de silex retaillées, deux ont servi de grattoir sur une partie de leurs arêtes, la troisième ressemble à l'extrémité d'un poinçon.

N°s d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
5720	Assi-Inifel (*Algérie*)	Robenhausien ?	Fragment de coquille d'œuf d'autruche ayant servi de racloir. Ces instruments sont assez nombreux dans diverses stations, l'œuf d'autruche très dur et très résistant était facilement utilisé ; on en faisait aussi des ornements en les découpant et les perçant comme les grains de nos colliers robenhausiens.
5721 à 5724	Ouargla (*Algérie*).	Id.	4 pointes de flèches à ailerons ou à pédoncule.
5725 à 5730	Assi-Inifel (*Algérie*).	Id.	6 pointes de flèches ; quoique incomplètes, elles sont toutes remarquables par leur forme ou la finesse de leur exécution.
5731	Esneh (*Égypte*).	Id.	Éclat de silex portant des retailles évidentes. Sorte de grattoir.
5732	Bab-el-Molouch (*Égypte*).	Id.	Autre silex taillé en forme de pointe, dans le genre de nos pointes moustériennes. Ces deux instruments, qui sont les derniers de la collection Hardy, lui avaient été donnés par M. Mariette-Bey.
5733 à 5751	La Micoque, *commune des Eyzies.*	Moustérien.	19 instruments du type chelléo-moustérien ou moustérien, retaillés sur les deux faces mais terminés, pour la plupart, en pointe plus allongée. Cette station, découverte en 1896, a été fouillée par MM. Chauvet et Rivière, qui y ont rencontré nombre d'instruments beaucoup plus fins et mieux taillés que ceux qui composent la présente série et dont certains fragments cassés ressemblent, à s'y méprendre, à des tronçons de lances solutréennes. Comme industrie, la Micoque a donné les types moustériens : hachettes, racloirs, pointes, et quelques éclats ; comme faune, le cheval à peu près seul.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
5752 à 5760	La Micoque, *commune des Eyzies.*	Moustérien.	9 pointes assez bien caractérisées ; les unes, cependant plus épaisses, plus bombées que d'ordinaire et qui se sont trouvées en nombre appréciable à la Mouthe, semblent constituer un outil autre que la pointe, c'est une espèce de perçoir parfois très obtus et fortement caréné.
5761 à 5769	Id.	Id.	9 racloirs, types ordinaires du moustérien.
5770	Id.	Id.	Un petit disque ou nucléus. La série entière (nos 5733 à 5770) a été donnée par M. Champagne.
5771 à 5773	Vallée de la Sausse, *commune de Montrabé* (*Haute-Garonne*).	Chelléen.	5771 à 5783. — 13 haches en quartzite, dont quelques-unes roulées ; elles sont du même type que les instruments chelléens de nos alluvions. Les douze premières ont été données au Musée par M. A. Reverdit.
5774 et 5775	Vallée de la Sausse, *commune de Beaupuy* (*Haute-Garonne*).	Id.	
5776 à 5780	Vallée de la Hise, *commune d'Issus* (*Haute-Garonne*).	Id.	
5781 et 5782	Vallée de la Ceillonne, *commune de Balma* (*Haute-Garonne*).	Id.	
5783	Venerque (*Haute-Garonne*).	Id.	

N°s d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
5784	La Croix-du-Duc.	Chelléen.	Petit instrument très grossier, trouvé en 1891 et donné au Musée par M. Champagne, pharmacien.
5785 et 5786	Pécharmant, *commune de Bergerac.*	Chelléo-moustérien.	2 instruments du type ordinaire taillés à grands éclats.
5787	Bertranoux, *commune de Bergerac.*	Id.	Instrument subtriangulaire, à peu près sans pointe ; forme peu commune.
5788 et 5789	Vallery (*Yonne*).	Id.	2 instruments chelléo-moustériens ordinaires, à patine blanche ; le premier n'est patiné que sur une face, l'autre étant restée de couleur gris-roux.
5790 et 5791	Id.	Robenhausien.	2 haches, une ébauchée pour le polissage, l'autre polie mais incomplètement. Ces quatre objets ont été donnés par M. Rémogé, de Vallery.
5792 et 5793	Diant (*Seine-et-Marne*)	Id.	Une hachette polie, fortement ébrèchée et une ébauche de hache taillée. Don de M. le baron Dijols, de Diant. Ces six pièces (n°s 5788 à 5793) ont été données par l'intermédiaire de M. de Saint-Saud.
5794 à 5799	La Quina, *commune de Gardes (Charente).*	Moustérien.	5 racloirs et une pointe, cette dernière très épaisse et retaillée surtout sur une arête ; l'autre restant presque sans retouches.
5800 à 5804	Tourtoirac.	Solutréo-magdalénien.	5 lames ou éclats peu ou point retouchés.
5805	Id.	Id.	Burin.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
5806	Tourtoirac.	Solutréo-magdalénien.	Fragment d'une grande lame à dos retouché, pointe de flèche du type du Petit-Puy-Rousseau.
5807 à 5814	Id.	Id.	8 grattoirs divers dont un double (n° 5810) et deux avec burin (nos 5813-14). Les 21 pièces qui précèdent (n's 5794 à 5814) ont été données par M. Champagne.
5815 à 5818	Écornebœuf, près Périgueux.	Néolithique.	5815 à 5833. — 19 fragments de poteries diverses, les unes avec ornements, les autres nues. Les poteries néolithiques contiennent d'ordinaire dans leur pâte, qui est parfois très grossière, des fragments de quartz destinés à empêcher le retrait trop brusque de la pâte pendant la cuisson, généralement assez imparfaite ; cependant on rencontre fréquemment des fragments de vases d'une pâte beaucoup plus soignée, plus minces, mieux cuits et souvent mieux ornés que les autres quoique étant contemporains. La distinction entre les poteries néolithiques et celles de l'époque du bronze qui fait suite n'est pas toujours facile et ne peut guère être faite sûrement quand le gisement n'est pas bien caractérisé ou appartient aux deux époques, comme, par exemple, à Écornebœuf.
5819 et 5820	Grotte de Corgnac.	Id.	
5821	Le Malpas, *commune de Bourniquel.*	Id.	
5822 à 5827	Grotte sépulcrale de Campniac, près Périgueux.	Id.	
5828 à 5831	Tabourv, *commune de Sainte-Marie-de-Chignac.*	Id.	
5832 et 5833	Cité de Limes, près Dieppe *(Seine-Inférieure).*	Id.	
5834 à 5849	Inconnue. (Ancienne collection de Mourcin.)	Id.	16 pesons de fuseau ou fusaïoles, en pierre et en terre cuite. Ces fusaïoles ont été en usage à l'époque néolithique et pendant celle du bronze ; comme pour les poteries, la distinction n'est réellement possible que lorsque les conditions de gisement sont connues, ce qui n'est pas ici le cas ; toutefois, les fusaïoles de l'époque du bronze sont peut-être plus souvent ornées que les autres.

N°s d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
5850 à 5855	Inconnue. (Ancienne collection de Mourcin.)	Néolithique.	6 petits objets en terre cuite percés, ressemblant un peu aux fusaïoles, mais trop petits et trop légers pour avoir pu servir à cet usage ; ce sont plutôt des amulettes ou des grains de collier.
5856 à 5858	Laugerie-Haute, *commune des Eyzies.*	Solutréen.	3 éclats sans retouches, le premier assez gros. Ces éclats, de dimensions un peu fortes et très irréguliers, sont assez communs à Laugerie-Haute. Ils proviennent probablement des déchets de taille des ébauches de pointes de lances.
5859	Id.	Id.	Espèce de gros grattoir ou nucléus.
5860 à 5872	Id.	Id.	13 grattoirs de formes diverses ; deux sont doubles ; le numéro 5869 a sur le côté une entaille qui a servi de grattoir concave.
5873	Id.	Id.	Burin.
5874 à 5876	Id.	Id.	3 poinçons ou perçoirs à pointe très courte.
5877	Id.	Id.	Pointe en feuille de laurier à peu près complète et d'un assez bon travail.
5878	Id.	Id.	Fragment d'une autre pointe longue et étroite beaucoup plus que d'ordinaire.
5879 à 5881	Id.	Id.	3 fragments de pointes, la première avec encoches latérales très profondes, les deux autres à base arrondie, formes particulières et rares.
5882 et 5883	Id.	Id.	2 premières ébauches de pointes en feuille de laurier.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
5884 à 5886	Laugerie-Haute, *commune des Eyzies.*	Solutréen.	3 pointes de même type que les numéros 779 à 790.
5887	Id.	Id.	Petite lame retaillée à la base, dessus et dessous, pour former un tranchant; espèce de ciseau peu commun.
5888	Id.	Id.	Perçoir ayant pu, en même temps, servir de racloir concave et convexe. Les 7 pièces qui précèdent, quoique de même niveau archéologique, ne proviennent pas du même foyer que les pièces numéros 5856 à 5881, celles-ci viennent du foyer situé à quelques mètres de la dernière maison de Laugerie-Haute; celles-là d'un second foyer à 30 mètres environ en aval.
5889 à 5893	Id.	Magdalénien.	5 pointes de sagaies ou de flèches en bois de renne, cassées.
5894 à 5897	Id.	Id.	4 bâtonnets polis, incomplets, en bois de renne; poinçons ou pointes de flèches.
5898	Id.	Id.	Poinçon fait d'une esquille d'os long.
5899	Id.	Id.	Pointe de flèche dont une partie portait un dessin finement gravé, mais l'usure de la surface a fait disparaître une grande partie de la gravure, dont quelques traits sont seuls visibles sur les côtés de la pièce et dont le sujet est indéterminable.
5900	Id.	Id.	Pointe de flèche courbe, mince et aplatie par une sorte de double biseau; cette pointe devait être attachée obliquement à une hampe, de façon à former barbelure en arrière.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
5901	Laugerie-Haute, *commune des Eyzies.*	Magdalénien.	Sorte de poinçon grossier taillé dans un andouiller.
5902 à 5904	Id.	Id.	2 fragments de lissoirs en bois de renne plats et larges, et un troisième plus étroit et aussi plus complet. Ce dernier ressemble à une sagaie, mais sa pointe obtuse et l'extrémité opposée, sans biseau, montrent que telle n'était pas sa destination.
5905 et 5906	Id.	Id.	2 morceaux de bois de renne percés ; bâtons de commandement ? sans aucun ornement.
5907 à 5909	Id.	Id.	3 fragments d'os longs appointés et polis pour faire des aiguilles qui, après avoir été préparées, ont été détachées du talon. Les traces du sciage transversal sont encore très apparentes à l'extrémité de ces trois talons.
5910	Id.	Id.	Petite esquille d'os scié, reste d'un tronçon destiné à être transformé en aiguille.
5911 à 5914	Id.	Id.	3 fragments et une aiguille presque complète qui sont bien du type magdalénien.
5915	Id.	Id.	Tronçon de sagaie ou de bâtonnet en bois de renne portant des encoches en chevrons, très profondes.
5916	Id.	Id.	Petit fragment de bois de renne arrondi, sur une face duquel étaient gravés une succession régulière de traits en X.
5917	Id.	Id.	Base d'andouiller ou de corne de cervidé avec traits longitudinaux gravés dessus et dessous.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
5918	Laugerie-Haute, *commune des Eyzies.*	Magdalénien.	Andouiller séparé du merrain par voie de sciage ; ces sortes d'objets sont très fréquents dans les foyers magdaléniens et devaient servir par l'extrémité de l'andouiller qui, ici, est cassé accidentellement.
5919	Id.	Id.	Petit fragment d'une sagaie ornée de traits longitudinaux et obliques.
5920	Id.	Solutréen.	Morceau d'une défense d'éléphant recueillie à la base du foyer solutréen amont de Laugerie-Haute. Cette défense, de faible dimension, n'était qu'à l'état de tronçon presque entièrement désagrégé.
5921 à 5927	Id.	Magdalénien.	7 gros éclats recueillis dans les parties basses du foyer magdalénien qui a donné les os et bois de renne travaillés (nos 5889 à 5919). Ces éclats, sans retouches, très rares ou même presque inconnus habituellement dans les foyers magdaléniens, étaient au contraire assez nombreux dans celui-ci. Ils rappellent les éclats moustériens, et il est fort possible que, trouvés par les hommes magdaléniens à la surface des foyers moustériens qui existaient en aval, ils aient été recueillis par eux pour être utilisés plus tard.
5928 à 5932	Id.	Id.	5 éclats sans retouches, du type magdalénien.
5933 à 5944	Id.	Id.	12 grattoirs divers, longs, courts, simples, doubles, avec ou sans burin, etc.
5945 à 5951	Id.	Id.	7 burins.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
5952 à 5955	Laugerie-Haute, *commune des Eyzies.*	Magdalénien.	4 lames retouchées à une extrémité, de façon à donner une pointe obtuse, sorte de grattoir très étroit, d'usage indéterminé.
5956 à 5960	Id.	Id.	5 autres lames plus minces, retaillées à un bout, en une espèce de grattoir oblique.
5961 à 5963	Id.	Id.	3 poinçons, dont un grossier et très obtus.
5964 à 5989	Id.	?	26 petits instruments en silex de type absolument spécial ; les premiers sont retaillés en grattoir rond, assez rare dans le magdalénien ; cette forme arrondie s'altère peu à peu, de manière à donner naissance à des variétés très différentes, allant jusqu'au triangle (n° 5988), mais le caractère général de ces instruments est, pour la plupart, leur petite dimension et, pour tous, le mode de retaille des bords. Ceux-ci, en effet, ne sont pas taillés obliquement, de manière à former par la rencontre des deux faces un angle plus ou moins aigu, mais la retaille est, au contraire, perpendiculaire aux deux faces, de façon à donner presque partout un bord épais, genre de retouche toujours rare. Faut-il voir dans ces curieux instruments une adaptation particulière à un usage spécial ? Il est en tous cas intéressant de signaler que ces petits objets ont été trouvés localisés dans une partie assez restreinte du foyer magdalénien le plus à l'est de Laugerie-Haute, au-dessus du foyer solutréen et plutôt au-dessus de la couche qui a donné les os travaillés numéros 5889 à 5919.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
5990 à 5996	Laugerie-Haute, *commune des Eyzies.*	Magdalénien.	7 autres petits silex trouvés dans les mêmes conditions que les précédents et présentant en plusieurs points la retaille particulière signalée plus haut ; en plus ils portent tous un petit poinçon très court ; les trois derniers en ont même deux, opposés dans le numéro 5994, et bi-latéraux dans les numéros 5995-96. Le magdalénien ne présente guère de poinçons taillés dans cette forme toute spéciale, c'est plutôt dans le néolithique qu'on le rencontre.
5997 et 5998	Id.	Id.	2 nucléus, dont un en jaspe jaune.
5999	Id.	Id.	Petit polissoir fait d'un galet de diorite à grains très fins.
6000	Id.	Id.	Fragment de quartz enfumé, sans trace de retouches. Les 145 pièces qui précèdent (nos 5856 à 6000) proviennent de fouilles exécutées par les Conservateurs du Musée, les 5, 6, 7 et 8 juin 1899.
6001 à 6008	Les Gilets, *commune de Creysse.*	Campignien.	8 lames de formes variées dont plusieurs rappellent le magdalénien : numéro 6001, lame simple sans retouche ; 6006, lame avec burin ; à remarquer la lame 6007, qui porte sur un côté de la pointe des traces de polissage, chose inconnue au magdalénien, et la suivante, enlevée sur un fragment de hache polie.
6009 et 6010	Id.	Id.	2 silex taillés dans la forme de la pointe moustérienne.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
6011 à 6020	Les Gilets, *commune de Creysse.*	Campignien.	10 lames ou éclats retaillés de diverses façons, mais tous d'une manière aussi étrangère au magdalénien qu'au robenhausien ; la reproduction de certaines formes dans diverses stations synchroniques indique qu'elles ne sont pas dues au hasard. Le numéro 6020, plus trapu que les autres, se rapproche des instruments prismatiques suivants, si communs au début de la période néolithique et dont l'usage est indéterminé.
6021 à 6034	Id.	Id.	14 instruments prismatiques, de formes un peu variées ; les cinq premiers ont en dessous une face plane et sans retouches ; les numéros 6026 et 6027 se rapprochent des ciseaux ; le numéro 6032 ressemble à une ébauche de hachette destinée à être polie.
6035 à 6046	Id.	Id.	12 grattoirs dont deux ou trois seulement (nos 6038, 6044, 6045) présentent les types courants du robenhausien. Le numéro 6043, retaillé sur tout le pourtour, est très remarquable ; à noter aussi le dernier, taillé péniblement dans un tronçon de hache polie.
6047 à 6052	Id.	Id.	6 poinçons dont les trois premiers, taillés dans des lames relativement minces, diffèrent sensiblement des trois autres, qui se rapprochent davantage des poinçons ou perçoirs robenhausiens.
6053	Id.	Id.	Ciseau court et épais à tranchant poli. Au premier abord on pourrait le prendre pour un tronçon de hache, mais un examen attentif montre que la pièce est entière ; les deux faces sont inégalement bombées et celle de dessous est gauche ; les retailles ont été faites *avant* le polissage, et le tran-

N°s d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			chant, presque rectiligne, n'est pas celui d'une hache.
6054 à 6056	Les Gilets, *commune de Creysse.*	Campignien.	3 fragments de lances retaillées sur les deux faces; on serait tenté de les considérer comme des débris de lances solutréennes si l'un d'eux (6056) n'avait une de ses faces presque entièrement polie, ce qui empêche toute confusion.
6057	Id.	Id.	Retouchoir en jaspe ; sa présence semble indiquer : ou que les pointes de flèches étaient connues et utilisées au début de la période néolithique, ou que le retouchoir pouvait servir à fabriquer d'autres instruments.
6058	Id.	Id.	Percuteur présentant des traces de polissage.
6059	Id.	Id.	Nucléus pyramidal.
6060 à 6066	Sainte-Agne.	Id.	7 lames plus ou moins retouchées, présentant des formes magdaléniennes agrandies ; celle portant le numéro 6060 est un premier éclat enlevé sur l'arête d'un nucléus; la suivante est terminée en grattoir; le numéro 6062 est un double burin, etc., tous genres communs dans le magdalénien.
6067 à 6073	Id.	Id.	7 autres lames plus retouchées que les précédentes et dont il est difficile de préciser l'usage, sauf pour les deux dernières, qui sont des poinçons à pointe oblique assez communs dans le néolithique.
6074 à 6085	Id.	Id.	12 lames retouchées plus ou moins sur les arêtes et surtout vers une extrémité; dans plusieurs, les retouches portent sur quelques parties de la face inférieure et ne sont pas visibles en dessus. La première d'

N°s d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			ces lames se rapproche beaucoup de l'instrument en bec de perroquet de l'époque magdalénienne, mais il est moins bien retouché et plus grossier. Ces douze lames, quoique assez différentes les unes des autres, ont entre elles un air de famille qui permet de les rapprocher et de les considérer comme de simples variétés d'un même instrument, ayant sa pointe oblique tournée soit à droite, soit à gauche.
6086 à 6090	Sainte-Agne.	Campignien.	5 lames ou éclats ayant servi de racloir en différents points de leurs bords, ce qui leur a donné ces formes assez étranges que l'on rencontre plus fréquemment dans le campignien que partout ailleurs.
6091 à 6097	Id.	Id.	7 grattoirs de types variés, les uns bien néolithiques, d'autres, au contraire, plutôt paléolithiques, tels que le numéro 6091 qui, avec ses retailles latérales, ressemble à un grattoir solutréen, le numéro 6095, qui est semblable à un racloir moustérien, etc.
6098 à 6101	Id.	Id.	4 ciseaux assez grossiers dont le tranchant émoussé et très obtus est le plus souvent obtenu par l'enlèvement d'un seul éclat. Il est à remarquer que ces instruments, assez communs dans les stations du Bergeracois, à industrie campignienne, ne se retrouvent plus dans les stations où l'industrie néolithique est plus perfectionnée.
6102 à 6106	Id.	Id.	5 instruments grossièrement taillés qui ressemblent beaucoup à des ébauches de haches, ce qu'ils sont peut-être, sauf le dernier qui se rapproche davantage des instruments prismatiques (n°s 6021 à 6034) de la station des Gilets.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
6107	Sainte-Agne.	Campignien.	Autre objet qui se rapproche un peu des précédents, mais dont la forme indique une destination plus précise ; le rétrécissement du milieu permet de l'attacher et de le suspendre : c'était un poids de filet ou de tisserand. Des poids de ligne de forme identique mais plus petits et faits de galets roulés étaient en usage chez les anciens Indiens de l'Amérique du Nord.
6108	Id.	Id.	Gros éclat retouché sur un côté comme un racloir moustérien ou une grossière scie néolithique.
6109	Id.	Id.	Hache polie, cassée et retaillée pour qu'on en puisse utiliser le tranchant. Ce mode d'utilisation est très commun à l'époque néolithique.
6110	Creysse.	Chelléen.	Énorme éclat quaternaire, dimension rare.
6111 et 6112	Lamonzie-Montastruc.	Chelléo-moustérien.	2 gros racloirs retaillés sur les deux faces mais sur une arête seulement, l'autre restant forte et épaisse pour la préhension.
6113	Id.	Id.	Autre racloir arrondi un peu dans le genre d'un grattoir.
6114	Id.	Id.	Gros éclat retaillé des deux côtés en double racloir.
6115	Id.	Id.	Grand racloir bien dans le type classique.
6116 et 6117	Troche, *commune de Creysse.*	Id.	2 racloirs étroits et à dos fortement caréné, du même type que ceux de Pécharmant (nos 389 à 396).

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
6118 à 6120	La Mérigaude, *commune de St-Germain-et-Mons.*	Chelléo-moustérien.	3 forts racloirs dont les arêtes sont retaillées d'une façon toute particulière ; la retaille, au lieu d'être oblique et développée sur une des faces, est au contraire presque perpendiculaire ; les deux derniers sont présentés par leur face d'éclatement, afin de mieux montrer cette disposition.
6121 et 6122	Le Colombier, *commune de Sagelat.*	Robenhau-sien.	2 meules dormantes sur lesquelles on écrasait les grains au moyen d'une molette, bloc de matière dure : granit ou silex, arrondi et présentant une surface plane. Ces meules se trouvent d'ordinaire par fragments dans les stations néolithiques, et il est extrêmement rare de les rencontrer entières et aussi remarquablement conservées que celles-ci. Elles ont été trouvées ensemble en février 1889.
6123	Cros-Magnon, *commune de Tayac.*	Magdalénien.	Fragment de côte sur lequel est gravée en traits larges mais peu profonds, la silhouette d'une femme représentée de profil. La gravure, nette et vigoureuse dans certaines parties, est moins bien accentuée en d'autres, d'où le vague de certains détails ; l'oreille droite, très grande, et l'œil sont bien visibles, les traits du visage sont au contraire indistincts et se perdent sur le bord de l'os, craquelé sur ce côté dans presque toute sa longueur ; le bras droit, légèrement indiqué dans sa partie antérieure et surtout vers la main, est replié en avant ; le bras gauche, dont un des côtés se confond avec la ligne de la poitrine, semble coupé brusquement un peu en avant de celle-ci, mais la ligne qui le traverse vient de la craquelure signalée plus haut, et avec un peu d'attention, on voit que le bras continue et se replie vers le bas ; le sein est tombant et allongé ; la ligne du ventre suit bien sa courbe normale ; celle du dos a été tracée en deux fois, une reprise

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			venant modifier le premier trait et indiquer le creux des reins, les cuisses et les jambes sont longues et grêles, une reprise a été faite pour épaissir un peu la cuisse droite ; les genoux sont légèrement fléchis ; la courbe de la ligne postérieure de la jambe indiquerait un mollet assez développé si la ligne antérieure ne lui était presque parallèle ; les pieds n'existent pas ; enfin, une série de traits en chevrons descend le long du bras droit et une seconde occupe une partie du ventre. Cette gravure a été incontestablement exécutée par une main très ferme et exercée ; la netteté, la rectitude de certains traits en sont une preuve certaine ; cependant, elle ne dénote pas, chez son auteur, ce sens artistique parfois si étonnant que l'on retrouve sur tant de représentations d'animaux : chevaux, rennes, bouquetins, etc., etc., de la même époque, et ce cas est loin d'être isolé, pourquoi ?... Faut-il attribuer cette infériorité à ce fait que l'homme, pour lequel c'était un jeu de représenter si fréquemment par la gravure ou la sculpture les animaux vivant autour de lui, semblait au contraire craindre de reproduire sa propre image ? Les figurations humaines sont, en effet, extrêmement rares dans les stations préhistoriques. Trouvée en 1897 par M. G. Berthoumeyrou, qui a tenu à la céder au Musée.
6124 et 6125	La Marcherie, *commune de Thenon.*	Moustérien.	6124 à 6127. — 4 hachettes, dont l'une (n° 6124), épaisse à la base, a une face plate très accentuée comme en ont quelques grandes pièces chelléennes ; les autres sont de type commun.
6126	La Drouille, *commune de Thenon.*	Id.	
6127	Le Chastenet, *commune de Thenon.*	Id.	

N°s d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
6128 et 6129	Bellevue, *commune de Thenon.*	Moustérien.	2 racloirs ordinaires. Les 6 pièces précédentes ont été données par M. Ludovic Pasquet, de Thenon.
6130	Chigy *(Yonne).*	Chelléo-moustérien.	6130 à 6132. — 3 hachettes dont la première est plate et à tranchant continu. Les deux autres sont à talon. Ces 3 pièces sont en très bon état; la dernière est d'un type effilé peu commun.
6131	Couze.	Id.	
6132	La Rochechalais.	Id.	
6133	Beaumont-du-Périgord.	Solutréen.	Très belle pointe de lance de grande dimension, pièce rare. Comme dans la plupart de ces grandes lances, les arêtes sont moins fines et la pointe plus obtuse que celles des pointes moyennes ou petites.
6134 et 6135	Villeneuve-l'Arch. *(Yonne).*	Néolithique.	2 hachettes mi-partie taillées et polies. La première plus aplatie sur une face que sur l'autre est une espèce de ciseau.
6136	Ajat.	Id.	4 hachettes polies, la première en silex fortement patiné; la deuxième et la troisième en diorite; la quatrième en schiste serpentineux vert, micacé.
6137	Puyvigiers, *commune de Chenaud.*	Id.	
6138	La Rochechalais.	Id.	
6139	Mouzeuil *(Vendée).*	Id.	
6140	La Font-Sèche, *commune de La Rochechalais.*	Id.	Grande et forte hache en silex, remarquable par son épaisseur et la forme du tranchant, dont la courbure est très aplatie.
6141 et 6142	Danemark.	Id.	2 hachettes polies, la première très plate et large est en silex; la seconde plate également, mais plus allongée, est en roche feldspathique.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
6143	Saint-Germain-et-Mons.	(Campignien)	Poids de filet. (Voir no 6107.) Les 14 pièces qui précèdent (nos 6130 à 6143) ont été données par M. le comte de Saint-Saud.
6144 à 6148	Ouargla (*Algérie*)	Néolithique?	5 pointes de flèches du type à ailerons, de formes variées.
6149 à 6151	Id.	Id.	3 pointes de flèches ou ébauches, avec pédoncule, mais sans ailerons ; les deux dernières sont des éclats non retouchés en dessous.
6152 à 6154	Id.	Id.	3 pointes de flèches du type à encoche, sans pédoncule. La première est un peu irrégulière ; la deuxième a la pointe obtuse ; la troisième, faite d'un éclat simplement retouché sur les bords, a une pointe très effilée, mais un des ailerons est cassé.
6155	Id.	Id.	Pointe de flèche en forme de feuille, courte, large et assez épaisse.
6156 et 6157	Id.	Id.	2 petits éclats de silex roux, taillés seulement aux deux extrémités : l'un en une sorte de flèche, l'autre en petit perçoir.
6158 et 6159	Id.	Id.	2 petites lames de silex très régulières ; la première, pointue à un bout, arrondie à l'autre et plate en dessous est à peine retaillée aux deux bouts ; la seconde est plus étroite, plus épaisse et retaillée soigneusement, en dessus sur ses deux arêtes, en dessous à ses deux extrémités. Usage indéterminé. Les 16 objets qui précèdent (nos 6144 à 6159) ont été donnés par M. Goulpié, ancien professeur au lycée de Périgueux.
6160	Id.	Id.	Pointe de flèche en silex roux, du type à encoche sans ailerons. Don de M. Favreau.

N^os^ d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
6161	Ouargla (*Algérie*).	Néolithique?	Ébauche de grande pointe de flèche ou de javelot en silex, taillée à grands éclats avec pédoncule à la base.
6162	Id.	Id.	Fragment d'un instrument étroit et allongé, taillé sur les deux faces, extrémité d'une pointe de javelot ?
6163 à 6165	Id.	Id.	3 éclats ou couteaux, à peu près sans retouches ; l'un est en silex cacholonné, un autre en silex brun et le troisième en quartz ou en calcédoine blanche.
6166	Id.	Id.	Fragment de poterie grossière mais bien cuite. Dans la pâte et du côté intérieur du fragment, on voit de nombreux grains de quartz. Ces 6 objets (n^os^ 6161 à 6166) ont été donnés par M. le docteur Fiévé.
6167 et 6168	Akhmim (*Égypte*).	Id.	2 couteaux en silex, lames étroites, retaillées très finement sur leurs deux faces ; le premier est rectangulaire, le second a une extrémité pointue ; l'un des côtés est fortement dentelé.
6169	Assouan (*Égypte*).	Id.	Éclat ou couteau sans retouches, silex brun rubané très beau. Le brillant de cette pièce, qui a été trouvée à la surface du sol, vient du frottement du sable déplacé par le vent ; il se retrouve sur la plupart des silex africains, notamment sur ceux venant du Sud Algérien.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
6170 et 6171	Baouit (*Égypte*).	Néolithique?	6170 à 6172. — 3 éclats sans retouches, rejets de taille ne paraissant pas avoir servi, sauf peut-être le numéro 6171; ils ont été recueillis dans des fouilles.
6172	Couvent de la Vierge (*Égypte*).	Id.	
6173	Baouit (*Égypte*).	Id.	Éclat de silex rubané, retouché sur les bords, grossière ébauche de pointe de flèche? Ces 7 objets (nos 6167 à 6173) ont été donnés par M. J. Clédat.
6174 et 6175	Carrières de Cuddapah (*Inde*).	Quaternaire?	2 instruments en quartzite ou roche voisine, de forme correspondante à nos coups-de-poing chelléens et ressemblant beaucoup aux quartzites roulés de la Haute-Garonne.
6176 à 6182	Carrières de Wadi-Sheikh, près du Caire (*Égypte*).	Néolithique?	7 éclats de silex semblables à des lames magdaléniennes, qui se retrouvent dans notre néolithique; les six premiers ne sont pas retouchés, mais quelques-uns portent de légères traces d'usage. Le dernier (no 6182), est au contraire bien retaillé sur les arêtes latérales.
6183	Akhmim (*Égypte*).	Id.	Nucléus de forme très bizarre, toute fortuite.
6184 à 6197	Fayoum, *campagne du Delta du Nil.*	Id.	14 pointes de flèches remarquablement taillées. Pointe ogivale sans pédoncule et à longues barbelures latérales, dont une est cassée; silex de couleurs variées. Cette forme se retrouve dans le préhistorique européen, mais y est assez rare.
6198 à 6202	Id.	Id.	5 pointes de flèches en losange, retaillées sur les deux faces, sauf la dernière; elles sont en silex roux, brillant et ressemblant beaucoup aux pointes de flèches du Sud Algérien.

N°s d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
6203 à 6205	Fayoum, *campagne du Delta du Nil.*	Néolithique?	3 petites lames de silex roux, retaillées sur les arêtes de manière à obtenir une pointe ; la base a un pédoncule bien taillé et retréci dans les deux premiers échantillons, peu accusé dans le troisième.
6206 et 6207	Id.	Id.	2 petits prismes de silex, soigneusement retaillés, usage inconnu. L'un est complet, l'autre, qui est cassé, pourrait être une barbelure de flèche.
6208 à 6210	Id.	Id.	3 instruments ou ébauches de pointes de javelots ? retaillés à grands coups; deux sont entiers, le troisième est épointé.
6211	Id.	Id.	Fragment d'une grande pointe de lance ou lame de poignard ; taille assez grossière, peu en rapport avec celle des pointes de flèches.
6212	Id.	Id.	Autre fragment d'une pièce analogue et plus mal taillé encore.
6213	Id.	Id.	Base, avec soie pour l'emmanchure, d'une grande pointe de flèche ou de javelot.
6214	Id.	Id.	Pointe de javelot, même type que le numéro 6211, mais complète. Les deux faces portant des traces de polissage.
6215 à 6223	Id.	Id.	9 pointes de flèches ? de formes un peu différentes, dont plusieurs rappellent les types de notre industrie solutréenne ; l'une (n° 6215), est un éclat simplement retouché sur les arêtes, comme une pointe moustérienne ; une autre (n° 6216), a une soie pour l'emmanchure ; la dernière, de profil un peu gauche, est d'une finesse de taille remarquable.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
6224 et 6225	Fayoum, *campagne du Delta du Nil.*	Néolithique?	2 autres pointes, celles-ci triangulaires et assez finement retouchées. La première a bien une extrémité aiguë, mais l'autre non, elle ressemble plutôt à une espèce de ciseau.
6226 et 6227	Id.	Id.	2 couteaux à soie d'emmanchure taillée comme le cran des flèches solutréennes ; l'un et l'autre sont cassés, mais la taille du cran est très visible.
6228 à 6231	Id.	Id.	4 instruments, couteaux? dont les deux premiers sont plats et minces, les deux autres plus bombés ; tous sont assez mal taillés, le dernier seul est dentelé comme le numéro 6168.
6232 à 6237	Id.	Id.	6 outils, couteaux? de même type que les numéros 6167 et 6168, de dimensions différentes mais taillés à peu près de même.
6238	Le Pin-en-Mauges (*Maine-et-Loire*).	Robenhausien.	6238 et 6239. — 2 hachettes polies en diorite ou amphibolite. Don de M. le docteur Fiévé.
6239	Salertaine (*Vendée*).	Id.	
6240	Belvès.	Id.	Petite hachette polie en silex roux. Don de M. Lespinas.
6241	Inconnue. (Ancienne collection de Mourcin.)	Id.	Hachette polie en silex, cassée et retaillée au talon pour pouvoir être utilisée.
6242	Ballastière de Landry, *commune de Boulazac.*	Chelléen.	Coup-de-poing en silex roulé, chelléen ou chelléo-moustérien. Don de M. Lespinas.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
6243	Dolmen de St-Aquilin.	Robenhausien.	Très beau couteau ovalaire, ou scie, retaillé sur les deux faces. Ce genre d'objets se trouve assez fréquemment dans les stations robenhausiennes du Périgord : Goudaud, Taboury, etc.
6244	Id.	Id.	Petit prisme de silex retaillé sur toutes ses faces, il paraît avoir servi de retouchoir pour les flèches et devait être suspendu, l'étranglement de l'une des extrémités indique un point d'attache.
6245	Id.	Id.	Pendeloque en diorite à grain très fin ; elle est percée d'un trou de suspension fait obliquement en entonnoir et amorcé également sur les deux faces.
6246	Id.	Id.	Espèce de racloir, ressemblant aux racloirs moustériens ; il est peu retouché et ne paraît pas avoir servi.
6247 et 6248	Id.	Id.	2 pointes de flèches à tranchant transversal, bien retaillées ; l'une a conservé une partie de la croûte primitive du silex.
6249 à 6254	Id.	Id.	6 éclats de silex à arêtes vives et sans aucune trace de retailles ou d'usage. Quelques éclats du même genre ont été trouvés dans la grotte sépulcrale de Campniac, près Périgueux (nos 3271-12 et autres). Ils ont probablement un caractère votif.
6255 à 6259	Id.	Id.	5 fragments de poteries cassées anciennement et présentant bien le caractère des poteries néolithiques ; le premier porte une anse faite d'un bouton en saillie percé d'un trou transversal, comme dans le vase de Campniac (no 3274) ; le second devait appartenir au même vase, mais les morceaux ne se raccordent pas ; le dernier est particulièrement mince et de fabrication plus

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			soignée que les autres ; il est à remarquer que ce cas est assez fréquent : à Taboury des fragments semblables se trouvaient mêlés à d'autres extrêmement grossiers. Le dolmen de Saint-Aquilin a été fouillé par la *Société historique et archéologique du Périgord*, en 1874.
6260	Dragages de l'Isle ?	Robenhausien.	Fragment d'une hache-marteau percée, fortement roulé et usé par l'eau.
6261	Goudaud, *commune de Bassillac.*	Id.	6261 à 6273. — 13 fragments de polissoirs en grés ou en silex.
6262 à 6273	Inconnue. Id.	Id. Id.	
6274 et 6275	Le Toulon, près Périgueux.	Id.	2 meules dormantes en granit, l'une complète et très belle, l'autre brisée, mais très curieuse en raison des deux plans de trituration qu'elle présente. Don de M. Godard.
6276 à 6278	Inconnue.	Id.	3 fragments de meules.
6279	Pécharmant, *commune de Bergerac.*	Chelléen.	Énorme ébauche de hache en silex roux. On ne peut qualifier de coup-de-poing un instrument de pareille dimension, même lorsque celle-ci aurait été un peu réduite par l'achèvement de la retaille.
6280	Issigeac.	Néolithique.	6280 à 6290. — 11 ébauches de haches dont les plus grossières étaient probablement destinées à l'exportation ; les der-
6281	Nojals.	Id.	
6282	Lanquais.	Id.	

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
6283 à 6290	Inconnue, mais du Bergeracois. (Ancienne collection de Mourcin.	Néolithique.	nières, de taille presque achevée, étaient destinées à être polies sur place.
6291	Dolmens de Djelfa (*Algérie*).	?	Vase apode, en terre grise très grossière, fond arrondi et légèrement concave, bords droits ; il a été façonné à la main et ne porte aucune ornementation. Un côté manque en partie, le reste est fendu.
6292	Id.	?	Fragment d'un autre vase de fabrication différente ; la pâte en est très bonne et il portait une ornementation faite de lignes ondulées et d'autres croisées en losange.
6293	Id.	?	Débris de végétaux, sorte de mousses dans lesquels étaient enveloppés quelques-uns des squelettes des dolmens de Djelfa.
6294 à 6296	Id.	?	3 silex taillés trouvés dans le voisinage des dolmens ; deux sont des éclats sans retouches et sans destination apparente ; le troisième paraît être l'extrémité arrondie d'un grand grattoir du type néolithique. Ces objets (nos 6291 à 6296) ont été recueillis à Djelfa, en 1902, par M. de Monteil et donnés par lui.
6297 à 6309	Vilhonneur (*Charente*).	Époque du bronze.	13 fragments de poteries diversement ornées et de fabrication plus ou moins soignée. A part la forme des vases que ces débris ne peuvent même faire supposer, ils donnent sur la fabrication et l'ornementation des poteries de très intéressants renseignements.

N°s d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
6310 à 6313	Camp du Peu-Richard *commune de Thénac (Charente-Inférieure).*	Époque du bronze.	4 autres spécimens de poteries de l'époque du bronze ; les deux anses de vases sont à remarquer : l'une d'elles est entourée d'ornements en creux très léger destinés peut-être à recevoir des bandes d'étain. (Voir n° 6456, poterie de la station de Grésine, lac du Bourget, Savoie.) Ces 17 spécimens de poteries ont été donnés par M. Édouard Harlé.
6314 à 6318	Écornebœuf, près Périgueux.	Id.	5 fragments de poteries diverses. Le premier porte une anse faite simplement d'un bourrelet de terre servant à retenir une corde de suspension ; les deux derniers sont des morceaux de vases à faire égoutter le fromage.
6319	Fonds de Théodoric, à Foucarmont (*Seine-Inférieure*).	Id.	Fragment d'un vase à fond plat et évasé légèrement, en forme de pot à fleurs, autant qu'il est possible d'en juger d'après ce qui en reste. Ces poteries (n°s 6314 à 6319) proviennent de la collection Hardy.
6320 à 6334	La Cornetie, *commune d'Eyzerat.*	Id.	Débris divers : hache polie, fragments de vases, broyeurs, fusaïoles et un fragment d'anneau en bronze, provenant d'une exploitation d'ocres de couleurs diverses (voir les échantillons) découverte en mars 1891 dans les travaux de construction du chemin de fer de Thiviers à Excideuil. La présence d'une hache polie et d'un morceau de bronze montre que cette exploitation doit remonter tout à fait au début de l'époque du bronze. Don de M. T. Le Grain, alors Ingénieur des Ponts et Chaussées à Périgueux.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
6335 à 6357	Inconnue.	Époque du bronze?	23 fusaïoles en terre cuite, de formes diverses, simples ou ornées. Ainsi que je l'ai dit (voir nos 5834 à 5855), ces fusaïoles sont indistinctement des époques néolithique ou du bronze. A côté a été placé, pour servir de comparaison, un peson de fuseau moderne.
6358 à 6369	Id.	Id.	12 fusaïoles faites d'oursins et de petites ammonites percés au centre ; comme pour celles en terre cuite, les plus petites ont pu être des pièces de collier.
6370	Id.	Id.	Poids de filet, fusiforme, en terre cuite.
6371	Id.	Id.	Autre poids de filet, plaque de terre cuite simplement percée.
6372	Id.	Id.	Partie centrale d'un poids semblable au précédent.
6373	Id.	Id.	Autre poids de filet? en pierre, pyramide quadrangulaire percée suivant sa hauteur et ornée de points en creux : une rangée sur chaque face, une autre sur chaque arête et en cercles concentriques sur le fond.
6374	Grotte des Ormes *commune de Javerlhac.*	Id.	Vase en terre brune modelé à la main et assez mal cuit ; il est décoré, dans le haut de la panse, d'une rangée de lignes à peu près verticales faites en creux avec un bout de bois ; une partie de la bordure manque.
6375	Id.	Id.	Vase en terre noire, de cuisson très imparfaite comme le précédent ; il a été fait au tour et est de forme plus élégante ; il est orné, sur la panse, de lignes croisées en losange ; ces lignes et les deux zones entre lesquelles elles sont placées ont un

N^os d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			aspect brillant dû à une espèce de lissage opéré après la cuisson; il manque une notable partie du rebord et de la panse.
6376	Grotte des Ormes *commune de Javerlhac.*	Époque du bronze.	2 fragments du bas d'un grand vase en forme de pot à fleurs; il a été modelé à la main, la pâte en est très grossière, mal cuite et remplie de grains de quartz. Par la simplicité de sa forme et sa fabrication mal soignée, il ressemble plus aux poteries néolithiques qu'à celles de l'époque du bronze.
6377 à 6383	Id.	Id.	7 fragments se rapportant à autant de vases différents ; les uns sont de fabrication très peu soignée ; d'autres, au contraire, ont la pâte mieux préparée et bien cuite; ils ont été trouvés dans les terres argileuses qui remplissaient la caverne.
6384	Id.	Id.	Poinçon fait d'un morceau d'os long dont la surface, rugueuse aux deux extrémités, est, au contraire, polie vers le milieu ; le côté opposé à la pointe est percé d'un trou qui devait servir à le suspendre. La partie polie a une teinte verdâtre due peut-être au contact de l'os avec de l'oxyde de cuivre.
6385	Id.	Id.	Bracelet brisé en deux morceaux et, en partie, recouvert de stalactite ; il est fait d'une mince feuille de bronze, repliée en dedans.
6386	Id.	Id.	Fragment d'un autre bracelet de forme semblable mais un peu plus petit et en plus mauvais état. Ces divers objets proviennent de fouilles faites au mois de mars 1892, par M. Louis Aupy, propriétaire de la grotte, et ont été donnés par lui.

N°s d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
6387 et 6388	Grotte sépulcrale de Campniac, près Périgueux.	Robenhausien.	2 débris de vases de fabrication très barbare, de forme simple, autant qu'on en peut juger par ce qui en reste ; comme ceux déjà cités (n°s 3273-74-75-76), ils ont été faits à la main. Ces vases proviennent de la collection Hardy.
6389	Inconnue. (Ancienne collection de Mourcin.)	Époque du bronze ?	Hachette ayant exactement la forme d'une hachette polie en pierre ; c'est très probablement un surmoulage qui est peut-être moderne.
6390	Sucher, *commune de Boulazac.*	Id.	Hache plate, sans rebords, dont le profil est celui d'une hache en pierre. Elle a été donnée par M. Lespinas. Ce type est considéré comme étant le plus ancien, soit en raison de la simplicité de sa forme, soit parce que plusieurs de ces haches dont le métal a été analysé, se sont trouvées être en cuivre, métal dont l'usage aurait précédé celui du bronze. La chronologie des haches de bronze paraît pouvoir être fixée de la façon suivante : 1° Haches plates ; 2° Haches à rebords ; 3° Haches à talons ; 4° Haches à douille.
6391	Inconnue.	Id.	Hache à bords droits, bien accusés seulement dans la partie la plus étroite de la hache, dont le tranchant est très élargi et arrondi dans le bas. Ce type a été trouvé dans le bassin du Rhône et à Morges (Suisse), station caractéristique de la première partie de l'époque du bronze, d'après G. de Mortillet.
6392	Id.	Id.	Hache à bords droits du type dit Aquitanien ; les deux moitiés du moule ayant été mal superposées, il est resté, sur chaque face latérale, une arête saillante qui a été en partie martelée.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
6393	Inconnue.	Époque du bronze.	Hache du même type que la précédente.
6394	Issigeac.	Id.	Très belle hache à bords droits, un peu usés par l'aiguisage du tranchant ; celui-ci est plus élargi que dans les deux qui précèdent, et est aussi un peu courbe.
6395	Inconnue.	Id.	Hache à bords droits, relevés surtout du côté de la crosse et allant en diminuant jusqu'au tranchant, qui est un peu élargi et légèrement courbe.
6396	Le Fricandou, *commune de Fonroque.*	Id.	Petite hache à bords droits, très relevés dans la partie centrale et allant en s'abaissant vers la crosse et vers le tranchant, qui a été fortement affuté.
6397	Inconnue.	Id.	Hache à bords droits peu relevés, tranchant oblique ; le métal a subi une altération assez profonde.
6398	Id.	Id.	Hache à bords droits à peine sensibles et paraissant avoir été fortement martelés, le tranchant est très évasé.
6399	Id.	Id.	Hachette du même type que le n° 6396 mais un peu plus petite ; elle a malheureusement été entièrement récurée, ce qui lui enlève tout intérêt.
6400 a 6402	Bergeon, *commune de St-Antoine-de-Breuilh.*	Id.	3 hachettes dont deux à rebords et la troisième à talon. Ces trois hachettes étaient placées l'une sur l'autre comme elles le sont ici et étaient renfermées dans une motte de terre qui avait subi une demi-cuisson ; cette enveloppe avait pour but de mieux assurer leur conservation. C'était probablement une cachette de fondeur. Comme la précédente, ces trois hachettes ont été passées au feu et nettoyées.
6403	Inconnue.	Id.	Petite hachette à talons rectangulaires.

N^os d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
6404 à 6411	Chassaing, près Hautefort.	Époque du bronze.	8 haches à talons dont les uns sont rectangulaires (n^os 6407, 6408 et 6411), d'autres plus ou moins arqués (n^os 6409, 6410). La première présente sur chaque face un ornement en relief de forme triangulaire, en dessous du talon ; les trois suivantes ont une côte légèrement saillante descendant du talon vers le tranchant ; les numéros 6408 et 6409 ont, en outre de cette côte saillante, un cordon de chaque côté de la lame ; les deux dernières n'ont aucun ornement.
6412	Inconnue.	Id.	Hache à bords droits ne descendant que jusqu'au milieu de la pièce, avec rudiment de talon. Tranchant élargi, ornement en chevron, dont la naissance est au-dessous des bords relevés et la pointe tournée en bas. Traces de martelage.
6413	Id.	Id.	Hache du type dit : à ailerons. Ceux-ci, très réduits, sont médiocres ; le sommet de la hache est lunulé.
6414	Pauillac (*Gironde*).	Id.	Hachette à ailerons très relevés, avec anneau latéral largement ouvert ; tranchant évasé et très courbe. Don de M. le docteur Berchon.
6415	Arcis (*Yonne*).	Id.	Très belle hache à ailerons et à anneau latéral, lame étroite, allongée et légèrement évasée, côtés rectilignes, tranchant droit, sommet anciennement lunulé.
6416	Inconnue.	Id.	Hache à peu près du même type que la précédente, mais plus lourde de formes et bien moins élégante. Elle n'a pas d'anneau et le sommet est coupé droit. Traces de martelage.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
6417	Vitry, près Bar-sur-Seine (*Aube*).	Époque du bronze.	Autre hache semblable à celle nº 6415, plus grande et à tranchant un peu évasé ; elle était recouverte d'une sorte d'enduit brunâtre assez épais en partie écaillé.
6418	Inconnue.	Id.	Hache exactement de même type que le nº 6413, mais plus grande. Traces de martelage.
6419	Id.	Id.	Hache à bords droits, très relevée, sorte d'ailerons non rabattus formant talons arqués. La partie supérieure de la hache a les côtés légèrement concaves ; la lame, en retrait sur cette partie, a les côtés droits, un peu évasés, le tranchant est presque droit.
6420	Id.	Id.	Hache à ailerons peu développés et à peine rabattus ; la lame est régulièrement bombée sur les deux faces, il n'y a pas d'arêtes latérales, les côtés sont presque parallèles et s'évasent seulement vers le tranchant qui est légèrement courbe.
6421	Suisse.	Id.	Hache à talons arqués, très allongés, anneau latéral brisé ; lame étroite dans le haut, élargie dans le bas et ornée, sur les arêtes et au milieu, d'un cordon en saillie, partiellement effacé.
6422	Id.	Id.	Hache à talons un peu arqués, longs et à rebords à peine accusés dans le haut. Ornement en creux sous le talon.
6423	Id.	Id.	Hachette à douille ronde avec bourrelet saillant, anneau latéral et dépression sur les côtés, dans le haut seulement.
6424	Id.	Id.	Hachette à douille presque carrée avec double rebord saillant et anneau latéral, sept filets en saillie sur les plats. Ces 4 haches (nos 6421 à 6424) viennent de la collection Hardy.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
6425	Saint-Cast, près Dinant (*Côtes-du-Nord*).	Époque du bronze.	Hache à douille cassée avec bourrelet saillant et anneau d'attache latéral. Cette hache n'a jamais été utilisée, elle est restée telle qu'elle a été retirée du moule. Elle vient de la collection Massénat, ainsi que celles numéros 6392, 6397 et 6418.
6426 et 6427	Inconnue.	Id.	2 haches à douille carrée, même type que la précédente ; la première n'a pas servi ; la seconde paraît avoir été aiguisée.
6428	Id.	Id.	Autre hache à peu près semblable, mais à arêtes moins accusées ; elle a en plus, sur chaque face et au-dessous du bourrelet de la douille, trois boutons disposés en triangle. Cette hache n'a pas servi et l'intérieur de la douille est encore rempli de l'argile du moule.
6429 à 6434	Lachapelle-Chaussée, canton de Bécherel (*Ille-et-Vilaine*).	Id.	6 hachettes à douille carrée, avec bourrelet et anneau latéral. La première n'a d'autre ornement qu'un renflement transversal en dessous du bourrelet de la douille, les deux suivantes sont entièrement unies ; le numéro 6432 avait, en outre de ce cordon à peine accusé, deux filets descendant sur chaque face et terminés par un bouton ; le tout est à peine visible ; les numéros 6433 et 6434 avaient aussi ce même cordon transversal et, en plus, la première un filet saillant sur chaque arête latérale ; l'autre deux filets sur chaque face. Ces hachettes se rencontrent quelquefois en nombre très considérable ; ce sont des cachettes (à Maure-de-Bretagne, Ile-et-Vilaine, il y en avait plusieurs milliers) ; comme elles sont creuses jusqu'au bout, il serait impossible de les aiguiser et, par conséquent, de s'en servir ; ce ne sont donc pas des objets usuels ; on les a considérées comme votives ou simplement comme des objets d'échange, une sorte de monnaie.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
6435 et 6436	Inconnue.	Époque du bronze.	2 autres hachettes de même type, sans aucun ornement ; l'anneau de la plus petite a été cassé anciennement.
6437 et 6438	Id.	Id.	2 petits ciseaux à tranchant émoussé, élargi comme celui des haches.
6439	Bienne, lac de Zurich *(Suisse)*.	Id.	Hache à douille transversale et à deux lames semblables.
6440	Inconnue.	Id.	Hache à douille transversale et à une seule lame, forte et avec tranchant élargi. Ces deux pièces sont probablement tout à fait de la fin de l'époque du bronze, peut-être même sont-elles bien moins anciennes.
6441 à 6446	Station lacustre de Grésine, lac du Bourget *(Savoie)*.	Id.	6 fusaïoles en terre cuite.
6447 à 6465	Id.	Id.	19 fragments de vases en terre noire ; ils étaient faits au tour et presque tous ornés de lignes, de chevrons tracés à la pointe, de côtes plus ou moins saillantes, etc. ; la plupart paraissent avoir été de dimensions assez réduites ; l'un d'eux, n° 6456, a des chevrons larges et légèrement creux qui devaient être garnis de lames d'étain extrêmement minces, telle que celle qui a été mise à côté, n° 6486. Un autre, le n° 6464, avait, *à l'intérieur*, une zone ornée de points obtenus par l'application d'un petit bout de bois creux.
6466 à 6480	Id.	Id.	15 autres fragments de vases dont plusieurs de très grande dimension. Presque tous ceux-ci sont d'une pâte très grossière et bien moins cuite que les précédents ;

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
			plusieurs, ornés de torsades en saillie, ressemblent davantage aux poteries néolithiques qu'à celles du bronze ; deux, nos 6469 et 6477, ont été peints ; le dernier est une partie du fond d'un vase à faire égoutter le fromage.
6481 à 6483	Station lacustre de Grésine, lac du Bourget *(Savoie)*.	Époque du bronze.	Une torche brisée, mais complète, et deux fragments. Ces bourrelets en terre cuite étaient destinés à soutenir des vases apodes qui n'auraient pu, sans ce support, se maintenir en équilibre.
6484	Id.	Id.	Petit mortier en granit ; il avait primitivement une dépression sur chaque face.
6485	Id.	Id.	Boîte dans laquelle sont placés une noisette, deux moitiés de glands et un petit bloc de pépins de framboises, le tout carbonisé. L'homme néolithique faisait des provisions de fruits pour l'hiver : glands, noisettes, pommes coupées en quartiers et séchées ; il faisait aussi des boissons, notamment avec des framboises et des mures dont on a trouvé des graines pressées ; ces fruits, ces graines ont quelquefois, par accident, été carbonisés, ce qui en a assuré la conservation, c'est pourquoi on les retrouve dans la tourbe des lacs.
6486	Id.	Id.	Fragment d'une lame d'étain qui devait être incrustée sur quelque poterie où elle était maintenue par de la résine.
6487	Id.	Id.	Lame de couteau en bronze, fixée primitivement au manche par des rivets ; le trou de passage de l'un d'eux se voit encore à la naissance de la lame.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
6488	Station lacustre de Grésine, lac du Bourget (*Savoie*).	Époque du bronze.	Morceau d'un rasoir, côté du manche, qui est ajouré et terminé par un anneau.
6489	Id.	Id.	Autre morceau d'une lame de rasoir.
6490	Id.	Id.	Faucille en bronze du type à bouton, avec bourrelet au dos, mais en dessus seulement.
6491	Id.	Id. ?	Longue chaînette de bronze terminée à un bout par une plaque rectangulaire et à l'autre par une plaque triangulaire, avec bélière au sommet et, à la base, quatre courtes chaînettes dont une manque ; les deux plaques sont ornées de rangées de cercles avec point concentrique, genre de décoration très employé à l'époque mérovingienne. Cet objet n'est peut-être pas de l'époque lacustre.
6492 à 6497	Id.	Id.	6 épingles de types divers ; deux, les nos 6493 et 6497, n'ont plus de tête.
6498	Id.	Id.	Haut d'une grande épingle du genre dite à collerettes.
6499 à 6502	Id.	Id.	4 annelets dont le premier est fait de la tête d'une épingle semblable à celle no 6495.
6503	Id.	Id.	Morceau de bois de cerf avec traces de sciage sur un côté.
6504	Id.	Id.	Autre morceau de bois de cerf également scié et percé, près de la couronne, d'un trou rectangulaire ; c'est un manche d'outil.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
6505	Station lacustre de Grésine, lac du Bourget (*Savoie*).	Époque du bronze.	Reste de pieux de pilotis ? carbonisés. Certains de ces pieux avaient 0,30 à 0,40 de diamètre et plus de 3 mètres de longueur.
6506 à 6516	Cité de Limes (*Seine-Inférieure*).	Id.	11 anneaux, grains de colliers ? Ils proviennent de la collection Hardy.
6517 à 6522	Écornebœuf, près Périgueux.	Id.	6 petites baguettes de bronze, poinçons et épingles sans tête.
6523	Id.	Id.	Hameçon droit, semblable aux hameçons en os du magdalénien et à ceux dont on se sert encore pour pêcher l'anguille.
6524 et 6525	Id.	Id.	2 petits instruments, l'un entier, l'autre incomplet, faits d'une tige de bronze, dont une extrémité est aplatie et roulée sur elle-même, tandis que l'autre est, dans le spécimen complet, aplatie et fendue en queue d'aronde. Instruments à faire le filet ?
6526 à 6531	Id.	Id.	6 fragments d'anneaux et deux anneaux complets ; sauf les numéros 6527 et 6528 qui sont aplatis dans le sens de la hauteur, les autres sont des fils de bronze ronds.
6532	Id.	Id.	Anneau rond, aplati d'un côté, suspendu à un autre anneau plus petit et ouvert.
6533	Id.	Id.	Pointe d'une lame de couteau ou de poignard.
6534 et 6535	Id.	Id.	2 têtes de clous ou de grandes épingles : l'une divisée à côtes avec une croix au milieu, l'autre avec une spirale en creux.

N^os d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
6536	Écornebœuf, près Périgueux.	Époque du bronze.	Annelet *en fer ;* grain de collier, orné de côtes saillantes disposées en diagonale ; est peut-être moins ancien que l'époque du bronze.
6537	Id.	Id.	Tête d'épingle à triple renflement ; la tige sortait du côté le plus large, le plus étroit était orné, sur le plat, de lignes finement gravées.
6538	Id.	Id.	Très curieux ornement fait de trois cabochons soudés, qui devaient contenir des pierres de couleur ; ces trois cabochons sont retenus par une bande de bronze repliée en carré, dont les bouts, non soudés, sont simplement rapprochés en ligne oblique ; deux anneaux, l'un petit et ouvert, l'autre plus grand, plat et fermé, servaient à suspendre cet ornement.
6539 à 6542	Id.	Id.	4 petites pièces de bronze, rectangulaires, ayant : les trois premières, deux trous ; la dernière un seul ; toutes sont plus minces d'un côté que de l'autre ; elles ressemblent à des passants de courroies.
6543 à 6545	Id.	Id.	3 grains de collier. Le premier est en pierre verte micacée, de forme rectangulaire et est percé d'un large trou avec traces évidentes d'usure ; le second est en ambre brun ; le troisième en cristal de roche. Ces deux derniers sont à peu près sphériques.
6546	Id.	Id.	Bracelet ouvert ; intérieur bombé, extérieur légèrement carèné ; pas d'ornements.
6547	Id.	Id.	Fragment d'un bracelet creux, avec, sur le dos, des séries de lignes droites disposées dans divers sens. Cette série d'objets d'Ecornebœuf appartenait à la collection Hardy.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
6548	Inconnue.	Époque du bronze.	Petit bracelet ouvert, corps à quatre arêtes placées en losange et fortement striées de lignes obliques ; extrémités obtuses.
6549	Id.	Id.	Petit bracelet un peu déformé, corps à côtes longitudinales saillantes, extrémités obtuses.
6550	Id.	Id.	Bracelet ouvert, à boutons peu accusés, corps légèrement caréné, dos orné de lignes en creux disposées par séries, obliques et en chevrons.
6551	Id.	Id.	Bracelet ouvert, à oreillettes, côté intérieur aplati, côté extérieur à côtes saillantes transversales et régulièrement distribuées.
6552	Id.	Id.	Bracelet ou peut-être anneau de jambe, ouvert, corps à peu près rond, extrémités pointues ; sur le dos, lignes transversales disposées par groupes de cinq et à peine marquées.
6553	Id.	Id.	Autre bracelet ouvert, corps à section presque carrée, extrémités à peine plus minces que le corps ; sur le dos, lignes disposées en séries, transversales vers les extrémités, en chevrons dans la partie médiane.
6554 à 6557	Id.	Id.	4 aiguilles de formes et de dimensions variées ; les deux premières, très différentes des autres, sont peut-être romaines.
6558 à 6575	Id.	Id.	18 épingles entières ou cassées, de différents types, tous fréquents dans les stations lacustres.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
6576	Inconnue.	Époque du bronze.	Tête d'une épingle dont la tige s'est dessoudée et a disparu.
6577 à 6582	Id.	Id.	6 tiges d'épingles sans tête. En outre de ces 24 pièces, un certain nombre d'autres têtes ou tiges cassées ont été réunies dans une boîte et non catalogguées; des boîtes voisines contiennent aussi des fragments de bracelets, des anneaux, le tout de provenance inconnue et, par suite, sans grand intérêt.
6583 à 6590	Id.	Id.	8 anneaux plats, semblables, quoique de dimensions un peu différentes. Ils ont été acquis anciennement et doivent avoir été trouvés ensemble, car ils portent tous la même marque avec un numéro de série.
6591 à 6603	Id.	Id.	13 grains de collier, dont la plupart ressemblent exactement aux grains de collier en pierre de l'époque néolithique. Voir nos 3242 et 5290.
6604 à 6617	Id.	Id.	14 anneaux ou annelets ayant pu servir de pièces de collier.
6618 à 6622	Id.	Id.	5 anneaux, dont les deux derniers seuls sont ornés ; ce sont peut-être des objets de parure où des pièces de harnais de cheval.
6623	Id.	Id.	Bracelet ouvert ; corps arrondi et côtelé transversalement, extrémités effilées.
6624	Id.	Id.	Bracelet ouvert ; corps arrondi sans ornements, extrémités effilées repliées pour pouvoir être accrochées l'une à l'autre.
6625	Id.	Id.	Bracelet ; corps mince à légères nodosités extérieures ; il est ouvert, mais il semble que ce soit par suite d'une cassure.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
6626 à 6628	Inconnue.	Époque du bronze.	3 autres bracelets à corps mince et carèné à l'extérieur ; ils sont ouverts tous les trois, intentionnellement, les deux extrémités de la tige présentant quelques lignes transversales en creux.
6629	Id.	Id.	Bracelet semblable à celui nº 6625, mais pas ouvert.
6630	Id.	Id.	Anneau de jambe, corps rond orné de lignes obliques gravées ; il est ouvert et les extrémités ont été aplaties et roulées sur elles-mêmes.
6631	Id.	Id.	Gros bracelet fermé, corps arrondi avec une légère arête dessus et dessous ; l'intérieur est orné de lignes obliques disposées en divers sens et paraissant venues de fonte ; quelques intervalles de ces lignes sont remplis par des traits transversaux gravés au burin. Don de M. Massénat.
6632	Id.	Id.	Bracelet fermé, plus mince que le précédent et sans ornements.
6633	Id.	Id.	Bracelet creux, fait d'une bande de bronze repliée sur elle-même ; il est ouvert et les deux branches devaient être reliées par un goujon intérieur ; le corps est à peu près rond et orné extérieurement de saillies régulièrement espacées et séparées par des filets en relief.
6634	Id.	Id.	Bracelet ouvert à boutons, corps arrondi orné de bourrelets saillants régulièrement espacés et portant, gravés en creux, des anneaux avec point central.
6635	Id.	Id.	Bracelet ouvert, à boutons peu accusés ; le corps est orné de filets ou annèaux transversaux imitant une spirale.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
6636	Inconnue.	Époque du bronze.	Bracelet ouvert, à boutons creusés ; le corps est fait en forme de perles de bronze soudées entre elles ; il est cassé.
6637	Id.	Id.	Bracelet ouvert, à très gros boutons ; corps caréné avec cannelures longitudinales à l'extérieur.
6638	Id.	Id.	Bracelet ouvert dont les extrémités se rejoignent ; ruban de bronze creux à l'intérieur et légèrement caréné à l'extérieur qui est orné de lignes gravées en divers sens.
6639	Id.	Id.	Fragment d'un autre bracelet de type voisin ; il était à oreillettes et l'ornementation était plus soignée.
6640	Id.	Id.	Torque ou plutôt armille à boutons, corps cylindrique avec lignes en chevrons gravées ; cassé en deux morceaux.
6641	Id.	Id.	Autre armille dont les bouts présentent, au lieu de boutons, une petite saillie extérieure formant crochet ; les deux crochets devaient être maintenus par un fil de bronze ; corps cylindrique, mince et sans ornements ; cassé en trois morceaux.
6642	Id.	Id.	Bracelet ouvert, extrémités à boutons, croisées.
6643	Id.	Id.	Poignard dont le manche, aplati en haut, est terminé en bas par deux branches en demi cercle auquel la lame était fixée par des rivets ; celle-ci était ornée de lignes gravées, parallèles à ses bords sur les côtés, et transversales dans le haut.

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
6644 à 6646	Inconnue.	Époque du bronze.	3 pointes de lances à longue douille conique, se prolongeant jusque près de la pointe de l'arme ; la première a les ailes ajourées, les autres deux ont la douille percée d'un trou de rivet.
6647	Le Toulon, près Périgueux.	Id.	Très belle pointe de lance dont la douille, légèrement évasée et percée d'un trou de rivet, est ornée, dans le bas, de plusieurs lignes concentriques surmontées de doubles traits formant chevrons et à la naissance des ailes, de quatre lignes transversales avec au-dessus et au-dessous une ligne pointillée, plus haut, un chevron fait de cinq lignes, les extérieures pointillées, les autres pleines ; en outre, deux lignes pointillées partent de la naissance des ailes, remontent le long de la douille sur une longueur de 29 millimètres et traversent l'aile correspondante en ligne légèrement oblique.
6648	Id.	Id.	Longue épingle en bronze à tête ornée ; elle est cassée et légèrement tordue. Ces deux objets ont été trouvés en 1889 dans des déblais exécutés près de l'Hermitage du Toulon et recueillis par M. Berthaut, de qui ils ont été acquis en décembre 1904.
6649	Paris, Dragages de la Seine.	Id.	Épée à lame légèrement pistiliforme avec, dans le milieu, un renflement qui va s'accentuant jusque sur la poignée ; celle-ci, plate, évasée aux deux bouts, porte quatre rivets destinés à retenir des plaques de bronze dont il reste quelques traces et qui étaient peut-être recouvertes de bois ou de corne. Cette belle épée a été trouvée en 1846 dans les dragages de la Seine, au-dessous du Pont-Neuf, près celui des Arts.

N°s d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
6650	Saint-Léon-sur-l'Isle.	Époque du fer dite de Halstatt.	Épée en bronze à lame un peu rétrécie dans la partie inférieure : *en goutte de suif,* avec quatre cannelures longitudinales et, comme dans la précédente, renflement s'étendant jusque sur la poignée; celle-ci, séparée de la lame par un rétrécissement, est évasée dans le bas et à oreilles transversales dans le haut ; elle porte, au milieu et sur les côtés, des trous rectangulaires, dont un incomplètement ouvert, dans lesquels sont encore engagés quatre des six rivets qui maintenaient les plaques de garniture. Cette épée a été trouvée en 1892, dans le lit de l'Isle, à Saint-Léon, devant le tumulus de la Montisse, par un pêcheur : le sieur Mallet, de qui elle a été acquise en décembre 1892. Ce tumulus a été coupé en deux, autrefois, pour l'établissement du chemin de halage ; les terres ont été jetées à la rivière et très probablement l'épée en même temps. Pendant la première époque du fer, le bronze a été encore largement employé à des usages très divers.
6651	Tumulus des Barrières, à Miers *(Lot).*	Époque du fer.	Magnifique épée en bronze, lame pistiliforme avec cordon saillant de chaque côté et crans à la base qui est très élargie ; soie de la poignée, plate avec légers rebords, rétrécie en haut et terminée par un élargissement en carré. Sept rivets dont cinq existent encore, maintenaient les plaques de la poignée. Fouilles de MM. Rupin et Massénat.
6652	Id.	Id.	Bouterolle à larges ailettes, du fourreau de l'épée précédente.

N°s d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
6653	Inconnue.	Époque du fer.	Bracelet en bronze ; il est fait d'une plaque emboutie, avec bordure arrondie et larges côtes saillantes sur le pourtour ; il devait être fermé, mais a été cassé et soudé en deux endroits ; réparation moderne.
6654	Id.	Id.	Bracelet ou armille largement ouvert et avec crochets d'attache ; corps arrondi aux deux bouts, ailleurs élargi par une plaque mince, ornée de filets en relief et percée de trous auxquels étaient attachés de petits pendants de bronze dont la plus grande partie manquent. Cet objet a été, dans son temps, cassé et réparé par une soudure des deux parties rapprochées obliquement.
6655	Id.	Id.	Grande fibule avec ressort à deux branches ; corps à double renflement avec double bouton transversal au milieu.
6656	Id.	Id.	Fuseau ? Trois disques d'inégale grandeur traversés par une tige de bronze ornée de traits très fins, transversaux et en chevrons, gravés au burin.
6657	Dragages de l'Isle, à Périgueux.	Id.	Pointe de lance à peu près semblable à celles de l'époque du bronze, c'est-à-dire ayant une douille se prolongeant jusque près de la pointe, alors qu'aux époques Romaine et Mérovingienne celle-ci était indépendante de la douille, dont elle était souvent séparée par une tige plus ou moins longue.
6658	Id.	Id.	Hache à douille rectangulaire, ouverte en dessous.
6659	Fossemagne.	Id.	Grande hache à douille rectangulaire fermée.

N° d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
6660	Dordogne ?	Époque du fer.	Poignard à antennes terminées par un bouton ; c'est le type de Halstatt, en basse Autriche. La lame, encadrée à sa naissance, était décorée sur le milieu d'un filet saillant bordé de lignes gravées en creux. Près de ce poignard sont placés les débris d'un autre dont la lame était pareillement encadrée mais qui avait une soie plate et probablement sans antennes ; la provenance de ce dernier est inconnue.
6661	Montignac-sur-Vézère.	Id.	Vase fait de bandes de fer reliées ensemble par des rivets ; il était muni de deux anses, simples anneaux retenus par une bande de fer côtelée, rivée en haut de la bordure ; le fond était plat et d'une seule pièce. Ce précieux vase, qui est malheureusement en mauvais état et dont une des anses manque ; a été trouvé, vers 1850, à Montignac, dans les fouilles faites pour les fondations d'une maison ; il fut recueilli et donné au Musée par M. Peyrot, charpentier à Périgueux. A la fin de l'âge du bronze, on a fabriqué des vases et chaudrons faits également de lames de ce métal rivées ensemble.
6662	Corgnac.	Époque gauloise.	Restes d'une épée en fer à longue soie, à lame large dont les arêtes sont parallèles. A côté, sont placés les débris de son fourreau de bronze ; celui-ci est orné de ciselures dans toute sa longueur avec, dans le haut, des cabochons ciselés. Cette épée est semblable à celles recueillies dans l'oppidum de La Tène, près du lac de Neuchâtel (Suisse).

Nos d'ordre	PROVENANCE	CLASSIFICATION	DÉSIGNATION — OBSERVATIONS DIVERSES
6663 et 6664	Corgnac.	Époque gauloise.	2 rouelles en plomb : jouets d'enfants, ornements ou pesons ? dont le mobilier de La Tène a également donné des similaires. Ces trois objets ont été trouvés à Corgnac, en 1890, et donnés par M. T. Le Grain, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Périgueux.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

INTRODUCTION : page XIV, note 3 :

Grotte de Marsoulas, ajouter : **Communication de M. Émile Cartailhac à l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, X^e^ série, tome II.**

— Grotte d'Altamira... ., ajouter : **Communication de MM. Émile Cartailhac et l'abbé H. Breuil à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1903, p. 256.**

— page XVIII, dernière note, au lieu de : « **6221** », il faut : **6389.**

CATALOGUE : page **42**, n° **1015**, 2^e^ alinéa, au lieu de « n° 515 », il faut : n° **514.**

— page **109**, n° **2585** (provenance), au lieu de « Segonzac », lire : **Connezac-de-Nontron.**

— page **221**, n° 6237, ajouter : **Les objets qui précèdent (n^os^ 6174 à 6237) ont été donnés au Musée par M. Seton-Karr, archéologue anglais.**

Périgueux. — Imprimerie JOUCLA, rue Lafayette.

VILLE DE PÉRIGUEUX

MUSÉE DU PÉRIGORD

CATALOGUE

DE LA SÉRIE A :

COLLECTIONS PRÉHISTORIQUES

par

MAURICE BÉAUX

Inspecteur de l'Instruction Publique

Conservateur adjoint du Musée

PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE DE JOUCLAS, RUE CHANZY, 15

1913

HARVARD UNIVERSITY

LIBRARY
OF THE
PEABODY MUSEUM OF AMERICAN
ARCHAEOLOGY AND ETHNOLOGY

GIFT OF
Mrs. Charles Peabody

Received April 21, 1937

...promptly.

MUS.42.110.45.7
Musee du Perigord : catalogue de la
Tozzer Library
AXZ9255
3 2044 043 521 921